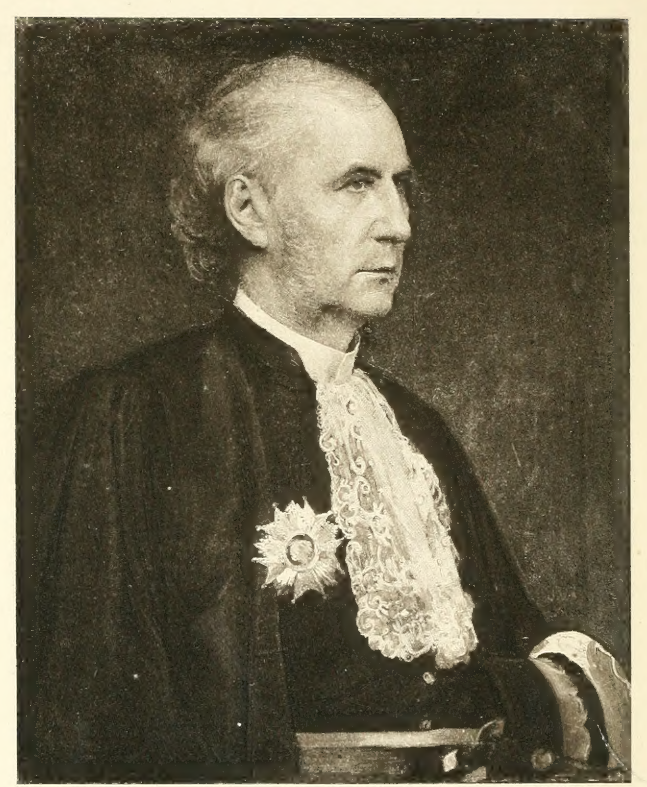


GRÉARD

UN MORALISTE ÉDUCATEUR



Héliog. Dujardin. Imp. Ch. Wittmann

M. P. BOURGAIN

GRÉARD

UN MORALISTE ÉDUCATEUR

PUBLIÉ AVEC UNE PRÉFACE

PAR

LÉON BOURGEOIS

OUVRAGE ORNÉ D'UN PORTRAIT EN HÉLIOGRAVURE

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1907

PRÉFACE

La figure d'Octave Gréard est à la fois l'une des plus nobles de ce temps et des plus discrètes, des plus difficiles à analyser et à pénétrer. Il faut, pour la représenter exactement, beaucoup de clairvoyance et de respect.

Comment un disciple dont la pieuse audace a voulu, avant tout, glorifier un maître, aura-t-il l'indépendance, s'imposera-t-il le recul nécessaires à un jugement définitif? Il paraît bien que la chose est possible lorsque ce maître est Gréard : et c'est une merveilleuse preuve de l'autorité exercée par ce *moraliste éducateur*, qu'un portrait de lui — œuvre délicate entre toutes — ait pu être tracé avec cette justesse, cette réserve, cette probité solide et simple, par une de ses élèves les plus fidèles et les plus dévouées, et qu'on y sente à chaque trait cette qualité où se résumait pour lui la loi du jugement comme celle du style : la liberté dans la mesure.

Ce livre dit admirablement ce que fut Gréard. Suivant un mot dont lui-même usait volontiers, il s'en dégage une « unité d'impression » qui fait déjà prévoir la ressemblance de l'image : car cette unité d'impression est celle-là même que nous ressentons tous, quand nous nous rappelons les écrits, ou que nous nous représentons l'œuvre publique, la vie entière du modèle. Il est, en effet, de ceux dont on peut dire : l'œuvre, c'est l'homme même.

La gravité souriante du visage, la correction aisée du maintien, la bienveillante réserve de l'accueil sont chez lui comme les signes extérieurs des qualités de son esprit : l'élégance sobre et pure de sa parole, la finesse et l'élévation de ses jugements en manifestent bientôt la force singulière, faite de pénétrante raison et de passion contenue. Et ses livres, ses instructions, ses circulaires, seront les marques définitives de cette pensée toujours en marche et toujours en équilibre, dont le mouvement réglé se communiquera pendant trente années à notre enseignement public tout entier.

A toutes les périodes de sa vie, — qu'il soit élève à l'École normale où « il s'achemine modestement vers le premier rang de sa promotion », professeur dans ces chaires de Versailles et de Paris, qu'il traverse brillamment ; — Directeur de l'Enseignement primaire de la Seine ou Recteur, chargé des

responsabilités de direction et d'administration les plus lourdes, — il est partout semblable à lui-même, comme partout il est supérieur à sa tâche. Et, par l'accord harmonieux de la raison et du caractère, partout il acquiert, sans effort apparent, cette autorité intellectuelle et morale qui font de lui le chef accepté, naturel et nécessaire, pourrait-on dire, des maîtres de tous les ordres, du modeste instituteur de village comme du professeur illustre de la Sorbonne.

Et les uns et les autres ont dû souvent dire de lui, au cours de cette longue magistrature, ce que lui écrivait, d'un mot si touchant, son malheureux camarade de l'École, Prévost-Paradol : « Tu es notre conscience intérieure ».

*
* *

On pénétrait peu dans le cercle de famille de Gréard et c'est tardivement, à Villers-sur-Mer, dans la simple villa où il aimait à passer quelques semaines de vacances encore laborieuses, qu'il m'a été donné de goûter le charme de ses causeries intimes, dont, à Paris, l'incessante tâche du Recteur l'obligeait à se montrer avare.

Mais j'ai eu l'honneur de l'avoir, pendant plusieurs années, et à deux reprises, comme collaborateur

immédiat. Et c'est peut-être là, dans son activité quotidienne, qu'on pouvait le mieux le connaître tout entier. C'est là qu'on pouvait mesurer les ressources inépuisables de son esprit et l'inlassable persévérance de son dévouement au bien public. Il était toujours prêt et il était partout : qu'il s'agît de discuter un point de l'organisation du haut enseignement, une question délicate de pédagogie secondaire ou primaire, ou de régler une difficulté administrative, d'arrêter un mouvement dans le personnel, qu'il y eût à présider une Commission du Ministère, à négocier avec le Conseil municipal de Paris pour une de ces grandes affaires de travaux qui ont renouvelé l'aspect de la montagne Sainte-Geneviève, Gréard, sans un moment de retard, sans un mouvement d'hésitation, presque sans aucune préparation apparente, était là, tout à l'œuvre entreprise, rapide et non empressé, bref et cependant aisé comme un homme de loisir, courtois et conciliant dans la forme autant qu'inébranlable et irréductible au fond ; et toujours, grâce à lui, la solution heureuse se dégageait comme d'elle-même, « par un de ces moyens naturels et ingénieux qui dénouent les questions les plus complexes sans rien froisser ni trancher »[1].

C'est Gréard qui a dit ce mot admirable : « Pour

1. Legouvé.

l'administrateur, les difficultés sont le ressort de l'action » ; et l'action, l'action décisive, lui semblait en effet si naturelle que Legouvé lui pouvait écrire : « Cela a l'air de ne pas plus vous coûter que de respirer ». C'était merveille, en vérité, de voir comment entre ses mains, par des passages insensibles, l'affaire la plus complexe, la plus redoutable parfois, se simplifiait, s'aplanissait et semblait s'offrir d'elle-même à la solution. On sentait là quelque chose d'analogue à l'art du grand peintre qui, par quelques touches légères, mais d'une justesse de valeur exceptionnelle, change tout le relief, toute la distribution des ombres et des lumières dans un tableau, — ou mieux c'était la méthode même de la nature qui, par les invisibles et continuelles adaptations des êtres à leur milieu, détermine, sans effort apparent, ces transformations organiques profondes que l'homme, après coup, nomme des révolutions.

*
* *

En fait, nul n'a exercé une action plus profonde sur les transformations de l'éducation publique en France dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

On verra dans ce livre la large part qui lui revient dans l'organisation de notre enseignement supérieur,

dans la création de la Sorbonne nouvelle; et je pourrais également apporter ici mon témoignage personnel et dire combien il a fait pour trouver les formules générales, les méthodes et les directions d'un enseignement moderne, qui répondît à la fois aux besoins supérieurs de la culture générale et aux nécessités pressantes de la vie contemporaine, et qui satisfît ainsi aux deux tendances égales de son esprit : la passion de l'idéal le plus élevé et le sens le plus aigu de la réalité.

Mais c'est dans le domaine de l'enseignement primaire que cet « humaniste » aura fait surtout œuvre décisive. On peut le dire : c'est lui qui, pendant son passage à la direction de la Seine, a créé le nouvel enseignement des Écoles primaires de la République. Après Jules Ferry, Buisson lui a rendu à cet égard pleine justice. L'enseignement mutuel, empirique et suranné, a, grâce à lui, fait place aux méthodes pédagogiques rationnelles; partout il a substitué à l'esprit du passé « l'esprit vivant du siècle », « à la routine, le raisonnement, à la passivité, l'initiative ». Et la réforme entreprise n'a pas été à ses yeux seulement une réforme intellectuelle, il a voulu qu'elle fût aussi d'ordre moral et d'ordre social.

« Ce que nous avons à cœur d'obtenir, disait-il à ses collaborateurs, maîtres et maîtresses du département de la Seine, c'est que les 90 000 enfants qui

forment la masse de nos écoles publiques, et qui doivent un jour tenir leur place d'homme et de citoyen, emportent tous de l'école un fonds de connaissances pratiques, d'idées saines et justes, d'habitudes d'application et de travail, source et sauvegarde des sentiments honnêtes. » Ne l'oublions jamais, ajoutait-il, « l'instruction primaire doit être l'égal patrimoine de tous ». C'est un souci de justice, vraiment démocratique, qu'il apporte également dans la réorganisation des écoles d'apprentissage. Il faut lire le rapport « instructif et poignant » où il a mis en lumière le côté douloureux de l'apprentissage dans les ateliers de l'industrie parisienne, « déplorables écoles de mœurs publiques et privées, dépravant l'homme dans l'apprenti, le citoyen dans l'ouvrier ».

C'est ainsi que, dans tous les domaines de l'éducation et de la culture, Gréard a su indiquer, avec une précision lumineuse, le plan des réformes nécessaires, et en réaliser l'application méthodique avec cette puissante faculté d'organisation où se satisfaisait le besoin d'action qui a dominé toute sa vie.

On peut dire avec M. Buisson que les réformes accomplies ou inspirées par Gréard ont été « faites non du dehors, mais du dedans ».

Ce sont bien, dans le sens propre du terme, des réformes organiques, c'est-à-dire les seules qui

durent, et qui déterminent les progrès permanents, les révolutions pacifiques de l'humanité.

*
* *

Il fallait un beau livre pour dire une aussi belle œuvre. Ce beau livre, le voici.

Léon Bourgeois.

O. GRÉARD

UN MORALISTE ÉDUCATEUR

PREMIÈRE PARTIE

LA JEUNESSE

CHAPITRE I

LES ANNÉES DE COLLÈGE

(1838-1849).

Octave-Clément-Vallery Gréard naquit le 18 avril 1828 à Vire (Calvados), où son père exerçait les fonctions de receveur des contributions directes. Il appartenait à une de ces anciennes familles de bourgeoisie française dans lesquelles il semble que fussent héréditaires l'honneur, le savoir, le dévouement au pays. Ses ancêtres paternels et maternels avaient occupé des emplois dans les finances et l'administration publique. L'un d'entre eux, le sieur Louis Gréard, écuyer,

avocat au Parlement de Rouen, fut anobli par lettres royales, en 1664. Les documents du temps le qualifient « noble homme, seigneur et patron du fief des Portes, Hault-Clocher et Canjey ». Homme de savoir et de goût, comme il s'en rencontre en grand nombre dans la haute bourgeoisie du XVIIe siècle, Louis Gréard était aussi un fin procédurier. Il n'entendait abandonner aucun des droits d'usage de son fief des Portes, dans la forêt de Conches, à son puissant suzerain le duc de Bouillon, et il soutint contre lui une action judiciaire. Avec le même succès, comme ses écrits l'attestent, il démêla et aplanit maintes affaires compliquées, concernant les bois de la région de Normandie. Bref, il avait acquis dans sa province un renom d'éloquence juridique, si bien que le duc de Montausier, l'ayant entendu plaider, déclarait en un trait un peu hyperbolique, que « si Démosthène, Cicéron et Pline le Jeune avaient été témoins de cette action, il ne doutait point que, remplis d'honneur et de gloire comme ils étaient, ils ne fussent morts un quart d'heure après de jalousie ».

N'est-ce point le même avocat Gréard qui fut choisi, en 1670, par la duchesse d'Aiguillon et les autres héritiers du Cardinal, pour plaider, dans les affaires de la succession de Richelieu, contre la Sorbonne, cette Sorbonne dont Octave Gréard devait être le grand rénovateur, et qu'il a aimée jusque dans ses origines lointaines ?

Nous n'avons pas à suivre à travers les temps

tous les ascendants de Gréard. Gens de robe, prêtres, modestes fonctionnaires, ou soldats servant dans les armées de la République et de l'Empire, partout on les retrouve attachés aux vertus familiales et dévoués au bien public.

Le père d'Octave Gréard, retenu loin de Paris par ses fonctions — M. Gréard fut successivement envoyé à Vire, à Nogent-sur-Marne, puis à Lille, — avait fait le sacrifice de se séparer de ses enfants, pour les placer au collège de Versailles, sous la surveillance directe de leurs grands-parents maternels. C'était un homme rigide, aux traits sévères, au visage un peu triste, circonspect, d'une distinction froide. Ce n'est guère qu'aux vacances qu'il entrait en contact direct avec ses fils. Mais il les suivait, les conseillait, dans des lettres remplies de droiture et de sagesse.

La famille maternelle d'Octave Gréard nous est mieux connue. Son arrière-grand-père, M. Chenou, avocat au Parlement, était en même temps régisseur des domaines du roi pour les trois comtés de Mantes, Meulan et Pontoise, et il avait été nommé bailli de la ville de Meulan par commission royale, le 13 mai 1784. Louis XVI, qui l'avait en particulière estime, s'arrêtait familièrement chez lui quand les hasards de la chasse l'amenaient dans ces parages. Plus d'une fois le jeune Gréard dut entendre dans son enfance le récit des propos que tenait avec bonhomie le roi dans cet intérieur familial. La Révolution détruisit ce foyer comme tant

d'autres. M. Chenou avait accompagné dans sa fuite le prince de Conti; tous deux étaient déguisés en charretiers. Le prince s'échappa; Chenou fut reconnu et arrêté. Il mourut à la prison de Melun.

Son fils, qui devait être le grand-père du jeune Octave, conserva comme un précieux patrimoine ces souvenirs de fidélité et d'honneur. Nommé Commissaire du Gouvernement en Toscane, il fut un de ces intermédiaires de choix par les soins desquels l'empereur transmettait sa pensée jusque dans les provinces les plus lointaines de son empire. Unissant la netteté des vues à la prudence et à la fermeté, — dons heureux que nous retrouverons au plus haut degré dans son petit-fils, — il organisa solidement les finances et l'administration en Toscane. Il rappelait, non sans fierté, dans son discours au conseil municipal, le 22 mai 1830 [1], les services qu'il avait eu le bonheur de rendre à ce beau pays, « auquel il avait donné un système régulier de finances ».

Octave Gréard fut élevé dans ces fortes traditions. L'internat fut cruel à l'âme tendre et déjà un peu mélancolique de l'enfant. Les jours de sortie, il accourait, d'autant plus joyeux, se réconforter dans la tendresse et le souvenir des siens. On devine ce que devaient être les entretiens. Le grand-père Chenou avait vu tant de choses et tant de contrées! L'esprit curieux de l'enfant ne se

1. M. Chenou avait été nommé maire de la ville de Meulan.

lassait point de l'interroger, et les récits se classaient en sa tête ordonnée, avec cette instinctive conclusion que le respect de l'autorité et de l'ordre établis sont les premiers des principes et des biens.

M. Chenou avait une belle physionomie, aux longs traits, qui respirait la dignité et la distinction morale. Mais, à voir son portrait plutôt sévère, on comprend qu'il était de ceux qui éloignent d'abord toute familiarité.

Mme Chenou avait conservé dans sa vieillesse un de ces visages qui se souviennent d'avoir été aimables. Elle avait eu une grâce piquante, et en convenait en souriant. Avec une sollicitude de tous les instants, elle surveilla elle-même l'éducation de ses deux filles, dont l'aînée, d'une rare distinction, sera la mère du jeune Octave. Ce que fut cette éducation, poursuivie dans la beauté harmonieuse de Florence, nous le savons par les résultats. Mme Gréard était une femme accomplie; elle associait aux grâces les plus délicates un grand fond de solidité. Une miniature faite en Italie la représente dans sa beauté douce et grave : son fils lui ressemblait. C'est à sa mère qu'il fut assurément redevable de la noblesse d'âme, comme de l'équilibre parfait, qui est un des traits de son caractère et de sa vie.

En 1853, quand sa mère mourut, Gréard écrivait à son ami Levasseur : « J'ai perdu ce que j'avais de plus cher au monde, ma bonne mère,

dont les circonstances m'avaient quelquefois éloigné, mais que mon cœur n'avait jamais quittée, ma mère la plus tendre et la plus intelligente des confidentes et des amies. Pour elle, je n'avais jamais eu rien de caché, pas une pensée, pas une crainte, pas une espérance.... »

A ces heureuses influences de famille vinrent s'ajouter celles de maîtres qui étaient de véritables éducateurs. L'âme de l'enfant se donna à eux, docile et confiante. En même temps s'éveillait en lui un précoce sentiment du devoir. Il fit dès lors ce qu'il fera toute sa vie : il s'appliqua à remplir pleinement sa tâche de chaque jour.

Son enfance fut sérieuse et charmante. C'est le mot même d'un de ses maîtres : « Nous sommes charmés de cet enfant : il a toutes les qualités du cœur et de l'esprit ». Il avait en effet gagné l'affection de tous au collège, non seulement par ses dons d'esprit, mais encore par ce continuel effort vers le mieux, par ce perfectionnement auquel il tendait, et qui est pour l'éducateur l'immédiate et sensible récompense de son dévouement. Depuis son entrée au collège jusqu'au jour où il quitta Versailles, nous pouvons suivre par le menu tous les incidents de sa vie d'écolier, constater les progrès de cette jeune âme qui s'affermit. Rien d'attachant comme ces notes qui nous révèlent la nature douce, pieuse, un peu timide de l'enfant, son esprit sage et réfléchi, son bon cœur surtout. Il y a une sorte d'attendrissement dans la

manière dont le proviseur du collège s'exprime sur le compte de cet élève de prédilection. On est frappé, en lisant ces appréciations, de la clairvoyance, du don de direction qu'avaient de tels hommes. Quel ascendant ne devaient-ils point exercer sur des enfants auxquels ils témoignaient un intérêt si constant, et qu'ils suivaient pas à pas dans le plus minutieux détail de leur vie morale. Les « bons sentiments » du jeune Octave, son « bon esprit », sa « persévérance dans le bien », sa « raison » et son « zèle », voilà ce qui réjouit ses maîtres, plus encore que « ses moyens » ou « ses succès ». Il est entré au collège à la fin de 1838, — à l'âge de dix ans, — et dès le second trimestre : « Il mérite tous les éloges », lisons-nous « et promet de faire honneur à sa famille et au collège ». D'année en année, nous voyons ainsi, à travers des observations aussi affectueuses que pénétrantes, se développer la personnalité de l'enfant. « Exact à tout », « modèle de douceur, de bon esprit et de bonne volonté », — « plein de conscience », « toujours digne de sa belle et honorable réputation », telles sont les expressions qui jaillissent du cœur de son vieux maître quand il parle de cet attachant petit élève.

Avec les années, l'affection et l'estime de ses maîtres se portaient de plus en plus vers cette conscience délicate jusqu'au scrupule, cette sagesse et cette bonté précoces. « Son jugement se développe, et son cœur reste le même. C'est tout ce

que nous pouvons désirer », dit une des dernières notes que nous possédons.

L'année qu'il passa en philosophie fut particulièrement fructueuse. M. Bersot dirigeait la classe. C'est dire le lien étroit de cœur et d'esprit qui ne tarda pas à unir un tel élève à un tel maître. Il est impossible de méconnaître là une de ces rencontres fortuites qui exercent sur toute la vie une influence décisive. Sans doute c'est de la nature qu'Octave Gréard tenait ses dons les plus heureux, et un moraliste ne suffit point à créer un moraliste. Mais quel rare bonheur pour un jeune homme que le premier essor de son âme soit orienté par un aussi noble esprit, que sa volonté naissante soit dirigée par un aussi ferme caractère.

Durant cette année, il vécut sur les hauteurs, pour ainsi dire, dans une atmosphère de belles et pures idées.

Il sortit des mains de son maître assoupli aux exercices de la pensée ; la conscience affermie, en possession de lui-même, avec un idéal de noblesse et de dignité auquel il devait constamment rester fidèle.

Dès ce moment, Gréard se destinait à l'École normale. La vocation naturelle qui l'y portait fut encouragée par son oncle, M. Avignon, universitaire distingué, recteur de l'Académie de Grenoble. Il fallut donc quitter les beaux ombrages de Versailles, où il avait promené ses rêves d'adolescent, et le cher collège, où il se sentait soutenu par l'affection de tous. Il entra à l'Institution Massin, pour suivre

les cours du Lycée Charlemagne. Il tombait en pleine effervescence. La politique fiévreuse de l'époque avait pénétré dans les collèges, et les jeunes gens se précipitaient avec la fougue de leur âge dans les opinions extrêmes. Aux récréations ce n'étaient que discussions orageuses, qui jetaient violemment aux prises la politique, la religion, la liberté.

Le *Journal de jeunesse* de Sarcey nous fait revivre ces années ardentes. Nous y retrouvons l'écho des indignations juvéniles et des aspirations généreuses des écoliers de 1848. La pension Massin elle-même subit un jour le contre-coup des troubles de la rue. Sarcey conte avec verve l'histoire des cinq insurgés venant réclamer Clément Laurier, un élève aux opinions avancées qui voulait se battre dans leur camp. Quel contraste avec la vie paisible, purement studieuse, et familiale de Versailles! Froissé, troublé même parfois dans ses opinions intimes et dans ses convictions religieuses, Gréard se sentit d'abord étrangement dépaysé dans ce milieu, et malheureux de son isolement. Nature tendre et repliée, il subissait avec peine la rude discipline de l'internat, dont s'accommodait au contraire à merveille le tempérament joyeux, fruste, tout en dehors, de Sarcey, son aîné à la pension Massin, qui devait le devancer d'un an à l'École normale. Était-ce par un sentiment naturel d'émulation, par le désir de réserver l'examen de problèmes qu'il trouvait trop graves? Tout se mêlait sans doute dans cette

conscience d'une probité si susceptible et délicate jusqu'au scrupule. Au lieu de discuter ces questions brûlantes, il s'adonna tout entier à l'étude, et après deux années d'un travail opiniâtre, il entrait à l'École normale le 3 octobre 1849. Sa carrière universitaire allait commencer.

CHAPITRE II

L'ÉCOLE NORMALE

(1849-1852).

Octave Gréard a exprimé lui-même, à diverses reprises, le charme profond de ses années d'école. Il n'y arrivait point en étranger; il retrouvait Sarcey, son camarade de la pension Massin et du lycée Charlemagne. Il fut ainsi introduit au cœur de cette extraordinaire promotion de 1848, une des plus brillantes que l'École ait jamais fournie.

La réputation d'esprit et de talent de quelques-uns de ces jeunes normaliens avait franchi les murs de leur studieuse retraite. Il n'était point de candidat dans les lycées qui ignorât la verve éloquente d'About, les ressources et l'éclat de son esprit; tous connaissaient la solidité de Sarcey, — dont le bon sens déjà faisait loi, — et la précoce maturité de Taine. On se racontait force anecdotes sur leurs concours, leurs travaux, leurs projets. Ils étaient à la fois l'objet de

l'admiration et de l'émulation de tous ces jeunes gens. Ceux qui, comme Prévost-Paradol, avaient le bonheur de correspondre avec un Normalien aussi admiré que Taine, étaient enviés et considérés par tous. Gréard fut donc admis aux conversations animées et bruyantes qui se tenaient autour du « poêle ». Il en fut de même de Prévost-Paradol, avec qui il ne devait pas tarder à nouer une amitié profonde. Le *Journal de Sarcey*, mais surtout les admirables lettres récemment publiées de Taine, et celles de Prévost-Paradol, nous font connaître les nobles préoccupations de ces jeunes esprits. Quelle fierté dans leur conception de la vie, quel superbe détachement de toute ambition vulgaire ! Sans doute, ils veulent *arriver*, comme l'ont voulu et le voudront toutes les générations qui se succèdent. Mais arriver, pour eux, ce n'est pas enlever d'assaut telle ou telle fonction rémunératrice : c'est se rendre digne de l'estime par le talent et le travail, c'est affranchir leur esprit. A travers leurs multiples travaux d'école, ce qui les occupe ce sont les plus hautes questions spéculatives, l'explication de l'univers et de la vie. On reste confondu du ton de la correspondance de Taine et de Prévost-Paradol, de la force lumineuse des raisonnements, de la constante élévation de leur pensée. Il ne s'agit rien moins que d'un[1] « débat entre l'activité

1. Gréard, *Jacquinet*, p. 2.

philosophique, dans le sens le plus austère du mot, avec Spinoza pour prototype, et l'activité politique, c'est-à-dire la participation immédiate à la vie publique du pays, émancipé par le gouvernement de 1848 ». Qu'on songe que ces jeunes gens avaient à peine vingt ans! Quels fruits pouvait-on espérer d'une si généreuse jeunesse, et quelle éclosion de talents ne pouvait manquer de produire l'heureux groupement de tant d'esprits distingués!

L'École s'était assez promptement divisée en deux camps : ceux qui tenaient pour les libertés, et ceux qui s'en déclaraient les adversaires. Sur tous les sujets : littérature, politique, religion, ils se retrouvaient et se mesuraient. About était le chef reconnu des voltairiens, et il portait sa verve combative jusque dans les conférences littéraires, où parfois sa fantaisie virulente jetait le bon M. Géruzez dans un cruel embarras.

Gréard et ses plus proches amis touchaient aux questions religieuses avec un sentiment plus contenu et plus grave. Lui, en particulier, y apportait une sincérité à laquelle se mêlait un peu d'angoisse, un ardent désir de trouver la vérité qui satisferait à la fois sa raison et son cœur. Resté fidèle aux pratiques de son enfance, il s'y rattachait de toute la ferveur de son âme, et souffrait de la brusque lumière que la science et la philosophie projetaient dans sa conscience. En vain Prévost, au cours de leurs longues confi-

dences, affirme : « Il y a un mysticisme scientifique ; le vrai a sa force consolante ». Gréard n'en reste pas moins désolé devant une doctrine qui lui semble aride, desséchante. Et il continue à se demander, dans l'anxiété d'une âme qui aspire au plus noble idéal : « Comment donner une satisfaction légitime à cet instinct de l'âme humaine qui lui fait désirer d'être en rapport avec l'infini ?. Comment le faire sans le dépraver ? Comment nourrir le cœur sans mentir à la raison ? »

L'intimité de Prévost-Paradol et de Gréard s'était resserrée dès la fin de leur première année d'École. Quelques bonnes camaraderies s'y étaient adjointes, et même une solide amitié, celle de Levasseur. « Levasseur est là, écrit Prévost à Taine, et cet esprit solide me réjouit. Je m'appuie là-dessus comme un goutteux sur une bonne béquille de bois de fer. Mais Octave, que son frère mourant retient à Lille, me manque bien souvent. » Personne n'était plus près de son cœur, nul plus avant dans ses confidences que « son cher Octave », « son Ottavio », comme il disait tendrement. Plaintes sur l'amertume du présent, rêves d'avenir, amours, tristesses, il s'ouvrait de tout avec lui dans une entière liberté. Il écrit à Taine le 21 février 1852 : « J'ai ici un trésor dont j'abuse. C'est Gréard, mon refuge ; je suis toujours pendu à son bras. Je l'étourdis de mes lamentations et de mes châteaux en Espagne, et je ne parviens pas à lasser sa patience et son amitié. Nous passons en pro-

verbe, à cause de notre sauvagerie croissante et de notre inaltérable intimité. Hors lui, et par intervalle, Levasseur, je ne vois ici personne, mais je n'ai pas avec Levasseur ce lien de l'affligé au consolateur, qui fait d'Octave et de moi une seule âme. » — Et Taine lui répondait, de sa solitude de Nevers (22 février 1852) : « Heureux homme qui as Gréard. Je sens combien tu dois aimer ce cher et charmant garçon. Que ne donnerais-je pas pour un jour de causerie avec quelqu'un comme lui ou comme toi. »

Rapprochés par une même fierté native, par une même distinction, ils l'étaient encore par une secrète mélancolie. « Anatole est tombé dans une nouvelle amitié, celle de notre cher et aimable Gréard, écrit Taine, ils sont bien heureux d'être tristes ensemble. » Mais tandis que la mélancolie de Prévost venait surtout d'une ambition fiévreuse et dévorante, malgré sa noblesse, celle de son ami s'inspirait d'une âme insatisfaite, et s'augmentait de trop réelles tristesses. Ces différences de nature ne faisaient que les attacher plus étroitement l'un à l'autre. Gréard raconte comment naquit leur affection à la suite d'un entretien où Prévost-Paradol avait conclu avec fougue « qu'il ne reculerait devant rien pour sortir de sa médiocrité, et faire son entrée dans ce monde qu'il fallait prendre d'assaut ». — « J'entends toujours, ajoute Gréard, cette longue confidence, faite sur un banc du petit jardin de l'infirmerie, où nous

nous trouvions ensemble, et qui, malgré quelques divergences d'opinion, scella notre amitié : rien ne saurait en rendre l'accent, l'entrain, l'emportement juvénile, pas même la correspondance où j'en ai retrouvé le vivant souvenir. »

Leurs causeries étaient remplies de projets à l'infini. L'avenir apparaissait à Prévost comme un éblouissant mirage. Il voulait en saisir, en étreindre toutes les joies, en savourer toutes les émotions : « Je voudrais être riche, je voudrais être puissant, je voudrais être aimé », telle était l'expression de son fiévreux désir, et il attendait en frémissant l'occasion de se jeter dans « la grande aventure de la vie ». Tout autre était l'existence qu'entrevoyait Gréard lorsqu'ils échangeaient leurs rêves : il aspirait à une intimité laborieuse et tendre, à une carrière sagement et honorablement remplie, suivie de nobles et fructueux loisirs, à une vie embellie par l'amitié et les affections du foyer, charmée par de délicats entretiens. Cette douce sagesse, cette raison aimable, s'insinuait comme un baume apaisant dans l'âme inquiète et ardente de Paradol, qui parfois se prenait à son tour pour un instant à des rêves de vie réglée et tranquille : « Quand donc, écrit-il à Gréard, serons-nous assis au coin du feu avec Levasseur, comme Berger, Chéruel, et Vacherot, parlant des belles et bonnes choses, et échangeant d'honnêtes pensées, rêvant tout haut philosophie, ou nous regardant sans rien dire, tout aises d'être

ensemble et en paix! » Sans doute Octave Gréard se souvenait-il de tant d'ardentes et fécondes causeries, où leur jeunesse jetait sans compter ses rêves hardis ou sages, quand il écrivait ces mots qui s'appliquent non moins à son cher Paradol qu'à lui-même : « Il n'y a de maturité féconde que pour ceux dont la jeunesse a été bercée de rêves ».

Gréard admirait de tout son cœur la lumineuse intelligence de son ami, ses dons si brillants, cette universelle aisance, cette éloquence sur toutes matières, toujours prête, rapide, ailée; Prévost, de son côté, s'appuyait volontiers sur la sagesse mesurée, sur la parfaite raison de ce cher camarade, dont la jeune grâce fière se mêlait déjà de gravité, dont le beau regard profond et le sourire étaient voilés de mélancolie. Il avait le sentiment de la valeur de cette affection : « Tu es notre conscience intérieure », lui écrivait-il le 26 octobre 1853.

Prévost prenait sa part de toutes les peines de son ami; tout leur était commun. Les plus cruelles épreuves s'abattaient sur Gréard. — Il perdit une sœur très belle et très aimée, et à sa propre douleur s'ajoutait celle de ses parents inconsolables. En même temps, la maladie de son jeune frère le jetait dans de cruelles alarmes : l'enfant mourut à dix-sept ans, en 1852. Sa santé se ressentit de tant de secousses. Tendrement, Prévost lui rappelait les prescriptions du médecin, essayait de lui

redonner vaillance et espoir : « Je sais bien tes tristesses, mon pauvre ami; je connais peu de jeunesses plus éprouvées que la tienne, et la vie, s'il y a une justice, te doit une belle revanche. Mais il faut s'y préparer. Ce n'est pas tout de travailler comme tu le fais, tu nous dois de te laisser distraire. »

A travers peines et soucis, leur jeunesse les ressaisissait et avait toutes sortes d'aimables échappées : « Quand donc, cher ami, dînerons-nous au Palais-Royal ensemble, dans le petit coin d'une grande salle, disant de douces folies, et riant à l'ombre de nos demi-bouteilles, pour courir gaiement nous coucher à l'école, comme des collégiens en débauche? » écrit Prévost. Parfois, tous deux partaient, avec leur cher ami Levasseur, qui était un franc et gai compagnon, pour quelque promenade en Marne. On emportait force provisions et bouteilles. M. Levasseur raconte, dans la touchante biographie de son ami, écrite avec une piété fraternelle, une de ces excursions qui faillit tourner à mal. Prévost, mis en train par le grand air, le champagne, grisé de ses propres boutades, s'était, au retour, refusé à obtempérer aux ordres des commis de l'octroi, et les avait traités avec une gaité un peu cavalière. La famille de Gréard dut intervenir pour faire supprimer le procès verbal, et il ne resta plus aux jeunes gens qu'à solder à l'administration les frais de leur joyeuse escapade. Avec l'heureuse insouciance de leur âge, ils ou-

bliaient parfois leurs graves préoccupations. « Es-tu en état de me faire dîner au Palais Royal ? écrivait gaiement Prévost à Gréard. J'ai douze sous à moi. » Et quand ils pouvaient s'échapper pour assister à quelque belle représentation du Théâtre Français, c'était une joie véritable [1].

Tous ces jeunes gens mettaient en commun lectures, idées, impressions, et l'École était devenue un ardent foyer intellectuel. Balzac et Stendhal étaient dans toutes les mains, on les commentait avec passion. « On lisait la Comédie humaine avec fureur à l'école, dit Gréard, et cette admiration juvénile ne trouvait pas de termes pour la satisfaire. On comparait Balzac à Shakespeare, à Saint-Simon, le Saint-Simon de la haute finance, de la bourgeoisie corrompue du siècle. Pour qui d'entre nous, Vautrain, Hulot, Nucingen, Rastignac, Philippe Brideau, Mme Marneffe, n'étaient-ils pas des personnages en chair et en os, qui avaient vécu, que nous allions rencontrer sur le boulevard ? Nous en avions l'imagination pleine et toute illuminée ! »

Mais celui qui entre tous avait conquis les esprits,

1. « Les matinées théâtrales que Sarcey devait, quarante ans plus tard, si activement concourir à créer, n'existaient pas encore, et à l'École le temps n'était pas aux permissions de minuit. Par exception, nous avions obtenu la permission d'aller voir Rachel dans *Polyeucte*. Jamais elle ne fut plus admirable. A la dernière scène elle nous transporta. L'attitude, le geste, l'accent, il me semble que je la vois, que je l'entends encore.

Sarcey, à coté de qui je me trouvais au parterre, n'était pas le moins ému. »

c'était Sainte-Beuve. Il inaugurait en 1849 la série de ses Causeries, et tout de suite ses *Lundis* devinrent la joie de ce jeune public lettré et enthousiaste ; on se les arrachait, on se les passait de main en main. A chaque article, c'étaient des émerveillements et des commentaires pleins de feu sur l'esprit du maître, sa méthode, la variété et la richesse si neuve de ses aperçus, le charme de sa langue souple, abondante, aisée, pleine de nuances. « Le crédit de Sainte-Beuve à l'École n'a jamais été plus incontesté peut-être qu'en ces années; ce fut la meilleure époque de son professorat », conclut Gréard dans une formule heureuse.

Plus tard, il ne pouvait penser sans une émotion reconnaissante à ces années de libre travail, d'heureux épanouissement. La seconde année surtout, celle qui précéda « l'ère de pénitence et de mortification », selon le mot de Sainte-Beuve, lui avait laissé un souvenir pénétré. « Quel normalien du bon temps, écrit-il, n'a revu en souvenir cette halte à la fois rafraîchissante et fortifiante, cette oasis de la seconde année? Tout y semblait gai, aisé, vivant : la règle était de n'avoir pas de règle pourvu qu'en fin de compte on arrivât à fournir la somme de travail nécessaire... Ah ! le charmant et solide apprentissage du vrai travail, du travail personnel, que cette liberté réfléchie, ce loisir occupé, ce premier éveil de l'intelligence aux recherches de l'érudition ou de la critique, aux méditations de la philosophie ou de l'histoire,

voire aux conceptions ambitieuses et aux grands projets. »

Leur inlassable curiosité s'étendait à tout. Taine et Prévost en tête, ils suivaient attentivement le mouvement nouveau qui entraînait les esprits vers la science, vers la recherche de la vérité dans toutes les voies : philosophie, histoire, critique, physiologie, chimie, histoire naturelle. Plus d'un, comme Prévost, et parfois Gréard lui-même, délaissait au Collège de France les explications de Boissonnade, pour suivre une expérience de Magendie ou une séance dans les hôpitaux. On lisait les travaux du physiologiste allemand Burdach : « Je t'ai donné Spinoza, disait Taine à Paradol; tu m'as donné Burdach et Geoffroy Saint-Hilaire. Je t'ai initié à la métaphysique; tu m'as appris la physique et la physiologie. » Ainsi se faisait de l'un à l'autre cette généreuse initiation, ainsi se transmettait à tous la noble fièvre du vrai. Évoquant ces souvenirs de jeunesse, dans la belle notice sur M. Jacquinet, qu'il écrivit peu de mois avant de mourir, Gréard s'écrie avec émotion : « Ah! l'heureux temps que ces années de l'École pour ceux qui s'en souviennent, heureux par les directions qui s'offraient de toutes parts, et ouvraient aux esprits toutes sortes d'horizons, les éclairaient sans les opprimer, les guidaient sans les asservir. Heureux par cette espèce de contubernalité intellectuelle, toujours cordiale en dépit des dissentiments et des querelles, qui, dans

le rapprochement intime, dans le coude à coude de chaque jour, faisait incessamment passer de l'un à l'autre, d'ami à ami, de camarade à camarade, tant d'idées et d'émotions diverses, tant d'enseignements mutuels, non moins pénétrants pour être indirects, ni moins féconds. »

Sollicités par tant de curiosités et d'intérêts divers, ils n'en revenaient pas moins d'eux-mêmes au travail régulier que leur imposait la préparation des examens. Hérodote, Xénophon, Platon et Tacite étaient leur pain quotidien, et l'antiquité, dont ils étaient pénétrés, leur apparaissait dans sa fraîche et éternelle jeunesse. Ils lisaient avec la même ferveur les auteurs anciens et les grands classiques français, et les discussions ardentes se prolongeaient au sortir des conférences, jusque dans les réunions autour du « poêle », dans les causeries familières qui rassemblaient en une fraternelle intimité les différentes promotions.

On ne redira jamais trop combien était généreuse l'émulation qui régnait alors à l'École. Tous s'inclinaient devant la supériorité d'un Paradol : « Notre promotion s'honorait de l'avoir à sa tête, dit Gréard, il en était le chef incontesté ». Taine était considéré par ses camarades avec une admiration voisine du respect. Ni mesquine rivalité, ni envie, rien d'âpre dans la lutte qu'ils soutenaient entre eux. Ils restaient simples, avaient foi pour l'avenir dans leur mérite professionnel ; et sauf peut-être About, tout prêt à secouer le joug, et Prévost,

pressé de dévorer les étapes, tous n'entrevoyaient le développement de leur carrière que dans le devoir universitaire modestement accompli.

C'est sous cette forme que l'envisageait Octave Gréard. Il se livrait tout entier à la tâche qui préparait l'effort de demain. De longue date, il avait discipliné son esprit, se soumettant à un travail réglé, méthodique. Les études qu'il avait faites à Versailles et à Charlemagne, son esprit réfléchi, qui l'inclinait à approfondir toutes les questions, le mettaient en mesure de profiter autant que personne des directions nouvelles qu'il trouvait à l'École. Par leur talent, par l'autorité de leur caractère, quelques-uns de ses maîtres exerçaient sur la formation de jeunes esprits une forte influence. Gréard trouva auprès d'eux encouragements et sympathie. C'est de l'École que date l'affectueux intérêt de Géruzez, de Chéruel, de Jules Simon, de Vacherot, qui lui donnèrent par la suite tant de marques de leur estime. Dans le jugement qu'ils portèrent alors sur le jeune homme, s'indiquent quelques-uns des traits de son futur talent : le goût, la sobriété, la tenacité dans l'effort. Mais à côté d'un instinct littéraire déjà sûr et délicat, ce qui se révèle surtout, c'est une vocation pour les recherches de l'histoire et de l'érudition, une curiosité en éveil qui se prouve en toutes circonstances. Il était moins attiré vers la philosophie, en ce qu'elle a de subtil et de spéculatif. Il lui suffisait d'agiter dans sa conscience

comme dans ses entretiens avec ses amis, avec Prévost, avec Taine, les plus émouvants problèmes qu'elle suscite. Les vaines discussions de la scholastique le rebutaient; l'étude des lettres et de l'histoire lui paraissaient autrement humaines et fécondes. Nul doute que l'évolution progressive de son intelligence sérieuse dût charmer ses maîtres. Les dons de persuasion et d'autorité qui lui étaient propres, ses habitudes de concentration réfléchie, d'empire sur soi, ne pouvaient échapper ni au regard pénétrant et grave de l'éducateur qu'était M. Vacherot, ni à l'esprit subtil et perspicace de J. Simon. Pendant ces trois années, jamais son zèle ne se ralentit, il n'y eut point de relâche dans la sévère discipline qu'il s'imposait. Exact à tous les exercices, toujours prêt, il allait dans le travail jusqu'au maximum de l'effort raisonnable. Il s'acheminait modestement vers le premier rang de sa promotion.

Paradol, en effet, rebuté par les dégoûts dont on abreuvait alors les élèves, avait quitté l'École pour s'élancer vers « la destinée[1]. »

L'Université traversait des jours sombres; les inquiétudes que ces jeunes gens concevaient pour leur avenir n'étaient que trop justifiées. Les nouvelles qui leur venaient des camarades de la promotion précédente, déjà entrés dans la carrière, n'étaient point faites pour remonter les courages.

1. C'est au mois d'avril 1852 que Prévost-Paradol quitta l'École normale.

Gréard en parle, dans le livre qu'il consacre à la mémoire de Prévost-Paradol, avec une émotion indignée : « Après un échec à l'agrégation de philosophie, qui avait fait scandale, — tant l'injustice était révoltante ! — Taine, en moins d'un an, dit-il, avait passé par Nevers, Poitiers, Besançon, en butte à des attaques aussi ridicules que déloyales, accusé ici d'avoir fait devant des enfants l'éloge de Danton, là, de ne leur avoir pas interdit avec assez de rigueur la lecture des Provinciales, et ballotté de philosophie en rhétorique et de rhétorique en sixième. Sarcey, qui avait été condamné à traverser la France entière de l'est à l'ouest, de Chaumont à Lesneven, pour s'être un moment défendu de faire couper sa barbe, ainsi que le prescrivait une circulaire dictatoriale, se consolait gaîment de sa disgrâce en faisant répéter à ses élèves pour la distribution des prix les *Fourberies de Scapin*, sagement expurgées sous les yeux de son spirituel et aimable principal, l'abbé Cohannet. Mais, l'année précédente, Cahen, chargé du cours de philosophie à la Roche-sur-Yon, avait été exclu de l'enseignement philosophique, non qu'il eût commis quelque imprudence de conduite ou de langage, mais simplement parce qu'il était né israélite ; Lamm, inquiété au même titre, et ébranlé dans son autorité, allait bientôt revenir à Paris, et à bout de ressources, se jeter dans la Seine. »

Le remplacement de M. Dubois à la tête de

l'École marque le début des mesures de coercition qui allaient en bouleverser le régime intérieur. Fondateur et directeur du *Globe*, puis, après 1830, député, professeur à l'École Polytechnique, inspecteur général, membre du conseil supérieur de l'Université, M. Dubois exerçait sur les élèves un ascendant qui lui venait à la fois de ses hautes charges et de son caractère. Gréard trace de lui un portrait plein de vie. On voit l'homme « la tête ombragée d'une longue chevelure grisonnante, sous un front largement taillé et un sourcil rude, l'œil étincelant et inquiet, la joue enflammée, la bouche contractée par l'émotion, la voix métallique, saccadée, vibrante, le geste tourmenté et brusque ». Sa parole avait ausssi quelque chose de heurté; elle laissait dans les esprits « de grandes lueurs mêlées d'ombres ». Dans ses entretiens particuliers avec les élèves, il semait toutes sortes d'idées, cherchait à découvrir et à encourager l'élite. « C'était un excitateur admirable, dit Gréard. Soutenus et conduits, chacun dans sa voie, tous s'attachaient à lui, comme il était lui-même attaché à tous. » Son départ fut un deuil pour l'École. M. Michelle, qui lui succédait, ne pouvait être accueilli qu'avec défiance. Ce sentiment s'aggrava encore à la suite de la révocation brutale de M. Vacherot. Une controverse s'était engagée sur un point de pure science philosophique et théologique entre lui et l'abbé Gratry, aumônier de l'École; celui-ci y porta une ardeur

combative si passionnée que M. Vacherot fut sacrifié[1]. Cette fois la tristesse du coup porté à un maître aimé et respecté s'augmentait d'une impression de révolte contre l'injustice. « Nos sentiments, écrit Gréard, ne s'adressaient pas moins à l'homme qu'au savant. La simplicité de son abord toujours ouvert, la gravité aimable de sa personne, l'éclatante probité et la touchante candeur de son âme, tout jusqu'à ce profil de médaille antique, qui donnait à sa physionomie tant de distinction, contribuait à nous faire voir en lui une image de la vertu au temps de Marc-Aurèle. » Après M. Dubois, après M. Vacherot, ce fut le tour de M. Jules Simon d'être sacrifié[2]. Le 19 décembre 1851, sa conférence était suspendue, et, après son refus de prêter serment, le 18 avril 1852, il était rayé des cadres de l'École. Tant d'iniques mesures, le Coup d'État exécuté, les événements politiques qui se préparaient, ne justifiaient que trop les inquiétudes. En avril 1852, c'est-à-dire quelques mois avant le concours, l'agrégation était supprimée. L'accès du concours n'était permis dorénavant qu'aux candidats âgés de vingt-cinq ans, et après trois années de professorat. Le doctorat réduisait le délai à une année. Ce fut, parmi les normaliens, lorsqu'ils

1. Le 29 juin 1852.

2. Dès le 2 juillet 1850, Prévost-Paradol sentait le péril : « Hypocrisie ou destitution, écrivait-il, destitution surtout, voilà ce qu'avec mes opinions la philosophie nous promet : cela est plus clair pour moi que le soleil ».

connurent la nouvelle, un véritable désespoir. « Le 19 avril, raconte Gréard, un jeudi soir, au retour des congés de Pâques, je rentrais avec Levasseur, et nous nous étions un moment arrêtés dans le parloir ou s'affichaient les mesures officielles. Un avis, daté du 14, attira tout d'abord notre regard. Il était ainsi conçu : « Les concours « des diverses agrégations des sciences mathéma- « tiques, des sciences physiques, de grammaire, « des classes supérieures des lettres, d'histoire, « d'anglais et d'allemand, qui devaient s'ouvrir le « 20 août 1852, n'auront pas lieu ». Quelques camarades, Belot, Dupré, Villetard, Marot, qui étaient entrés derrière nous, avaient lu en même temps que nous. Pas un mot n'échappa à personne, nous étions tous frappés de stupeur; Levasseur pleurait. » C'était toute leur carrière compromise au moment même où ils s'apprêtaient à recueillir le fruit de leur stage si laborieux.

En même temps s'annonçait un avenir de tracasseries odieuses que faisaient trop pressentir les « mesures draconiennes » devenues la règle à l'École : interrogatoires des élèves sur les opinions, pratiques religieuses obligatoires, abaissement systématique des études, pression continuelle sur les esprits et sur les caractères. « La faute venue de haut, dit Gréard, jugeant cinquante ans plus tard avec l'impartialité sereine qui vient de l'expérience, fut de joindre aux règles qui, libéralement appliquées, sont tutélaires, tout un

appareil de prescriptions irritantes qui en pervertissaient l'esprit, de s'attaquer dans la jeunesse à ce qu'elle a de plus délicat et de plus respectable, le sentiment de sa dignité, et, ce qui était plus qu'une erreur, de peser sur les consciences. » En tout perçait le souci de réprimer les intelligences, d'en arrêter l'essor. « Devenir de modestes professeurs et rien autre », tel était l'idéal amoindri auquel on ramenait sans cesse les élèves, réprimant toute velléité de savoir original ou approfondi. Les sujets de travaux étaient sévèrement surveillés. Plus encore qu'au temps de La Bruyère on eût pu dire : « Les grands sujets sont interdits à un homme né chrétien et français [1] ». On s'efforçait de mater, d'appesantir leur jeunesse par un règlement minutieux, tracassier, qui prévoyait pour le moindre écart remontrances et même punitions. Le mot « grave » leur était répété à tout propos, et semblait destiné à assombrir toute la vie de l'École. « On le retrouvait, on l'entendait partout, écrit Gréard, indiquant sous ces acceptions diverses la préoccupation absolue. Il n'était pas de manquement qui

1. « A la lecture des notes de deuxième année, écrit Prévost à Taine (1er février 1852), deux camarades ont été réprimandés sévèrement pour le choix de leurs sujets de travaux : *État religieux de la Gaule au Ve siècle*, — *le Concile de Tolède*, — questions interdites, trop ambitieuses. J'ai reçu, moi, l'avis indirect qu'un travail de quatre pages sur la *Simplicité* avait inquiété l'administration par la généralité de son titre, qu'on nous priait désormais de pêcher nos sujets dans le Recueil pratique des sujets de licence de M. Valton. »

ne fût grave, et qui ne méritât une répression grave. Il fallait avoir une parole grave, une attitude grave. Le règlement oubliait qu'on n'a vingt ans qu'une fois en sa vie et que c'est, non de la contrainte extérieure, mais du fond des habitudes morales que vient la vraie, la bonne gravité de l'esprit, on oubliait surtout que ce ne sont pas les puériles compressions qui forment les éducateurs virils. »

A la suite d'un examen subi à l'intérieur de l'École, et dont M. Nisard avait été le président, les nominations furent plus équitables qu'on n'aurait pu le croire : « Vous avez tous été mal placés faute de chaires convenables, écrivait Prévost-Paradol à Levasseur, mais placés selon votre rang de sortie, et on a l'intention de vous élever par degrés, quand des vides le permettront. Gréard est sorti le premier de l'École, tu es le second, et ainsi de suite; Belot est, je crois, le dernier des littérateurs, et de là son exil à Blois; Gaucher a la place de Taine qui prend un congé. Ordinaire, Duvaux, Lalande ne sont pas encore casés, et voilà l'état des choses. Bénis donc notre heureuse étoile et l'impartialité bienveillante de l'administration envers les deux survivants de notre triumvirat ».

Le 1er octobre 1852, Gréard était nommé professeur suppléant de seconde au lycée de Metz.

CHAPITRE III

LES ANNÉES DE PROFESSORAT

(1852-1864)

Les normaliens d'à présent qui, au sortir de l'École, prennent possession de postes sûrs, dans des conditions matérielles aisées, ont peine à imaginer combien était différente la situation faite en ces temps lointains, même aux plus brillants de leurs devanciers. On leur imposait les enseignements les plus divers : français, latin, littérature, histoire, sans tenir compte de leurs préférences ou de leurs aptitudes. « A Metz, j'étais à la fois littérateur et historien, cocher et cuisinier d'Harpagon, écrit gaîment Gréard. » On morcelait leur temps, on les accablait de minuties et d'heures de présence. L'autorité se faisait volontiers tracassière et ne permettait point qu'on oubliât le joug. Il semblait que tout ce qu'on retranchait au loisir et au travail personnel fût une conquête sur l'indépendance de la pensée et du caractère.

« Cinquante élèves de Seconde, dont seize littérateurs », tel avait été d'abord le lot de Gréard. « Et on me trouve heureux, dit-il. Quel bonheur! Seize aspirants au baccalauréat ès lettres, qui ne seront pas reçus avant quatre ou cinq ans! Ce n'est pas tout : je suis chargé par surcroît de faire le cours de littérature française et latine aux élèves qui se préparent à Saint-Cyr : autre classe de 47 élèves qui sortent presque tous du cours préparatoire où ils ont végété je ne sais combien d'années. » Il s'était mis vaillamment à cette tâche ingrate, s'efforçant de discipliner les mutins, de stimuler les esprits engourdis ou paresseux. Après quelques semaines, arrivent les inspecteurs, qui bouleversent toute la répartition des classes, et trouvent moyen d'imposer à chacun des professeurs un plus grand nombre d'heures et plus de peine. Ils reprennent à Gréard les cours de Saint-Cyr et de l'École Polytechnique, mais ils inventent des conférences pour les deux divisions réunies; et voilà le jeune professeur obligé, en cours d'année, d'improviser un plan et une préparation nouvelle. « Puis, écrit-il, comme je n'atteignais pas encore mes vingt heures de classe, on me délègue en Quatrième, pour donner des répétitions aux trente cancres qui la composent. Du même coup de pied, le professeur de Troisième a été envoyé en Cinquième et en Sixième. A tout prendre, ajoute-t-il, j'aimerais encore mieux faire décliner aux enfants, et apprendre avec eux mes verbes grecs, que d'être

obligé de seriner 75 gaillards ignorants et entêtés comme mes élèves de logique. »

Un pareil régime rejetait bien loin tous les ambitieux projets de travail que Gréard et ses amis formaient à l'École. En dépit d'un mauvais vouloir évident et des tracasseries administratives, ils s'obstinaient à ne point renoncer à l'agrégation. « Tu faisais bien des projets, mon cher ami, écrit Gréard à Levasseur ; j'ai ta lettre sous les yeux, et tu devais te réserver huit heures de travail personnel par jour : mais quel est ton secret, je t'en prie, dis-le-moi ? à quelle heure te lèves-tu ? Veilles-tu jusqu'à deux heures du matin ? J'ai peur que les inspecteurs à leur passage n'aient usurpé une partie de ton précieux temps. » Et, en effet, c'était chaque jour quelque minutie supplémentaire qui leur était imposée, quelque nouvelle mainmise sur eux, et quelque entrave au travail. « Nous sommes encore convoqués ce soir pour une communication ministérielle ; on parle d'un journal à tenir. Je ne sais pas ce qu'on entend par là. » Tout ce surcroît, ajouté aux heures de classes et aux travaux qu'elles nécessitent, enlevait aux maîtres un temps précieux pour les lectures, le recueillement de la pensée et même pour une détente salutaire. « Je me fais un devoir de préparer sérieusement les morceaux de César que nous expliquons, écrit Gréard, et avec les compositions, les devoirs de toutes sortes que j'ai à corriger pour ma classe de Seconde, c'est à

peine s'il me reste une heure de lecture par jour : encore dois-je la prendre sur mon sommeil. » Et quels émoluments pour tant de zèle, de peines et de tracas : 42 fr. 20 le premier mois. « Ce mois-ci qui m'appartient tout entier, dit Gréard, je dois toucher 66 francs. On me console par l'espoir d'un gros éventuel : puissent les prophètes avoir raison : je l'attends comme le Messie. »

Les distractions n'abondaient pas à Metz, et les professeurs y avaient peu d'occasions de voir le monde. « Nous avons eu mardi, conte Gréard, un bal donné par l'Hôtel de Ville, à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de Metz à Sarrebrück : beaucoup de Prussiens en goguette, beaucoup d'officiers français qui connaissent trop bien les lois de l'hospitalité pour n'avoir pas donné l'exemple à leurs hôtes, du vin de champagne et du punch à profusion, quelques jolies toilettes, peu de jolies femmes. » Mais c'étaient là de très rares aubaines; et, à part les mercredis du proviseur, où l'on jouait le whist et l'écarté, et les cordiales réceptions du dimanche chez l'ancien recteur, M. Mézières, les soirées étaient monotones et solitaires.

Ce n'est pas qu'il n'eût trouvé à Metz de bons collègues, « tous honnêtes gens, dit-il, qui font bon ménage ensemble, et avec qui il ne doit pas être malaisé de s'entendre ». Mais il n'avait avec aucun d'eux cette intimité de cœur qui allège les tristesses, qui active et féconde la vie morale, par un

incessant échange de pensées et de sentiments. Dans les lettres à ses amis, il se plaint de n'avoir personne à qui se livrer dans ces heures d'épanchement qui sont un besoin de sa nature : « Quelle triste chose, dit-il, que l'isolement, quand il n'a d'autre distraction que l'inquiétude ». Il avait peine à oublier l'impression qui l'avait saisi à l'arrivée dans cette ville étrangère, par un temps sombre, avec de tristes préoccupations. Il quittait sa mère malade, accablée de la mort de deux enfants, et il ne pouvait se défendre des pressentiments les plus douloureux. « J'ai quitté ma mère toute désolée : la fatigue du voyage de Lille, l'émotion de l'arrivée à Versailles où elle retrouvait à chaque pas le souvenir de mon pauvre petit frère, l'émotion de mon départ, tout cela ensemble a bien vite ramené les palpitations dont elle souffre depuis six mois, et c'est un mal qui s'aggrave rapidement quand il ne guérit pas tout de suite.... L'imagination ne mesure pas toujours l'inquiétude à la réalité. La mienne surtout. » Dès le mois de janvier, en effet, Gréard, qui rentrait à peine, fut rappelé à Versailles et n'arriva que pour recueillir les dernières paroles et les derniers soupirs de sa mère. Terrassé par ce nouveau malheur, il refusait même les consolations du plus cher de ses amis : « Gréard est à Versailles, écrit Prévost. Sa mère vient d'y mourir entre ses bras ; je ne puis encore, dit-on, le voir, il faut attendre que les pires moments soient passés ». L'unique

sœur qu'il eût conservée était mariée en Portugal; il restait donc désormais la seule consolation, la seule raison de vivre de son malheureux père. Il songe à l'emmener à Metz pendant quelques mois, jusqu'à ce qu'aux vacances prochaines il puisse le conduire en Portugal pour l'hiver. Mais il tremble d'y trouver encore de nouveaux sujets de chagrin. « N'avons-nous pas épuisé notre malheur, écrit-il, et sommes-nous menacés de quelque douleur nouvelle? Depuis six ans que le malheur est entré dans notre famille, il n'en est pas sorti, et le crêpe que j'avais pris pour mon pauvre petit frère m'a servi à conduire auprès de de lui ma chère et excellente mère. » Il ne trouva de consolation que dans un travail acharné. A peine l'interrompait-il par quelque promenade dans la sévère cité messine, jusqu'à cette belle esplanade d'où le regard embrassait au loin la ligne sinueuse des forts et des coquets villages lorrains, dont les noms, hélas! évoquent pour notre génération tant de douloureuses pensées. Bientôt il ne restera plus de cette esplanade que le souvenir. Quelle poignante impression eût plus tard éprouvée Octave Gréard en retrouvant à chaque pas, dans la vieille ville française, les marques de la conquête!

Un de ses grands plaisirs était de faire de longues stations dans un cabinet de lecture dont la découverte l'avait rempli d'une joie exubérante. Il en parle presque sur le mode lyrique : il ne s'agit de rien moins qu' « une Californie, une vraie

mine d'or », une bibliothèque évaluée par des amateurs à 50 000 francs! Et il énumère toutes les richesses qu'elle contient : un Voltaire, un Rousseau, un Diderot complet, tout Thiers, tout Mignet (y compris *Marie Stuart*), tout Cousin, tout Lamartine, la collection Pankouke, etc. « Voilà, mon cher ami, dit-il, dans *quel ordre* je trouvai rangés tous ces trésors : Augustin Thierry à côté de Capefigue, Turgot appuyé sur Scribe. Cette maison d'Alibaba n'est autre qu'un cabinet de lecture, et, au prix de 2 francs par mois, les portes en sont, tous les jours, toutes grandes ouvertes... » N'y a-t-il pas quelque chose de touchant dans cette joie enthousiaste, dans cette ardeur d'étude, en dépit d'une telle pénurie de moyens? *Marie Stuart* était en lecture : il ne peut s'en consoler! Il avait mis la main sur l'*Histoire de Dix ans* : à peine a-t-il pu l'entrevoir! « Car c'est là ce qui me désole : pas de loisir, mon pauvre Levasseur, pas de loisir, quand je pourrais si bien en user : depuis trois jours, je souffre toutes les horreurs du supplice de Tantale. »

Gréard entretenait avec ses amis de l'Ecole, et surtout avec Prévost, une active correspondance. Très affectueusement, Paradol saisissait toutes les occasions de fortifier l'intérêt de leurs anciens maîtres pour son ami : « Il faut que tu trouves moyen, cher ami, de nous voir longuement au jour de l'an, moi, Levasseur, et ce bon Chéruel, qui tous les jours me parle de toi ». Il ne permet

point à son cher confident de l'oublier, de différer ses réponses, de lui rien taire de ce qui occupe son cœur et sa pensée : « Cher Octave, que fais-tu? que lis-tu? que désires-tu? Quel est ton dada actuel enfin, et vers quoi tend ta vie? Voilà ce que je veux savoir, et ce qu'il est de ton devoir de ne pas me laisser ignorer. » Plus que jamais son ami lui est nécessaire dans l'incessante tourmente de sa vie. Il n'y a qu'à lui qu'il puisse parler des inquiétudes de toutes sortes qui le dévorent : « Je t'attends ici, travaillant et gémissant. Si tu es capable de pitié, tu viendras, et tu ne t'en iras plus jamais! » Un moment, il se croit « menacé sérieusement de faire fortune [1] ». Il bondit, et saisit sa plume pour proposer à « son cher petit Octave » de l'associer à sa chance. « Si, ce que je n'ose espérer, c'était réellement un signe amical de la bonne déesse, soyons hardis. » Aux amis qui, lui ayant mis en tête cette chimérique tourbière, lui objectent que peut-être, sur place, à Metz, son ami voudra traiter pour lui seul : « Ah! ai-je répondu, c'est un honnête frère que j'ai là-bas, et je vous jure que ce n'est pas là qu'est mon inquiétude : j'ai bien plus peur qu'il ne prenne rien du tout que de le voir tout prendre ». « Avec

1. Il s'agissait de l'exploitation d'une tourbière située aux environs de Metz. Des amis ayant représenté à Prévost l'affaire comme lucrative, il se voyait déjà en possession d'une fortune, et il en voulait faire profiter Gréard en l'associant à l'entreprise projetée.

une rapidité industrielle », comme le demandait Prévost, Gréard répondit et refusa la tourbière. « Cher ami, je m'attendais à ta réponse, je l'aurais dictée. Nous n'avons pas ce qu'il faut pour tenter les meilleures aventures, et nous devons les laisser aux faiseurs. » Octave Gréard et Prévost-Paradol, administrateurs d'une tourbière ! C'est par d'autres moyens qu'à l'un et à l'autre la déesse Fortune devait sourire!

Quand Prévost est à la veille d'être père, c'est à Gréard qu'il songe pour être le parrain de son enfant. La lettre qu'il lui écrit à ce propos est tout entière à citer : elle honore également celui qui l'écrit et celui à qui elle est adressée. On ne peut aimer et être aimé d'une telle amitié que par la plus rare rencontre de deux âmes charmantes et hautes. Gréard, frappé de tous les malheurs qui l'accablaient sans trêve depuis six ans, objectait sa tristesse, la crainte superstitieuse d'étendre jusqu'au petit être sa destinée jusqu'ici peu heureuse. Puis, ne valait-il pas mieux assurer à l'enfant un patronage puissant et utile? « Ton refus m'a singulièrement étonné, cher Octave, lui répondit Prévost, mais je n'ai ni crié, ni frappé du pied par la bonne raison que je ne veux pas y croire. Les motifs que tu m'en donnes ne sont pas sérieux, tu le comprends toi-même. Chercher pour un baptême de puissants protecteurs est un enfantillage, et aurions-nous cette puérile fantaisie, notre union ne la comporte pas, dans le petit cer-

cle de personnes qui connaissent notre secret. Même au delà, tu m'es la plus chère, et voilà ma raison. Thérèse te connaît par moi, t'aime à cause de moi, et te désire comme moi, et voilà mon autre raison. Tu es mon ami comme elle est ma femme, et nous devons tous les trois nous serrer la main rue Chauchat ; toi seul as connu les débuts, la suite, les plaisirs, les peines de cette union, tu es notre conscience intérieure, et il faut que tu sois le père moral de notre enfant. Répondre à tout cela par une mauvaise étoile que je brave, la mienne étant pire, c'est ne pas répondre. Donne-moi une raison sérieuse, décisive, acceptable à l'amitié, et je te tiens quitte de me faire cette joie qui m'est pourtant si nécessaire. Si tu persistes à refuser sans motif raisonnable, notre amitié n'en souffrira pas, mais je te le jure, au milieu des chagrins qui m'entourent ou me menacent, celui-là aura été le plus cuisant. »

Et quand Gréard, remué par cette explosion de chaude et véritable amitié, accepte, Prévost lui écrit avec élan : « Merci, cher Ottavio, je te retrouve, ou plutôt je sais bien de quel cœur délicat venaient tes scrupules. Nous l'appellerons Lucien ou Lucy, veux-tu? »

Par la fièvre continue de travail dans laquelle il vivait, Prévost stimulait l'ambition légitime de son ami. Qui n'a connu cette sorte d'enivrement de la jeunesse, qui espère tout, veut tout atteindre, qui brûle de se distinguer, de percer dans la foule?

Pas plus qu'à ses brillants camarades, l'effort consciencieux de tous les jours, le laborieux et complet exercice de sa profession ne suffisaient à Gréard. Mais il se livrait à ce devoir immédiat avec un scrupule si exclusif, que Prévost craignait qu'il ne s'y oubliât lui-même. Aussi lui rappelait-il fréquemment leurs beaux projets de l'École : « Fais donc une bonne thèse, mon cher Octave, et viens te battre avec nous dans ce pays des bonnes occasions et des heureuses aventures. Mais travaille avant de venir, car, à moins de vivre comme mon héroïque Taine, enfermé dans un triste hôtel garni, il est impossible de ne pas y être consumé comme dans un feu de paille. »

Ce brillant avenir qu'escomptait pour lui l'amitié de Paradol, c'est par les voies universitaires qu'il y devait arriver, et le temps était proche où il allait à son tour vivre à Paris, non point comme « au pays des bonnes occasions et des heureuses aventures », mais plutôt comme au centre des grands efforts et des utiles labeurs.

*
* *

Après une année passée à Metz, Octave Gréard y avait repris son poste en octobre 1851. Mais dès la fin de novembre, il eut l'heureuse surprise d'une nomination à Versailles qui le rappelait à la fois près de ses anciens maîtres, près de sa famille et de ses plus chers amis. Il allait pouvoir réaliser

le rêve de sa jeunesse, qui était en même temps le vœu de ses parents, et contracter une union de laquelle il espérait tout le bonheur de sa vie. « Je me sens bien seul depuis que tu es heureux [1], lui écrivait Prévost, et comme ce bonheur-là doit durer longtemps, — si Dieu est juste, — je voudrais bien concilier notre ancienne et chère intimité avec ta vie nouvelle. Enfin, tu songeras à tout cela. Ton retour à Versailles s'y prêtera. »

Les joies et les embarras de son jeune ménage n'enlevèrent rien en effet à la chaleur et au zèle de son affection pour ses meilleurs camarades. La nomination de Prévost à la Faculté des Lettres d'Aix ne devait pas tarder à séparer les deux amis. Gréard se fait dès lors avec un zèle de tous les instants son actif mandataire dans toutes les démarches utiles pour ses travaux : au secrétariat de l'Académie, près de leurs anciens maîtres ou de leurs amis influents. Il s'enquiert discrètement des chances de Prévost dans les concours de l'Institut, des appuis à ménager, des oppositions à vaincre. Il court les bibliothèques, et va pour Levasseur à la chasse aux manuscrits inédits. Un moment il espère l'attirer à Versailles, où il rêve de lui offrir le logement, mais le poste n'est point créé. Il l'avise des chaires disponibles à Paris; il songe à le marier. Il est tout dévoué à ce qu'il aime, il

1. Le 27 juin 1854, Gréard avait épousé sa cousine, Mlle Avignon.

l'est avec délicatesse, avec bonté; il a dans l'amitié toutes sortes de grâces. Invitant chez lui à Versailles plusieurs camarades d'école, il pense même à la gène que les frais du chemin de fer peuvent occasionner à l'un d'eux, — alors privé de son poste dans l'Université. — Il écrit à Levasseur : « A vrai dire, je suis assez en peine de savoir si je n'ai pas tort de le mettre en dépenses de voyage. Tâche de le voir, de juger toi-même de la question, et, s'il vient, donne-lui rendez-vous comme à de Suckau. » Les soucis de ceux qui lui sont chers lui deviennent de personnelles anxiétés. Un ami le vient voir, et, au cours de leurs mutuelles confidences, lui expose sa situation embarrassée. Gréard écoute, ému; et le lendemain, — il ne se croyait pas libre de s'engager sans le consentement de sa jeune femme, — il envoie ce billet rempli d'affection : « Lorsque tu m'as parlé hier de tes graves préoccupations pécuniaires, j'ai oublié de te dire que j'étais à ta complète disposition, *ego meaque* : mais tu serais le plus niais ou le moins sincère des amis de t'en priver : entends-tu bien? Je suis pour le moment moi-même au large. »

Grâce au voisinage de Paris, il fréquentait assidûment la maison de M. et Mme Géruzez, et « l'excellent Chéruel », qui s'ingéniait à lui trouver des sujets de thèse; par l'entremise de Prévost, il entrait en connaissance suivie avec Mignet et avec Villemain. Il est dans une de ces

heureuses périodes d'activité où, semble-t-il, l'intérêt de l'esprit ne peut se limiter, et se porte aux sujets les plus variés. Il donne à la *Revue de l'Instruction publique* des articles fréquents; il soumet à M. Chéruel une vigoureuse et pénétrante étude sur saint Jérôme; il se complaît à méditer un livre sur Saint-Évremond, dont la finesse déliée, l'intelligence souple et avertie, le ravissent. Il veut faire de ses œuvres une édition nouvelle. Il a pour les éditeurs des arguments tout prêts : « Il s'agit, dit-il, non d'une réimpression de l'édition des Maizeaux qui est très confuse, et que tous les lecteurs de Saint-Évremond, depuis Voltaire jusqu'à Sainte-Beuve, ont condamnée et maudite, mais d'une édition refondue et entièrement nouvelle par le plan et par l'esprit. Je pourrais l'enrichir de morceaux inédits qui jettent un jour tout nouveau sur le caractère de Saint-Évremond et l'histoire de ses relations avec Condé, Boileau, Corneille, etc. J'ai déjà recueilli un grand nombre de notes, comparaisons et rapprochements nécessaires pour la parfaite intelligence de ses allusions ou, tout au moins, de nature à lui rendre la vie et l'intérêt. »

En même temps, il continue à se préoccuper de ses travaux de doctorat. Il avait pensé d'abord aux Lusiades pour la thèse latine, il y renonce sur le conseil de M. Chéruel. Pour la thèse française, ses attaches portugaises lui permettant d'espérer des documents curieux et originaux, il s'arrête au

Marquis de Pombal. Mais le sujet est inquiétant : les Jésuites sont bien souvent mis en cause dans l'histoire de ce ministère : « Si je vois que je n'en puis tirer parti sans maltraiter les dieux et les idées du jour, je chercherai à faire un autre choix », écrit Gréard. Il dirige ses travaux vers l'histoire diplomatique du XVIIIe siècle : « Que ce XVIIIe siècle est rempli, une seule petite question est toute une grande histoire ». Et il ajoute avec un sentiment de fierté patriotique : « Je suis sûr de rencontrer partout ce que je cherche, l'influence française prédominante par quelque endroit ».

D'autres sujets le sollicitent, qui conviennent mieux à sa véritable vocation et à sa nature de moraliste. Il s'en ouvre à Prévost, qui lui répond : « De tous les noms d'hommes-thèses que tu me cites, Saint-Évremond que j'ai failli faire me tente le plus avec Rollin. Bon terrain, celui-là, pour parler de l'éducation comme tu t'y entends ; songe à cela, et choisis vite. Si tu n'étais pas marié, je te dirais ce que j'écris à Édouard : Rentre à l'École : c'est le bon chemin, on le fera de fleurs pour t'avoir. » Sa nouvelle situation ne facilitait point le travail, en effet, chaque jour voyait naître de nouvelles et sérieuses raisons de retard. Il augurait mieux de l'avenir. Il compte qu'installé chez lui, il aura plus de loisir pour travailler, et il ajoute avec cette disposition grave qui s'inspirait chez lui du sentiment très profond de tous ses devoirs : « C'est depuis un mois que je suis vrai-

ment marié : j'ai aujourd'hui les soucis d'un maître de maison ; dans quelques mois s'y joindront ceux d'un père de famille. La vie sérieuse commence pour moi ou, du moins, c'est un côté nouveau pour moi de la vie sérieuse et responsable. »

Il est tout aux joies de la famille ; à proximité à la fois de Paris, où résident les parents de sa femme, de Meulan et de la vieille maison de son enfance, qu'habite toujours sa grand'mère, Mme Chenou ; — il a près de lui son père, qui s'est fixé à Versailles depuis sa retraite. Ce sont des années heureuses et calmes, dont il sent profondément le charme : « Ma fille fait mon bonheur, écrivait-il à Levasseur. Tu ne saurais croire quelle large place se font de suite au meilleur du cœur ces petits êtres ; depuis deux mois elle commence à s'éveiller à la vie ; quels charmants progrès tous les jours ! » Il aime à faire avec les siens, ou avec ses amis Prévost, Levasseur et Suckau, venus de Paris, de grandes promenades dans les bois de Satory, ou encore dans ce majestueux parc de Versailles, dont les lignes sévères ont pour lui un charme familier. C'est là, entre Meulan et Versailles, que s'est écoulée toute son enfance et presque toute sa jeunesse ; n'y retrouve-t-il point, mêlés à la beauté des choses, tous ses espoirs, toutes ses tristesses, tous ses bonheurs ? Il n'a d'autre inquiétude présente que celle du concours d'agrégation, et une fois ce cap dangereux brillamment franchi en 1855, l'avenir s'éclaircit pour lui.

Versailles ne lui avait pas procuré, au point de vue professionnel, de bien vives satisfactions. Professeur adjoint de Seconde à Metz, suppléant de Rhétorique et chargé un peu partout de services divers, il était devenu professeur adjoint de Troisième à Versailles, suppléant de Seconde, et non moins chargé d'hétéroclites travaux : latin, français, histoire et même géographie : « Je suis toujours adjoint à 1 800 francs, écrit-il. Je suis chargé de l'enseignement des lettres et de l'histoire pour la Troisième scientifique. Je vais en outre une fois par semaine dans chaque classe, faire aux logiciens, aux rhétoriciens et aux seconde, des examens d'histoire et de géographie ; enfin, je dois quatre heures par semaine aux élèves de Quatrième les moins heureusement doués. Il y a beaucoup de variété dans tout cela, et c'est ce que je n'aime pas. Qu'on veuille bien cependant, ajoute-t-il avec bonne humeur, me laisser encore l'année prochaine dans cette situation équivoque, et je l'accepte avec plaisir. »

Ses chefs universitaires et les familles se louaient également de son zèle, de sa fermeté bienveillante et de l'heureuse activité d'esprit qu'il avait su développer et entretenir parmi ses élèves. L'excellente opinion qu'on avait de lui faillit tourner contre ses intérêts. L'autorité académique de Seine-et-Oise répétait énergiquement que c'était affaiblir le lycée de Versailles que lui enlever toujours au profit de Paris ses meilleurs maîtres : « J'insiste

pour que M. Gréard reste attaché à l'établissement », écrivait le Recteur départemental. En juin 1856, il était en effet titularisé professeur de Seconde à Versailles, mais dans le cours de l'année scolaire il fut nommé professeur suppléant de Seconde au lycée Napoléon. Le 19 novembre 1859, il était chargé, à Saint-Louis, de la suppléance de Rhétorique, puis titularisé dans la chaire de Seconde à Bonaparte, le 28 août 1861, jusqu'à ce qu'enfin, le 30 août 1864, il entrât dans la carrière administrative. Ainsi donc, il eut à franchir pas à pas tous les degrés de la hiérarchie universitaire et malgré son mérite éclatant, reconnu de tous, les petits déboires professionnels ne lui furent pas plus qu'à un autre épargnés. Durant plusieurs années, ses efforts ne peuvent lui conquérir une chaire définitive à Paris. Il s'en désole, surtout, le jour où lui échappe la Rhétorique de Saint-Louis, où il venait de faire une suppléance brillante et appréciée. Il en exprime sa déconvenue et son chagrin dans une lettre intime : « Je reçois un bien pénible soufflet. La chaire de Rhétorique de Saint-Louis était vacante ; j'en suis durement évincé, et on me rejette en Seconde à Bonaparte... On m'accable de flatteuses protestations de bienveillance au Ministère : il y a deux ans qu'on m'en écrase comme cela, et pour aboutir à m'écarter de la chaire dont j'occupais depuis deux ans la suppléance... Tout cela, ajoute-t-il, m'afflige, à cause de ma femme, et me décourage profondément. »

Les flatteuses paroles qu'on lui prodiguait au Ministère étaient sincères, quoi qu'en pensât dans un moment de chagrin le jeune professeur, et malgré l'apparente injustice qu'il venait de subir : il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les notes et les appréciations de ses chefs. Du lycée de Metz au lycée Bonaparte, c'est le même écho qui se répète. Proviseurs, inspecteurs, recteurs, tous constatent son action sur son jeune auditoire, et attribuent cet ascendant à la personne du maître, non moins qu'à la valeur de son enseignement. Il est arrivé à Versailles la seconde année de sa carrière : « Il professe avec talent et succès, disent ses chefs, et les punitions sont dans ses classes extrêmement rares et légères ». Ce n'est pas seulement « sa parole facile et brillante » que loue M. Artaud, en 1856, mais son « très bon esprit » et la « juste mesure de son goût ». Un de ses proviseurs écrit : « Professeur d'élite. Il en est très peu qui réunissent autant de qualités ». Et il n'insiste pas moins dans l'expression de son jugement sur « l'heureux mélange de fermeté et de bonté qui assure à M. Gréard l'affection de ses élèves », que sur « la netteté et l'étendue de son savoir ». — « Rien ne languit dans sa classe, écrit M. A. Nisard, mais le professeur y est tout. C'est un trop petit auditoire pour un professeur aussi plein de ressources. Ses facultés n'y trouvent pas tout leur emploi. » Sur chaque point du questionnaire administratif, c'est par les éloges les plus pleins, les

plus décisifs, que répond M. Nisard. « Tout y est, dit-il, la propriété, l'élégance, le feu. » Il conclut : « Nous n'avons rien rencontré d'aussi distingué que cet enseignement dans les classes de Seconde à Paris. » Même accent chez le proviseur du lycée Napoléon, qui affirme : « M. Gréard est le professeur du lycée Napoléon que je place en première ligne, comme possédant de la manière la plus complète l'ensemble des qualités qui constituent le bon maître ».

Un bon maître! voilà en effet ce qu'était Octave Gréard et ce qu'il sera avant tout dans toute sa carrière universitaire. Il est du plus fructueux intérêt de saisir sur le vif, et autrement qu'en théorie, la *manière* d'un tel éducateur, et de montrer qu'il appliqua tout d'abord le premier — par instinct et par réflexion — tout ce qu'il devait fixer plus tard en préceptes excellents. Sans doute, il est un professeur accompli : il a le don. Mais, surtout, il conquiert ses élèves, en se donnant à eux tout entier. Dès ses débuts, à Metz, les plus inertes sont excités par ce zèle toujours en action. Il s'épuise de travail, les jeunes gens eux-mêmes en sont frappés : « C'est un gentil garçon qui se tue pour sa classe », écrit familièrement un de ses élèves les plus remarquables, le futur proviseur de Caen et de Nantes, l'abbé Follioley, qui devait tenir un jour une place brillante et honorée dans l'Université. Le jeune professseur, d'un coup d'œil sûr, avait reconnu

en lui le signe de la vocation, et il l'encourageait de toutes ses forces : « Vous êtes normalien designatus, lui écrivait-il, mais il s'agit de conquérir les premiers rangs ». Il lui corrigeait chaque semaine des devoirs particuliers, lui offrait même un abonnement gratis à la *Revue de l'Instruction publique.* Plus tard, l'abbé Follioley, devenu à son tour un grand éducateur, parlait avec une reconnaissance pénétrée de la bonté et du zèle clairvoyant de son jeune maître. Un des maîtres éminents de notre Université, alors élève au lycée Louis-le-Grand, a gardé le chaud souvenir de l'enthousiasme d'un de ses camarades du lycée Saint-Louis, qui, aux jours de sortie, lui parlait de Gréard, son professeur, avec une juvénile admiration. Le cours sur la morale politique de Démosthène, en particulier, avait fait sur le jeune homme la plus vive impression.

Il reçut parfois des marques bien touchantes du souvenir reconnaissant de ses anciens élèves. C'est ainsi qu'en 1888, entre autres, lui arrivait d'Espagne une lettre dont l'accent dut lui aller au cœur : « Cette année scolaire de 1859-1860 a été pour moi l'ère d'une métamorphose intellectuelle dont je vous suis redevable », lui disait son correspondant inconnu. « A Saint-Louis je n'étais qu'un de ces élèves sans individualité, classés du troisième au quatrième rang. Mon nom doit avoir disparu de votre mémoire. Sachez cependant que, parmi vos anciens élèves, il en est un qui, après

avoir passé par l'École centrale, s'est établi au delà des Pyrénées où il a fait son chemin, en exploitant des mines, en construisant des voies ferrées, et surtout en cherchant à appliquer autant qu'il a pu, à tous les actes de sa vie, l'esprit d'examen, la logique et la rectitude dont vous lui avez donné tant d'exemples. Sachez que cet oublié vous a évoqué chaque fois qu'il a fait un pas en avant...... »

Peut-être faisait-il allusion à quelque souvenir de cette nature, qui l'avait ému, lorsqu'il écrivait ces lignes qui ont un accent si personnel : « A quel maître n'est-il pas arrivé de retrouver un élève qui ne paraissait que faire nombre, et qui dix ans, vingt ans après sa sortie du collège était tout rempli du souvenir de quelques vers de Sophocle, d'une page de Tacite, d'une scène de Corneille ou de Molière, dont l'explication bien menée avait, pour ainsi dire, fait battre à l'unisson tous les esprits? Les germes les plus obscurément éclos à la chaleur de ce foyer commun ne sont ni les moins sûrs ni les moins féconds. »

Gréard impose à ses élèves par l'extérieur, par un air de gravité aimable, par l'autorité qui naît de la possession de soi-même. Il a la tenue, les manières et le langage d'un homme de la meilleure société. C'est à coup sûr chez lui habitude de famille et d'éducation; c'est encore, et surtout, une sorte d'impérieux instinct moral. Il est non seulement celui dont la parole solide et brillante

plaît, instruit, celui qui provoque et fait jaillir l'idée, qui ouvre à la lumière les jeunes intelligences, — par-dessus tout, il est l'éducateur qui voit dans l'enfant d'aujourd'hui l'homme de demain, et qui l'élève pour la vie. Les exercices de la classe, l'enseignement, moyens que tout cela, excellents et actifs moyens, pour arriver à l'âme, à la raison, à la conscience. Les réponses des jeunes gens, leur interprétation des textes, leurs devoirs écrits, autant d'indications psychologiques et d'involontaires confidences, par lesquelles ce moraliste éducateur pénètre, pour leur plus grand bien, leur esprit, leur caractère.

Ne semble-t-il pas qu'à son insu Octave Gréard se soit peint lui-même, et qu'il ait décrit sans y songer l'action pénétrante qu'il exerçait sur ses élèves, quand il retrace ainsi le portrait du véritable maître : « Ce qui aux yeux de l'écolier constitue le maître, c'est la pleine possession de soi-même, le parfait accord de la conduite et du langage, l'esprit d'exactitude et de justice, un judicieux mélange de bienveillance et de fermeté, tout ce fond de qualités graves et aimables sur lequel repose ce qu'on appelle le caractère. Il n'est point de réactions naturelles, pas de conséquences inévitables dont on puisse attendre les effets qu'exercent l'air, l'ascendant, la parole d'un homme ainsi établi dans la conscience des enfants. Comme il donne à la récompense sa valeur, il imprime à la peine sa force moralisatrise. Lui seul est

capable d'éveiller dans l'esprit de l'élève le sentiment de la faute commise, ce mécontentement de soi qui est le commencement de la sagesse, d'accomplir en un mot « l'œuvre de persuasion » qui, suivant une heureuse expression de Rollin, « est la vraie fin de l'éducation ».

Il était comme professeur ce qu'il avait été comme élève : la conscience même, faisant son devoir pleinement, et, autant qu'il le pouvait, en perfection. Il ne néglige aucun des plus petits détails de sa charge : il n'en est point à ses yeux d'insignifiants. Qui sait le mal qui peut résulter d'une négligence légère et le bien qu'elle peut entraver? C'est une des forces de Gréard, c'est aussi un des traits les plus marqués de son caractère que cette volonté de remplir complètement et aussi bien qu'il est en lui jusqu'au moindre de ses devoirs. Il conquiert ainsi une précoce autorité, mais surtout il puise dans l'incessant exercice de la volonté un empire sur soi, une habitude de viser toujours au mieux, qui de plus en plus deviendra le fond de sa nature morale.

La santé un peu délicate du jeune professeur s'était gravement altérée dans les deux dernières années. Déjà, en février 1863, il avait dû interrompre ses cours jusqu'au mois d'avril. En 1864, la fatigue devint telle que sa famille et ses amis en furent alarmés. Sur l'ordre absolu du médecin il reprit en avril un nouveau congé : il ne devait plus remonter dans sa chaire.

Après avoir un moment espéré de succéder à M. Gérusez au Secrétariat de la Faculté des Lettres, il entra, le 30 août 1864, dans l'administration académique, où l'appelait la bienveillante clairvoyance du ministre, M. Duruy. Jamais choix ne fut plus heureux et n'eut pour l'Université des conséquences plus fécondes.

DEUXIÈME PARTIE

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

CHAPITRE IV

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT A PARIS

Sa santé rétablie, le jeune inspecteur, une fois initié à son nouveau service, eut pour premier soin d'achever l'ouvrage qui devait lui assurer le doctorat.

Après bien des travaux préliminaires, après bien des hésitations, il s'était arrêté à Plutarque, non au Plutarque des Histoires et des Biographies, mais à un Plutarque ignoré du grand public et, pour presque tout le monde, inaperçu, ou du moins inexploré : Plutarque moraliste. Il soutint sa thèse en 1866, avec une clarté élégante et simple. Ce fut une séance remarquée, et qui accrut son prestige naissant. Ce livre était la première révélation publique de son talent d'écrivain, et marquait sa place entre tant de moralistes

avisés, délicats et pénétrants qu'a produits notre littérature. Loué en séance publique de l'Académie française, en 1867, par Villemain — « un Plutarchisant, ce qui double la valeur de l'éloge », — remarquait affectueusement Prévost-Paradol, l'ouvrage fut pris en sérieuse estime, et fut commenté dans plusieurs revues françaises et étrangères. C'était la consécration littéraire du jeune auteur.

Il arrivait à l'inspection académique dans les conditions les plus distinguées. Un renom littéraire de bon aloi, une dignité de vie parfaite, les manières, le ton et le langage les plus appropriés aux personnes et aux circonstances, tout cela joint à une solide et brillante réputation universitaire, lui assurait à l'avance la confiance de ses chefs. Il ne devait pas tarder à conquérir une autorité incontestée.

Dès la seconde année de son noviciat administratif, le Recteur, M. Mourier, frappé de « son zèle toujours prêt », de son intelligence souple et prompte, de la netteté, de la décision et du tact qu'il apportait aux questions délicates ou embrouillées, le signalait comme son plus actif collaborateur. Quand, en 1866, il fallut déléguer un inspecteur pour diriger l'enseignement primaire à la Préfecture de la Seine, Gréard était tout naturellement désigné à cet avancement. Mais Mr. Mourier ne pouvait retenir la flatteuse expression de son regret : « En le recommandant à l'autorité supé-

rieure, écrit-il, j'ai dû oublier les intérêts de l'Académie, qui perd en M. Gréard son meilleur collaborateur ». Avec les années, ce premier jugement ne fait que s'affermir. On sent croître l'estime, la considération, et on peut même dire le respect, de ce chef équitable, pour le talent et le caractère de son jeune subordonné.

Loin de profiter, pour se rendre indépendant, de la situation particulière qu'il occupait à la Préfecture, Gréard gardait vis-à-vis de l'autorité académique l'attitude la plus déférente. Il savait le prix de l'entente, de l'unité des vues, et, quand surgissaient des questions délicates, il venait, comme autrefois, en référer au moins à l'autorité morale du Recteur. Avec une naturelle aisance, il conciliait ce qu'il y avait d'un peu délicat entre ses obligations hiérarchiques et ce qu'il devait aux autorités municipales, facilement ombrageuses.

Au début la situation fut difficile, à l'Hôtel de Ville, pour le représentant de l'Université. Ses attributions étaient singulièrement réduites. Ni les questions de budget, ni celles des bâtiments et du mobilier scolaire n'étaient de son domaine. Elles appartenaient au Directeur des Affaires municipales à qui il devait s'adresser pour toutes les améliorations qu'il souhaitait. Gréard eut d'abord à se faire sa place; il eut ensuite à s'acquérir le concours actif du Préfet.

Le baron Haussmann, autoritaire, légitimement

fier de la grande œuvre qu'il avait entreprise, n'aimait point à sentir près de lui quelqu'un qui affirmât un caractère, une pensée propres, qui eût des conceptions trop personnelles. Dans ses mémoires, il répète avec complaisance, tout en semblant le réfuter, le mot que M. Thiers avait prononcé comme une attaque à M. Rouher : « M. Rouher se croit le Vice-Empereur. Il se trompe : le Vice-Empereur, c'est M. le Préfet de la Seine. » Conscient de son pouvoir, il aime à être, et à paraître, le maître. Impérieux, énergique, d'une intelligence bouillonnante, ayant toujours dans la pensée quelque projet nouveau, il ne se laisse pas volontiers distraire de ses propres initiatives pour des intérêts qu'il estime secondaires. Tout à ses grands desseins de reconstruction et d'embellissement de Paris, il était moins porté vers les choses de l'enseignement. Aussi n'était-il pas éloigné de trouver excessive l'importance que prenaient les services de l'enseignement primaire sous l'impulsion de Gréard. Patiemment, mais avec ténacité, celui-ci poursuivit son œuvre de réformes, qui, graduellement, et par les premiers résultats, s'imposèrent. Il obtint de travailler avec le Préfet ; dès lors, son action personnelle pouvant librement s'exercer, sa cause était gagnée. En 1868 et en 1869, il rédige pour le conseil départemental et pour le Préfet deux mémoires, les premiers d'une série qu'il devait continuer sur toutes les questions importantes de l'enseignement et de

l'éducation nationale, jusqu'en 1885, et dont on a pu dire qu'ils étaient en leur genre des chefs-d'œuvre. De 1866 à 1870, de concert avec M. Duruy et M. Haussmann, il réorganise les cadres de l'enseignement primaire; il conçoit et réalise un plan entièrement nouveau des études primaires à Paris; enfin, il obtient en fait de bâtiments, de matériel et de mobilier scolaires, toutes les améliorations que permettait le budget déjà si chargé de la Ville de Paris. En 1870, frappé de tels résultats, M. Mourier constatait « la grande autorité », la considération sérieuse que Gréard avait acquise par son travail et son talent. Il déplorait qu'on ne l'eût point appelé à diriger l'enseignement primaire au Ministère.

*
* *

On serait surpris de l'adaptation si parfaite de l'humaniste délicat, du moraliste lettré et élégant qu'était Gréard, à l'éducation populaire, si on ne réfléchissait à tout ce qu'il y avait en lui de dons jusqu'alors inemployés. Il se familiarise si promptement avec l'infini détail de sa charge, il y apporte un zèle si éclairé que peu de mois lui suffisent pour donner à tous comme au Recteur Mourier l'impression que « nul choix ne pouvait mieux répondre à la fonction ». Son activité est de tous les instants, il se prodigue, voit tout par lui-même, visite les écoles, s'entretient avec les maîtres, et il ne tarde pas à se rendre compte du manque absolu

des ressources. Locaux, personnel, méthodes, tout est à transformer, à réformer ; pour mieux dire, tout est à créer.

L'enseignement mutuel, après avoir été longtemps en faveur, apparaissait comme un mode d'éducation suranné, défectueux. Il avait rendu de précieux services, en permettant à peu de frais la diffusion de l'enseignement primaire : un seul maître, une grande salle contenant un mobilier sommaire suffisaient pour trois à quatre cents élèves. Mais on n'était plus frappé que de ses défauts. Déjà, quelques maîtres avaient tenté un effort : dans une des meilleures écoles de Paris, rue Morand, l'instituteur, M. Regimbeau, avait obtenu l'autorisation d'organiser, à titre d'essai, plusieurs classes, dirigées chacune par un maître particulier. Toutefois, ce n'étaient là que des tentatives isolées. Personne ne s'était encore trouvé qui eût à la fois l'initiative et la prudence nécessaires pour organiser la réforme et la mener à bien.

Gréard prit à cœur la cause de l'enseignement populaire, et s'y voua tout entier. Résolument, il donna le coup de pioche dans l'édifice vermoulu de l'enseignement mutuel, pour lui substituer un système viable et solide. Il inaugura une méthode hardie et simple qui, à elle seule, était toute une révolution : l'action directe du maître sur les élèves, la répartition des enfants en trois groupes, suivant l'âge, l'intelligence ou les progrès, — ces groupes divisés eux-mêmes en autant de

classes que le nombre des élèves le rendrait nécessaire, enfin, pour chaque classe, des programmes nettement arrêtés. C'était la discipline de l'enseignement secondaire appliquée pour la première fois à l'éducation populaire.

Gréard réunit une Commission d'hommes compétents, auxquels il adjoignit les inspecteurs primaires, et les plus distingués parmi les instituteurs. Et il mit à l'étude les principales idées de sa grande réforme. Ces discussions l'affermirent dans ses principes et sa méthode, qu'il fixa dans le *Règlement d'Organisation pédagogique du département de la Seine.*

Ce titre était un programme : il substituait l'ordre, la méthode rigoureuse, au vague ou à la fantaisie individuelle. L'enfant, changeant d'école ou de quartier, était assuré de retrouver dans une autre école, les exercices de la classe qu'il quittait. L'article V du règlement, posait le principe de l'enseignement simultané :

« L'enseignement dans les écoles publiques, communales, laïques et congréganistes de garçons et de filles du département de la Seine est réparti en trois cours : cours élémentaire, cours moyen, cours supérieur. »

« Chaque cours comprend autant de divisions que le comporte le nombre des élèves. »

Ces trois cours progressifs devaient être organisés partout. Quant aux programmes, ils étaient « indépendants et connexes » tout à la fois, et pro-

cédaient par développement concentrique. L'enfant qui abandonnait l'école après la première ou la seconde période emportait déjà un ensemble de petites connaissances appropriées à son âge. Dans chacune des périodes suivantes, il reprenait les mêmes études avec plus d'ampleur, et de manière à les graver profondément : « L'enseignement primaire étant un enseignement de principes, écrit Gréard, et les principes ne pouvant être trop souvent reproduits pour pénétrer, il est nécessaire que l'enfant repasse incessamment sur les mêmes traces. »

Les programmes sont arrêtés, mais seulement dans la mesure nécessaire au contrôle, et à une judicieuse répartition des matières de l'enseignement. Gréard répudie ce qu'il appelle « un système d'éphémérides », qui trace au maître sa besogne pour chaque mois, chaque semaine, chaque jour même, et n'est qu'un encouragement à la routine : « L'enseignement le plus humble, dit-il, a besoin de s'appartenir. Bonne à la dignité du maître, cette indépendance est nécessaire à son éducation, à cette éducation personnelle qui résulte de l'exercice intelligent et libre de la profession. » Cette éducation personnelle, le maître se la doit à lui-même, il se la doit pour ceux qu'il dirige, Sinon, il est impuissant à pénétrer l'esprit de l'enseignement, et à en appliquer les méthodes.

Au moment de mettre en œuvre l'Organisation pédagogique, il réunit dans le courant de

l'année 1868, à la mairie du IV[e] arrondissement, tous les instituteurs et les institutrices de Paris. Il leur expliqua la nécessité, le but et l'économie de la réforme; il leur parla un langage pressant, familier, généreux, leur montrant la grandeur sociale de leur tâche. Dès ce premier contact, ils furent enthousiasmés, conquis, et cet entretien laissa dans le souvenir de ceux qui y avaient assisté l'impression d'une sorte d'initiation à la beauté du devoir. Jamais on n'était venu à eux avec cette bonté. Ces obscurs serviteurs, prêts à obéir, étaient reconnaissants et fiers qu'on les traitât en instruments intelligents, en collaborateurs.

En même temps, Gréard organisait l'examen du certificat d'études primaires, qui était le couronnement naturel, le but et le point d'arrivée de cet enseignement, dont les salles d'asile ou classes maternelles marquaient le point de départ.

Gréard attachait à cet examen une importance d'autant plus grande que, suivant qu'il serait bien ou mal interprété par les maîtres, l'esprit de la réforme pouvait se trouver faussé ou affermi. Aussi répète-il sans se lasser, dans ses inspections, dans ses circulaires, ce principe qui doit inspirer les instituteurs, et dont il tient par-dessus tout à les pénétrer : « L'examen ne peut être que le fruit naturel d'études régulières ». Il combat les préparations spéciales et artificielles : « J'ajoute, écrit-il, au risque de me répéter encore, que c'est sur la masse des élèves, non sur une élite, qu'il

faut que porte notre effort. Ne l'oublions jamais, l'instruction primaire doit être l'égal patrimoine de tous. »

Pour en bien marquer l'esprit, — comme pour constater par lui-même les résultats de la nouvelle organisation, — il se fait communiquer les copies des enfants, et il préside aux épreuves orales. Il n'aimait rien tant que ce mode d'enquête personnelle, cette vue directe des choses; il pénétrait, quand il le pouvait, dans tout le détail. Mais ici, il s'agissait en outre de montrer, par sa présence, à de dévoués subordonnés, combien il s'intéressait à leurs efforts, et quel prix il attachait à ce que ses directions fussent comprises et suivies.

Les anciens locaux n'étaient guère propres à leur destination nouvelle, et leur nombre était insuffisant.

Dans l'enseignement mutuel, on ne s'étonnait de rien, conte Gréard. En 1840, un constructeur habile proposait de faire autant d'écoles que l'on voudrait pour 6 000 élèves, avec cinquante corps de bancs, propres à recevoir chacun 25 enfants, et une estrade pour le maître, exhaussée de vingt-cinq degrés au-dessus du sol. Même après la disparition du système pur d'enseignement mutuel, l'usage s'était conservé de ces vastes charpentes, où l'instituteur s'enfermait comme dans une forteresse, où l'on entassait les enfants en rangs épais, sans compter. Dans ce système d'organisation défensive, pour ainsi dire, c'est à la chaire que tout se passait; l'enfant y était appelé pour la récitation

de la leçon ; le maître était naturellement porté, de si loin et de si haut, à enfler la voix, il parlait *ex cathedra*. Quant à l'élève, rivé à son banc, sauf lorsque son tour était venu de comparaître, exposé de tous côtés aux mauvais voisinages et aux contacts malsains, faisant corps, pour ainsi dire, avec ce qui l'entourait, il assistait à la classe comme à une espèce de représentation lointaine, qui laissait ses facultés sommeiller dans l'indifférence et l'inertie.

Avant tout, voilà ce qui devait disparaître. C'en est fini de ces immenses vaisseaux où la voix se perd, où l'on ne peut maintenir l'ordre qu'au moyen de manœuvres réglées savamment. Gréard réprouve tout le vain appareil de solennité qui isole le maître, le sépare de l'élève : « Ce n'est pas la barrière que la chaire élève entre l'instituteur et sa classe qui accroît sa force morale et sa dignité », écrit-il. Et s'appuyant sur l'autorité de Montaigne, s'il ne demandait pas comme lui « qu'on jonchât la classe de fleurs et de feuillées », au moins prescrivait-il avec lui qu'on écartât « tout appareil de gehenne, et que chacun, l'enseignant et l'enseigné, y fût toujours de « franche allure ». Au lieu que l'élève aille au maître, c'est le maître qui doit aller aux élèves, se promener dans les rangs, interroger, parler, dans une forme simple et familière. « Librement mêlé aux enfants, il s'en fera mieux comprendre et mieux aimer. »

A ses yeux, il n'était rien d'indifférent dans la disposition d'une classe. « Une école bien amé-

nagée, dit-il, où l'on entre avec un sentiment de plaisir mêlé de respect, dispose et contraint moralement à l'application le maître et les élèves. »

Ces observations si justes marquent autant de bonté que de finesse morale. Gréard ne songe pas moins aux dangers de l'inertie et de la promiscuité qu'à l'observance exacte des règlements, quand il veut que chaque enfant ait sa place en propre, « bien isolée dans l'air et la lumière ». Il désire que les enfants « aiment la classe », qu'ils s'y sentent à l'aise. Il conclut : « Dans cette sorte de bien-être physique et moral, la conscience et l'activité de l'enfant s'éveillent ; dès lors on peut espérer qu'il prendra plus vite l'habitude du travail et l'esprit de docilité ». Et il ajoute avec une charmante vivacité d'expression : « J'entends par là cette bonne humeur d'intelligence qui le fait aller au-devant de la parole du maître, et l'attache à ses leçons ».

Qu'on était loin, avec ce souci de l'enfant, de la tristesse de ces écoles qui avaient tant affligé Gréard lors de ses premières inspections !

En 1867, écrit-il, les cadres de quelques classes présentaient des anomalies singulières. Certaines classes avaient un aspect de refuges. Je n'oublierai jamais l'effet que produisirent sur moi certains *ragged-schools* du 11e, du 18e, du 19e, du 20e arrondissement ; on y trouvait accumulés des enfants de tout âge qui n'avaient de commun qu'un même degré d'ignorance. C'était plus que de l'ignorance. La physionomie, l'attitude,

tout trahissait en eux une misère morale profonde. L'expérience précoce qu'ils avaient faite de la vie rendait leur contact dangereux pour leurs camarades... Le plus souvent aussi, on désespérait de leur éducation, et l'on ne pouvait arriver qu'à grand'peine à leur inculquer, avec les éléments de la lecture et de l'écriture, les principes de l'instruction religieuse et morale.

Désormais, répartis suivant leur âge, suivant leurs progrès, placés dans des salles claires, propres, aérées, au milieu de conditions qui facilitent la surveillance et l'action du maître, ils seront mis à même de profiter de l'enseignement simple et solide qu'on veut organiser pour eux.

L'esprit et la méthode de l'Organisation pédagogique sont précisés dans les Circulaires et Instructions qui en sont le vivant commentaire. Ces circulaires administratives, si modestes et pratiques d'intention, ne sont rien moins qu'un véritable trésor pédagogique, où peuvent puiser à pleines mains tous ceux qu'intéressent les questions d'éducation ou qui se plaisent aux propos de saine et fine morale.

C'est à la masse des enfants, non à l'élite, que doit être approprié cet enseignement. « Ce que nous avons à cœur d'obtenir, c'est que les 90 000 enfants qui forment la masse de nos écoles publiques, et qui doivent un jour tenir leur place d'homme et de citoyen, emportent tous de l'école un fonds de connaissances pratiques, d'idées saines

et justes, d'habitudes d'application et de travail, source et sauvegarde des sentiments honnêtes. » Il ne s'agit donc point de préparer des sujets brillants. « Ce que nous désirons avant tout, dit-il, c'est qu'il ne sorte de nos mains aucun enfant dont l'intelligence ne soit développée en raison de ses facultés naturelles et du temps qu'il nous aura donné. » « Ne négligez aucune occasion de rappeler ce principe, écrit-il aux inspecteurs : il est la base de notre organisation. L'objet de l'enseignement primaire, en effet, n'est pas d'embrasser, sur les diverses matières auxquelles il touche, tout ce qu'il est possible de savoir, mais de bien apprendre, dans chacune d'elles, ce qu'il n'est pas permis d'ignorer. » Donc point d'ambitieuses visées, un enseignement concret, solide et sobre, ramené aux notions les plus pratiques et, suivant le mot de Fénelon, « court et facile ».

Les programmes ne sont pas tout : ce qui importe le plus c'est la méthode. Gréard la définit excellemment : « C'est, dit-il, l'art, suivi avec tact et persévérance, de conduire les enfants, en toutes choses, par les voies les plus simples et les plus droites ». Et, revenant sur des explications et des conseils maintes fois donnés de vive voix et par écrit, il applique cette formule à toutes les matières de l'enseignement : « En préparant leurs leçons,... que nos maîtres ne s'arrêtent, dans la recherche de leurs formules d'explications, que lorsqu'ils ont la conscience d'être arrivés à une clarté par-

faite; qu'ils ne se lassent point de les répéter et de les reproduire, en variant les exemples,... en retournant les choses en tout sens, jusqu'à ce qu'ils sentent qu'ils ont touché l'intelligence de leurs élèves. Il faut que l'enfant arrive *à voir* par l'explication, comme il voit par la représentation et la figure. Lorsque, d'un bout à l'autre de leurs études, nos élèves, changeant de main, mais non de direction, auront été uniformément soumis à cette intelligente discipline, nous pouvons être assurés que nous aurons formé de bons esprits, capables, quelle que soit la profession qu'ils exercent, d'une application raisonnée. »

Former de bons esprits, c'est à quoi doit viser l'enseignement primaire, et non point à faire des demi-savants, des esprits faussés par un prétendu savoir, jeté au hasard dans une terre mal préparée pour le recevoir. Regardant au delà du lendemain immédiat, Gréard sent que non seulement l'intérêt de l'individu, mais l'intérêt social, est engagé dans l'éducation populaire. Et sans vaine déclamation, par une virile application à sa tâche, conscient des responsabilités qui relient les générations, il s'efforce de faire, des simples notions enseignées aux enfants du peuple, une œuvre d'éducation.

CHAPITRE V

ACTION PERSONNELLE DE GRÉARD SUR LES INSTITUTEURS

Pour réaliser toutes ces réformes, il ne suffisait point de rédiger des programmes et des règlements. Il fallait exercer sur les instituteurs une constante direction morale. La génération de maîtres que Gréard avait à former, à diriger, était malléable. L'influence desséchante de la politique ne s'était pas encore exercée dans nos écoles. Les instituteurs croyaient à leur vocation, ils croyaient en l'autorité, et ne demandaient qu'à être conduits, redressés. Ils trouvèrent en Gréard le guide le plus sûr. Malgré leur bon vouloir, leur instruction professionnelle était fort insuffisante, et surtout, ils avaient contracté, par l'abus des procédés de l'enseignement mutuel, des habitudes de routine et même de paresse inconsciente. Dans l'ancien état de choses, les maîtres s'en remettaient aux moniteurs, spécialement formés par eux, pour toute communication avec les élèves, et

insensiblement, ils s'étaient accoutumés à ne considérer que dans un lointain très vague leurs strictes obligations de surveillance et même d'effort personnel.

Gréard secoua dès l'abord cette torpeur. Il eut bientôt fait de distinguer dans la masse une élite de bons serviteurs qu'il s'attacha à former pour s'en faire un noyau d'auxiliaires intelligents et dévoués. Par des conférences, par des exhortations individuelles, par des inspections fréquentes, il les tient en haleine, les excite, les guide, les encourage. Avant tout, il s'efforce de les convaincre de la dignité de leur profession, de les élever à leurs propres yeux, de leur inspirer cette sorte de fierté morale, ce respect de soi-même qui attire le respect.

Tel était l'esprit généreux des conseils qu'il répétait infatigablement à ses instituteurs.

Surpris d'abord, troublés dans leurs aises, déconcertés et inquiets devant tant de nouveautés, ils se prirent bien vite, le connaissant, à l'aimer. Jamais Directeur ne fut mieux servi, plus respecté par ses subordonnés. C'est que sa bienveillance, son impartialité et sa bonté lui avaient gagné les cœurs. Le moyen de résister à la persuasion d'un chef qui ne dédaignait point d'associer à son œuvre les plus humbles, en la leur expliquant, en les appelant à lui, en s'aidant même parfois de leur modeste expérience? Il avait invité les meil-

leurs d'entre eux à discuter les bases de l'Organisation pédagogique, de même ils étaient représentés dans la Commission chargée de l'admission des livres scolaires. « Cet appel à leur expérience et à leurs lumières sera désormais pour l'administration une règle, » écrivait-il dans une de ses circulaires. A qui veut conduire les hommes, quelle aide que l'amour-propre, sagement aiguillonné! Gréard en usait pour le plus grand bien de tous. Comment le dévouement des maîtres se fût-il refusé à une œuvre à laquelle on les associait si étroitement? Ils essayaient par tous les moyens de prouver leur zèle, leur bon vouloir. Gréard en accueillait les marques, recevait toutes les communications avec intérêt, encourageait l'auteur. « Nos maîtres et nos maîtresses, dit-il encore, m'adressent souvent en communication des procédés qu'ils ont imaginés pour quelque exercice de leur enseignement, et je leur en sais toujours beaucoup de gré. Quelle que soit la valeur de ces inventions, elles témoignent d'une préoccupation sérieuse, d'un effort d'intelligence, et tout effort d'intelligence est bon. Mais, ajoute-t-il, insinuant le conseil à la suite de l'encouragement, il ne faut pas confondre les procédés avec la méthode. »

Chaque visite des inspecteurs primaires dans les classes était suivie d'observations générales ou particulières, qui tenaient en éveil la vigilance des inspecteurs, devenus les actifs lieutenants de leur

chef, et les instituteurs, sûrs que rien ne lui échappait. Il connaissait si bien tout son personnel, jusqu'au moindre des adjoints, il était si assuré de l'affection et de la confiance de ses administrés, que, après la Commune, tous les dossiers ayant disparu dans l'incendie de l'Hôtel de Ville, il écrivait, en toute assurance, à Mme Jules Simon, le 2 juin 1871 : « Nous n'avons plus un seul document, plus un dossier. Heureusement je connais le personnel et le personnel se montre très satisfait de retrouver son ancienne direction. Cela ne diminue pas la tâche, mais cela en allège le poids. »

Ne pouvant du jour au lendemain refaire un personnel nouveau, il visait du moins à réveiller dans les anciens maîtres tout ce qu'il y avait d'aptitudes et de bonnes dispositions morales. Pour les élèves, application des méthodes nouvelles, pour eux-mêmes, discipline morale, assiduité au service, voilà ce que, fermement, il exigeait de tous.

Il était impitoyable aux défaillances. Il apparaissait à toute heure, et semblait vraiment avoir reçu le don d'ubiquité. On le sentait présent partout. Il n'était point de recommandation, ni de patronage qui tînt devant l'inobservance des règlements ou les manquements au service. Il faisait appeler dans son bureau à l'Hôtel de Ville le délinquant, qui en sortait dûment réprimandé, remis dans la bonne voie, s'il se pouvait. Sinon, devant un mauvais vouloir habituel, Gréard n'hési-

tait pas : c'était la retraite pour le maître incapable ou récalcitrant. « Il ne s'agit pas, *quant à présent*, d'une mise à la retraite pour Mlle X..., répond-il à un ami qui intervenait en faveur d'une institutrice. Mais elle n'observait pas les règlements. J'ai dû la faire venir pour lui en rappeler l'observation. »

Il ne craignait point de frapper les esprits par des leçons parfois un peu rudes. On lui signale un maître dont l'habitude est d'arriver à sa classe quand il veut ou quand il peut. A l'heure réglementaire, huit heures du matin, Gréard entre dans cette École, n'y trouve pas l'instituteur, et inscrit au tableau noir la date et l'heure de son passage, avec la signature redoutée. Rien n'échappe à sa vigilance et il tient à ce qu'on le sache : ni la tenue de l'instituteur descendu pour faire sa classe en pantoufles, et son air de négligence, ni le désordre de la salle insuffisamment balayée ou aérée. Un jour, dans un inventaire, les objets mobiliers étant tous catalogués avec soin pour le magasin scolaire, — une heureuse innovation de Gréard, — on signale comme manquant la chaise n° 4. Gréard se saisit de ce détail, et écrit à l'instituteur pour lui demander des explications.

De tels actes valaient plus que dix exhortations. On se les redisait, et ils produisaient dans tout le personnel cette crainte qui, tempérée par le respect et l'affection, est salutaire même aux meilleurs.

Qu'on ne croie point que, descendant à de si humbles détails, Octave Gréard pût les trouver arides et rebutants : outre l'intime, et, pour lui, si précieuse satisfaction du devoir accompli, il avait promptement trouvé un réel attrait dans ce constant exercice d'énergie, d'activité. Quelle joie de déchiffrer des caractères, de trouver le ressort qui doit émouvoir les âmes, les décider! Quelle mine précieuse pour un observateur aussi clairvoyant, quelle source d'expériences sans cesse renouvelées que ce contact de tous les instants avec tant d'intérêts et de volontés! Il accomplissait ses fonctions, plein de cette ardeur joyeuse, qui vient du déploiement heureux de l'activité, et surtout, de la certitude, si rare, qu'en agissant on fait le bien. Enfin, l'autorité sagement exercée était un besoin de son esprit. Il connaissait les hommes, savait ce qu'on en peut attendre, et les moyens de les diriger. Il avait toutes les habiletés permises, et bien souvent ses moyens d'action évoquent la pensée de son maître Fénelon, le plus souple, le plus divers, le plus aimable aussi, de nos éducateurs. Il stimulait le zèle, piquait l'amour-propre, amenait les gens au bien par la confiance qu'il leur montrait, ou les y poussait en les défiant d'y atteindre; tantôt il les guidait pas à pas, tantôt il les obligeait par le sentiment de la responsabilité. C'était une de ses maximes qu'il ne faut pas permettre aux gens de mal faire, en ayant l'air de les en croire capables.

Le meilleur de son influence venait du haut sentiment qui l'inspirait. Jusque dans ses instructions pratiques, quelle noblesse, quelle élévation de pensée! Il y circule un généreux courant qui échauffe tout ce qu'il touche. Sans rien perdre de sa netteté ni de sa précision, tout d'un coup le conseil s'élargit; d'un coup d'aile, le moraliste nous emporte dans les régions sereines où la beauté du devoir, le dévouement à un idéal apparaissent aux âmes comme le vrai sens de la vie. Il n'écrit pas en moraliste de profession, qui se contente de réfléchir sur les problèmes de la morale ou de l'éducation; mais, en bon semeur, c'est dans des exhortations familières, dans de simples circulaires qu'il jette à pleines mains les fortes et salutaires pensées, qui viennent du cœur. Dans une Instruction, il conseille aux maîtres la préparation de leur enseignement. Et voici que, sa conviction profonde l'inspirant, de ce simple avis professionnel vont sortir abondamment, comme d'une source vive, de hautes et graves pensées de morale :

Quoi que l'on fasse, disait Franklin, il faut vivre de ce que l'on fait, c'est-à-dire y appliquer tout ce qu'on a d'intelligence et de cœur, pour arriver à le bien faire. Tout le secret du succès, comme du bonheur de l'enseignement, est là. Ce que le maître apporte en dévoûment, il le recueille en application. L'enfant n'est pas ingrat... Il se donne volontiers à qui se donne à lui. Dans toute école, dans toute classe où le maître a fait

entrer, par son exemple, cette habitude de bon vouloir réciproque, si tous les élèves ne suivent pas d'abord le même élan, il se forme bientôt un courant qui entraîne les plus rebelles. Et quelle aide dans ce courant! quelle force dans cette âme commune, pour ainsi dire ! que de difficultés ce bon esprit supprime ! comme il atténue la peine, comme il l'abrège ! Ajoutez que la prise que l'enfant offre ainsi sur lui-même permet au maître de travailler non plus seulement à l'instruire, mais à l'élever. Élever, mot admirable dans sa simplicité expressive, et dont il ne faut pas laisser le sens se perdre ou s'amoindrir dans nos écoles; élever, tâche grave et délicate, à laquelle l'instruction peut concourir pour une large part, sans doute, mais où l'instruction ne saurait tout faire, et dont l'objet, attaché au caractère non moins qu'au savoir, est de former dans l'enfant ce qui, un jour, sera l'homme.

C'est dans cette action incessante, qui venait de l'entière préoccupation de son devoir, non moins que du fond même de sa nature, qu'il faut suivre Gréard, afin de se rendre compte de ce qu'il fut, pendant quinze années, pour les instituteurs de Paris : leur maître, au sens le plus élevé du mot. Non content d'édicter, il explique ses prescriptions : l'appel journalier, le bulletin de quinzaine, les avis d'absence, ne sont point d'inutiles statistiques : « Il n'est pas de mesure d'ordre, si simple qu'elle soit, qui n'ait ses effets salutaires sur la conscience de l'enfant ». Mais il ne suffit pas à Gréard que ses ordres soient compris, exécutés, il faut que l'esprit qui les a dictés s'insinue.

Ce n'est pas assez pour lui de convaincre, il veut persuader. Et il accumule les arguments, les preuves, il devient pressant, fait appel aux meilleurs sentiments.

Lorsque pour la première fois, continue-t-il, nous avons demandé que l'appel nominal eût lieu chaque jour dans toutes les classes, on s'est récrié : la chose était impraticable, illusoire ; on s'en applaudit maintenant. Habituer l'enfant à entendre proclamer son nom, à occuper sa place, c'est lui apprendre à se connaître, à se distinguer des autres, à prendre charge de sa responsabilité morale. L'enfant d'ailleurs a le sentiment juste et prompt de l'attention dont il est l'objet. A moins d'être une nature foncièrement ingrate, il ne résiste guère à la bienveillance qui lui est témoignée. Les notes fournies sur son travail le mettent en éveil, et du jour où il a cessé d'être indifférent, il est bien près d'être appliqué. De leur côté, les familles les plus insouciantes finissent par voir, dans les communications qui leur sont faites, autre chose qu'une vaine formalité : les retards et les absences ne passent plus inaperçus ; on s'en préoccupe et l'on hésiterait davantage à invoquer, pour les justifier, un prétexte frivole, une mauvaise raison. Les parents sentent, en un mot, que l'enfant n'est plus perdu dans une foule indistincte, qu'il est connu, apprécié, suivi. Il y a pénétration de l'école dans la famille et de la famille dans l'école. On a foi dans le maître et son autorité s'en accroît.

Ainsi, dans son ardeur généreuse, ce n'est plus seulement l'élève et le maître qu'il veut former,

améliorer, il étend jusqu'aux parents l'effet de « ce bon vouloir réciproque » nécessaire à toute éducation, et, — pensée belle autant que touchante, — il entrevoit les parents conquis, par l'exemple de l'enfant, à des préoccupations morales. C'est que lui-même était dominé par l'idée du devoir. Sa correspondance laisse paraître à chaque instant son âme grave et haute. « Sans la pensée de faire un peu de bien, que serait-on? » écrit-il à un ami. Comment s'étonner de cette abondance de paroles moralisatrices qui lui sortent du cœur, quand on lit une lettre comme celle-ci, écrite après une écrasante journée, à son ami Marguerin : « Hier en rentrant à la maison, j'ai trouvé une invitation à me rendre au Ministère de l'Intérieur. Je suis revenu fatigué, énervé et, sentant que je ne pourrais pas dormir, j'ai pris pour me détendre une page d'un nouveau recueil de Platon qui m'avait été envoyé dans la journée. Savez-vous sur quel admirable passage je suis tombé? — A l'homme sa tâche de chaque jour, à la divinité de relier ces parties de tâche et de tirer des semences le fruit (je voudrais avoir le temps de vous écrire le grec qui est magnifique de simplicité et de précision). Faisons donc chacun notre journée εὐλόγως καὶ γενναίως, raisonnablement et bravement, et que ceux de demain fassent comme ceux d'aujourd'hui. Le pas de l'homme est court, ajoute-t-il, et pour peu qu'il étende sa pensée, il se heurte aux bornes de la

vie; mais la vie de l'un s'ajoute à la vie de l'autre, de même que l'abeille s'ajoute à l'abeille, lorsque l'essaim, se ralliant, va se suspendre à la branche de l'olivier voisin de la ruche. Pendant que la génération qui a fait son temps se repose avec les Dieux, la génération qui suit continue l'œuvre.

« Le passage que je vous écorche est beau par lui-même : ce qui l'a rendu pour moi plus saisissant c'est qu'il était comme la conclusion de notre voyage à Berlin. Sera-ce le seul que nous ferons? j'espère bien que non, et qu'en 1870 nous obtiendrons une mission commune.... » Et en post-scriptum : « Mais n'est-ce pas que c'est là une grande et vraie idée *du devoir*, une admirable interprétation *de la vie*? »

Voilà dans quelles lectures et dans quelles pensées Gréard se retrempait l'âme, parmi les soucis et les responsabilités de sa Direction; voilà quels étaient les sentiments dont se nourrissait son cœur, et qui naturellement pénétraient toute son œuvre. A lire ainsi en lui, on s'explique mieux la plénitude, la simplicité forte avec laquelle il commentait sur tous les points le règlement qu'il avait établi, élevant les sentiments et les courages, animant tout son personnel d'une même volonté.

Le ministre d'alors, Victor Duruy, se connaissait en hommes et en œuvres. Il ne pouvait manquer d'apprécier la valeur pratique de l'Organisation pédagogique, et la haute portée des admirables

instructions qui l'accompagnaient. Dès la rentrée de 1869, il en prescrivait l'application à tous les départements, et faisait envoyer aux instituteurs la brochure contenant les documents et les instructions dans lesquelles Gréard avait condensé sa pensée.

Pour compléter le plan de réformes de l'enseignement primaire à Paris, Gréard projetait la création d'une école normale d'instituteurs. Il présenta le 5 juin 1870 un rapport en ce sens au Préfet et au conseil départemental de l'Instruction publique, et l'ouverture de l'école normale fut décidée pour le 1er janvier 1871. Elle ne devait s'ouvrir que le 1er octobre 1872. Peu de mois après, le 1er janvier 1873, l'école primaire supérieure de filles était transformée en école normale d'institutrices [1].

Fait singulier : la Seine était un des onze départements qui n'avaient point d'école normale. La Ville envoyait chaque année quatre boursiers à l'école de Versailles. On avait fondé, il est vrai, à Paris des cours préparatoires aux examens de l'Hôtel de Ville. Mais les jeunes filles seules y vinrent, et en nombre toujours croissant. Les

1. Les instituteurs et les institutrices de la Seine gardèrent longtemps pour Gréard une reconnaissance touchante. Lorsqu'on célébra, le 28 octobre 1897, le 25e anniversaire des Écoles normales de la Seine, ce sentiment se manifesta avec une sincérité qui émut profondément Gréard. (V. le compte rendu des fêtes. Imp. Lenoir, 1898.)

jeunes gens s'étaient si bien abstenus qu'on ne tarda pas à supprimer ces cours inutiles. L'institution des élèves-maîtres ne donna que des résultats bien insuffisants encore : sur 35 maîtres qu'exigeait le recrutement annuel, 10 à 12 seulement offraient des garanties, soit par leur passage à l'École normale, soit par un stage fait sous l'œil attentif de l'administration. Pour les 25 autres, il fallait s'en remettre aux circonstances. « Plus d'une fois, dit Gréard, dans son rapport au Préfet, nous avons cru devoir pousser la prudence jusqu'à laisser des classes sans maîtres, temporairement, plutôt que de faire entrer dans le service, même à titre provisoire, des hommes qui ne nous paraissaient pas offrir des garanties suffisantes. »

La création des Écoles normales de Paris allait permettre de ne confier l'éducation des enfants qu'à des maîtres d'une vocation vraie, d'une compétence et d'une moralité éprouvées.

CHAPITRE VI

L'ENSEIGNEMENT MATERNEL

Ayant organisé définitivement les classes primaires, Gréard devait songer aux écoles pour la première enfance, qui en sont la préparation.

Depuis longtemps, les salles d'asile existaient en France. Elles avaient eu d'abord un caractère purement hospitalier, puis grâce à l'action combinée de Mme de Pastoret, de Mme Mallet, de l'abbé Desgenettes, et de M. Cochin, maire du XII[e] arrondissement, ces garderies se transformèrent en véritables classes enfantines. Aidée par l'appui énergique de M. de Salvandy, Mme Pape-Carpantier allait, pendant vingt-sept ans, y vouer tout son zèle et son talent, et faire des salles d'asile, selon le mot de Carnot, des « écoles maternelles ».

Malgré tant de bons vouloirs et de si zélés patronages, il y avait un vice radical dans l'orga-

nisation des salles d'asile. « En effet, les résultats en sont généralement si insuffisants, constate Gréard, que sur huit à dix mille enfants que la salle d'asile à Paris fournit à l'école, il en est cinq à six cents à peine qui y appportent ce qui doit en être le bienfait : la première éducation des sens et du raisonnement. »

C'est en partie par son succès même que l'œuvre se trouvait compromise. Les enfants affluaient, et certaines classes en réunissaient jusqu'à 400. Il fallait non seulement diriger les mouvements de ce petit peuple un peu turbulent, mais chanter, parler, intéresser ces enfants d'âge très différent, de développement très inégal. Ce qui convient pour occuper, distraire l'enfant de deux ans, à peine échappé des bras de sa mère, laisse indifférent le bambin de six ans, qui déjà voit, écoute, parle et raisonne. L'enfant inactif s'ennuie; la maîtresse ne se sentant point suivie par la masse de ses petits élèves, se décourage et « fait la leçon comme les enfants l'écoutent », une leçon languissante et sans intérêt. Gréard avait visité nombre de salles d'asile, y apportant comme à toutes choses sa perspicacité bienveillante, son désir d'améliorer. Il avait été frappé du « rôle presque purement passif » de l'enfant, des mauvaises conditions matérielles dans lesquelles il assistait à la classe, et il déplorait ces « dispositions si funestes à la santé ». « Les enfants sont

tour à tour, dit-il, assis sur les gradins ou sur les bancs, serrés les uns contre les autres, le plus souvent les mains tendues derrière le dos, sans appui. » Mais surtout il regrettait que l'effort imposé à leur jeune âge fût sans profit. « Ils sont propres, polis, silencieux, autant que leur âge le comporte. Mais examinez leur attitude : ils ne savent sur qui ils doivent porter les yeux, sur la maîtresse qui parle ou sur celle qui surveille. Leur regard, de quelque façon qu'il se fixe, est à la fois tendu et vague. »

Pour remédier à ce fâcheux état de choses, Gréard interprète les règlements existants « dans l'esprit qui les avait inspirés ». Les règlements de 1881 et 1882, qui régissent actuellement les salles d'asile, ne firent que consacrer légalement des réformes accomplies sous son administration.

Le matériel fut amélioré. Le maximum des places dans les écoles fut désormais de 125 à 150, et les maîtresses, se partageant la tâche, se consacrèrent l'une aux enfants de deux à quatre ans, l'autre à ceux de cinq à six ans. Placées dans des conditions plus humaines, elles retrouvèrent l'attrait de leur tâche; les enfants, dans de meilleures conditions de bien-être, redevinrent de petits êtres spontanés et dociles, aptes à tirer profit de cette « petite part d'activité raisonnée qui est l'attrait en même temps que l'aiguillon de l'étude ».

A cet égard, l' « introduction des procédés de

Frœbel, adaptés aux prescriptions de la méthode française », fut décisive. De quoi s'agit-il avec les enfants du premier âge? De les occuper d'une manière réglée, non pas tant peut-être de les instruire déjà, que de les amuser, en donnant satisfaction au besoin d'activité industrieuse qui leur est naturel, et à leur curiosité, que le maître doit éveiller et entretenir. Gréard emprunta à Frœbel, dans la plus heureuse mesure, ses principes, et l'ingéniosité charmante de ses procédés, mais il en rejetait, avec son habituelle sûreté de sens, tout l'excès géométrique. De même, il se refusait à voir dans les petits travaux enfantins, constructions de toutes sortes, pliages, fleurs en papier, autre chose que des exercices préparatoires à l'étude des éléments qui sont le fondement de toute éducation, et il proscrivait d'une manière absolue, chez les maîtresses, ces raffinements de travail « qui rappelaient les chefs-d'œuvre de nos anciennes corporations ».

Toutes ces règles d'éducation s'appuyaient sur une connaissance exacte de la nature de l'enfant. Nul, pas même Fénelon, n'a parlé de ces petits êtres avec plus de grâce, nul ne l'a fait avec une bonté plus vraie. On sent qu'il s'est penché, avec un regard attendri, sur leur fragilité, leur charme, mais aussi, avec le sentiment de la responsabilité sociale envers ces petites âmes, que l'éducation peut-être fera bonnes ou mauvaises. Il

n'a pas vis-à-vis de l'enfance de ces défiances à la Jean-Jacques, nées d'un pessimisme amer. Il croit aux bons instincts : ne les a-t-il pas rencontrés autant que les mauvais? et, en tout cas, il espère en la force de l'éducation, pour redresser, améliorer même les pires. C'est avec tendresse qu'il parle des tout petits : il connaît la touchante gaucherie de leurs gestes, la gravité puérile de ces petits visages, tendus dans un effort d'attention. Il démêle l'ennui qui passe, dans leurs regards ingénus, brillants de plaisir tout à l'heure, quand la maîtresse amusait leur imagination enfantine, rebutés à présent par un langage qui les dépasse ; il suit sur leur physionomie mobile l'attrait du récit, et voit l'enfant s'écrier avec avidité : Encore! Encore! quand une belle histoire l'a ému ou charmé. Il y a dans ces pages sur l'enfance des traits charmants. En est-il de plus expressifs, de plus propres à montrer la vraie nature d'Octave Gréard, que ces lignes où il demande « qu'on manie avec habileté, disons mieux, avec bonté, les délicats ressorts de l'intelligence de l'enfant »? Quelle mère ne lui serait reconnaissante d'avoir pénétré l'éducation des petits enfants de principes si humains, si maternels? Mais quand, montrant l'enfant, qui veut avoir sa place à lui, son occupation à lui, son maître à lui, il ajoute avec gravité, presque avec émotion : « Admirable ressource pour celui qui, de ce sentiment, saura faire sortir la première et naïve idée de la responsabi-

lité morale », quel moraliste n'admirerait cet éducateur chez lequel la tendresse pour l'enfant est inséparable de l'ardente volonté de « jeter dans sa conscience les premières assises du sens moral », même dès ses plus tendres années?

Ainsi organisé, l'enseignement des classes enfantines formait avec celui des classes primaires un tout solide et rationnel. Il en était l'heureuse préparation.

CHAPITRE VII

LES COURS D'ADULTES

Gréard allait porter dans les cours d'adultes le même esprit de gradation et de méthode. Déjà Villemain considérait cet enseignement comme « une institution d'instruction réparatoire ». Gréard avait le ferme espoir qu'il deviendrait, dans un avenir prochain, grâce à la solide assise donnée aux études primaires, une œuvre « d'instruction complémentaire ». Mais, à quelque titre que ce fût, il l'envisageait comme un devoir d'équité sociale.

Après le grand élan du ministère Duruy, l'ardeur première s'était ralentie presque partout. A Paris même, bien que les ressources et les dévoués concours ne fissent pas défaut, la prospérité de l'institution n'était qu'apparente. Dès ses premières inspections dans les cours du soir, en 1865, Gréard, frappé « de la somme de forces qui s'y gaspillait et de l'insuffisance des résul-

tats », avait été convaincu de la nécessité d'une réforme. Toutefois, détourné par l'urgence de la réorganisation des écoles, puis par les terribles événements de 1870-71, avec leurs désastreuses conséquences financières, ce n'est qu'en 1874-75 qu'il pourra aborder utilement la transformation des cours d'adultes.

Avant tout il fallait unifier l'enseignement et le rendre pratique. L'instabilité d'une population, flottante par définition, était une sérieuse difficulté. Au début de l'hiver de 1874, les statistiques indiquaient bien, pour les hommes, 23 102 inscriptions, et 7 225 pour les femmes. En pressant les chiffres, Gréard constata que la moyenne des présences n'était, d'une part, que de 7 035, de l'autre 3 585. Encore eût-il fallu aller aux preuves pour s'assurer que ces statistiques indiquaient la présence des mêmes élèves. Il y a des servitudes professionnelles, avec lesquelles le maître, ne pouvant les éviter, a le devoir de compter, pour l'ouverture et la durée des cours, comme pour la répartition des programmes. Il n'en va point de la clientèle des classes du soir comme de la population scolaire. Le maître n'a qu'une prise morale assez incertaine sur un auditoire aussi divers, aussi disparate : ouvriers et artisans de tout âge allant « du commis d'administration au coupeur de poils de lapin », de l'homme de quarante ans et plus au gamin de

treize ans. Tandis que les uns sont mal ou insuffisamment instruits, les autres sont presque absolument ignorants. Pour tous, les nécessités du travail l'emportent sur le désir de savoir. Gréard analyse fortement, et avec une sympathie vraie, toutes les causes qui rendent si malaisée l'instruction des travailleurs, et paralysent leur bonne volonté.

Il sépare franchement en des classes différentes l'apprenti et l'homme fait. Autant s'impose le devoir d'exercer une efficace surveillance sur l'enfant de treize ans qu'il serait dangereux d'émanciper, autant il importe de ménager l'amour-propre de l'ouvrier, qui sacrifie pour cette heure d'étude son temps, son plaisir, sa liberté. Après le rude labeur de la journée, ce n'est pas seulement un bienfait intellectuel qu'il espère, mais la détente morale, un cordial encouragement.

Plus que jamais, Gréard recommande un enseignement clair, succinct et pratique : l'orthographe usuelle, ramenée à des exercices simples, « courts et attachants par le fond des sentiments ou par leurs applications aux usages de la vie » ; les grands faits de l'histoire, éclairés par des lectures ; les notions de calcul applicables au commerce ou à l'industrie : voilà quel peut être, dans ses lignes essentielles, le programme des cours du soir, qui avant tout doivent combler les lacunes provenant d'études primaires insuffisantes.

Même dans ce qu'il appelle les *classes de perfectionnement*, créées pour les plus zélés de ceux qui auraient franchi le cours supérieur, ce sont encore des notions pratiques qu'il exige : comptabilité, notions de commerce, d'industrie, d'hygiène, de physique et d'histoire naturelle appliquées aux usages de la vie. C'est dans le même esprit qu'il organise pour les jeunes filles des cours de coupe, destinés à abréger pour elles la durée de l'apprentissage. De toutes parts surgissent d'ingénieuses activités qui secondent ses desseins; il suscite des bonnes volontés auxiliaires. Certains cours du soir sont transformés, grâce à l'intelligente initiative d'une jeune institutrice, Mlle Malmanche, en véritables *cours commerciaux*. Les jeunes filles y apprennent la comptabilité, la tenue des livres, les langues vivantes; on les habitue à la correspondance commerciale. Elles reçoivent à la suite d'un examen spécial un certificat qui leur ouvre l'accès des grandes administrations, des maisons de commerce. Créer au travail des femmes des débouchés nouveaux et lucratifs, n'est-ce point en même temps assurer à leur vie des garanties d'honnêteté, de dignité?

De même, sont réorganisés ou créés, avec le zélé concours de M. Eugène Guillaume, des classes de dessin, non seulement pour les garçons, mais pour les filles. C'était une précieuse ressource pour les ouvriers de Paris, qui ont à soutenir la renommée de notre industrie de luxe.

Ainsi donc, dans les cours d'adultes comme à l'école primaire, c'est bien le même plan, ce sont bien les mêmes vues directrices que nous retrouvons : classer les élèves suivant leur âge et leur savoir, — suivant leur destination aussi, quand on le peut; mais surtout, les faire passer progressivement par les différents exercices, substituer à la routine le raisonnement; à la passivité, l'initiative. Enfin, Gréard ne néglige aucun moyen de prolonger et d'étendre l'action bienfaisante de l'école, et d'en faire la vraie préparation à la vie. Dans toutes les voies, il cherche à préparer le futur bien-être des enfants du peuple, pour qui l'instruction peut devenir l'acheminement à une condition meilleure.

Ce souci d'éducation technique et professionnelle ne suffit pas à Gréard : il voudrait faire pénétrer dans ces existences difficiles quelques délicates jouissances.

Ayant assisté en 1870-71 à des lectures populaires sur l'histoire, il avait été frappé du parti que l'on en pourrait tirer, de leur effet moralisateur. Il y voyait, en même temps que la plus saine des distractions, un moyen efficace de prévenir dans le peuple bien des erreurs et des passions funestes. Plus que jamais il faut faire connaître les beaux exemples, les grandes leçons du passé, à des générations chargées de leur propre destinée, plus que jamais il leur faut montrer par l'histoire que les actes s'enchaînent, et que nous sommes à la

fois solidaires de ceux qui nous ont précédés, et responsables vis-à-vis de ceux qui nous suivront. « Il est bon, écrit-il avec force, que par l'étude du passé, représenté dans ses évolutions les plus saisissantes, nos adultes se rendent compte que la société française, cette société chrétienne par excellence, n'est pas née d'hier; que les grandes institutions d'égalité fraternelle dont nous recueillons aujourd'hui le bienfait sont les fruits du travail de plus d'un siècle; que le progrès, ce beau mot dont parfois les passions dénaturent et faussent si étrangement le sens, s'applique, non aux dangereuses saillies de quelques imaginations déréglées vers des chimères, mais à la marche sage et sûre de la raison publique graduellement éclairée. »

Il n'a pas moins de confiance dans l'exaltation généreuse produite par nos grands poètes. Les beaux sentiments qu'ils excitent, ne fussent-ils que passagers, c'est quelque chose de les avoir éprouvés. Ils laissent leur sillon, l'âme en reste meilleure, préparée pour toute bonne semaille. Gréard facilite de tout son pouvoir l'audition des belles œuvres littéraires aux élèves des écoles comme aux adultes. Il s'intéresse à toutes les tentatives en ce genre et, à plusieurs reprises, il assiste lui-même aux représentations, « par plaisir, dit-il, non moins que par devoir ». A son défaut, il délègue un de ses meilleurs instituteurs, chargé de lui rendre compte des émo-

tions, des réflexions saisies au passage, dans ce public prompt à l'enthousiasme. Ne sent-on pas respirer l'amour du bien dans les lignes qu'il écrit à ce sujet : « Assurément, ceux dont le cœur s'était échauffé, ceux dont l'âme s'était élevée au souffle de ces sublimes créations, étaient moins tentés, le soir, rentrés chez eux, par les plaisirs avilissants ou vides; et n'eussions-nous gagné dans leurs esprits qu'une heure de bonnes pensées, cela seul serait à nos yeux d'un prix inestimable. Les bonnes pensées produisent dans les âmes les plus grossières ce que produisent dans l'humble demeure du pauvre les rayons d'un pur soleil : elles les remplissent de nobles et riantes images, elles les assainissent et les parent. »

Il organise pour les adultes des lectures dans quelques écoles et, afin de montrer quelle importance il y attache, parfois il choisit lui-même les pages familières et simples qui doivent être lues et commentées. Car les grands sentiments ne sont point l'ordinaire de la vie. Il ne veut pas que l'on s'en tienne aux lectures héroïques. « Ce que nous y cherchons, dit-il, c'est l'enseignement des vertus journalières. » Et il ajoute, à propos de ces humbles vertus, des paroles de mesure et de sagesse qui sont le fond de sa morale : « Ce n'est rien, en apparence, que ces vertus de ménage; en réalité, c'est tout, c'est la vie même. En même temps qu'elles assurent l'honneur des familles, elles contribuent à la force des nations par l'ha-

bitude de ce respect de soi-même qui imprime aux plus modestes existences un caractère de grandeur morale. »

Les tendances libérales et généreuses de son esprit ne se marquent pas moins fortement dans le développement de l'enseignement primaire supérieur à Paris.

Le collège Chaptal, que l'on peut assimiler à une Realschule du premier degré, « donne l'enseignement général nécessaire aux professions industrielles et commerciales;... il le complète, dans une certaine mesure, et, pour un certain nombre d'élèves, par les études supérieures propres aux lycées et aux collèges classiques ».

Cet établissement très prospère, qui réunit à présent jusqu'à douze et treize cents élèves, répond admirablement aux besoins de la classe moyenne : il fournit de nombreuses recrues au commerce, à la banque, à l'industrie. Mais il fallait assurer l'instruction de cette classe nombreuse, « à laquelle l'instruction primaire proprement dite ne suffisait plus, et dont l'enseignement secondaire dépasse les besoins ».

La loi du 28 juin 1833, puis celle du 15 mars 1850 y avaient pourvu, mais une seule école s'était ouverte à Paris : l'école Turgot. Il est vrai qu'elle s'y était harmonieusement développée, constate Gréard, et qu'elle pouvait servir de modèle pour toutes créations du même ordre. « Son esprit constant depuis

la fondation, dit-il, est celui d'un enseignement général, tendant à la pratique et ne s'y engageant pas, écartant avec la même rigueur, d'une part les exercices classiques propres à l'enseignement des humanités, et qui, pour la clientèle à laquelle il s'adresse, ne seraient qu'un leurre dangereux, d'autre part les exercices professionnels empruntés aux écoles d'arts et métiers, et destinés à former les contremaîtres et les artisans. »

L'école Turgot était dirigée par un homme dont la valeur morale égalait la portée d'esprit, M. Marguerin, qui donnait sans compter tout son dévoûment. Elle prit un tel essor que Gréard voulut en étendre le bienfait aux principaux quartiers de Paris. De 1867 à 1877, trois écoles nouvelles étaient créées : l'école Colbert, l'école Lavoisier et l'école J.-B. Say; il proposait la fondation d'un quatrième établissement, place du Trône (ouvert en 1880) et il formait le plan de créer un groupe d' « écoles Turgot », comme on disait, dans les arrondissements de la rive gauche. C'est 4 500 à 5 000 places qui devaient être ainsi offertes aux familles au lieu des 620 places de Turgot.

Toutes les idées nouvelles et utiles trouvaient accès dans cette souple intelligence, et il était prêt à accueillir, à encourager toutes les tentatives intéressantes : cours de lecture expressive, cours d'espagnol, cours de perfectionnement, voyages d'études, en un mot tout ce qui marquait un progrès pour l'instruction pratique ou la culture géné-

rale. Il avait foi dans le succès de l'enseignement primaire supérieur, et dans ses bons effets : « C'est, disait-il, l'enseignement démocratique par excellence. Il élève le niveau de l'instruction et de la moralité de la petite classe moyenne; il appelle et il appellera de plus en plus l'élite de la population ouvrière. Ouvrant à tous l'accès des carrières où les études secondaires ne sont pas nécessaires, il donne satisfaction aux ambitions légitimes sans surexciter les prétentions aveugles, aussi décevantes pour les individus que fatales à la société. »

CHAPITRE VIII

LES ÉCOLES D'APPRENTISSAGE

Ce sentiment très net et très vif des réalités et des besoins du peuple, cet intérêt passionné pour le progrès, se marque plus fortement encore dans la création des écoles d'apprentissage. Côté professionnel et technique, intérêt social ou individuel, considérations économiques ou morales, rien ne lui échappe. Il a étudié la question sous toutes ses faces, mis en lumière le meilleur de chaque opinion, contrôlé toutes les objections. Il s'est jeté à plein dans le sujet : il n'est point de livre, de revue, d'étude qu'il n'ait lus, point d'autorité qu'il n'ait consultée. C'est une véritable bibliothèque qu'il cite à l'appui de ses arguments. Il a visité lui-même des ateliers, s'est entretenu avec des représentants autorisés de l'industrie. On sent combien il a été gagné promptement à « l'attrait douloureux » de son sujet. Sa clairvoyance, sa pénétration naturelles semblent aigui-

sées encore par sa pitié profonde pour les misères matérielles et morales qu'il a entrevues.

De quelque façon que l'on considère les conditions générales de l'apprentissage à Paris, conclut-il après les avoir analysées, il ne répond pas aux besoins de l'enfant. Imprévoyance des familles, indifférence des patrons, impuissance de la loi, tout trahit pour ainsi dire l'éducation de l'apprenti. Les développements de la concurrence commerciale, le progrès de la mécanique industrielle, tournent eux-mêmes à son préjudice. De l'aveu de tous, tel qu'il est généralement constitué, l'atelier, qui devrait servir à développer les forces de l'enfant, use son corps, avant que la nature ait achevé de le former, engourdit son intelligence que l'école avait commencé à éveiller, flétrit son imagination et son cœur, abâtardit en lui l'esprit du métier. Déplorable école de mœurs publiques autant que de mœurs privées, il déprave l'homme dans l'apprenti, le citoyen dans l'ouvrier, et ne forme même pas l'ouvrier.

Il faut lire les pages instructives et poignantes dans lesquelles Gréard retrace en traits sobres et précis la vie des jeunes apprentis.

D'après l'enquête de la Chambre de Commerce, en 1864, les ateliers privés de l'industrie parisienne occupent 25 540 enfants au-dessous de seize ans, dont 19 059 garçons et 6 481 filles.

A la protection matérielle qu'assure aux enfants la loi du 22 mars 1841, la loi de 1852 (22 février) ajoute un caractère de protection morale, en formulant avec précision les conditions du contrat

d'apprentissage. Mais ces mesures de sauvegarde n'atteignent que les enfants employés dans la grande industrie, c'est-à-dire 4 523 (sur 25 542). Encore sont-elles trop souvent inefficaces dans la pratique. Y a-t-il au monde des inspections ou des interventions administratives qui puissent obliger un patron à initier consciencieusement l'apprenti aux secrets du métier, à ne l'employer qu'à des travaux professionnels, à surveiller sa santé, sa moralité? Sans doute, on devrait pouvoir compter sur la protection de la famille. Il est établi par les statistiques que sur 19 742 apprentis plus ou moins régulièrement engagés, 10 012 (7 632 garçons et 2 280 filles) ont rompu tout lien avec leurs parents. Et quand le lien familial subsiste, trop souvent l'avenir de l'enfant est sacrifié au gain immédiat. Le patron, pressé par les nécessités de son industrie, le spécialise. Il fait certaines pièces, et point d'autres; grâce à la dextérité ainsi acquise, il obtient une petite rétribution qui aide ses proches à vivre. Et le contrat se conclut aux dépens des vrais intérêts de l'enfant.

Quant à ceux qu'emploient les petits patrons, quelque confiance que l'on puisse avoir dans les bons instincts de la nature humaine, il est permis de craindre pour eux les dangers qui résultent de l'absence de toute surveillance légale. Il y a bien une prescription de la loi de février 1842, qui interdit aux patrons non mariés de recevoir comme apprenties des jeunes filles, et qui frappe

d'incapacité temporaire ceux qui ont subi des condamnations pour quelque délit de moralité. « Mais, s'écrie avec émotion Gréard, les sûretés prises contre le crime et le vice sont-elles des gages de savoir, de sagesse, de probité, j'entends de cette probité d'exemple qui a sur l'enfant tant d'influence? » Ayant résumé dans les plus fortes considérations les désastreux effets de l'indifférence des pouvoirs en si grave matière, il montre, par surcroît, la richesse publique menacée. « Cette vigueur naissante de l'enfant, que l'atelier exploite prématurément, cet esprit qu'il endort et corrompt, sont autant de forces vives qu'il détruit. Que l'on compare les produits tirés du travail de l'apprenti épuisé dès la première jeunesse, avec le produit que rapporteraient ses muscles fortifiés, sa main régulièrement exercée, son intelligence entretenue et éclairée. On a appliqué à tous les abus inintelligents l'image du sauvage qui coupe l'arbre au pied pour en cueillir le fruit. L'atelier, dans ce qu'il a de vicieux, produit des effets plus déplorables encore : il écrase le fruit dans sa fleur. »

Le moyen qu'entrevoit Gréard pour parer au mal, c'est de soustraire l'enfant aux deux ou trois premières années d'atelier qui, pour un insignifiant bénéfice professionnel, risquent d'étioler sa santé en de rudes et inutiles besognes, de corrompre son âme par de mauvais contacts. Il n'a

certes pas la pensée de remplacer par une école l'apprentissage indispensable. La mesure et la justesse de son esprit le garantissent de toute chimère. Mais il voudrait ne donner l'enfant à l'atelier que pour la période où il est apte aux travaux utiles, alors qu' « il peut être employé immédiatement à des occupations déterminées, et où il soit responsable : c'est la meilleure manière de commencer la vie ». Un certain nombre d'associations privées avaient donné l'exemple. Des pensionnats et des externats d'apprentis avaient été fondés par des patronages et par des groupes d'industriels. Gréard n'a garde de méconnaître leur sollicitude. Plût au ciel que de toutes parts on encourageât le zèle pour la cause publique ! « Le bien produit par les dévoùments obscurs ne peut pas toujours se mesurer, dit-il, mais il existe : il fait en tous temps la force morale d'un pays ; aux époques de crise sociale, il peut être le salut. Signaler de telles entreprises n'est donc pas seulement un acte de justice, c'est le devoir des administrations publiques. » Mais quelle que soit leur bonne volonté, de telles associations ont des ressources bornées, et, même aidées par les pouvoirs, elles n'étendent leurs bienfaits qu'à un nombre restreint d'enfants. Gréard calcule que de 1866 à 1869, ce n'est que 3000 enfants auxquels ont pu être assurées des garanties de santé, de bonnes habitudes morales et professionnelles. « 3000 enfants détournés d'un courant plein de

périls, dit-il, c'est quelque chose assurément, c'est beaucoup même, si l'on considère le bien que peut faire, et le mal que peut empêcher une saine intelligence de plus. Qu'est-ce cependant, ajoute-t-il avec tristesse, que ces 3 000 enfants, eu égard au nombre de ceux que la vie de l'atelier entraîne? »

Les prix d'apprentissage, fondés autrefois par l'administration municipale, après avoir eu leur heure d'éclat, étaient tombés en défaveur. Convertis en bourses, ils n'étaient plus guère qu'une forme détournée de secours. Les enfants eux-mêmes les dénommaient dédaigneusement « prix d'indigence ». Ils n'atteignaient donc plus le but pour lequel ils avaient été créés : sauvegarder l'apprentissage, aider l'apprenti à devenir un ouvrier probe et laborieux, initié à tous les secrets de son métier.

Ce ne sont point des cours comme ceux du Conservatoire des Arts et Métiers que veut fonder Gréard, rien non plus qui rappelle l'enseignement général et théorique de l'école Turgot, pas davantage une organisation se rapprochant des écoles d'Arts et Métiers, où se forment des contremaîtres. C'est une école pour les enfants des ouvriers, qui sont destinés à être eux-mêmes des ouvriers, à « entrer en métier », comme il dit. Aucune création n'est plus démocratique. Nulle part Gréard ne se montre plus moderne, au sens le meilleur du

mot. Il a pris au sérieux sa lourde tâche de Directeur de l'Enseignement primaire du département de la Seine[1]. Bien loin de se dérober aux responsabilités, il les étend plutôt. Sa tutelle morale se porte non seulement sur les maîtres, mais sur les enfants. Il les suit, de la salle d'asile à l'école, de l'école à l'atelier, et au delà encore, par les cours d'adultes et les cours de perfectionnement qui leur font suite. C'est l'intérêt social qui l'anime; en même temps, il est attaché à son œuvre d'un zèle passionné qui lui fait redouter l'heure où il devra remettre en des mains moins sûres l'enfant sur lequel s'est exercé jusqu'ici sa tendre sollicitude.

Il lui fallait convaincre l'administration municipale, l'amener à ses vues. Il y déploie toutes les ressources de son esprit ingénieux, réfute à l'avance toutes les objections, montre tous les avantages de l'institution, pique, par l'émulation, la générosité de nos édiles. Paris laissera-t-il le Havre le devancer pour une œuvre aussi évidemment utile, bienfaisante? Bien loin de supprimer l'atelier, l'école y prépare l'enfant, par « une sorte de stage méthodique et raisonné », par l'usage des instruments qui servent à tous travaux, par l'exercice du dessin industriel, et surtout par le perfectionnement de son éducation

1. Si Gréard n'avait pas encore le titre de Directeur de l'Enseignement primaire de la Seine, il en assumait déjà toute la charge.

physique, intellectuelle et morale. « Quelles ressources, dit-il, dans ces trois années de la première adolescence, pour fortifier les muscles de l'enfant par un enseignement gymnastique, et par un régime disciplinaire bien approprié ; pour développer dans son intelligence les éléments de l'instruction générale que lui a fournie l'école primaire ; pour le munir enfin des principes de moralité qui, plus tard, lui permettront, dans la vie même de l'atelier, d'opposer la raison à la passion, de défendre son honnêteté native et son bon sens affermi contre les surprises ou les entraînements de l'esprit de violence et de sophisme ! »

A ceux qui objectent que tels métiers, comme la maçonnerie, ne peuvent s'apprendre que par l'exercice il répond non moins victorieusement. Toutes sont susceptibles d'un certain enseignement. Les menuisiers, les tailleurs de pierre, les charpentiers ont des maîtres de trait. Entrant dans le vif de la discussion : « Imaginons, dit il, un apprenti qui, ayant suivi trois ans une école du bois, entre par circonstance dans l'industrie de l'article de Paris : indépendamment de ce qu'il y apportera de connaissances générales, utiles à tous les métiers, n'est-il pas évident que, dans sa partie propre, il fera mieux que celui qui n'a reçu que les leçons d'un bimbelotier ? »

Il ne s'agit pas d'ailleurs de fonder autant d'écoles qu'il y a de métiers et d'apprentissages différents. Il y a des groupements rationnels qui

d'eux-mêmes s'imposent. Dans les diverses industries, il est des nécessités de mesure et de formes, qui ramènent aux mêmes pratiques du dessin, ou aux mêmes opérations d'ajustage et d'aplanissement de la matière. De même pour le maniement des principaux outils, qui exigent la précision, la mesure dans l'effort ou, au contraire, la délicatesse du toucher, l'agilité, la dextérité. Une autre objection paraissait plus sérieuse : La tutelle prolongée de l'école ne risquait-elle pas de rendre le futur ouvrier inapte à se diriger, de lui faire perdre l'esprit d'indépendance et d'initiative? A quoi Gréard répond avec fermeté : « On n'est pas capable d'être libre par cela seul qu'on est indépendant. C'est la plus fausse et la plus dangereuse des indépendances que celle qui livre l'adolescent sans défense au caprice ou à la tyrannie des opinions d'autrui. La vraie liberté suppose la connaissance réfléchie des conditions dans lesquelles elle s'exerce. Il y a aussi un apprentissage de la vie; et l'on se forme à la pratique des vertus civiles comme on se façonne à l'exercice d'un métier : le respect de la loi, le sentiment du devoir, l'esprit de dévoûment, l'intelligence de ce que sont la justice et l'égalité, tous ces principes sur lesquels reposent les sociétés civilisées peuvent s'apprendre, à l'école d'apprentissage, par les livres et les entretiens. »

Pour achever de déterminer l'administration, Gréard établit un de ces budgets simplifiés, lumi-

neux, dans lesquels il excelle. C'est une remarque qui se trouvera confirmée par toute sa grande carrière administrative : cet homme à l'intelligence si fine et si élevée était expert dans les exposés financiers. Ses budgets sont d'une clarté, et — en regard des considérations qui les appuient ou les motivent — d'une économie bien entendue. Ses chiffres deviennent des arguments. « Une dépense de premier établissement de 60 à 70 000 francs, et une dépense normale de 50 à 55 000 francs excèdent-elles la part que le budget municipal pourrait consacrer à la création d'une école conçue en vue des intérêts les plus pressants de la jeunesse ouvrière? Est-ce trop demander pour essayer de fournir à l'industrie parisienne les éléments d'un recrutement robuste, intelligent et sain? »

Il eut gain de cause. En octobre 1872, s'ouvrait une école du bois et du fer, « l'école Diderot », école d'enseignement technique et pratique, en même temps, suivant le mot de Gréard, véritable « essai de moralisation ». Non seulement il préside avec un soin jaloux à tout le détail de l'organisation, il fait à son école de fréquentes visites, et constate avec joie l'attitude décente, l'allure franche, l'air de santé des enfants. « On voit dès l'abord qu'ils ont contracté l'habitude de la tenue », dit-il. Il examine les établis et les travaux confectionnés, tables, chevalets, boîtes, équerres; les produits des ateliers de forge : outillage com-

plet, pelles, tenailles, étampes, marteaux. Il s'assure, en se faisant envoyer chaque mois les compositions des élèves, que leur instruction générale, loin de s'affaiblir, comme il arrive d'ordinaire, par la pratique de l'atelier, s'est plutôt affermie depuis l'école primaire. Il les suit hors de l'école, et recueille avec une satisfaction évidente les bons témoignages qui lui reviennent sur ces premières recrues. Sur 73, « 69 sont restés fidèles à la profession manuelle qu'ils avaient apprise, et il n'est pas un seul de ces jeunes ouvriers qui ne soit attaché à un établissement de premier ordre.... Leur salaire est en moyennne de quatre francs. » « Sur 71 apprentis que nous avons pu suivre, écrit-il, d'une autre promotion, tous, sauf cinq, sont signalés comme de bons sujets, exacts, laborieux, certains patrons ajoutent même, délicats. »

Il avait le sens trop juste des difficultés de l'entreprise pour tirer de ces premiers résultats des conséquences trop générales. Il lui suffisait d'avoir donné l'essor et marqué la voie.

Non content d'avoir fortement organisé l'enseignement officiel, Gréard eût voulu encourager le développement de l'enseignement libre. Il y voyait une des manifestations les plus élevées de l'énergie d'un peuple. « Il eût aimé à susciter, comme en Angleterre, par exemple, des sociétés qui prissent la charge matérielle et morale des écoles qu'elles

auraient fondées, écoles de tout ordre, écoles primaires, écoles professionnelles, écoles commerciales. Il demande à la Ville de Paris, et il en obtient un généreux crédit à cet effet. Son esprit vraiment libéral admettait toutes les initiatives, toutes les concurrences. Dans des considérations générales des plus hardies, il va jusqu'à souhaiter « un puissant enseignement libre qui modérerait le mouvement de centralisation administrative de l'instruction publique, qui, dans les mauvais jours, peut devenir un instrument dangereux pour les partis ».

Enfin qu'il s'agisse de l'intérêt social ou de l'intérêt économique du pays, qu'il s'agisse de la moralité publique ou du plus humble détail des intérêts individuels, rien ne lui est indifférent. Il a tout embrassé, tout élucidé avec une sûreté et une générosité de vues admirables. Il a mis au service de l'enseignement populaire non seulement tout son dévouement et tout son cœur, mais une intelligence ouverte, vigoureuse et fine, pénétrée des nécessités modernes, une volonté souple et tenace, enchaînée à l'idée du devoir.

CHAPITRE IX

CONCLUSION

L'enseignement le mieux organisé, les méthodes les meilleures, les programmes les plus sages ne sont que la partie extérieure, pour ainsi dire, d'une œuvre d'éducation. A la lettre des règlements, combien est essentiel l'esprit qui les vivifie ! Certes, Gréard était aussi convaincu que personne de la nécessité d'instruire le peuple, lui qui reconnaît à chacun des membres de la société « le droit de prétendre, dans la mesure de ses facultés, à ce que saint Augustin, commentant un texte de Platon, appelle le divin plaisir de connaître ». Mais il voulait par-dessus tout que ces connaissances fussent « éducatrices ». Il le déclare nettement : « Si en rapprochant, pour ainsi dire, l'instruction primaire des intérêts pratiques auxquels elle est liée, on ne la fait pas tourner par-dessus tout à la culture du sens moral, les efforts pour la préparation à la vie qu'on se propose seront frappés d'impuissance ». Ce n'est pas de tel enseignement particu-

lier, mais de toutes les lectures, de tous les textes de devoirs, de toute parole du maître, de tous ses exemples surtout, que doit sortir l'action moralisatrice de l'école. L'enfant y doit puiser les bons sentiments qui seront le viatique de toute sa vie. Il doit s'y instruire non seulement de ses droits, mais de ses devoirs, ou, mieux encore, apprendre que de chacun de ses droits découlent des devoirs. Gréard résume fortement sa pensée dans cette sorte de catéchisme moral : « Le respect de Dieu, dit-il, le sentiment des devoirs envers la patrie, l'amour des parents, le culte de la vérité et de la justice, l'effort sur soi-même, sont des vertus qu'il est facile d'exercer chez l'enfant, en le tenant toujours en éveil sur ses actions et sur les motifs qui les ont déterminées, en excitant sa conscience et sa volonté au bien. Plus on accordera à la préoccupation légitime de le munir dès l'école, pour la vie professionnelle, plus, du même coup, le devoir s'imposera de tenir haut son cœur. »

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher jusqu'à quel point l'enseignement primaire est demeuré fidèle à ces principes si humains à la fois et si élevés. Mais ce qu'on peut affirmer sans crainte d'être démenti, c'est qu'à tous ceux qui eurent le bonheur d'être formés par lui, Gréard insuffla quelque chose de son âme : le respect de l'enfance, la dignité personnelle, l'amour du bien, la préoccupation sincère du devoir qui les rendirent

sourds à la voix des intérêts particuliers et aux entraînements des partis politiques. Il y eut une génération héroïque parmi les instituteurs et les institutrices de Paris. Obscurément, et dans des circonstances parfois difficiles, pendant la durée du siège, par exemple, la plupart d'entre eux pratiquèrent de véritables vertus de dévoûment, d'abnégation.

N'était-ce point, pour l'homme que Jules Ferry qualifiait d'un mot heureux, « le grand fauteur du bien », la meilleure récompense que de voir ainsi de toutes parts le bien sortir de son œuvre comme d'une terre généreusement ensemencée. Que ne pouvait-il porter chez tous ceux qui ont action sur l'enfance, parents, patrons, la même conviction, les pénétrer de leur grave responsabilité! On sent passer quelque chose de ce regret dans les lignes émues qui terminent le volume qu'il a consacré à l'enseignement primaire. Nul homme ne prit jamais moins figure d'apôtre. Nul ne resta plus simple, plus modeste et plus mesuré dans une œuvre plus forte. Mais quelle autorité dans cette sorte d'adjuration qui marque pour l'avenir de la démocratie un intérêt si profond : « L'école même ne saurait à elle seule conduire à bonne fin cette œuvre d'éducation : elle ne fait que préparer le développement des habitudes intellectuelles et morales auxquelles la pratique de la vie donne une direction décisive. C'est aux patrons qui reçoivent l'enfant au sortir des classes, et qui mettent à profit

son travail en l'en faisant vivre lui-même, c'est à la famille, à tous ceux qui exercent quelque influence par la parole, par la plume, par l'exemple, de n'oublier jamais que telle ils feront cette innombrable jeunesse, tel sera l'avenir du pays. »

L'œuvre de Gréard dans l'enseignement primaire, outre le caractère achevé et intéressant en soi qu'elle présente, retient encore par tout ce qu'elle nous révèle sur lui-même. Elle porte le signe de ce que l'on appelait autrefois d'un mot trop démodé aujourd'hui : la vocation. C'est par le cœur que Gréard fut amené à cette œuvre de sagesse et de raison, qui demeure avant tout une œuvre humaine. Une de ses lettres, d'autant plus précieuse qu'il est habituellement très sobre de confidences personnelles, est à citer en témoignage : « Je n'étais pas entré dans une école depuis que j'y avais appris l'*a b c*. Mais j'avais eu pour institutrice une femme intelligente qui m'avait appris le calcul avec une boîte à ouvrage où se trouvaient pêle-mêle des boutons, des épingles, des agrafes, des pelotes de fil : c'est sous cette forme que j'avais été exercé à additionner et à soustraire des quantités de même espèce. Je fus très surpris quand, dans une école de Paris, je vis en usage des procédés de démonstration profondément inintelligibles aux enfants. Une correction de dictée que j'entendis faire rue Cujas par un moniteur de dix ans, et une interrogation d'histoire à laquelle j'assistai rue Vitruve dans une espèce de grange-

classe où grouillaient ensemble plus de cent cinquante enfants, achevèrent de m'inspirer un véritable sentiment de commisération intellectuelle et morale : c'est comme cela que j'ai été pris pour l'enseignement primaire d'une passion que les transformations si profondes qui se sont accomplies depuis ce moment n'ont pas éteinte. »

Ce mot de « passion » prend, sous cette plume habituellement si mesurée, une force singulière. La pensée des inégalités sociales, des privations de tout ordre qui pèsent si cruellement sur l'enfant des classes pauvres, troublait profondément Gréard. On trouve dans ses écrits des traces fréquentes de cette émotion douloureuse. Certaines pages, toutes pénétrées de pitié, semblent tracées au sortir d'une de ces inspections qui l'affermissaient dans le désir du bien, par la vue des misères morales, — des misères matérielles aussi, — que l'école peut contribuer à soulager. « De toutes les misères humaines, dit-il, je n'en sais pas de plus touchantes que celles qui atteignent l'enfant. Trop souvent l'homme est responsable des malheurs qu'il subit, et il a toujours le moyen d'y remédier en travaillant. L'enfant est une victime innocente et impuissante. Quand, au cœur de l'hiver, dans les hauts quartiers de Paris, on voit s'acheminer vers l'école ces petits êtres chétifs, proprement tenus en général, — car c'est une des règles de l'admission, — mais

grelotant sous un vêtement insuffisant, le teint hâve, et portant toutes les marques d'une faiblesse native, on ne peut penser sans tristesse à l'inégalité des conditions de la vie. La commisération pour ces souffrances devient plus pénétrante encore lorsqu'on se rend compte que l'enfant en a conscience. »

Sous l'empire de telles pensées, Gréard ne se croyait jamais assez assuré de l'effet moral des connaissances acquises à l'école. Dans ses inspections, il aimait à entrer en contact avec les élèves. Non seulement il les interrogeait sur leur savoir, mais il cherchait à pénétrer leurs petites idées, leurs sentiments, et à s'assurer que l'école était bien pour eux, telle qu'il l'entendait, « la préparation à la vie ». Henry Michel cite un fait qui montre avec quelle ardeur et quelle sincérité consciencieuse Gréard entrait dans le vif de ces questions. Voulant contrôler les renseignements officiels, il eut l'idée d'interroger les enfants eux-mêmes, au moyen de la composition du certificat d'études. Aux uns, il demandait à quelle profession ils comptaient se livrer, et quelles raisons les y déterminaient; — à d'autres, quel usage ils pensaient faire à leur majorité du livret de Caisse d'épargne que leur vaudrait le certificat; — à tous, de parler d'eux-mêmes, des incidents de leur vie scolaire, de leurs goûts. Une telle consultation ne pouvait présenter d'intérêt qu'à la condition

d'être sincère. Pour rendre toute fraude impossible, Gréard fit écrire dans ses bureaux les différents textes, et porta lui-même, de mairie en mairie, jusqu'à trois heures du matin, les enveloppes qui les contenaient. Il lut et analysa les 4 364 copies enfantines où, à travers les gaucheries, les puérilités, le désir instinctif de se montrer dans son meilleur jour, il cherche à démêler la nature vraie, les sentiments réels des enfants. Il ne s'illusionne point sur le degré de sincérité qu'on peut trouver dans de tels témoignages. Que d'accents vrais à la rencontre, cependant : l'histoire de « coups de malheur » qui ont frappé la famille, par exemple, accidents de santé, chômage, incendie, morts. « Une petite fille s'étonne que, pendant l'hiver, sa mère n'ait point porté de châle ; elle n'apprend que plusieurs mois après que le châle a été déposé au Mont-de-Piété. » « Bien des allusions, dit-il, échappées à ces plumes novices, nous font entrevoir des complications d'existence singulièrement douloureuses. » Mais à côté de ces confidences sentimentales, ce qui intéresse Gréard, c'est de voir que tous ces enfants comprennent et acceptent la loi du travail, qu'il n'en est pas un qui songe à s'y soustraire, et que leurs visées de travail même sont « modestes et sûres ». Ce sont des professions ouvrières que la plupart songent à embrasser. Et la majorité des choix concorde avec les chiffres indiqués par les statistiques des Chambres de Commerce pour

les différentes professions. Gréard est donc autorisé à conclure que « par les sentiments et les idées qu'elles développent, par les goûts qu'elles inspirent, les écoles répondent bien à leur objet ». « Nous ne voulons tirer de ces renseignements aucune conséquence qui en dépasse la portée, écrit-il.... Ce que nous constatons seulement, c'est que les enfants possèdent ces sentiments qui, entretenus au delà de l'école comme ils le sont à l'école même, seraient pour la société une puissante sauvegarde. »

L'instruction du peuple, le bien ou les dangers qui en peuvent sortir, suivant la direction qui lui sera donnée, était une de ses préoccupations dominantes [1]. « Quand je m'interroge avec quelque inquiétude sur l'avenir que nous réserve la diffusion un peu indigeste des connaissances entassées aujourd'hui dans l'école, écrit-il, je me reporte, pour me réconforter, au souvenir de cette misère intellectuelle et morale. » Une autre pensée dut rassurer ce sage, dans ses scrupuleuses inquiétudes sur le résultat de son effort : c'est que la formation de la conscience d'un

1. Quelques mois avant de mourir, Gréard, affligé du désarroi que manifestaient les instituteurs, avait résolu d'écrire, à propos de la vie de Jules Ferry par M. Rambaud, un grand article de doctrine, qui pût dégager l'École des compromissions fâcheuses. Il espérait ainsi encourager, raffermir les bons esprits, et ramener les faibles, égarés par la passion. La mort le surprit, en train de rassembler les éléments de cette étude sur le grand patriote, qui eût été son dernier service rendu aux instituteurs.

peuple, comme celle des individus, a ses arrêts, ses lenteurs. « Le conteur des *Mille et une Nuits*, dit-il, se vantait d'entendre sous la terre le bruissement de la semence en travail : c'est ce travail obscur, tout intérieur, auquel un bon maître doit prêter l'oreille. » Ce rapprochement ingénieux ne peut-il s'appliquer à la lente et silencieuse germination des saines idées? Alors qu'un souffle de tempête semble tout détruire, le travail secret s'élabore, le bon grain lève, et toute une moisson d'humbles vertus se prépare.

CHAPITRE X

GRÉARD A L'HOTEL DE VILLE ET AU LUXEMBOURG

(1870-1879)

De tels travaux avaient dès longtemps excédé le cadre des modestes fonctions d'abord attribuées à Gréard. Non qu'il fût en rien sorti de son rôle; mais, allant jusqu'au bout de sa charge, avec un zèle ingénieux qui multipliait pour ainsi dire ses devoirs, il avait partout suscité la vie dans l'enseignement primaire à Paris. Il en était le vrai représentant. On fut donc amené à consacrer par un titre nouveau — qui fut créé pour lui — l'autorité qui s'attachait à sa personne. Par décret du 28 septembre 1870, Jules Simon le nommait Directeur de l'Enseignement primaire de la Seine, et Jules Ferry, alors délégué à l'Administration de la Seine et à la mairie de Paris, confirmait cette nomination le 30 novembre 1870.

Son action s'étendait désormais, non plus seulement aux questions de programmes et d'études, à l'enseignement proprement dit, mais à toute

l'organisation matérielle, au mobilier et au budget des écoles. Aussi est-ce à partir de 1872 que furent conçus et exécutés les améliorations et le plan des constructions scolaires nécessaires à Paris. Gréard avait tracé sur la carte un véritable réseau d'écoles qui devait s'étendre sur tous les arrondissements. En 1872, il remettait à M. Léon Say un rapport concluant à un accroissement de 1 200 000 francs sur le budget ordinaire (au total 8 180 077 fr.) motivé par des créations de places, des augmentations de traitements, la distribution gratuite des fournitures de classes, la création ou l'entretien des bibliothèques. Le budget extraordinaire pour les constructions s'élevait à 18 millions et fut porté en 1873 à 20 millions. Gréard était entouré de collaborateurs et d'auxiliaires dévoués qui secondaient ses desseins avec l'intelligence et le zèle le plus méritoires. Mais surtout il était soutenu par le sentiment général.

Après nos malheurs de 1870, tous s'associèrent dans un commun effort pour le relèvement de la patrie. La France avait foi dans l'âme nouvelle qui sortirait du peuple instruit et régénéré. Gréard concluait ainsi son rapport de 1873 : « Si considérables que soient ces sacrifices, ce ne sera pas payer trop cher les notions justes, les idées saines, les sentiments honnêtes qui, de l'école, nous l'espérons, se propageront dans la famille et de la famille dans le pays. M. le Préfet le rappelait récemment lui-même avec élévation et autorité :

« On ne peut tolérer que, dans des agglomérations aussi considérables que celles de Paris et du département de la Seine, il y ait des masses d'enfants croissant dans l'ignorance et dans l'indiscipline, n'entendant jamais parler de Dieu, de règles ni de devoirs, et n'ayant pas en main ce premier outil de travail, ce premier levier d'indépendance et de dignité qui s'appelle l'instruction primaire. »

Sa situation morale avait grandi encore. Il reçut, le 31 mars 1871, le titre d'Inspecteur général de l'Université, tout en conservant ses fonctions à la Ville. En 1872, Jules Simon lui offrit dans les mêmes conditions la Direction générale de l'enseignement primaire. Les circonstances étaient difficiles. Gréard hésitait. Le ministre fut pressant. L'insistance de ses amis, de Bersot, entre autres, acheva de le décider. Le 31 juillet 1872, il fut donc délégué à la Direction de l'Enseignement primaire au Ministère, en même temps qu'il conservait la direction de l'enseignement dans le département de la Seine. Un autre eût succombé sous cette tâche écrasante. Il trouva dans son infatigable activité la possibilité de satisfaire à de nouveaux devoirs. Il ne devait pas tarder à devenir la victime des partis. Les passions politiques étaient ardentes, et l'opposition voyait dans l'enseignement primaire un irritant sujet de polémique électorale. Dans son ignorance des faits, elle s'en prit à l'homme le plus modéré, impartial et mesuré

entre tous. Elle accusa d'athéisme ce spiritualiste convaincu, tout pénétré de la beauté et de la valeur morale du christianisme. Le ministre, M. Batbie, eut la faiblesse de céder et il pourvut à son remplacement d'office. Gréard répondit à la notification ministérielle par une lettre très digne :

Villiers-sur-Mer, 18 septembre 1873.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre du 17 septembre par laquelle vous m'informez que vous avez pris le parti de pourvoir à mon remplacement comme Directeur de l'enseignement primaire au Ministère à dater du 1er octobre prochain. Je vous remercie des assurances d'estime que vous avez bien voulu joindre à la notification de cette décision.

Je n'avais ni demandé ni désiré le poste de Directeur au Ministère. En l'acceptant, j'avais dû faire des sacrifices d'avantages pécuniaires, de santé, de temps, de travail personnel. Je ne croyais pas avoir mérité ainsi les attaques passionnées dont je suis l'objet. Quoi qu'il en soit, je ne regrette pas ces sacrifices, et j'ai la conscience d'avoir rempli mon devoir de mon mieux, en prenant pour guides le respect de la loi, l'esprit d'impartialité et de mesure, les intérêts généraux du pays.

Quant à la formule de mon remplacement, je m'en repose absolument pour la déterminer, Monsieur le Ministre, sur vos intentions bienveillantes et sur votre justice.

Je partirai lundi 23 courant. Je reprendrai mon service à la Préfecture de la Seine, en me tenant à votre

disposition pour l'expédition des affaires du Ministère, jusqu'à l'entrée en fonctions de mon successeur.

Le coup lui fut rude, et les calomnies qui ne l'épargnèrent point, lui furent plus pénibles encore. Sa situation à la Ville même était ébranlée par l'acharnement de ceux qui étaient devenus, par occasion, ses ennemis. Que sa personne fût hors de cause, cela n'était point douteux : l'important était de porter des coups au parti adverse, dût un homme de bien en souffrir. Fort de sa conscience et du sentiment du devoir accompli, il supporta cette disgrâce imméritée avec une dignité fière, sans laisser l'amertume envahir son âme, s'efforçant seulement d'atténuer pour les siens ce que cette ingratitude avait de décourageant. Une lettre à son ami Marguerin, alors à Vienne, écrite le 27 septembre, nous le montre sous le coup de cette émotion :

En ce qui concerne notre collaboration, vous pouvez être tranquille. A partir du 1er octobre, je ne suis plus au Ministère. On ne m'a pas offert le choix : on ne m'a même pas remercié ; on m'a simplement renvoyé, en ajoutant que cela pourrait bien ne pas être le dernier coup.

Il est vrai que depuis une dizaine de jours la correspondance gouvernementale sème dans toute la France par la plume de M... des infamies qui révoltent les inspecteurs de la Haute-Loire, des Pyrénées et de la Manche ! C'est moi qui, Mme Jules Simon au bras, ai

brisé les Christs après le 4 septembre dans les écoles du 11e arrondissement ; c'est moi qui ai empêché les Frères d'avoir leur diplôme d'honneur ! Et pour tout cela, je cumule 31 000 francs de traitement ! etc.

J'en ai été malade. Je suis remis. Je ne crains qu'une chose, c'est d'arriver au mépris. J'ai peur de ce sentiment amer qui dessèche et stérilise ; mais je ne suis pas encore atteint tout à fait et je résisterai.

Il ajoutait en post-scriptum :

Si vous me répondez, que ce soit au Luxembourg. Vous pourriez faire quelque allusion à ce que je vous dis des attaques de la Presse, et ma femme n'en sait rien : elle y serait sensible, puisque j'en ai souffert, et sensible plus longtemps que moi : autant lui épargner ces misères. Si je dois avoir quelque nouvelle et définitive disgrâce, j'aime mieux, ne pouvant éviter qu'elle la partage, qu'elle ait toute sa force pour la supporter.

Toute l'opinion libérale fut avec lui : « Bon courage, lui écrivait M. Léon Say, vous êtes soutenu par tout ce qui veut et connaît le bien. Pourquoi ne seriez-vous pas un athée, puisque je suis pour eux un radical de la pire espèce? ajoutait-il. Si mes souvenirs me servent, vous êtes parvenu à maintenir la loi dans ces temps où la loi n'était guère écoutée. » M. Goblet, un ami de vieille date, lui écrivait de même en le félicitant de n'avoir pu trouver grâce devant le gouvernement; de même encore Jules Simon et bien d'autres. Mais de tous, celui dont le sentiment s'exprimait

avec la plus vive franchise, c'était Bersot : « La conduite qu'on a avec vous est abominable, cet article de journal soulève le cœur. Voilà à quoi a servi votre parfaite impartialité entre laïques et congréganistes, votre justice envers vos administrés, votre fermeté à les sauver des violences de la politique. Mais vous n'étiez pas à ces gens-là, et il faut être à eux corps et âme, ou plutôt n'avoir plus d'âme.... Enfin, mon cher Gréard, patientons. Vous tombez clairement, on sait pourquoi; vous avez la sympathie de l'opinion libérale qui reprendra le dessus certainement. » « Je ne croyais pas, lui disait-il dans une autre lettre, qu'il y eût un ministre qui pût se priver de vos connaissances uniques de l'enseignement primaire; j'avais tort. J'aurais dû réfléchir qu'on ne se préoccupe que de préparer des élections, qu'on envisage le personnel de l'enseignement primaire à ce point de vue, et qu'on pouvait être gêné par quelqu'un qui ne songe qu'au bien général. »

*
* *

Les années 1870 à 1873 avaient été les plus difficiles de toute son administration : il s'y était produit plus d'un incident pénible. La vie, très dure pour tout le monde pendant le siège et pendant la Commune, l'était particulièrement pour ceux qui avaient à porter le poids d'une responsabilité, à décider non seulement leur conduite, mais celle

de leurs subordonnés, à maintenir, dans quelque mesure que ce fût, l'ordre public menacé. L'âme déchirée par nos revers, Gréard n'en poursuivait pas moins la tâche commencée. Pour lui, quoi qu'il advînt, le devoir « continuait ». Et ce devoir, c'était de maintenir, par l'exemple, la sérénité dans les esprits, la confiance qui donne la force; d'empêcher l'arrêt d'un de ces rouages nécessaires à la vie publique. Quelques-unes de ses instructions les plus convaincantes sont datées du 5 août et du 20 août 1870. Il reste à Paris pendant toute la durée du siège. Ayant mis les siens en sûreté, il demeure ferme au poste, durant les premiers mois de la Commune, faisant face aux difficultés de tout ordre, sans cesse renaissantes, avec autant d'habileté et de souplesse que d'énergie, s'efforçant de sauvegarder la loi dans ce désordre général. Non seulement il assura le service, mais il sut par ses conseils, par sa prudence éclairée, maintenir dans la droite voie presque tous ses instituteurs. Dans ce nombreux personnel, il n'y eut que bien peu de défaillances à déplorer. Sur l'ordre du recteur, qui l'avertissait que son arrestation était imminente, il dut partir, et put gagner Versailles par le détour de Saint-Germain. Mais il sut rester en communication avec ses administrés par mille moyens ingénieux, et dont quelques-uns attestent le dévouement civique des instituteurs. Il continuait à tenir en mains son personnel, déléguant à ceux en qui il avait le plus

de confiance une sorte d'autorité morale, à son ami Marguerin surtout. « Je vous remercie des conseils que vous avez donnés à Mme de Friedberg, lui écrivait-il. Ils ont précédé de bien peu les instructions que je lui ai fait parvenir sur les mêmes points, instructions conformes à vos conseils. Comment ne serions-nous pas d'accord? » Ses lettres de Versailles, écrites en courant, dans la fièvre de l'émotion, retracent des détails navrants de cette époque terrible. Il parle avec tristesse de l'apparition, alors inouïe, du drapeau rouge à Paris, de l'aspect de Versailles, où les prisonniers affluent : « On ne sait plus où les placer. J'en ai vu passer. Il y a des familles entières, père, mère, enfants. » Il a peine à supporter la curiosité banale qui attire comme à un spectacle les Versaillais sur le passage des troupes ou de leurs prisonniers. « Versailles a comme un air de fête; c'est trop, beaucoup trop! Et puis cette série d'émotions violentes qui dure depuis près d'une année nous a habitués à vivre au jour le jour; on ne songe pas au lendemain. Nous sommes réservés encore à bien des tristesses. » Et au retour à Paris, quelle désolation devant le désordre et l'amoncellement de ruines qu'on rencontre à chaque pas! Mais en même temps quelle intensité de vie. Il y a là quelque chose qui déconcerte sa nature grave, aux impressions profondes : « Pauvre Paris! Il fait mal à voir, écrit-il le 20 mai 1871. Et cependant voici déjà qu'il change de

physionomie. Les omnibus, les bateaux-mouches, les voitures ont repris leur train. Il y a du monde dans les rues, moins de monde, mais le même monde, léger et affairé. Singulière ville, monstrueuse, prodigieuse, comme vous voudrez l'appeler, mais une exception dans la nature, voilà ce qui est certain. »

Il n'est pas l'homme des regrets stériles : ce ne sont point les paroles qui servent, mais les actes. Sa tâche le ressaisit tout entier. L'Hôtel de Ville détruit, les documents de son administration, les dossiers de son personnel brûlés, voilà ce qu'il trouvait. Il s'installe comme il peut à la mairie du 7e arrondissement, et alors commencent les navrantes visites dans les différents locaux scolaires, qui avaient été occupés ou par les troupes régulières ou par celles de la Commune. Rentré à Paris le 26 mai, il fait afficher dès le 29 la reprise des cours pour le 5 juin dans les écoles primaires supérieures. De tous côtés, il expédie des ordres de retour, il inspecte, il encourage. « Dites à M. X.... de revenir *immédiatement*, en demandant un laissez-passer à Versailles, écrit-il. Il faut que tout rentre dans l'ordre le plus tôt possible. » Et, en effet, toujours sur la brèche, donnant à tous l'exemple, il a la satisfaction de voir en quelques semaines dans toutes ses écoles — les dégâts matériels une fois réparés — l'ordre et l'activité de la ruche en travail. Le 2 juin, il écrivait à Mme J. Simon : « J'ai déjà vu un bon

nombre de nos pauvres écoles. Elles ont souffert comme tout le reste. Néanmoins tout se réorganise, et j'espère que lundi nos classes reprendront avec régularité ». Encore s'il eût pu travailler en paix, comme il le souhaitait, à « réparer le passé et préparer l'avenir »! Mais il lui fallait faire face à tous les incidents et à toutes les difficultés qui se présentaient sans cesse, tenir tête aux violents. « La situation n'a pas cessé d'être très difficile, écrit-il le 5 mars 1871.... Dans les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux, à Boulogne, à Suresnes, à Saint-Mandé, à Vincennes, à Saint-Maur, la question du changement des Sœurs des écoles communales est rentrée depuis quelques jours dans une phase aiguë. Il y a des protestations en sens divers. Je fais de mon mieux, non sans peine, pour calmer les passions contraires, et pour amener les esprits à une modération réciproque. La mairie et le ministère sont tenus au courant de tous les incidents. J'espère obtenir qu'aucune mesure de violence ne sera exécutée. » Il suivait avec l'attention la plus vigilante toutes les phases de la crise : « La situation de Paris paraît se détendre. Je suis toujours maître de la situation de nos écoles de banlieue, et j'espère qu'il ne se produira aucun éclat qui puisse devenir un embarras pour le Ministre devant la Chambre. »

Dans cette liquidation du passé qui suit les convulsions révolutionnaires, il eût voulu éviter

les châtiments qui ressemblaient à des représailles. Son indulgente sagesse faisait la part des égarements et des erreurs qui n'étaient dus qu'à l'entraînement. Au moment de paraître devant la commission d'enquête il écrivait à Marguerin (2 mars 1872) en lui envoyant sa déposition : « Je suis bien gêné. Je ne puis dire que ce que je pense, ce qui est. Vous me trouverez pâle, incolore, quand chaque heure de notre vie pendant ces cinq mois a été si dure. Mais comment parler sans avoir l'air d'accuser?... Je voudrais être vrai sans blesser ni accuser personne. J'ai cherché la mesure. On serait trop heureux souvent de me la voir dépasser! » A côté de sévérités exemplaires pour les vrais coupables, le pardon pour ceux qui pouvaient être ramenés lui semblait de meilleure politique, « équitable et humaine ». Aussi fit-il tous ses efforts pour sauver quelques malheureux instituteurs qui déploraient les criminelles folies auxquelles la peur autant que la passion les avait entraînés. « Nous avons fait notre devoir, écrivait-il à ce propos. L'indulgence en ce qui touche la vie de la famille me paraît aussi nécessaire que l'était la sévérité de principe. Liquidons ce passé. Avant-hier, en revoyant certains comptes arriérés, j'ai été vraiment touché de la probité de plusieurs de nos maîtres. Il avaient reçu 25, 50 francs de plus qu'ils n'avaient droit : c'était une gratification de la Commune. Aucune trace ne subsistait de ces dons bénévoles. Ils ont fait d'eux-mêmes la

déclaration de la somme qu'ils avaient touchée en surplus, demandant seulement à ne rembourser que par petites contributions mensuelles, le remboursement en une fois grevant trop leur budget. Ce personnel a beaucoup de bon. Je connais les exceptions, hélas! mais il faut rendre justice à la majorité. »

Il tenait d'autant plus, pour le bon renom de l'enseignement primaire, à mettre en valeur ceux qui s'étaient distingués dans des circonstances périlleuses, par l'oubli de soi, ou par une habile fermeté. « Je tiens à vous dire, écrit-il, que votre conduite a été approuvée de tous points par le ministre, le recteur et le maire, auxquels je l'ai fait connaître dans le détail. » Certains instituteurs avaient fait montre d'un réel courage, bravant les dangers d'une arrestation, se glissant à travers les lignes des insurgés pour arriver jusqu'à Gréard, ou lui faire tenir de manière sûre des nouvelles importantes.

Le dénouement tragique de la guerre l'avait bouleversé, sans abattre pourtant sa foi patriotique dans l'avenir de la France. Il lui était impossible, comme à tous les gens de cœur de cette génération, d'admettre que la patrie gardât au flanc cette plaie saignante. « Que de choses se sont accomplies depuis la dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, écrivait-il le 5 mars 1871 à Mme Jules Simon. Dénoûment inévitable assurément, mais qu'il est amer! Pauvres et chers habi-

tants de l'Alsace et de la Lorraine; je ne puis en détacher ma pensée; je sens tout ce qu'ils doivent sentir, et, à côté de cette condition-là, toutes les autres, si dures qu'elles soient, ne me sont rien. Il serait sans doute impolitique, insensé, de parler aujourd'hui de revendication; le silence est la seule attitude qui puisse convenir à nos intérêts comme à notre dignité. Mais j'espère que tous les cœurs français, hommes et femmes, conserveront et se transmettront l'énergique désir, la volonté inébranlable de rendre à la patrie commune ces courageuses et si injustes victimes de nos désastres. Puissions-nous accomplir nous-mêmes cette tâche, et n'avoir pas à la léguer à nos enfants! »

Ce qui l'affligeait plus encore que nos malheurs, s'il est possible, c'était une sorte de légèreté, d'inconscience, un sentiment de satisfaction allégée qui se discernait chez certains à la pensée qu'enfin ce fût fini. Fini, après un tel arrachement! après tant de souffrances, tant d'humiliations! Sans doute, la vie devait reprendre, mais plus grave, chargée de plus lourdes responsabilités. « Avons-nous du moins aujourd'hui touché le fond de l'abîme, disait-il dans la même lettre, et allons-nous commencer à en sortir? L'esprit public à Paris n'est pas bon : insouciance et frivolité chez les uns, passions anarchiques chez les autres. Depuis deux jours, en vérité, il semble que la trace de ces sept mois de douleur et de honte se soit effacée

des esprits. Le souci de l'avenir politique et social du pays, le sentiment du devoir et des obligations qu'il impose plus que jamais aux vrais amis du progrès libéral, le patriotisme et le bon sens reprendront-ils enfin le dessus? »

*
* *

Au milieu de la tristesse générale, une grande douleur avait atteint Gréard. La mort de Prévost-Paradol, le cher ami de sa jeunesse, survenue au début des hostilités, l'avait atteint au cœur. La vie n'avait point rompu les liens qui les unissaient. Tout au plus les avait-elle quelque peu détendus en apparence, en leur rendant plus difficiles les longs entretiens. Prévost s'était lancé à corps perdu dans le monde et dans la politique. Il avait connu tous les succès, ceux des salons et ceux du journalisme. Il avait même voulu s'essayer à la vie publique, en se présentant aux élections législatives, et sans doute rêvait-il déjà le rôle de l'homme d'État qui dirige et gouverne. Il était l'homme à la mode, l'écrivain dont le renom inspire aux jeunes hommes de lettres les belles ambitions. Que de normaliens ne devinrent journalistes que pour avoir trop admiré son brillant talent! Depuis Armand Carrel, l'opposition libérale n'avait pas eu de chef plus sympathique et d'un mérite plus éclatant. Son ironie discrète, élégante, ses malices acérées, son art des sous-entendus et des nuances,

toutes les habiletés de sa plume alerte et aiguisée, qui faisaient les délices du public, l'avaient rendu redoutable au pouvoir. Son article était attendu avec une curiosité frémissante. Quel trait mordant, quelle flèche allait-il lancer aux maîtres du jour? Quels ridicules allait-il atteindre? Les plaisirs ne manquaient pas à sa jeune célébrité : il était de ceux à qui de tous points la fortune sourit. L'Académie, après l'avoir plusieurs fois récompensé dans ses concours, lui avait fait accueil. Il fut élu à l'Académie française le 6 avril 1867.

Dans ce tourbillon d'occupations et de plaisirs, il n'avait guère d'occasions de retrouver son laborieux ami. Chacun d'eux s'était bien fait l'existence qu'ils rêvaient au temps de leur jeunesse. L'un traversait le monde avec une satisfaction triomphante, — non sans se dévorer du regret de ne pouvoir conduire et dominer les hommes. L'autre, modestement, par des efforts continus, établissait les assises d'une œuvre durable, et, s'oubliant soi-même, se préparait, sans y songer, le renom d'un homme qui a fait le bien. Mais si différentes que fussent leurs existences, trop de souvenirs les liaient pour que leur amitié pût faiblir. Qu'importait à Gréard l'amour de l'éclat, l'âpreté ambitieuse qu'on reprochait à Prévost! Ne savait-il pas que, dans l'intimité, il retrouvait l'affection chaude et sûre, la tendre confiance qui les avait toujours unis? Comment Paradol eût-il renoncé à ce confident de toute sa vie? Était-il

désespéré par quelque trouble dans le cours de ses succès où de ses ambitions, par quelque complication sentimentale? Vite, un billet pressant à son cher Octave. Où retrouverait-il, avec une parole plus sage, plus réconfortante, ce sourire indulgent, — le sourire du cœur, — devant toutes les sortes de confidences, même celles qui devaient le plus surprendre l'âme sérieuse et repliée de Gréard.

Leurs esprits aussi avaient besoin de se reprendre. Mutuellement ils se sentaient plus sûrs de leurs idées, de leurs projets, quand ils les avaient échangés. Est-il téméraire de penser que peut-être le beau livre de Prévost : *La France nouvelle*, dut à leurs entretiens plus de sagesse pratique, une plus haute portée morale, et qu'au contact de l'esprit si ouvert et si primesautier de Prévost, l'intelligence curieuse et toujours en éveil de Gréard se pénétra plus encore des besoins des sociétés modernes et démocratiques.

Tous deux, sachant le prix des heures, arpentaient les rues de Paris d'un pas pressé, causant, discutant, et allaient vers quelque rendez-vous d'affaire pour lequel ils s'interrompaient momentanément. Jusqu'aux dernières semaines de sa vie, Gréard ne pouvait remonter le quartier Saint-Georges, ou passer dans la rue d'Aumale, sans évoquer avec émotion les longues promenades faites avec Paradol, ses propos fantaisistes, tout le charme de son amitié. Il en parlait avec atten-

drissement. Ces souvenirs, qui lui étaient chers entre tous, lui mettaient au regard une flamme de jeunesse. Que de fois, son ami l'étant venu prendre à l'Hôtel de Ville, n'étaient-ils pas ainsi remontés ensemble jusque dans les hauts quartiers de Montmartre! Parfois Prévost *parlait* son article du lendemain, il lui arrivait même de s'arrêter pour l'écrire, de sa haute et fière écriture, sans retouches, avec une infaillible pureté de style. Et Gréard admirait cette merveilleuse facilité, ce don d'écrivain, qui ne laissait jamais errer le mot ou faiblir l'idée.

Il ne fut point de ceux qui l'encouragèrent dans l'évolution qui devait l'amener à l'Empire, mais il fut de ceux qui le comprirent. Toute sa vie, Paradol avait souhaité avec passion le pouvoir, l'action. Il fut sans force devant l'illusion d'avoir conquis au libéralisme l'Empereur lui-même, et crut aux assurances qui lui étaient données. Déjà l'esprit plein de rêves, il entrevoyait, après l'ambassade en Amérique qui lui était offerte, des destinées plus éclatantes, la possibilité d'agir enfin, d'accomplir les grandes réformes essentielles à l'existence de la France moderne. Les insinuations calomnieuses qui se firent jour, les doutes sur la sincérité et le désintéressement de Paradol, affligèrent et révoltèrent Gréard. Il connaissait si profondément l'homme, le savait si incapable de céder à une tentation vulgaire, de faillir à soi-même, à ses idées et à son parti! Jus-

qu'au départ, son amitié vaillante et tendre le soutint, l'affermit contre les blâmes et les désapprobations plus ou moins formulés. Ce fut sa main que Paradol serra la dernière, en quittant la France qu'il ne devait plus revoir.

Dès l'arrivée à New-York, il apprenait la fatale nouvelle de la déclaration de guerre, qui lui montrait l'étendue de son erreur. C'était l'écroulement de toutes ses ambitions. Il semble que dans ces jours tourmentés, sa pensée se soit reportée avec plus de douceur aux souvenirs de leur enthousiaste jeunesse, en particulier à ses années d'École, qui lui apparaissaient comme une oasis paisible dans sa vie agitée. Il écrivit à son ami une lettre touchante que depuis Gréard ne pouvait relire sans être saisi de tristesse. « Cher Ottavio, écrivait-il, me voilà débarqué, et tout enveloppé de tristesse. Que je voudrais t'avoir près de moi, avec ton bon sens pénétrant, délicat et ferme, pour me réconforter doucement, ainsi que tu l'as fait tant de fois ! Croirais-tu que ce matin, au réveil, les souvenirs de l'École me hantaient, comme un rêve à la fois douloureux et charmant ! Que tout cela est loin ! que je suis loin de vous tous ! Et combien je le sens ! Jamais je n'ai eu tant de hâte de revenir. Enfin, « alea jacta est ». « Et personne qui pût répondre à ce cri de détresse, le jour où s'écroulaient toutes les espérances d'un avenir si chèrement acheté ! » s'écrie douloureusement Gréard. Quand cette lettre lui parvint, Prévost

n'était plus. Livré à lui-même dans le désarroi de ses pensées et de ses sentiments, l'existence lui apparut vide et dénuée. Il n'entendit que la voix impérieuse de l'honneur, ce qu'il crut être le cri de la dignité. La raison ferme et tendre, l'amitié fortifiante de Gréard lui eût été plus que jamais nécessaire dans les heures cruelles qui précédèrent le geste tragique. Elle l'eût sauvé peut-être. Dans le beau livre qu'il a écrit en mémoire de Paradol, Gréard ennoblit cette fin, et lui donne une beauté antique. Il garda toute sa vie le regret et le souvenir pieux de cette amitié si chère. Peu de mois avant de mourir, il reçut la visite de la seconde fille de Prévost, Thérèse, entrée en religion depuis bien des années. Elle venait lui demander d'intercéder pour son Ordre, et d'obtenir un délai dans l'exécution de la loi. Il fut ému par cette visite comme si toute sa jeunesse se fût dressée devant lui.

Au cours de ses fonctions, Gréard avait pu connaître et apprécier un homme d'une grande noblesse d'âme, d'une fine et sûre intelligence, c'était Marguerin, le directeur de l'école Turgot. Plusieurs années de collaboration à une même tâche avaient noué entre eux plus qu'un lien professionnel, une amitié forte qui, chez Marguerin, s'accentuait d'une vive admiration. Gréard découvrit avec autant de plaisir que de surprise, dans ce fonctionnaire modeste, un homme des

plus intéressants, aux vues étendues et originales sur tous les points, esprit philosophique, que Victor Cousin lui-même avait distingué, et à qui il avait voulu ouvrir la carrière diplomatique. « J'étais presque surpris, dit Gréard, de trouver un tel homme dans un si obscur emploi... Il ne me fallut pas longtemps pour voir ce qu'était devenue entre ses mains cette fonction qui n'avait de modeste que l'apparence. » Sa jeunesse avait été brillante. Sa distinction naturelle lui avait rendu agréable la vie du monde. Il y plaisait par une conversation nourrie, spirituelle. Il en avait rapporté une aisance de ton, une expérience plus étendue, des vues plus ouvertes sur les intérêts généraux du pays. Marguerin était ce que l'on appelle communément « un homme à idées ». Son esprit ardent, observateur, offrait mille ressources. Après avoir passé, non sans éclat, quelques mois dans l'enseignement secondaire, il fut un des premiers à suivre l'élan donné par MM. Guizot, Cousin, de Salvandy et Saint-Marc Girardin, qui s'efforçaient de déterminer — entre l'enseignement primaire supérieur et l'enseignement classique — le mode d'éducation qui conviendrait aux classes industrielles. A l'école Turgot, il put librement déployer tout son zèle, toute son initiative. Il obtint un si plein succès — de 300 élèves, l'école en avait atteint 800 — qu'il fallut essaimer, et fonder des écoles nouvelles. Colbert, J.-B.-Say, Lavoisier, Arago, sont le fruit direct du succès de

Turgot. Quelle bonne fortune pour Marguerin que l'arrivée de ce jeune directeur prêt à accueillir, à encourager toute nouveauté intéressante et utile! Loin de redouter les objections, Gréard les recherchait, les suscitait au contraire. La compétence du Directeur de Turgot était trop reconnue pour qu'il négligeât de le consulter quand il entreprit d'organiser l'enseignement primaire supérieur et l'enseignement professionnel. Dès lors ce fut entre eux un échange continuel d'idées, d'objections, de vues pratiques ou philosophiques qu'appelaient les questions de service ou les événements du jour. Il y avait entre leurs deux natures de certaines affinités. Gréard le reconnaissait : « Il y a des moments, lui écrivait-il, où je me demande, quand je vous écoute, si c'est vous qui lisez dans mon esprit, ou si c'est moi qui lis dans le vôtre. Que je regrette que vous n'ayez pas toute votre santé, et surtout, que nous ne nous soyons pas connus dix ans plus tôt! Il me semble que nos deux coursiers — vous savez, les deux coursiers de Platon — auraient marché de concert, et que nous serions arrivés sur quelques points à entrevoir la lumineuse Vérité de l'Olympe. Portez-vous bien, mon cher ami,... qu'il nous soit donné de fournir ensemble quelque course utile. »

Une autre lettre (8 septembre 1883) est plus caractéristique encore : « Ah! mon cher ami, quelle bonne besogne nous aurions faite ensemble, si la destinée nous avait rapprochés plus tôt, si

nous avions pu mettre toutes nos idées en commun! Je me fais l'honneur de croire que nous sommes de la même famille d'esprits, avec quelque diversité dans le tempérament. Nous aimons l'un et l'autre la vérité, et nous la cherchons sincèrement. J'incline plus que vous vers les idées modernes, qui me paraissent plus conformes que celles de l'ancienne société à l'idée que je me fais de la morale; mais j'ai comme vous le respect de la tradition, je suis pénétré comme vous de la pensée qu'il y a eu de tout temps des élites généreuses qui avaient l'intelligence large et le cœur haut. J'aime comme vous l'humanité dans l'enfant et l'adolescent, peut-être plus que dans l'homme lui-même. Vous me reprochez d'accorder trop aux idées. Ce n'est pas le défaut que je crois me reconnaître. Mais il ne s'agit pas de ma confession, quelque disposé que je fusse à vous la faire. »

Les lettres de Gréard à Marguerin, très nombreuses et très belles, font honneur à l'un et à l'autre. Elles témoignent d'une rectitude d'âme, d'une noblesse de pensée, d'une tenue morale qui sont d'un rare et bel exemple. C'est l'entretien aimable et familier de deux sages, unis pour le bien, dans une communauté de volonté et de sentiment. Leur intimité était devenue de plus en plus cordiale, à mesure qu'ils avaient découvert plus de raisons de s'estimer, qu'ils s'étaient sentis attachés aux mêmes devoirs : « Mon cher ami,

écrit Gréard un 31 décembre, j'arrive, j'appelle, et je m'aperçois que je crie dans le désert et dans les ténèbres. Je ne veux pourtant pas laisser finir l'année sans échanger avec vous, comme chaque soir, un adieu affectueux. Que l'année prochaine vous soit propice! Ce qui est certain, c'est qu'elle ne nous désunira pas, n'est-il pas vrai? »

Gréard lui écrit sur un ton de libre confiance. Il se sent en pleine sécurité avec cet honnête homme, et livre sans réticence son opinion sur les hommes et sur les faits. Plus d'une fois, appréciant telle séance de la Chambre, tel discours, ce cri lui échappe : « Pauvre bon sens français! qu'est-il devenu ! » Ou encore : « Ah ! les pauvres modérés ! » L'avenir lui paraît sombre : « Le message ne paraît pas avoir eu beaucoup de succès, écrit-il le 17 septembre 1872. Pauvre pays! » Il y avait bien des points noirs dans la politique d'alors : il y en a dans tous les temps. Gréard s'en inquiétait : « Voilà donc la proposition Ravinet passée! Je crains que ce ne soit une faute. Le retour à Paris était un acte de conciliation. En préparant la future Constitution, on aurait pu reprendre la question de haut, au nom des principes de gouvernement. Telle qu'elle a été posée et discutée, elle est une mesure d'hostilité, très inopportune à mon avis. Les deux séances de vendredi et de samedi m'ont attristé. » Il traite surtout d'éducation et de morale, au courant de la plume. Ou bien encore, il résume quelque affaire en cours,

à sa manière, ingénieuse et rapide, éliminant l'inutile, allant au fait avec une clarté qui résout d'avance les objections. Dans les jugements jetés au passage, en réponse à quelque note administrative, on retrouve — en même temps que sa pénétration toujours en éveil — sa bienveillance, son désir d'être utile aux personnes autant que le permet le bien du service : « Je connais très bien X.... Il a longtemps attendu à la porte de nos Écoles. Il avait l'aspect désordonné. On peut trouver mieux. Ce n'est pas, tant s'en faut, une nature distinguée. Mais il est docile, perfectible, dévoué. Il y a moyen d'en tirer parti. Ce qu'il sera dépend beaucoup de ce qu'on le fera. « Il entretient Marguerin de ses lectures : « Je relis péniblement l'*Émile*; péniblement, le croirez-vous? Quel grand style, mais que d'idées fausses, ou seulement à demi justes! Heureusement, j'ai apporté ici un peu de grec : le repos dans la lumière, mon cher ami. Ces gens-là ont la logique simple de l'enfant, quand ils se laissent aller au cours naturel de leur expérience et de leur bon sens. » « Le temps est propice aux lectures de la plage, ajoute-t-il, mer calme, ciel voilé. Comme on serait bien ici avec vous, devisant de toutes choses, et poussant librement ses idées jusqu'au bout! C'est un rêve que je fais souvent, et qui se réalisera, je l'espère bien, quelque jour. »

L'intimité de Marguerin avec le Directeur de l'Enseignement primaire n'avait pas été sans porter

ombrage à quelques-uns. Ces jalousies devinrent même si actives qu'elles dégénérèrent en une guerre sourde et en mauvais procédés constants. Au mépris des services rendus, sa situation d'administrateur des Écoles Turgot fut violemment attaquée. Gréard, indigné d'une si criante injustice, le défendit avec une chaleureuse amitié. Une des lettres qu'il lui écrivit alors est à citer : elle révèle la bonté de son cœur, et la pudeur délicate qu'il apportait à obliger, surtout ceux qu'il aimait. Il avait dû entretenir Marguerin des difficultés de la situation, ne fût-ce que pour adoucir les coups qui malgré tout pouvaient lui être portés. Le lendemain de cette conversation, il lui écrivait : « Mon cher ami, notre entretien d'hier m'a pesé et me pèse encore sur le cœur. Je me reproche de vous avoir troublé. Je ne suis pas encore apaisé. Mais j'ai voulu me donner une satisfaction. Je viens de rendre compte au Préfet de la séance d'hier, et j'ai trouvé l'occasion que je cherchais, de reprendre la question de votre situation. Je tiens à vous dire qu'il ne fait cas de personne plus que de vous, qu'il apprécie les services que vous avez rendus et les éminentes qualités d'intelligence et de caractère que vous avez portées dans vos fonctions d'organisateur, autant que ceux qui vous connaissent le mieux. C'est déjà quelque chose. Mais ce qui est tout à fait bien, c'est qu'il m'a dit positivement qu'il n'entendait pas que vous fussiez sacrifié à des idées ou à des rancunes absolument

injustes. Je suis honteux, peiné de vous écrire cela, comme si c'était une chose importante, comme s'il n'était pas juste et naturel qu'il en fût ainsi. J'obéis à un mouvement de profond regret de vous avoir affecté hier soir. Excusez-moi, et soyez sûr que vous avez au moins ici, indépendamment des patronages officiels, une amitié dévouée. » Peu de jours après, il avait la joie de lui écrire : « Cause gagnée, mon cher ami. L'arrêté de votre indemnité est signé. Ce n'est pas tout ce que j'avais demandé ni tout ce que vous méritiez. Je suis heureux néanmoins d'avoir pu contribuer à vous faire rendre justice. Si ce que les objections m'ont donné une fois de plus l'occasion de dire de vos laborieux et éminents services n'est pas pour vous une récompense, ç'a été pour moi un soulagement. »

Cette bonté ne se réservait pas pour les grandes circonstances. Elle s'exerçait dans le cours journalier de l'affection ; il la témoignait par toutes sortes de pensées et de prévenances obligeantes. Délégué à l'Exposition de Vienne — où il avait organisé une très remarquable exposition des Écoles de la Ville de Paris, qui obtint le grand diplôme d'honneur, — il eût voulu assurer à son ami Marguerin l'agréable détente de ce voyage. Qui mieux que lui en saurait tirer profit ! Que d'idées pratiques, que d'applications ingénieuses n'avait-il pas rapportées autrefois d'un voyage en Angleterre ! Mais il n'était pas riche, et il y a bien des

candidats aux largesses officielles. Gréard n'hésita point : « Mon cher ami, lui écrivit-il, voulez-vous me faire un grand plaisir? Ce serait de prendre vos dispositions de vacances pour aller à Vienne, et d'accepter fraternellement la moitié des frais de voyage qui paraissent devoir m'être accordés. Vous savez que cela a toujours été ma pensée. Acceptez-le comme je vous l'offre, de tout cœur. » Peu de temps après, il lui écrivait avec la même bonne grâce pressante : « Vous savez ce dont nous sommes convenus. Je viens de recevoir une indemnité de quinze cents francs pour mes frais de voyage et de séjour à Vienne. Je n'y pensais plus ni vous non plus. Mais puisque c'est chose faite, il ne vous reste plus qu'à tenir votre parole d'honnête homme et d'ami. »

Marguerin était un écrivain délicat, un critique pénétrant. Il joignait à un sens historique très ferme, des vues étendues, un goût sûr, un esprit net et fin. Avec une rare abnégation, il consacrait à des livres d'enseignement tout son talent. Ses ouvrages passaient sous l'œil attentif de Gréard, qui les renvoyait copieusement annotés, avec une verve familière, et s'intéressait avec zèle à leur succès. « J'en tiens pour ce que j'ai dit, lui écrivaït-il quand parut un de ces petits ouvrages. Sous sa forme modeste, c'est un livre original que ce petit livre, et un des meilleurs traités de critique morale et littéraire qui aient été produits pour l'éducation de la jeunesse. Un professeur sensé et

habile peut en tirer le meilleur parti. » A charge de revanche, il lui arrivait de communiquer à Marguerin les épreuves de ses livres. Il le savait un juge difficile, et faisait appel à toute sa sévérité d'ami. « Vous savez quelle confiance j'ai dans votre jugement, dit-il dans une lettre de 1883. Dès que vous êtes satisfait, je dois l'être et je le suis. »

Lorsque vint pour Marguerin, atteint par les infirmités, l'heure de la retraite, si cruelle à ceux qui ont fait leur joie d'agir et d'être utiles, l'amitié ferme de Gréard le soutint. « Vous avez pris le bon, le digne parti, lui écrivait-il le 4 avril 1883. J'ai toujours pensé qu'il en était de la retraite comme de la mort, qu'il ne s'agissait que de se familiariser avec elle. » Le sachant aux vacances, à Auteuil, « en étranger » dans cette maison qu'il avait fondée, son cœur se serre à la pensée des inévitables tristesses qui doivent l'y assaillir. Il lui écrit la lettre la plus affectueuse : « J'avais eu l'idée de prendre le bateau à Saint-Cloud et d'aller vous voir à Auteuil, où je pensais bien que vous étiez encore. Le cœur m'a manqué. Il m'eût été très pénible de ne plus vous trouver *qu'en étranger* dans cette maison qui, à tant de titres, est vôtre. Vous savez quelles sont mes idées sur la retraite. Je ne vous plains pas de l'avoir prise. Mais vous aviez droit à une autre fin de carrière. » Il lui fait entrevoir, après un repos nécessaire, tout un recommencement d'existence et de travail personnel fécond. Il s'efforce de

donner à cette vie attristée l'illusion de l'action. Il lui propose des sujets de travaux. Pourquoi n'écrirait-il pas une histoire de l'École Turgot? Des livres vont être nécessaires pour l'enseignement secondaire des jeunes filles, auquel on commence à penser. Voilà justement ce qui convient à son ferme et délicat esprit. Il trouve pour lui parler de ses services passés des louanges inspirées par le cœur : « Il y a dans le bien que vous avez fait une part, une large part, qui échappe à toutes les distinctions dont une administration dispose. Il n'y a que vos élèves qui peuvent vous en payer le prix, et ils le font. » Il ne craignait pas de revenir fréquemment dans ses lettres sur cette période d'action qui avait été le meilleur temps de leur amitié. Il évoquait, non sans attendrissement, leurs communs souvenirs, avec l'espoir que Marguerin y puiserait la résignation et la force. « Me voilà parti, dit-il à la fin d'une longue lettre, comme nous partions autrefois l'un et l'autre, après avoir épuisé la série des questions administratives, vous rappelez-vous? Cela ne manquait guère à la fin de nos entretiens, et c'en était le meilleur. Chers entretiens, ajoute-t-il avec regret, qui me laissaient toujours de quoi penser. Mon cher ami, si la vie active a ses émotions intéressantes, combien elle impose de pénibles privations! »

Marguerin ne devait pas recouvrer sa santé détruite. Au mois d'octobre 1884, la mort le surprit.

Gréard venait d'obtenir pour lui la croix d'officier de la Légion d'honneur. Il n'eut point la joie de la lui remettre. Il perdait un véritable ami en cet homme modeste et distingué, dont le mérite était bien supérieur aux écrits qu'il a laissés.

*
* *

En 1870, Gréard avait publié une élégante traduction des lettres d'Héloïse et d'Abélard. Il y avait joint une curieuse et forte étude psychologique, où l'on sent que s'est complu son esprit de moraliste exercé à démêler le secret des âmes. Bien qu'il saisît avec joie toutes les occasions de revenir aux Lettres, il avait dû renoncer aux travaux qu'il aimait pour se consacrer à ses chères écoles. Mais le talent trouve partout un terrain propice. Sans sortir de ses préoccupations pédagogiques, Gréard allait rencontrer la forme originale, l'emploi heureux de ses dons d'écrivain. Avec le seul souci d'être utile et vrai, il compose sur les questions à l'étude des mémoires qui se trouvent être des œuvres durables. L'histoire et la philosophie y servent d'appui aux considérations pratiques les plus élevées. Le style en est à la fois simple, ingénieux, aimable; la langue, d'une pureté classique.

En 1874, l'Académie des Sciences morales, sur le rapport de M. Drouyn de Lhuys, récompensait du prix Halphen son œuvre dans l'instruction pri-

maire. C'était l'éducateur encore que l'Académie entendait choisir, en appelant à elle l'écrivain et l'homme d'action qui voyait dans l'éducation publique la plus noble application de la morale. Chaleureusement patronnée par son ancien maître Jules Simon et par M. Caro, sa candidature ne rencontra point d'opposition, et il fut élu le 15 mai 1875. Il était en quelque sorte reconnu officiellement comme un des maîtres de l'éducation nationale.

Son autorité ainsi accrue augmentait son prestige, sans rien enlever à sa bienveillance. Dans son modeste cabinet du Luxembourg — il n'avait pas eu d'autre asile depuis la guerre — il accueillait comme autrefois à l'Hôtel de Ville les maîtres et les maîtresses d'école. Il recevait leurs confidences, allégeait leurs peines par sa sympathie, entrait dans leurs raisons, se faisait le chaud défenseur de leurs modestes intérêts : « Je vais voir le Préfet, écrivait-il un jour. Je reviendrai avec le dossier des gratifications, dessus ou dessous. » Il n'était point de raison de fatigue ou d'affaire qui pût le dispenser de recevoir. C'était à ses yeux un des devoirs essentiels de sa charge ; dans sa joie d'être utile, il y voyait un de ses privilèges. Il faut entendre raconter aux instituteurs, aux institutrices surtout, comment venus parfois à son cabinet avec quelque idée de révolte, et trouvant que vraiment, ce que l'on leur demandait était impossible, « que c'était trop », s'étant

donné à eux-mêmes mille bonnes raisons d'appuyer leur dire, ils s'en retournaient pleins de courage et d'enthousiasme, convaincus qu'il fallait se soumettre, non seulement parce que c'était le devoir, mais parce que c'était le mieux pour le service, et même parce que c'était le plus aisé. M. Levasseur cite un mot caractéristique qui montre bien le dévouement et l'affection qu'il témoignait à ses subordonnés. « A une personne qui lui disait combien le sentiment de gratitude était profond chez les institutrices : « Elles ont raison, répondit-il, car j'étais tout à elles ». Il était bien, selon le mot de Jules Ferry au congrès du Havre en 1883, « le premier instituteur de France ». Sa vie était le constant exemple, « l'enseignement » de ce « don absolu de soi-même » qui ennoblissait à ses yeux la profession d'instituteur.

Son attachement pour le personnel de l'enseignement primaire ne se démentit point. Il continua à diriger, à aider de toutes les manières les instituteurs et les institutrices. Un des maîtres de la première heure, M. Gaillard, aujourd'hui inspecteur primaire honoraire, cite des traits touchants de la bonté affectueuse de Gréard. Il y a quelques années, un ancien inspecteur du matériel des écoles, malade dans sa retraite de Vincennes, voit un jour arriver chez lui le Recteur, qui venait familièrement le réconforter. Le pauvre homme, dans sa surprise, dans sa joie, ne pouvait que balbutier sa reconnaissance. Cette visite fut pour lui

une suprême consolation. C'est là une action toute simple, mais qui emprunte son charme à sa simplicité même et devient une bonne action.

Lorsqu'il en eut abandonné la direction, il continua à s'intéresser aux choses de l'enseignement primaire, soit dans les conseils, soit dans les commissions, soit dans les entretiens particuliers avec les ministres qui se succédèrent rue de Grenelle. Sa haute compétence était reconnue, ses avis respectés par tous. Jusqu'à la fin de sa vie, il tint à honneur de présider la Commission des examens pour le certificat d'aptitude à l'inspection primaire, et le Comité de l'Enseignement public, — où furent élaborés les instructions, les programmes et les projets de lois relatifs à l'enseignement primaire.

M. Buisson lui rend pleine justice, et juge son œuvre avec respect : « Son œuvre pédagogique, écrit-il, restera le type et l'exemple d'une réforme faite non du dehors, mais par le dedans, à force d'appels au bon sens et au bon cœur de tous, par la pression des bons conseils, par l'autorité de la raison et avec beaucoup de patience, de fermeté douce et de foi quand même au progrès. Son action laissera dans notre pays une trace ineffaçable. »

Le 10 février 1879, Jules Ferry, qui avait apprécié pendant le siège son habile fermeté et son intelligence des affaires, le nommait Vice-Recteur de l'Académie de Paris.

TROISIÈME PARTIE

LE RECTEUR

(1879-1902)

CHAPITRE XI

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'entrée d'Octave Gréard à la Sorbonne en 1879 semblait le prolongement naturel de son harmonieuse carrière. Il venait à cette antique maison de Sorbonne, prêt à en recueillir, à en aimer toutes les glorieuses traditions, prêt aussi à y faire pénétrer le souffle moderne, et à lui redonner une vie nouvelle. Depuis vingt années, on l'a vu, s'élevant par degrés, développer en lui un homme toujours supérieur à la tâche qui lui était confiée. Aussi nulle situation, nul devoir ne le peuvent prendre au dépourvu. Il arrivait au Rectorat à l'âge de la pleine activité, et dans la chaude ardeur de l'œuvre difficile qu'il venait d'accomplir. Il y trouvait à la fois une sphère d'action plus

vaste, et des responsabilités plus limitées. Il pouvait s'intéresser aux trois ordres d'enseignement, mais dans son seul ressort académique, et il n'avait point le droit d'initiative. Son autorité était surtout administrative. Mais pendant les vingt-deux années qu'il passe à la Sorbonne, il donnera à la fonction qu'il remplit un tel prestige, qu'elle s'élargira pour ainsi dire jusqu'à devenir aux yeux de tous la plus haute charge de l'Université.

*
* *

Son premier soin fut de déterminer son champ d'action. Très au fait des choses de l'enseignement primaire, il veut connaître avec la même exactitude la situation de l'enseignement secondaire à Paris et celle de l'enseignement supérieur. Il entre en contact avec le personnel, inspecte, visite les établissements de tout ordre.

Il fit, en ce qui concernait l'enseignement classique, de désolantes constatations. On étouffait dans nos vieux lycées. Louis-le-Grand et Condorcet, en particulier, succombaient sous une véritable pléthore d'élèves [1]. Dans certaines classes de philosophie, cent jeunes gens s'entassaient pour les cours d'histoire et de sciences; il est « telle Rhétorique, dit Gréard, où le profes-

1. Au 15 novembre 1879, Condorcet avait 1 652 élèves; Louis-le-Grand, 1 331.

seur ne peut arriver à sa chaire qu'en passant par-dessus les bancs complémentaires qui encombrent les portes; telle classe de Mathématiques obscure et basse, où les élèves, entassés presque dos à dos, ne peuvent suivre qu'à tour de rôle les exercices du tableau ». Tandis que les nouvelles écoles parisiennes s'ouvraient largement à l'air, à la lumière, pouvait-on admettre que nos lycées demeurassent obscurs et resserrés comme au vieux temps. Par une ingénieuse application de la statistique, Gréard démontre qu'au point de vue de la superficie des établissements, « Louis-le-Grand est moins bien partagé que Châteauroux, Saint-Brieuc ou Vendôme; Saint-Louis moins bien que Cahors; Charlemagne et Condorcet moins bien que Auch et Pontivy ». Continuant cette démonstration piquante et l'étendant jusqu'aux collèges : « Henri IV et Louis-le-Grand, dit-il, ne viendraient dans l'échelle qu'au dixième rang, bien après Saint-Claude et Fontenay-le-Comte. Saint-Louis balance Cognac. Pour trouver des équivalents à Charlemagne et à Condorcet, il faut descendre jusqu'à Cholet, Nantua, Montélimar et Saint-Flour. Roanne a 30 000 mètres pour 111 élèves (39 pensionnaires, 72 externes), autant que Louis-le-Grand et Henri IV pour 1993 (dont 781 internes). Lesneven, dont l'effectif n'atteint pas 300 enfants, possède un terrain de 25 000 mètres, plus que Saint-Louis, Charlemagne et Condorcet réunis, qui reçoivent ensemble 4 496 jeunes gens ».

La moralité, la santé des élèves, n'étaient pas moins intéressées que les bonnes études à la prompte amélioration d'un pareil état de choses. D'autre part, s'imposait la nécessité impérieuse de construire un certain nombre de lycées, répondant aux besoins réels de la population parisienne.

En 1879, les cadres de l'enseignement classique étaient restés, — en dehors de la création du lycée de Vanves par M. Duruy en 1864, — exactement ce qu'ils étaient à la fin du Premier Empire, bien que la surface de Paris eût plus que doublé, et que sa population se fût accrue de 73 pour 100. Sur les dix collèges de plein exercice que comptait Paris au XVIIIe siècle, cinq avaient été rouverts de 1802 à 1811 (Louis-le-Grand, Henri IV, Charlemagne, Condorcet et Saint-Louis). Ni la construction décrétée de trois nouveaux établissements, ni l'agrandissement dès lors reconnu nécessaire des lycées Saint-Louis, Louis-le-Grand et Charlemagne, n'avaient reçu même un commencement d'exécution.

La moitié de la population parisienne se trouvait ainsi privée de moyens d'éducation secondaire. Le 11e, le 12e, le 19e, le 20e arrondissements étaient totalement dépourvus; il en était de même de presque tout le 17e, le 18e, le 13e, le 14e, le 15e, et le sud du 16e arrondissement.

Était-ce là une situation que Paris pût accepter? Était-il même besoin de démontrer par la com-

paraison avec l'étranger, notre infériorité à cet égard? Ne suffisait-il point d'indiquer l'étendue des besoins pour qu'on y voulût porter remède?

Tels étaient les irrésistibles arguments que Gréard faisait valoir dans son Mémoire de 1880, à l'appui du plan d'ensemble qui comprenait la création de six établissements, dont trois lycées intérieurs, trois dans la zone extérieure de Paris.

Ses efforts furent si actifs, sa diplomatie si heureuse que le lycée Janson de Sailly put être ouvert le 1er octobre 1884. Un an après, le lycée Lakanal, d'une contenance de 98 981 mètres carrés, était inauguré à Bourg-la-Reine (1er octobre 1885).

Le lycée de Vanves, qui ne gardait les enfants que jusqu'à la quatrième, était déclaré de plein exercice, par décision du 14 avril 1881.

Enfin, le lycée Voltaire et le lycée Buffon étaient ouverts pour le 1er octobre 1889.

« Concurremment, écrit Gréard, avec une légitime satisfaction, nous avons poursuivi les reconstructions, agrandissements, améliorations, dont la nécessité était établie. »

En effet, le lycée Saint-Louis et le lycée Charlemagne agrandis; le lycée Louis-le-Grand reconstruit sur place; le lycée Montaigne (ouvert le 1er octobre 1885), construit dans un quartier bien aéré, sur l'emplacement des anciens jardins du Luxembourg; le lycée Condorcet, dégagé également par la création d'un petit lycée (ouvert dès

le 1er octobre 1882), tels étaient, en peu d'années, les résultats acquis.

On imagine les difficultés de tout ordre que Gréard avait dû vaincre pour mener à bien, en aussi peu de temps, d'aussi importantes entreprises. Sait-on que le crédit à obtenir simultanément de l'État et de la Ville, s'élevait à plus de cinquante millions[1]? De pareils crédits ne s'obtiennent que par bien des démarches, des négociations habiles, de la ténacité, de la patience et une éloquence vraiment persuasive.

Un premier résultat fut de permettre à Gréard de réaliser quelques-unes des idées qui lui étaient chères : la création de lycées d'internes hors Paris, et, dans Paris, celle de lycées réservés à l'externat et à l'enseignement spécial.

Une autre conséquence, évidente celle-là, de ces créations, fut l'accroissement du nombre des élèves qui suivaient les cours des lycées de Paris. « A Paris, il n'y a qu'à frapper la terre pour que les élèves en sortent », avait écrit Gréard. L'événement lui donnait raison. Tandis qu'on comptait en 1879 dans les lycées de Paris 6 912 élèves, ils en comprenaient 9 702 en 1886. En 1900, à la veille de la loi sur les associations, il y avait 11 243 élèves dans les lycées de Paris.

1. Petit lycée Condorcet 3 162 042 fr.; Buffon 10 866 793 fr.; Voltaire 6 774 638 fr.; Carnot 4 768 000 fr.; Janson 11 700 000 fr.; Lakanal 9 000 000 fr. Il faudrait ajouter encore à ce total les crédits obtenus pour la création et l'aménagement des cinq lycées de jeunes filles.

*
* *

Deux faits dominent l'histoire de l'enseignement secondaire durant ces vingt dernières années, et ils sont étroitement liés : la réforme de l'enseignement classique et celle de l'enseignement spécial.

Bien que l'initiative revînt ici au ministre et au directeur de l'enseignement secondaire, Gréard avait à prendre parti, et à donner une inspiration directrice, soit dans les conférences du ministre et des chefs de service intéressés : dans la circonstance, directeur de l'enseignement secondaire et recteur; — soit dans la section permanente du conseil supérieur, qui préparait les projets à soumettre au conseil; soit au conseil supérieur où il lui arriva si souvent de présider les débats, soit encore dans les Mémoires annuels qu'il rédigeait pour le conseil académique ou dans ses autres écrits. S'il est malaisé, comme dans toute œuvre collective, de ressaisir avec une complète précision la part qui lui revient dans les réformes accomplies, au moins retrouve-t-on tout entière dans ses ouvrages la pensée qui l'inspire et les vues que si souvent il soutint dans les assemblées, — vues à la fois hardies et prudentes, vues de moraliste et de philosophe, qui aspire à une éducation idéale, pour former une humanité toujours meilleure et plus éclairée; — en même temps, vues d'un esprit

moderne et avisé, que le sens des nécessités pratiques et des difficultés d'application éloigne de toute chimère.

Tout le monde s'accordait en 1880 pour désirer une réforme de l'enseignement secondaire. La difficulté commençait quand il s'agissait de déterminer ce que serait la réforme, et sur quels principes elle devait reposer. Il n'était pas moins malaisé de démêler les véritables causes de la crise. D'excellentes intentions, des idées intéressantes dans le détail, voilà ce qu'on trouvait partout. Peut-être manquait-on davantage de larges vues d'ensemble, qui eussent permis d'envisager de haut la question, de faire œuvre vivace et durable.

Il n'en va point de l'enseignement secondaire comme de l'enseignement primaire, où les décisions, — tout en dépendant des pouvoirs publics, — peuvent être cependant tranchées plus directement par ceux qui en ont la charge. Ici, les nombreux membres du Conseil se font tous une idée personnelle qu'ils n'ont pas au même degré sur les deux autres ordres d'enseignement. D'ailleurs, tout le monde a une opinion sur l'enseignement secondaire : les professeurs qui le donnent, les élèves qui le reçoivent, les familles qui lui confient leurs enfants, même les indifférents qui, ayant passé autrefois sur les bancs du lycée, gardent de ce fait une vague compétence. La presse se fait l'écho des critiques des uns, des inquiétudes des autres, donne un corps à ce chaos contradic-

toire, et l'Université, dûment convaincue de la crise, finit par ressembler au malade à qui on a tant décrit sa maladie et offert tant de remèdes qu'il se décourage parmi les opinions différentes de ses nombreux médecins.

Cette inquiétude de l'opinion et de l'Université était salutaire en ce qu'elle provoquait à l'effort et à la recherche d'un système d'éducation meilleur. Mais la question était complexe et délicate entre toutes.

La culture classique avait formé les « honnêtes gens » du XVII[e] siècle, après les humanistes fervents de la Renaissance. Elle pouvait revendiquer encore les philosophes du XVIII[e] siècle, épris du progrès, désireux d'une humanité meilleure et plus heureuse. Mais pouvait-elle suffire à former l'homme moderne, l'homme destiné à la France démocratique d'aujourd'hui qui, à l'héritage du passé, a ajouté tant de faits et tant de réalités vivantes? A une société transformée et encore en état de transformation, ne fallait-il pas une éducation nouvelle, qui préparât l'homme nouveau, l'être social, en même temps qu'elle cultivait dans l'individu les facultés humaines? Quelle serait cette éducation nouvelle? C'est une élite qui recevait autrefois l'instruction dans les collèges. C'est la nation entière qui peut à présent y trouver accès. L'ancienne société avait conçu à son image le plan d'études par lequel elle façonnait les esprits. L'aristocratie et la classe bourgeoise pour qui il

était fait, avaient en religion, en politique, un fonds de croyances communes. Mais, comment déterminer l'idéal de notre époque, comment arrêter, dans un esprit équitable et libéral, les grandes lignes et les principes de l'éducation qui convient à la société contemporaine, créée par elle et pour elle? Au-dessus des questions de programmes, n'était-ce point tout ce qui fait le fond de nos divisions sociales, politiques et religieuses qui réapparaissait? D'un côté l'esprit conservateur, non sans quelque entêtement de réaction, de l'autre, l'esprit nouveau, avec ses impatiences, ses hardiesses parfois téméraires, sinon agressives, avide d'affranchissement, prêt à briser toutes les entraves, à marcher à travers tous les obstacles vers le progrès.

Bien rares sont à toutes les époques les hommes qui joignent à la compréhension de leur temps le respect des liens qui l'attachent au passé. Scherer, ayant à juger Gréard, dit de lui excellemment : « Il n'est point d'esprit moins révolutionnaire que le sien, et il n'en est point de plus attentif aux courants de l'esprit public, de plus prêt à reconnaître, sous les troubles de la surface, la transformation profonde qui est à la fois l'honneur et le péril de notre temps ». Il était de ceux qui croient fermement que les grands problèmes sociaux du temps présent ne se peuvent résoudre avec équité que si l'on tient compte de tout ce qui a si longtemps servi d'appui aux consciences. Aucune trans-

formation ne l'effrayait. Il savait ce qu'il y a d'inéluctable dans l'évolution des sociétés. Mais il estimait que ces évolutions doivent être sages et mesurées. Un progrès n'était tel à ses yeux que s'il est réellement attendu et désiré par ceux à qui on l'offre. Trop libéral pour admettre que l'on pût imposer même le progrès, tout ce que l'on pouvait faire, croyait-il, c'était de préparer les voies.

Tels sont les principes qu'il essayait d'appliquer dans l'éducation publique. Il cherchait, pour l'enseignement secondaire, une base ferme, où se pussent rattacher tous les esprits, toutes les convictions. Ce point d'appui, demeuré intact, il le voyait dans la morale. C'est par l'étude des œuvres où les hommes ont déposé depuis des siècles tout ce qu'ils ont pensé et senti, où se trouvent résumées les souffrances, les joies et les aspirations humaines, qu'il entend façonner l'âme et l'esprit de l'enfant, l'amener à prendre conscience de lui-même et de son temps, pour faire de lui un homme. C'est par l'étude de la philosophie et de la morale qu'il veut l'initier aux notions de devoir, de responsabilité, de liberté, d'altruisme, sans lesquelles l'homme moderne risquerait de faillir à ses devoirs de citoyen. Doit-on enseigner les humanités anciennes ou les humanités modernes, questions importantes, sans doute, mais importantes à leur rang, qui est le second. L'éducation nouvelle, élargie, modernisée, reposera-t-elle sur un fonds d'idées et de sentiments généreux

qui nous maintiennent dans la tradition reçue de nos ancêtres, ou, au contraire, en sortirons-nous violemment par une éducation utilitaire et positive, telle était la donnée principale du problème. Et Gréard se décidait pour les humanités.

Mais, par les humanités, que fallait-il entendre? L'enseignement des lettres anciennes, admis jadis, — avec l'idée chrétienne, — à faire le fond de l'éducation de la jeunesse, pouvait-il servir de base unique, dans une société où les énergies individuelles et collectives sont surexcitées par la concurrence vitale ouverte dans le monde entier, où la science perce à tout instant de lumineuses trouées dans l'inconnu, fait tomber les préjugés, explique aux regards émerveillés ce qui, la veille encore, tenait du mystère? L'éducation classique d'autrefois, qui avait formé de si excellents esprits, pouvait-elle suffire à former l'homme d'aujourd'hui? Gréard ne le pensait pas. Il croyait qu'à de nouvelles conditions sociales devait correspondre, dans l'éducation publique à tous ses degrés, une transformation qui élargît les horizons, qui permît à chacun de remplir, pour le plus grand bien de tous, le rôle auquel il est approprié. Il n'admettait pas que l'on pût se borner aux fins individuelles de l'éducation. Une société démocratique n'en saurait négliger les fins sociales. Aussi, aux vertus propres de la culture traditionnelle, voulait-il adjoindre les ressources d'une discipline scientifique, appliquée aux idées morales

et littéraires, à la philosophie et à l'histoire, non moins qu'aux sciences physiques et naturelles ou mathématiques.

Bien qu'il les voulût plus vivantes, plus près des réalités, plus pénétrées de l'esprit moderne, il n'entendait point assujettir tous les esprits aux humanités. Au contraire, il n'hésitait pas à admettre, à côté d'elles, et indépendamment d'elles, un autre système d'éducation pour ceux à qui elles ne pouvaient convenir. La hardiesse de son esprit s'accommodait volontiers de diversifier les études suivant les besoins des intelligences, des situations, voire suivant les nécessités régionales. Il n'eût point éprouvé la joie légendaire du ministre qui, regardant sa montre, s'épanouissait à la pensée qu'à cette heure précise, tous les écoliers de France écrivaient un thème de la même longueur. Il ne voyait pas de raison pour que le collège de Castres fût obligé de suivre identiquement le même plan de classes que le lycée Louis-le-Grand. Aussi réclamait-il avec force, pour notre éducation secondaire, plus de variété, plus de souplesse. « Paris, qui est un monde, disait-il, ne contient-il pas bien des germes d'intelligence arrêtés ou contrariés dans leur développement, faute d'avoir trouvé la nourriture qui leur convenait? » Et il citait en exemple l'Autriche, avec ses vingt variétés d'établissements secondaires; l'Angleterre, où chaque établissement a son développement libre et original;

l'Allemagne, qui, au-dessous des gymnases et des écoles réales, offre des gymnases réals, des gymnases inférieurs, des écoles réales inférieures, chacun avec leurs programmes propres. A ceux qui objectaient « la nécessité de maintenir intact le lien de l'unité nationale », il répondait en homme accoutumé à démêler le fond des choses et à envisager les questions dans toute leur ampleur : « Autre chose est l'unité de l'éducation, autre chose est l'uniformité de l'enseignement. L'unité de l'éducation n'est point une question de programmes. Plus profondes en sont les racines. Elle tient à la conformité fondamentale d'esprit, de raison, de sentiment, qui doit être la règle supérieure, l'âme de tout l'enseignement. » A ceux qui s'alarmaient pour l'avenir des études classiques, il demandait ce qu'elles pouvaient perdre « à voir fleurir à côté d'elles des formes diverses d'instruction libérale ». Sans doute, l'enseignement spécial existait, mais de quelle vie humble et précaire! Il était bien insuffisant pour répondre aux besoins variés des esprits, et pour développer toutes les forces intellectuelles qui se perdaient dans cette uniformité d'études. Dès 1880, Gréard réclamait, non pas deux, mais plusieurs formes d'enseignement secondaire. L'idée a fait son chemin depuis lors, et on l'a pu voir défendue éloquemment, lors de la grande enquête parlementaire de 1901, par un ancien ministre de l'Instruction publique, M. Poincaré. Mais, Henry Michel le fait

justement remarquer, c'est, entre tant d'idées fécondes, une de celles dont Gréard fut l'initiateur, et qu'il fit pénétrer dans les esprits.

Si l'on recherche à travers les écrits d'Octave Gréard un corps de doctrine sur l'enseignement secondaire, il semble bien qu'on le puisse résumer dans les principes suivants :

Une instruction souple, diversifiée, adaptée aux besoins multiples des intelligences, des situations et même des régions diverses, qui ouvrît aux esprits des voies nouvelles ;

En attendant ce développement qui ne pouvait être que graduel, d'une part, fortifier l'enseignement classique ancien, pour ceux qui auraient le goût et le loisir de s'adonner à cette haute et fine culture ; mais le pénétrer d'un souffle moderne, l'animer de l'esprit historique, le fortifier au contact des réalités positives ;

D'autre part, s'attacher à l'enseignement spécial déjà créé ; par le moyen des lettres modernes, lui donner la même valeur éducative ; le transformer, le répandre, le vivifier, en faire un enseignement classique, n'ayant plus de « spécial » que le nom, et prêt à se muer en « enseignement classique français », ou en « enseignement moderne » ;

Maintenir, en dépit des divergences de programmes, le lien de l'unité nationale par « la conformité de raison, de sentiments, d'idées morales », qui peuvent être empruntés à la culture moderne tout comme à la culture ancienne ;

préférer l'éducation, la formation de l'esprit, au savoir, celui-ci étant un moyen, non une fin.

En résumé, Gréard souhaitait un mode d'éducation également éloigné de « cette sorte d'idéalisme qui voilait à l'enfant les phénomènes de la vie », et du « réalisme systématique qui, sous prétexte de science positive, ne lui en montrerait que le bien-être et les agréments...., une éducation précise dans ses moyens, généreuse dans son principe, qui ne rende pas la jeunesse moins soucieuse de ses devoirs que de ses intérêts ».

CHAPITRE XII

RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

(1880-1891)

Ni le malaise dont souffrait l'Université, ni les efforts pour y porter remède, n'étaient chose absolument nouvelle.

Depuis 1815, les programmes successifs en témoignent, on s'efforçait à faire pénétrer les sciences dans l'éducation, mais sans trouver la mesure dans laquelle elles devaient être associées aux études littéraires.

En 1832, Guizot, dans une lettre intime que cite Gréard, s'exprime avec une vivacité familière sur l'enseignement classique d'alors. Il le juge « trop maigre et trop lent ». La question se présente à son esprit presque dans les termes où elle se posera quarante ans plus tard devant l'opinion : « Évidemment, dit-il, il y a là quelque chose qui ne répond plus à l'état actuel, à la pente naturelle de la société et des esprits... Pour rien au monde, je

ne voudrais abolir, ni seulement affaiblir cette étude des langues, la seule vraiment fortifiante à cet âge. Je tiens extrêmement à ces quelques années passées en familiarité avec l'antiquité, car, si on ne la connaît pas, on n'est qu'un parvenu en fait d'intelligence. Et cependant, j'en conviens, je vois dans la personne de mon fils qu'il y a quelque chose d'important à changer. Il y a trop loin de l'atmosphère intellectuelle du monde réel à celle du collège... Une foule d'enfants, ne trouvant nulle part à apprendre ce dont ils ont besoin et envie, viennent là apprendre ce dont ils n'ont besoin ni envie. Pour dire vrai, le collège et presque tout notre système d'éducation publique sont encore faits à l'image de l'ancienne société. Les rêveries du XVIIIe siècle, les sottises de la Révolution en ce genre, nous ont dégoûtés, et justement, des essais nouveaux, qui ont si mal réussi, et, en rentrant dans l'ancienne voie, nous sommes retombés dans l'ancienne ornière. Il faudra en sortir, mais avec grand'peine et grande précaution. »

Pour sortir de ce que Guizot appelle « l'ornière », pour satisfaire aux exigences nouvelles de la société et des esprits, l'Université créa, à côté des études anciennes, un enseignement nouveau, l'enseignement spécial. L'initiative en est due à M. Duruy, qui a donné un corps à tant d'idées heureuses. La loi du 21 juin 1865, justement appelée « la loi Duruy », en fixait les cadres, dans un

esprit ouvert et libéral. En même temps, l'École normale de Cluny était fondée pour fournir des maîtres au nouvel enseignement.

Quand disparut l'énergique impulsion de Duruy, il sembla que l'enseignement spécial s'alanguît. L'École de Cluny n'avait pas répondu à ce qu'on en espérait. Si, par la force des choses, la clientèle de l'enseignement spécial était nombreuse, il était loin d'attirer autant d'élèves qu'il l'eût fallu, et un trop grand nombre de jeunes gens continuaient, comme au temps de Guizot, à encombrer l'enseignement classique, à « apprendre ce dont ils n'avaient ni besoin ni envie », parce qu'ils ne trouvaient nulle part à apprendre « ce dont ils avaient besoin et envie ». Trop pratique, trop utilitaire, trop dépourvu de valeur éducative, le nouvel enseignement inspirait à la grande masse des familles une invincible défiance.

Gréard cherchait à réagir contre ce préjugé défavorable. Bien loin de voir dans l'enseignement spécial un système d'éducation inférieur, il le déclarait « parallèle à l'enseignement classique » : « Comme lui, disait-il, il ne saurait se passer ni de suite, ni de temps. C'est toute une éducation, en un mot; une éducation moins élevée, moins fine, d'une autre nature que l'éducation classique, mais non d'un autre ordre ». On ne saurait mieux dire, et M. Goblet n'aura pas de meilleurs arguments à faire valoir quand il défendra, cinq ans plus tard, la cause de l'enseignement classique fran-

çais devant le Conseil supérieur. L'idéal que s'en faisait Gréard était à la fois élevé et pratique. « Son objet, dit-il, est de fournir des chefs à cette armée de travailleurs que forme l'enseignement primaire, dans l'agriculture, dans le négoce, dans la banque, dans l'industrie, dans l'administration des grandes compagnies, dans ce vaste domaine enfin qu'on appelle le monde des affaires. Or, pour être bien remplis, ces emplois de direction et de contrôle exigent, outre une certaine somme de notions scientifiques, la connaissance des théories auxquelles ces notions se rattachent, l'habitude des méthodes intellectuelles, et ce fonds d'idées générales qui peuvent seules donner à l'esprit de la rectitude et de l'étendue ». C'étaient donc bien les disciplines et la durée de l'éducation classique que, dès 1880, Gréard réclamait pour l'enseignement spécial.

C'est ce que ne pouvaient admettre, dans l'Université même, les purs classiques. Dans une argumentation qui n'était point sans malice, Gréard rappelait à ces humanistes intransigeants que le xvii[e] siècle, le siècle classique par excellence, avait été le berceau de l'enseignement spécial, et « le fondateur de l'Académie française, son parrain ». La société démocratique veut une éducation qui cherche en dehors des lettres anciennes son point d'appui. « On rend un égal hommage, écrivait-il, à toutes les formes de l'activité humaine, qu'elle s'applique aux professions savantes ou à

celles qui ont pour objet l'exploitation et la mise en valeur des forces naturelles. Aujourd'hui même si l'équilibre venait à se rompre, — ce qui serait un malheur pour la civilisation, — il se romprait plutôt en faveur des professions qui sont la source de la richesse, du crédit, de l'influence sociale. « La province envahit le Sénat », disait jadis Tacite, en patricien jaloux des privilèges de l'ancienne Rome. Les classes industrielles envahissent aujourd'hui, pourrions-nous dire sans y attacher le même regret, les conseils locaux et les assemblées politiques. Comment méconnaître dès lors que l'éducation qui est conforme aux besoins et aux intérêts de ces classes a pris rang avec elles? »

Gréard s'entretenait souvent de ces sujets avec un jeune professeur pour qui il éprouvait une affectueuse estime, Henry Michel, écrivain au talent probe, vigoureux, à l'esprit moderne et hardi. Venu de lui-même à ces idées, Michel les répandit pendant dix années dans la presse avec une ardeur belliqueuse qui, sans doute, dépasse parfois la pensée de son maître et ami, mais où se retrouve l'influence très sensible des entretiens de Gréard, son esprit conciliant et sage, autant que l'inspiration élevée et libérale de sa pensée.

Les journaux de toutes opinions prenaient parti. De brillants publicistes, Raoul Frary, Charles Bigot, intéressaient le public à ces graves questions par le piquant, l'imprévu, ou la solidité

enjouée de leurs controverses. C'était une réapparition inattendue de la querelle des Anciens et des Modernes.

Pénétré de l'importance sociale de tous les problèmes qui touchent à l'éducation publique, Jules Ferry ne pouvait négliger cette question essentielle. Ayant modifié la composition du Conseil supérieur, — dans lequel il rendait à l'Université la première place, il lui proposa deux projets corollaires : l'un visait l'enseignement spécial, l'autre l'enseignement classique.

Cette réforme de 1880 fut ce qu'elle pouvait être en l'état de l'opinion. Personne n'avait alors l'idée d'une transformation radicale qui eût mis autre chose à la place du vieil enseignement spécial. On s'efforça donc de l'améliorer, de l'adapter aux besoins nouveaux. Des cours supérieurs furent créés, et un baccalauréat nouveau institué, pour leur servir de sanction. Enfin, la situation des maîtres fut égalée à celle des professeurs de l'enseignement classique. Mieux eût valu sans doute exiger d'eux une culture plus forte, une préparation meilleure, pénétrée des méthodes et des doctrines classiques. Bientôt, on dut constater que les palliatifs apportés au mal étaient insuffisants; que le recrutement des maîtres restait médiocrement assuré; que l'enseignement spécial était démeuré trop « utilitaire »; enfin, qu'il n'attirait pas toute sa vraie clientèle, qui continuait à obstruer l'enseignement gréco-latin.

Que l'on ne fût point arrivé à la perfection en 1880, c'était l'évidence même, et Gréard n'en disconvenait pas. Mais il eût voulu qu'on expérimentât loyalement la réforme, et qu'on lui laissât le temps de porter ses fruits, avant d'apporter au plan d'études des modifications nouvelles. Il s'effrayait de cette manie réformatrice qui tend à faire de l'éducation publique une sorte de champ d'expériences, constamment renouvelées et contradictoires. L'éducation n'exige-t-elle pas avant tout l'esprit de suite, la continuité de l'effort ? Ici plus encore qu'en politique, l'instabilité lui semblait un danger. C'est en matière d'éducation surtout qu'il est bon de n'opérer qu'à coup sûr et à fond. Trop fréquents, partiels ou prématurés, les remaniements ébranlent la confiance des maîtres, des familles et des élèves, et compromettent le bon effet des études. Si défectueux qu'il pût être, l'enseignement spécial était un élément de variété dans notre enseignement national ; il répondait à un besoin réel, et il ouvrait les voies à ces types de lycées divers nécessaires à une société démocratique. « Nous ne sommes, répétait-il en 1884, les adversaires ni des humanités modernes, ni de l'enseignement secondaire français, ni de l'enseignement classique à deux degrés. Tout élément de variété dans les études secondaires nous paraît un élément de fécondité et de force. Si nous avions à dresser un plan d'éducation nationale, nous y ferions entrer toutes les

conceptions justifiées par un sérieux intérêt. Dès aujourd'hui, nous sommes prêts à applaudir à l'expérimentation des idées nouvelles. » Mais, demandait-il, en homme qui ne donne rien à la chimère, « serait-il sage de bouleverser en un jour de fond en comble le vieil édifice où nous sommes habitués à vivre »? Il eût voulu, ainsi que le recommande Descartes, qu'on ne démolît la maison qu'après avoir construit celle qui la devra remplacer.

L'arrivée de M. Goblet au ministère fit faire un grand pas à la question. Sincèrement libéral, du caractère le plus droit, il abordait les choses de l'enseignement avec le désir de faire œuvre utile et durable. Vivement frappé des critiques qui se faisaient jour dans la presse et dans l'opinion sur les réformes de 1880, il chercha à s'éclairer, et, avec la netteté de résolution qui lui était propre, une fois convaincu, il décida de marcher en avant, et de donner à l'enseignement spécial le caractère classique qui seul pouvait assurer sa valeur éducatrice.

Une ancienne amitié liait M. Goblet à Gréard et à sa famille. Entre tous les avis autorisés dont il s'aidait consciencieusement, celui de Gréard avait le plus de prix à ses yeux. « Quand j'arrivai au ministère, disait-il avec simplicité dans une conversation peu de mois avant sa mort, j'aurais pu faire un bon Garde des Sceaux, mais j'ignorais tout des choses de l'Instruction publique. Je fis appeler

Gréard, qui était mon ami, et je lui demandai un homme sûr et compétent que je pris de sa main pour être mon chef de cabinet... Je puis dire, ajouta-t-il, qu'aucune décision prise durant mon ministère ne l'a été qu'après en avoir conféré avec Gréard. Je le consultais comme recteur et comme ami. » Dans son discours de Bordeaux, le ministre se montrait gagné à l'idée d'un enseignement approprié aux générations nouvelles. Reprenant la question presque dans les termes où Gréard la posait en 1880, dans son mémoire au Conseil académique, il se déclarait prêt à satisfaire aux légitimes exigences des familles et de l'opinion, et à créer un « enseignement classique français », pour ceux « qui, sans avoir le temps d'étudier utilement le grec et le latin, souhaitent cependant d'acquérir une instruction solide et étendue, une éducation vraiment libérale, et prétendent devenir capables à la fois de goûter les jouissances les plus délicates de l'intelligence, et d'aborder plus vite... les carrières diverses ouvertes à l'activité des générations nouvelles ». Ainsi, plus rien de « spécial », d'utilitaire, mais, au contraire, une forte culture générale assurée, en dehors du grec et du latin, par les langues et les littératures modernes, enseignées selon les méthodes classiques. C'était, avec l'enseignement gréco-latin, deux formes d'enseignement classique, qui s'offraient ainsi au choix des familles, aux aptitudes des élèves. Son nom même proclamait clairement ce que serait l'enseignement

nouveau. Il s'agissait de le faire accepter au Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Gréard avait d'avance exprimé ses craintes au ministre. Non qu'il trouvât la réforme trop radicale ; mais son esprit modéré, le sentiment qu'il avait des résistances, le portait à avancer d'un pas prudent. Il pensait avec Jules Ferry que « ajourner une réforme, pour les esprits qui n'ont en vue que le bien public, est souvent le meilleur moyen d'en rendre le triomphe facile et complet quelques années plus tard ». L'opinion était-elle assez préparée, et la réforme projetée par M. Goblet avait-elle dès à présent chance de réussir ? Gréard ne le pensait pas. Toutefois, le ministre et M. Zévort étaient également résolus et confiants, l'occasion était bien séduisante de profiter d'un bon vouloir ministériel qui ne se retrouverait peut-être pas au même degré. Bien qu'il eût préféré ne point voir risquer prématurément dans les débats une idée qui lui était chère, Gréard prêta au projet l'appui d'une parole convaincue. Mais ses efforts se brisèrent, comme ceux de M. Zévort, contre l'opposition inflexible du Conseil supérieur, qui se refusait à admettre un enseignement classique, rival des vieilles humanités. Bien qu'en progrès sur celui de 1880, le plan d'études sortit de là tronqué : la réforme se bornait à des améliorations partielles. En dépit de tout, l'enseignement spécial gardait cette sorte de défaveur sociale dont il avait été marqué dès l'origine.

Cet échec n'avait rien qui pût décourager les partisans de « l'enseignement classique français ».

En effet, tandis que jusqu'à présent l'idée n'avait pas été abordée de front, pour ainsi dire, — elle était désormais livrée au public, et destinée à aboutir, malgré les oppositions routinières. Un nouvel assaut restait à donner, ce fut l'œuvre du ministère Bourgeois en 1890.

Les réformes de 1890, libérales, mais partielles encore, étaient accompagnées d'une instruction ministérielle qui en accentuait les vues élevées. Le débat devant la Chambre, en 1891, sur l'enseignement moderne, permit à M. Léon Bourgeois d'affirmer avec une sincérité et une fermeté d'accent bien faites pour rassurer les classiques les plus intraitables, son admiration pour les lettres anciennes. Mais, affirmait énergiquement le ministre, elles ne peuvent convenir qu'à une portion restreinte de la jeunesse. Le nouvel enseignement mettrait à la portée du plus grand nombre, par le moyen de nos grands écrivains si profondément pénétrés de l'antiquité, les fruits de la culture classique.

L'éloquence persuasive de M. Bourgeois convainquit la Chambre, et rendit quelque confiance à l'Université. Mais l'enseignement moderne était-il aussi classique que le ministre se plaisait à le croire? Les années d'études y étaient réduites; l'enseignement du français resserré, écrasé entre

trop de connaissances diverses. Son nom même était-il vraiment significatif? Car enfin, que serait un enseignement classique qui, à côté de l'enseignement moderne, accepterait de n'être pas moderne? L'enseignement nouveau était sans doute bien différent du vieil enseignement spécial. Constituait-il cette « éducation à longue portée », que Gréard reconnaissait comme le caractère distinctif de l'éducation secondaire et classique?

Cet enseignement moderne, malgré les sanctions données à ses diplômes, et bien que l'enseignement fût dorénavant confié à des maîtres pourvus des agrégations classiques, n'arriva pas à conquérir la faveur de l'opinion. Il n'était ni assez franchement pratique, ni assez général et classique pour cela. Les familles continuaient donc à souhaiter, d'une part, un enseignement « court » et direct, qui donnât promptement à leurs fils le bagage de savoir nécessaire pour arriver à l'industrie, à la banque, au négoce; d'autre part, une culture générale qui ne les isolât point dans la société. C'est la réforme de 1902 qui essaiera de satisfaire à ces exigences des familles et de l'opinion.

CHAPITRE XIII

RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE

(1880-1892)

L'enseignement classique n'avait pas subi moins de remaniements durant cette période. C'est qu'il était bien difficile de déterminer ses limites. Comment, en effet, y adjoindre ce qu'il semble impossible à l'homme moderne d'ignorer, sans compromettre, par cette surcharge, la solidité de la culture ancienne ?

Dans une magistrale étude, écrite en 1884, Gréard passant en revue tous les programmes qui se sont succédé depuis le XVI[e] siècle, montrait la question dans son ampleur historique. A chaque siècle, à chaque génération, ils se développent, se chargent de toutes les connaissances nouvelles, de toutes les acquisitions morales ou positives. Ils sont « le legs que, d'âge en âge, l'humanité transmet à l'humanité ». Mais si cette continuité de développement a « un caractère de grandeur »

au regard du philosophe, si elle se justifie par des causes généreuses, les conséquences en sont funestes. Où s'arrêter dans cette voie ? se demande Gréard. « Le domaine des études doit-il s'étendre indéfiniment au fur et à mesure que s'accroîtra le trésor du savoir humain ? Où sera la règle ? Cette règle sera-t-elle la même pour tous ? »

C'est ce que prétendaient les partisans de « l'éducation intégrale ». Ils entendaient par là « une instruction dont l'objet n'est pas seulement de fournir une élite de lettrés, comme les anciennes humanités, un corps d'industriels ou de commerçants, comme l'enseignement professionnel, une société de citoyens, comme le voudrait une école exclusive de pédagogie politique, mais qui accepte toutes ces destinations, et qui les synthétise dans l'éducation générale de l'homme, développé dans l'intégrité de ses facultés et de ses fonctions ». Malgré les noms illustres à l'abri desquels on prônait cette utopie, Gréard en fait bonne justice. « L'égalité absolue dans les fins de l'éducation, dit-il, suppose l'égalité absolue dans l'aptitude à la recevoir. » Et il démontre combien la nature établit de différences entre les êtres. « C'est une égale exagération de prétendre que l'éducation ne peut rien et qu'elle peut tout », dit-il avec son ferme bon sens. Elle peut plus ou moins suivant le fonds auquel elle s'applique. Son judicieux esprit se refuse à voir dans cette doctrine autre chose qu'un paradoxe. « Pût-on réaliser cette chi-

mérique égalité d'éducation, elle ne répondrait ni aux véritables intérêts de l'individu, ni à ceux de la société » : « La valeur d'un homme, conclut Gréard, consiste non à ressembler tant bien que mal à tous les autres, mais à réaliser la perfection de sa nature. Il y a des élites dans toutes les branches de l'activité humaine, des élites de toutes les conditions, de tous les degrés, et une société ne se soutient que par la diversité des élites qu'elle produit ».

L'idée de ceux qui opposaient à l'éducation classique, dite désintéressée, l'éducation scientifique, déclarée utilitaire, ne lui paraissait pas plus fondée en raison. Questions de mots, au fond, que tout cela. « Pour rabaisser l'éducation utilitaire, on lui oppose l'éducation désintéressée ; pour combattre l'éducation classique, on la met aux prises avec l'éducation positive, comme s'il était nécessaire qu'elles se fissent échec l'une à l'autre. L'antagonisme est purement spécieux. Par éducation désintéressée, on entend celle qui se propose la culture des facultés; par éducation utilitaire, celle qui a pour objet l'acquisition des connaissances. Or, est-il possible de concevoir des études dont l'effet ne soit en même temps de former et d'enrichir l'intelligence? »

Aux classiques farouches, qui s'obstinaient à placer toute l'éducation dans des études de formes, Gréard était tenté de répondre avec impatience : discussions oiseuses ; on ne remonte pas le courant! La science a déjà pris la place que vous

lui déniez encore. « On peut dire, en effet, écrit-il, de la science du monde physique ce que Cicéron écrivait de la science du monde moral, après que Socrate l'eut fait descendre des hauteurs où la tenaient les disciples de Thalès, pour la mettre à la portée de la conscience : « Elle est entrée dans nos maisons, elle est liée à toute notre vie ». Aux partisans exclusifs des sciences, il ripostait avec une égale vivacité : « Est-ce là tout l'homme, est-ce le fond de l'homme? » Est-il juste, au sein d'une démocratie, de réserver « aux gens de loisir » les jouissances les plus élevées et les plus aimables de la vie intellectuelle et morale! » D'ailleurs, l'étude des lettres n'a-t-elle pas emprunté aux sciences la rigueur de leurs méthodes? « Sans cesser d'être des sciences morales, l'histoire et la géographie sont devenues des sciences positives. On remonte aux sources, on fouille les documents. La philologie soutient et anime les études de grammaire. La critique littéraire, nourrie de tous les renseignements qui peuvent en fortifier et en étendre les vues, ne tient pas moins de la psychologie et de l'histoire que de l'esthétique. » La solution vraie, c'est de faire à « l'utilité » et à la « beauté » de la science leur part légitime. « L'amour de la science pour elle-même a créé la civilisation morale; l'amour de la science pour ses profits crée la civilisation matérielle, et ces deux civilisations sont nécessaires à un grand peuple. »

Les programmes de 1880 furent rédigés avec l'évidente préoccupation de satisfaire à la fois les partisans de l'enseignement classique et ceux de l'enseignement utilitaire. Une fois de plus, le plan d'études sortit de la réforme enrichi, surchargé : maîtres et élèves ployaient sous le faix.

On prétendait sauver le principe en refusant d'admettre qu'il pût exister un enseignement classique en dehors du grec et du latin. Mais — pour rendre les études gréco-latines accessibles au grand nombre, aux élèves les plus médiocres, en définitive, à ceux pour qui elles n'étaient point faites, — on les affaiblissait par la suppression des exercices écrits nécessaires à l'élite.

D'autre part, on ajoutait, en fait de connaissances positives, tout ce qui parut indispensable aux novateurs pour réagir contre l'esprit trop « général », trop « vague » de l'enseignement. Les spécialistes se mirent à l'œuvre et fournirent, sur chacune des matières, un de ces programmes que Gréard jugeait, non sans ironie, « trop bien faits ». « Il n'est pas une réforme, dit-il spirituellement, qui n'ait eu pour objet de les restreindre, et pour effet de les étendre. Ce ne serait pas trop de la journée de Gargantua « couché à la dixième heure de l'après-midi et levé à la quatrième de la nuit », pour en remplir les cadres. » Quand on en vint à coudre ensemble tous ces laborieux et honnêtes projets, il fallut bien se décider à quelques

retranchements. On obtint ainsi un résultat inorganique, faible à la base, touffu de partout. Plus encore que l'ancien plan d'études, les nouveaux programmes étaient, selon le mot pittoresque de Gréard, des « fourrés encyclopédiques » où étouffait la jeunesse, et plus que jamais il allait réclamer pour les esprits « de l'air, encore plus d'air »! Là où il eût fallu trancher dans le vif et s'inspirer d'un esprit nouveau, on s'était contenté de réduire les études classiques, en leur superposant force nouveautés. Pas plus que l'enseignement spécial, l'enseignement classique n'avait reçu une transformation assez complète. « Le résultat qu'on se proposait, dit Henry Michel, c'était d'enseigner mieux tout ce qu'il y avait d'utile et de substantiel dans ce qu'on avait enseigné de tout temps, et d'y joindre ce que notre temps seul peut enseigner, puisque c'est notre temps qui l'a fait : la science et la méthode scientifique. »

C'est dans cette adjonction qu'était le danger : dès qu'on en vint à l'application des nouveaux programmes, la surchage apparut évidente, non moins que l'affaiblissement des études classiques. Il fallait de toute nécessité amender le nouveau plan d'études, séparer ce qu'on avait réuni. « On ne peut raisonnablement concevoir une éducation complète qui ne participe de la culture littéraire et de la culture scientifique dans une certaine mesure, écrivait Gréard en 1884... Pour assurer le développement régulier de l'une et de l'autre, il

faut, un peu plus tôt, un peu plus tard, se décider à les séparer. Or, c'est tout d'abord dans cette séparation, non pas une séparation éventuelle et subordonnée, mais une séparation réfléchie et franche, que nous croyons possible de chercher un allégement à la surchage des programmes. » Il n'était point de ceux qui se leurrent, et vivent aveuglément dans le passé. Les yeux ouverts sur l'avenir à préparer, il y voulait adapter le présent. « On ne contraint pas les intérêts, affirmait-il avec énergie; on ne remonte pas le courant des transformations sociales. La grande loi de la division du travail s'impose dans l'ordre intellectuel comme dans les autres, et, de tous les partis, le pire serait de laisser la jeunesse épuiser ses forces indifféremment et pêle-mêle, sur des encyclopédies tout à la fois écrasantes et superficielles, dont l'uniformité serait le seul avantage. » Il concluait nettement : « L'Université ne cessera de remanier ses programmes, comme elle le fait tous les cinq ou six ans, que lorsqu'elle aura adopté cette règle ».

Faute de s'y conformer, le remaniement opéré en 1886, sous le ministère Goblet, fut encore incomplet. La « question des programmes » était loin d'être résolue. L'enseignement classique continuait à traîner le poids mort des élèves qui ne venaient à lui que faute de trouver ailleurs l'aliment qui leur convînt.

La question fut reprise avec ampleur par le ministère Bourgeois en 1890, et donna lieu devant la Chambre à des débats élevés.

« La simplification des programmes, déclare M. Léon Bourgeois, exigée par les nécessités de l'éducation du corps, ne l'était pas moins par l'éducation même de l'esprit, mise en péril par la surcharge du savoir. »

On s'efforça donc d'alléger les programmes, et de fortifier les études classiques réservées, par la création de l'enseignement moderne, à ceux qui les pouvaient suivre avec profit. Désormais, ce n'était plus qu'après la classe de rhétorique qu'une tardive bifurcation était permise : les élèves se dirigeaient alors vers les lettres ou les sciences, entraient en philosophie ou en mathématiques.

Il pouvait donc sembler au premier abord que, dans la nouvelle réforme, les études classiques emportaient la balance.

Après tant d'efforts successifs, la question des programmes était-elle enfin résolue? L'enseignement moderne établi, les études classiques, allégées de tous ceux qui ne les suivaient qu'à regret, allaient-elles reprendre essor et vigueur?

CHAPITRE XIV

L'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE (1899)

Il fallut bien s'apercevoir que le malaise subsistait. Dix années plus tard, l'œuvre était à reprendre. Ni les avantages concédés à l'enseignement moderne, ni les campagnes de la presse en sa faveur ne lui avaient conquis beaucoup d'adeptes. Nombre de familles refusaient confiance à cet enseignement nouveau, successeur trop direct de l'enseignement spécial. D'autre part, les études gréco-latines, bien loin d'être fortifiées comme on l'avait espéré, et réservées à leur véritable clientèle, étaient encombrées des élèves scientifiques, qu'on obligeait à s'y attarder, au détriment de leurs études de sciences, trop resserrées dans les classes supérieures. Les facultés se plaignaient de l'insuffisance et du manque de maturité des étudiants que leur envoyaient les lycées. Les familles, les chambres de commerce,

l'opinion tout entière réclamaient énergiquement la refonte du plan d'études secondaires.

La Chambre s'émut. Une commission d'enquête, présidée par M. Ribot, fut nommée, pour étudier à fond toutes les questions se rattachant à l'enseignement secondaire, et à ce qu'on appelait la « crise des lycées ». Toutes les voix autorisées furent entendues : maîtres de l'Université, membres de l'Institut et des grands corps de l'État, écrivains, publicistes, grands industriels, financiers, administrateurs, tous les hommes éminents qui à un titre quelconque pouvaient éclairer la commission furent appelés à exprimer leur avis dans cette grande consultation nationale.

C'est Gréard qui fut interrogé d'abord. Son opinion, il l'avait exprimée dans ses écrits et dans toutes les assemblées universitaires. Mais ici, il ne s'agissait plus seulement d'exposer des idées doctrinales. C'est une sorte de critique des méthodes universitaires qu'il eût fallu faire à la face du pays et de l'étranger, Gréard y était gêné par sa situation officielle, en même temps que par l'autorité morale qui, de l'aveu unanime, lui était reconnue. Comment eût-il discrédité ce que, la veille, il déclarait la règle, ce que, le lendemain encore, il devait recommander et prescrire? Il y avait là de délicates convenances à observer. Il le fit, comme toujours; et, sans sortir de la réserve que lui imposaient les circonstances, sut dire ce qui était utile au bien général. Mais, surtout, il

répondit à l'attente de l'Université, en essayant de montrer toutes les causes extérieures du mal, et en défendant contre des attaques excessives méthodes, personnel, programmes. Non que son sage esprit se refusât aux réformes : « Les critiques les moins fondées, affirme-t-il en commençant, sont toujours des avertissements utiles. D'une façon générale, je ne suis pas de ceux qui croient que nous n'avons rien à faire, loin de là. Il y a toujours quelque chose à faire. Mais encore faut-il connaître ce qui se fait. Après avoir reproduit sans ambages le mal que l'on dit, il me sera permis de dire le bien que je pense. » Comment dénier, en effet, les progrès accomplis en ces dernières années dans l'enseignement secondaire, pour préparer le jeune homme à la vie réelle, à la vie de son temps. Tandis que les études d'autrefois le maintenaient presque exclusivement dans le passé, « c'est vers le présent aujourd'hui qu'elles convergent toutes; c'est au présent qu'elles aboutissent ». Les programmes d'histoire ne s'arrêtent plus à 1789, ni même à 1815, mais à l'extrême limite de l'histoire contemporaine. « C'était une faute, dit nettement Gréard, de séparer systématiquement le jeune homme de son temps. Il y a sagesse à munir son intelligence et à asseoir son jugement pour l'examen des intérêts immédiats de la patrie, avant qu'il soit livré à tous les vents de l'opinion. » Même souci « d'introduire l'élève dans le milieu intellectuel et moral qui sera le

sien », par l'étude de la littérature du XIXe siècle et par celle des langues étrangères. A cet égard, on a méconnu les méthodes universitaires, et on ignore trop les résultats obtenus. « Nous ne craignons pas de le dire, nos études secondaires d'aujourd'hui valent les études secondaires d'autrefois. Elles valent autrement, elles valent autant. » Et il ne se bornait pas à ces affirmations optimistes par lesquelles un administrateur cherche à se rassurer lui-même. Il apportait des preuves : « Pour se rendre un compte exact, dit-il, il faudrait pouvoir reprendre des séries de compositions répondant à des périodes différentes. C'est ce qu'il m'est arrivé de faire. L'épreuve ne m'a pas semblé tourner au désavantage du présent. » Quant au reproche souvent adressé à l'Université de couler tous les esprits dans le même moule, de limiter son effort à la préparation des carrières dites libérales, il est assurément moins fondé qu'il ne le fut jamais. L'enseignement moderne a été une première satisfaction donnée aux exigences de la société contemporaine. Gréard eût souhaité conserver, à côté de l'enseignement moderne, le vieil enseignement spécial, qui pouvait devenir justement cet enseignement court, cette sorte d'enseignement pratique, commercial, industriel, — enseignement secondaire cependant, — réclamé par une portion importante des familles, et très différent, quoi qu'en pensassent certains, de l'enseignement primaire supérieur. « A côté de l'enseignement

secondaire moderne, dit-il, il eût été sage de laisser subsister l'enseignement secondaire spécial, qui répondait à d'incontestables besoins, et à qu on ne pouvait reprocher que de n'avoir pas éte servi comme il méritait de l'être. » Il avait trop souvent réclamé la souplesse et la diversité des modes d'éducation secondaire pour ne pas reconnaître devant la commission que ce n'est pas seulement deux, mais plusieurs systèmes d'éducation secondaire qui seraient nécessaires. Comme il l'écrivait déjà en 1884, il était prêt à en faire l'essai loyal. Mais il considérait qu'en matière d'éducation les essais ne se peuvent faire que moyennant certaines garanties : le risque est trop grave. « Nous n'avons pas le droit, disait-il, de sacrifier l'avenir d'une génération à une expérimentation qui s'imposerait à tous. » La prudence n'était pas à ses yeux un devoir moindre que l'initiative.

Les réformes qu'il proposait ne visaient pas seulement à donner satisfaction aux besoins économiques et sociaux de notre époque démocratique. Si pénétré qu'il fût des idées modernes, par tempérament et par éducation, Gréard était un classique, et il le resta jusqu'à la fin, mais un classique d'avant-garde, pourrait-on dire, tout prêt à élargir pour les générations suivantes le champ du savoir et de la pensée, et, en revanche, gardien fidèle de tout ce qu'à cet égard nous ont légué nos pères. C'est là précisément son originalité et sa force. Que l'on admît, en vue de certaines

nécessités professionnelles, un enseignement plus court, soit; que l'on donnât à la diversité des intelligences des aliments divers, non seulement il y consentait, mais, depuis ses premiers écrits sur la question en 1880, et dans toutes ses interventions publiques, il n'avait cessé de le réclamer. Toutefois, ces enseignements nouveaux ne pouvaient-ils subsister qu'au détriment des études anciennes, et fallait-il, pour qu'ils vécussent, ruiner les traditions classiques qui avaient fait la force morale et intellectuelle de notre pays? Gréard sentait, à travers le courant qui emportait les esprits dans les voies nouvelles, non seulement l'ardeur généreuse qui crée, mais l'entraînement irréfléchi qui ébranle et parfois détruit. Le grec était menacé, sinon condamné, le latin n'était plus guère que toléré. Gréard ne voulait point admettre que l'on sacrifiât l'un pour sauver l'autre : « On ne peut, dit-il, séparer le grec du latin... La culture gréco-latine est le fond de notre propre littérature, de nos arts, de notre histoire, de toutes nos traditions nationales. Elle a été le levain du génie français. » Les lettres anciennes ne sauraient bénéficier d'une sorte de traitement de tolérance : Gréard proteste au nom de leur glorieux passé : « La grande culture classique conservée, affermie au profit de ceux qui en peuvent recueillir le bénéfice, dit-il, est la garantie de cette prééminence intellectuelle qu'il faut garder comme un patrimoine sacré ». Depuis quelques

années, il voyait se dégager plus nettement les conséquences des premières réformes, et il s'inquiétait pour l'avenir de nos études secondaires. Avant tout, il jugeait nécessaire de « les maintenir à leur rang dans la hiérarchie nationale ». Que, leur conservant leur durée et leur valeur, on se gardât de nous jeter, dans l'égalité à rebours, et de niveler tous les esprits en les ramenant à une sorte d'enseignement primaire supérieur un peu plus élevé. « L'enseignement secondaire est l'enseignement démocratique par excellence. Il distingue et fait sortir de la foule les élites de l'intelligence et du travail, en dehors desquelles une démocratie ne saurait avoir ni crédit ni durée. » Voilà ce qu'une fois de plus il jugeait bon d'affirmer devant les représentants du pays comme une vérité pédagogique et comme une vérité politique essentielle.

La véritable égalité à établir c'était d'assurer la valeur éducative de l'enseignement moderne, tout en lui laissant sa solidité pratique. Gréard n'avait vu qu'à regret concéder au baccalauréat moderne l'accès des Facultés de Droit et de Médecine. Ce qui lui avait paru hasardeux en 1891, il en convient, l'expérience le lui a montré possible : « Pour la médecine comme pour le droit, conclut-il spirituellement, on peut s'entendre en français ». Mais sur la durée des études, on ne saurait transiger, et il déclare énergiquement que l'enseignement moderme ne peut être assimilé aux humanités qu'à la condition d'avoir la même durée. Ayant de

toutes manières dégagé les cadres de l'enseignement classique, il en voudrait fortifier la direction. Volontiers il verrait avancer d'une année la bifurcation vers les Sciences, qui ainsi aurait lieu avant et non plus après la Rhétorique. Et enfin, il limiterait le nombre des lycées classiques : une soixantaine lui paraissaient suffire pour le nombre d'élèves aptes à tirer parti de la culture gréco-latine.

Cette déposition où apparaît constamment le noble souci de la responsabilité morale de l'éducateur, le montrait fidèle à lui-même jusqu'à la fin de sa carrière. L'année suivante, en effet, Gréard allait laisser à son successeur le soin d'appliquer les programmes nouveaux.

CHAPITRE XV

RÉFORME DE 1902

Tels qu'ils furent élaborés dans leur forme définitive, ils inspiraient à Gréard, comme à beaucoup de bons esprits, de vives inquiétudes pour l'avenir des études classiques.

Désormais disparaissent les dénominations de classique et de moderne qui perpétuaient, au détriment du second, les préjugés si longtemps nuisibles à l'enseignement spécial. Il n'y a plus qu'un enseignement secondaire sans épithète, aboutissant, par des voies différentes, au baccalauréat. Les études sont divisées en deux cycles, dont le premier va jusqu'à la Troisième inclusivement. Le premier cycle comprend deux sections : une section classique, où le latin est étudié à partir de la Sixième, et le grec — facultatif — à partir de la Quatrième ; une section française, où sont enseignés le français, les sciences et les langues vivantes, à l'exclusion des langues mortes. Au sortir de la

Troisième, les élèves sont répartis pour les classes de Seconde et de Première entre les sections : A, latin-grec ; B, latin-langues ; C, latin-sciences ; D, sciences-langues vivantes. Ils se trouvent de nouveau réunis en deux groupes, au sommet des études, en Philosophie et en Mathématiques.

La complication de ce plan d'études était la moindre critique qu'on lui pût faire. Il ne laissait subsister, en somme, de réellement vivant que l'enseignement moderne qui se retrouvait dans la section D (sciences-langues vivantes). En B et C, les langues vivantes, d'une part, les sciences de l'autre, emportaient la balance, au détriment du français, dont l'enseignement, même dans les classes de Première, était limité à trois heures! Quant à la section A, latin-grec, que l'on avait cru réserver aux élèves d'élite, elle était appelée à se dépeupler au profit du latin-sciences, qui mène à toutes les carrières et à toutes les écoles, tandis que le latin-grec, trop dépourvu de sciences, ne peut guère conduire qu'à l'École Normale, aux écoles de droit et de médecine et isole en quelque sorte le jeune homme au milieu de la fiévreuse activité scientifique contemporaine.

Le projet préparé en 1900 par la section permanente et accepté par le Conseil supérieur en 1901, à la suite d'une longue discussion, était beaucoup moins radical. Dans sa forme définitive, tel qu'il fut présenté au vote du Conseil, il parut plutôt « aggravé ».

L'émotion des partisans des études classiques fut d'autant plus vive que le classicisme bien connu de M. Leygues les avait en quelque mesure rassurés. Des membres éminents du Conseil supérieur, M. Gaston Boissier, qui en était le vice-président, M. Michel Bréal, M. Croiset, défendirent avec force l'enseignement classique. Leurs protestations furent inutiles. Évidemment, la conviction du ministre était autre, sa décision était prise.

La situation de Gréard devant le Conseil était en cette occurrence extrêmement délicate. Sa correction administrative lui interdisait, devant un dessein arrêté, de contredire le ministre dans une séance publique. Il s'était fait à cet égard une ligne ferme de conduite, dont il ne se départit à aucun moment : il se croyait tenu par sa fonction de donner à tous l'exemple du plus absolu respect hiérarchique. Sur certains points, le projet lui paraissait dangereux, et il l'avait dit en toute franchise en 1900 devant la section permanente, et en 1901, en réunion plénière du Conseil. Il n'avait pas hésité à affirmer qu'à ses yeux, « le projet aurait pour conséquence la ruine du grec », et « ferait courir de grands risques à l'étude du latin ». En séance publique il avait avoué même qu'il faisait ces constatations « avec une sorte d'angoisse ».

Mais en même temps qu'il exprimait ses craintes sur les conséquences de ce redoutable « saut dans l'inconnu », Gréard reconnaissait que le projet

répondait aux besoins pressants et à l'attente du pays. Une fois de plus il se disait qu' « on ne remonte pas le courant ». Dès le mois de janvier 1901, il répondait sans ambages à un membre du Conseil qui lui demandait son avis et lui exprimait ses inquiétudes sur les réformes projetées : « Croyez-le bien, l'opinion publique excitée, énervée par les enquêtes et les discussions, attend au mal dont nous souffrons un remède qui frappe les esprits par sa nouveauté. On ferme les yeux aux complications des options multipliées, aux risques de la fausse unité sur laquelle le projet voté repose; on se laisse séduire aux illusions d'une souplesse factice et que je considère comme un instrument de ruine. Je n'ai pas caché mes inquiétudes au conseil, vous le savez; je crois que plus d'un les partage; mais le courant est le plus fort. Il nous faut une fois de plus la leçon de l'expérience! »

Gréard espérait d'ailleurs, au cours de la discussion définitive, faire atténuer par des amendements et des dispositions de détail, ce qui dans l'ensemble du projet l'inquiétait. La question revint devant la section permanente en février, mars et avril 1902. Mais, dans le plein de ce travail, dès les premiers jours d'avril, Gréard était soudainement frappé par un malheur cruel : Madame Gréard mourait le 16 avril. Ceux qui l'ont vu alors se souviennent sans doute du regard lointain et désolé qu'il jetait sur toutes choses. Cet

homme, qui toute sa vie n'avait pensé qu'au bien public, fut pendant quelques semaines éperdu et n'appartint qu'à sa douleur. Il allait à son bureau, venait aux commissions par une longue accoutumance du devoir professionnel, mais l'âme était absente. Le public ignorait le secret des délibérations qui avaient précédé les séances plénières du Conseil. Surtout, il ne pouvait savoir à quel point tout effort, à cette période si douloureuse de sa vie, exigeait de Gréard une sorte d'héroïque détachement de soi, et on ne lui sut peut-être pas un gré suffisant de ce qu'il avait tenté.

Les faits devaient-ils justifier ces craintes? Gréard et tous ceux qui s'alarmaient pour les études classiques avaient-ils vu juste?

Le recul manque pour juger équitablement l'œuvre de 1902. Mais on peut se demander ce que seront les générations préparées par cet enseignement nouveau. Nous sommes bien loin non-seulement des humanités anciennes, mais des humanités françaises, que voulait établir M. Léon Bourgeois en 1891. C'est un système d'éducation plus direct, plus « réel », plus scientifique, qu'on a voulu créer. Reste à savoir s'il est en vérité plus pratique, s'il prépare mieux à la vie et à l'action, et jusqu'à quel point étaient fondées les craintes mélancoliques de Gréard, qui ne voyait pas sans tristesse la France renoncer à la haute et généreuse culture d'autrefois.

CHAPITRE XVI

LA DISCIPLINE

La réforme ne fut pas moins considérable en ce qui concerne la discipline.

Déjà en 1890, M. Léon Bourgeois avait pensé que s'en tenir à la refonte des programmes eût été faire œuvre incomplète et superficielle. En 1889, une grande Commission, où entraient plusieurs hommes éminents, avait été chargée d'étudier les améliorations à introduire dans le régime des établissements secondaires. Les questions de programmes n'étaient plus seules en jeu, mais toute la vie intérieure des lycées et collèges, les questions d'hygiène, d'éducation physique et de discipline.

C'est sur les améliorations libérales qui furent alors introduites que vécurent les établissements scolaires jusqu'en 1902.

A son tour, la Commission d'enquête de 1899 ne pouvait négliger un côté aussi important de la

question. Tout se tient en effet en matière d'éducation. La bonne direction des études importe à la formation du caractère, de même une ferme discipline influe sur le développement de l'intelligence, comme sur celui de l'être tout entier.

D'ailleurs, non moins qu'aux programmes, on s'en prenait dans le public à l'éducation donnée par l'Université. La « crise des lycées », disait-on, ne tient pas seulement à l'instruction surannée qu'on y reçoit, mais encore à la préférence légitime des familles pour les établissements libres, où les enfants sont l'objet d'une surveillance morale, d'une direction constante, qui ne sont pas dans les mœurs de l'Université. Les traditions de respect, de politesse persistent dans ces établissements, tandis qu'elles se perdent dans les lycées, où la discipline s'est singulièrement relâchée.

Ce n'était pas la première fois que la presse et l'opinion poussaient ce cri d'alarme.

En 1883, après les troubles du lycée Louis-le-Grand, l'Université s'était vue attaquer et critiquer de toutes parts, les uns prenant parti pour la discipline et l'esprit d'autorité, les autres allant jusqu'à en contester le principe. Tirant occasion, comme il avait fait en toute rencontre, de ce mouvement d'opinion, Gréard écrivait en 1885 le mémoire sur l'*Esprit de discipline dans l'éducation*, qui était comme un exposé des principes et des doctrines de l'Université, proclamés par son représentant le plus autorisé ; ce sont les mêmes

idées qu'il développait en 1895 devant la commission d'enquête parlementaire.

Ce beau mémoire a un accent de gravité élevée. Gréard fait faire à l'Université une sorte d'examen de conscience. On n'a jamais le droit de se dérober à la responsabilité de ses actes, fût-on seul à en supporter le poids ; à plus forte raison si ce poids doit retomber sur toute une génération d'enfants. Que servirait-il de sauvegarder, par une captieuse défense, la réputation de nos lycées, ou de se borner à formuler des règlements qui suffisent à maintenir cet ordre extérieur, matériel, dont le plus souvent on se contente. La question est plus haute. Il s'agit pour l'Université d'élever l'enfant selon les règles les meilleures, à la fois les plus salutaires et les plus humaines, et de rechercher ce qui, dans ses moyens d'action, peut avoir vieilli, pour le rendre, comme elle avait fait de ses programmes, plus conforme aux mœurs de notre temps.

Gréard l'affirme en 1899, comme il l'avait affirmé en 1885 ; on ne saurait dire que les règlements soient mauvais. Ils ne pèchent point par excès de rigueur. Le règlement du 7 avril 1854 qui régit encore les lycées ne gardait que des sanctions morales. Leur gradation est établie de la mauvaise note, qui est le premier avertissement, au renvoi définitif du lycée, — en passant par la tâche pendant la récréation, la tâche pendant la promenade ou le jour de congé, l'exclusion tempo-

raire et la mise à l'ordre du jour. Ce règlement est conçu dans un esprit sage et humain et il semble bien que Gréard soit autorisé à conclure : « Sans prétendre que l'esprit de mesure qui les a inspirés soit toujours compris, même aujourd'hui, comme il devrait l'être, on est en droit d'affirmer, d'abord qu'ils sont faits comme toutes les bonnes lois pour les gouvernés, non pour les gouvernants, ensuite que, compatissants à l'enfance sans faiblesse, fermes sans rigueur, préventifs plutôt que répressifs, ils ont pour objet essentiel l'impression morale à produire ».

Mais que penser du principe même de l'autorité? demande Gréard avec ceux qui la contestent. Ici, il entre hardiment dans les vues modernes. L'autorité, en effet, a subi le contre-coup de la transformation de nos mœurs. Est-il un pouvoir qui n'ait été remis en question, pouvoir religieux, politique, familial, autorité des maîtres sur leurs serviteurs, des patrons sur leurs ouvriers? « Qu'on accepte le fait ou qu'on y résiste, qu'on s'en applaudisse ou qu'on s'en effraie, le monde autour de nous se transforme », dit Gréard. Partout a passé un souffle d'émancipation. Aussi l'autorité n'apparaît plus comme l'unique point d'appui dans l'éducation. Ce point d'appui, de plus en plus, c'est dans la raison que le maître le devra chercher, par de fréquents appels à l'âme et à la conscience. Il fera ainsi « l'œuvre de persuasion » que recommandait Fénelon et que pratiquait Rollin.

Toutefois il y a deux thèses paradoxales, celles de Rousseau et d'Herbert Spencer, que Gréard ne cesse de combattre. Rousseau et Spencer placent l'enfant en présence de la nature, juge inflexible et inexorable. A quoi bon tout un appareil de peines? Ne trouve-t-il pas dans les « réactions naturelles, conséquences inévitables » de ses actes, la plus saisissante des leçons? La dureté des théories de Spencer semble à Gréard une véritable injustice. Il réfute, par les raisons les plus fortes, cette morale à laquelle manque tout appui moral. On sent qu'il n'est pas éloigné de trouver criminelle la « chimère redoutable » qui consiste à « attendre que le jeune homme s'instruise exclusivement par ses propres fautes ». Qu'il supporte parfois les conséquences matérielles des accidents qu'il a causés, « rien de mieux : c'est la rançon de la liberté ». Mais est-il possible d'abandonner l'adolescent à ses mauvais penchants « jusqu'à ce que les conséquences en éclatent? » L'enfant ne peut constater au jour le jour les résultats de sa mollesse, de ses négligences d'écolier. « S'il ne règle pas son esprit et son caractère,... ce n'est rien moins que sa destinée entière qui peut être compromise. » D'ailleurs que vaut un tel système contre « ces penchants secrets, obscurs, mal définis », pour lesquels il n'y a point de réaction de la nature? Gréard joint ici à la gravité du moraliste le regard perspicace d'un véritable médecin des âmes : « Les défauts et les vices les plus à

craindre, dit-il, ne sont pas ceux qui se manifestent par une sorte d'éruption violente, laquelle peut en effet parfois trouver en elle-même son châtiment et son remède; ce sont ceux qui se forment à l'ombre, se développent et grandissent presque sans que celui qui les couve en ait nettement conscience.... C'est au diagnostic, pris de haut et de loin que se reconnaît l'œil du maître; c'est à la façon dont il suit et traite le mal encore latent que se révèle la sûreté de sa main. Élever, ce n'est pas seulement prévoir, c'est aussi prévenir. »

Comme nous voilà loin de l'éducation chimérique de Rousseau, et des brillantes et humoristiques démonstrations d'Herbert Spencer! Il ne s'agit plus ici d'abstractions, ni de système, mais de la réalité et de la vie. « La philosophie la plus haute n'est pas de trop pour expliquer ce qui se passe dans le cœur de l'enfant, affirme Gréard, et pour chercher la raison des règles auxquelles il doit être soumis. » Mais ces vues si justes et si profondes, il les tire de l'observation réfléchie et surtout sympathique de l'âme et de ses ressorts. « C'est surtout dans l'enfant que j'aime l'humanité », écrivait-il jadis à Marguerin. Il est en effet de la race de ces manieurs d'âmes pour qui il n'est pas de plus émouvant intérêt que l'inconnu, le mystère recelé dans toute âme enfantine. Découvrir, dans cet être qui s'ignore, la part des bons instincts, des bons sentiments latents encore; les affermir, les développer, discerner les tendances

fâcheuses, avant qu'elles se manifestent et prennent corps; dès qu'elles apparaissent, les extirper; pour cette œuvre, s'aider de l'enfant lui-même par l'exercice réglé de sa volonté; parfaire cette sorte de création morale, en desserrant chaque jour un peu plus la main qui dirige, jusqu'à ce qu'enfin, on ait mis en possession de lui-même l'enfant devenu un homme; Gréard ne concevait point pour l'éducateur de joie supérieure à celle-là. Il aimait l'enfance pour sa faiblesse, pour toutes les promesses et toutes les espérances qu'elle contient en germe. Il ne la voyait ni à travers un système amer et injuste, ni à travers les illusions d'un idéal fait à plaisir, mais telle qu'elle est, « avec ses défaillances soudaines et ses relèvements non moins prompts, toujours attachante, malgré la peine qu'elle donne et les chagrins qu'elle fait, parce qu'on sent jusque dans ses écarts la force de la vie, mais toujours aussi exposée à fléchir sous sa propre faiblesse, si elle ne trouve autour d'elle l'appui d'une raison éclairée et ferme ». Il approuvait le mot de Mme de Sévigné, répondant à sa fille qui se plaignait des défauts de la petite Pauline : « Elle n'est point parfaite, dites-vous : tant mieux, vous vous divertirez à la repétrir ». Divertissement supérieur, joie d'une âme généreuse, prête à jeter et à faire lever en toute terre les semences du bien. Quelle cruauté d'abandonner au contraire l'enfant à une dure loi de représailles que l'homme

lui-même ne subit pas sans murmures. « Comme l'homme, plus que l'homme, l'enfant a besoin d'être traité avec égards; c'est dans les ménagements que réside envers lui la véritable justice. » Puis, quelle disproportion entre une faute commise le plus souvent sans intention mauvaise, et cet inexorable mécanisme des réactions naturelles, toujours prêt à le saisir brutalement comme un engrenage auquel à peine a-t-il présenté le doigt qu'il est pris. « Et enfin, où est le principe moralisateur d'un système qui, à aucun moment, n'évoque l'idée du bien et du mal, ne fait appel à la conscience, et qui juge de la valeur des actes par leur résultat? » Il s'agit, non de bien faire, mais d'être adroit, non d'être sage et honnête, mais de réussir. Toute la morale se résout ainsi en une question d'habileté, avec l'intérêt pour mobile. Supprimer dans l'éducation l'exercice de la conscience morale, c'est vouloir bâtir sur le vide. « Il n'y a pas d'éducation sans respect, pas de respect sans autorité, pas d'autorité sans règle, conclut-il avec force. Mais ce qui fait la puissance de la règle, c'est bien moins la règle elle-même que l'idée qu'en reçoit celui qui la subit, et qu'en donne celui qui l'applique. »

Gréard n'est pas plus touché par la chimère de ceux qui, avec l'abbé de Saint-Pierre, voudraient confier aux enfants le soin de juger entre eux, — « comme si des enfants étaient en mesure d'être vraiment équitables, d'apprécier la valeur relative

d'une faute, de toucher le fond de l'esprit et le cœur du coupable, de donner à la peine la valeur qui la moralise ».

Pas davantage n'admet-il l'idée de ceux qui, se défiant du maître autant que de l'élève, demandent qu'il soit promulgué un code disciplinaire, règle des délits et des peines, qui place l'enfant « comme en présence du marbre de la loi ». Sa bonté, en même temps que sa conscience, et le sentiment de sa responsabilité d'éducateur, se révoltent contre cet abandon de l'enfant, au moment où il aurait le plus besoin d'une main qui le raffermît. En matière d'éducation, « un tarif » suffit-il à prévenir les surprises de la conscience, et surtout, le jeune coupable y puiserait-il le sentiment de la faute, qui est la moralité du châtiment, et « après l'expiation,... la lumière, le réconfort, le soutien dont il a besoin pour se relever »? Loin de redouter l'intervention du maître dans la répression du mal, Gréard y voit « précisément ce qui fait la valeur de la règle ». « Il n'y a de durable et de salutaire, dit-il, que le sentiment de la faute attaché d'une main sûre à la conscience du coupable. »

Quelle bonté éclairée, mais en même temps, quelle fermeté de morale, quelle gravité de conscience, dans toutes ces vues, appuyées sur une psychologie sûre autant que compatissante!

Donc, l'autorité personnelle du maître est dans l'éducation un agent essentiel. Il guide l'enfant, éclaire sa conscience, prévient la faute, ou bien en

éveille le regret, et surtout il le ramène à des sentiments meilleurs. Il vise à faire de lui « un être apte à se gouverner ».

L'éducation publique paraissait à Gréard particulièrement propre à développer chez l'enfant les vertus sociales. La vie du collège, avec l'égalité absolue qui en fait le fond, n'est-elle pas la meilleure initiation « aux pratiques de la liberté »? Là se développe l'instinct de franchise et d'équité. L'enfant admet la supériorité établie par le mérite, le savoir, l'intelligence, l'effort. Il prend ainsi, par l'expérience, une première notion de la vie qui dépasse en portée toutes les « réactions naturelles » et le maître peut et doit lui montrer que ce sont là des « réactions » et des « conséquences inévitables » de sa conduite. Rien de plus moralisateur que cette élévation au premier rang par le travail et l'étude. « Cette idée, écrit Gréard, est conforme à celle qui préside à l'aristocratie du monde moderne, — aristocratie qui n'appartient en propre à aucune caste, qui se renouvelle ou se crée tous les jours par les services rendus, et qu'un pays doit avoir à cœur de soutenir, non seulement comme l'expression la plus pure de sa force intérieure, mais comme la garantie de sa durée : une démocratie qui se défierait de l'élite sortie de son sein ne tarderait pas à succomber sous sa propre faiblesse, faute d'hommes. »

En même temps, l'esprit de la règle, l'exactitude dans le devoir, exercent sur l'enfant la plus

heureuse influence. Gréard voit dans « cette régularité, dont on peut lui rendre compte, dont il arrive à se rendre compte lui-même,... le premier élément d'une saine hygiène intellectuelle et morale,... le plus ferme fondement de l'habitude ». Ce n'est pas un mince effort, à tout âge, que de s'habituer à faire ce qu'il faut, et à le faire en temps utile; à plus forte raison pour l'enfant que toute tentation entraîne. Gréard parle avec une émotion quasi-paternelle des petites luttes si touchantes où l'enfant « engage pour la première fois sa frêle volonté : il subit une véritable crise. Ce qui le soutient, c'est qu'il touche presque aussitôt le prix de sa peine. Le premier pas franchi lui rend le second facile. Chaque étape lui apporte un surcroît de puissance sur lui-même, et il finit par ne plus ressentir que le prix de son effort ». Non qu'il soit possible ou même désirable que le travail arrive à ne lui plus coûter de peine. Gréard se défie du travail attrayant : « Tout travail, dit-il, doit être une victoire remportée sur la volonté : c'est par là qu'il est un acte de liberté, et contribue au développement de l'être moral ; c'est par là aussi qu'il devient, même pour l'enfant qui en recueille le bienfait sans en analyser le caractère, la source des satisfactions les plus délicates ». Rien de plus propre à exciter l'ardeur de l'enfant que le courant d'activité qui rejoint la classe au maître. On respire au lycée un air de travail, salubre et vivifiant pour l'esprit. « Pour peu qu'à l'autorité de la

science, le maître joigne celle du caractère, dit Gréard, il n'est point de miracle qu'il ne puisse obtenir. » Sans doute, ce sont à la fois ses lointains souvenirs de maître, et même d'élève qui lui inspirent ces lignes pénétrées : « Il n'est pas de bon professeur qui n'ait provoqué ces sortes d'évolutions qui décident parfois de tout un avenir. Or, si je ne connais pas de joie plus noble pour un maître que celle de voir un élève grandir, se développer, remplir son attente, la dépasser même, et de pouvoir se dire : j'y suis peut-être pour quelque chose, — je ne sais pas non plus de sentiment plus salutaire, plus moralisateur que celui de l'élève qui a la conscience de ce qu'il doit à son maître. Les vicissitudes de l'existence peuvent rapprocher les rangs, les intervertir même ; cette empreinte de gratitude et de respect demeure ineffaçable, pour le plus grand profit de celui qui tient à honneur de la conserver. »

Le travail en commun, bienfaisant en ce qu'il donne l'élan, l'est surtout parce qu'il règle l'effort. Avec la surcharge des programmes et la culture forcée des intelligences qui n'admettent ni les sages temporisations, ni les lenteurs salutaires, on est exposé à des maturités hâtives ou superficielles. Une classe interdit au maître toute précipitation, par la nécessité d'assurer la marche de la moyenne des esprits : d'autre part, l'obligation de suivre ses camarades tient l'élève en haleine, développe l'agilité, la souplesse de l'intelligence. Enfin, il s'établit dans le travail une belle humeur intellec-

tuelle, une sorte de courant généreux qui le féconde singulièrement. Pénétré comme il l'était de Plutarque, Gréard cite à ce propos un mot charmant du moraliste ancien : « Il comparait, dit-il, ces assemblées — les jeunes gens réunis sous un même maître, — aux chœurs de danse, où tous les danseurs se tenant par la main, sont entraînés dans un même rythme ». A certains jours, un frisson d'attention communicative semble en effet passer dans les classes. Quelque beau sentiment, quelque vers héroïque, quelque parole pénétrante du maître ont touché les âmes en même temps que les intelligences et, comme il arrive dans les assemblées, l'émotion, le plaisir de chacun s'est accru de celui de tous.

Sans doute les camaraderies et certains genres d'entraînements qui en résultent présentent des inconvénients. Mais peuvent-ils balancer tant de bons effets de l'éducation publique? S'il est vrai que, de ces groupements de jeunes gens, peut sortir l'élan vers le mal comme l'élan vers le bien, n'est-il pas nécessaire d'exercer le jeune homme « à se faire sa responsabilité, à résister loyalement aux mauvaises camaraderies et au faux respect humain ». D'ailleurs, la direction commune n'exclut point les directions particulières. Le maître habile applique avec souplesse les disciplines individuelles en maintenant la règle générale. Et, conclut Gréard, « l'une et l'autre sont nécessaires à la formation du caractère ».

Que dans presque toutes ces critiques l'internat fût visé, la chose était évidente.

Gréard s'en était nettement expliqué à plusieurs reprises : il n'aimait point l'internat. Outre que lui-même en avait souffert, dans son enfance, il estimait que c'est au père que revient le droit et le devoir de diriger l'enfant. Mais, cependant, était-il juste de refuser aux parents qui n'habitent pas à proximité du lycée les moyens de faire instruire leurs enfants? Était-ce là une conception libérale de l'instruction publique? Et, d'autre part, l'internat universitaire peut-il, à lui seul, être rendu responsable de tous les méfaits qu'on lui impute?

Mieux que personne, Gréard sait que les agglomérations d'enfants sont trop nombreuses dans les lycées de Paris. Il voudrait arracher les proviseurs à cette charge surhumaine de 1 200, 1 500 et 1 900 enfants, dont ils ont la garde, la responsabilité matérielle et morale, — sans parler des innombrables soucis administratifs qu'imposent ces établissements, dont le personnel, en dehors des serviteurs et employés inférieurs, monte à 120 ou 150 personnes. Comment les malheureux proviseurs ainsi écrasés, pourraient-ils, ainsi qu'ils le voudraient, connaître, diriger « la conduite particulière et, pour ainsi dire, la conscience de chaque enfant »? C'est pas à pas, jour par jour, qu'il faut suivre un enfant pour le redresser, le guider utilement. « On ne gouverne pas la jeunesse de haut ni de loin, dit-il. Le moyen sans cela de mesurer

le vent à la toison, de faire exactement la part de l'aiguillon et du frein, d'appliquer à propos l'éloge et le blâme, de saisir l'heure où l'oreille s'ouvre et où le cœur se fond, *faciles aditus et mollia fundi tempora !* »

La réforme qui primait toutes les autres à ses yeux, c'est la réduction des cadres. Il eût voulu multiplier à Paris les lycées, de manière à ramener l'effectif, pour l'internat surtout, à un maximum de 500 élèves. Ces lycées d'internes, il avait souhaité les installer hors Paris, dans les meilleures conditions d'hygiène physique et morale. Mais il l'avoue devant la Commission : les spacieux et sains aménagements, le confort et le calme assurés aux enfants à Vanves et à Lakanal, n'avaient point séduit les familles. Les lycées de l'intérieur de Paris gardaient leur clientèle. Il demandait encore que la situation morale et matérielle des proviseurs fût accrue, rehaussée, qu'on les choisît parmi les membres les plus marquants du corps enseignant. En un mot, il voulait réunir toutes les conditions qui peuvent ajouter au prestige moral et à l'autorité.

De même se préoccupait-il vivement du choix des surveillants, si étroitement mêlés à la vie de l'enfant, et qui peuvent exercer sur lui une action si forte, en bien ou en mal. A côté des jeunes surveillants qui trouvent au lycée une situation d'attente, — et dont le zèle au travail, l'ardeur à conquérir les grades, sont pour les grands élèves un

actif stimulant — Gréard songeait à assurer la situation matérielle de certains répétiteurs qui feraient preuve d'une aptitude particulière pour la direction des esprits. Il voyait la possibilité de former une sorte d'école d'éducateurs, préparés « par la méditation des principes, en même temps que par l'observation journalière des enfants ». Et il demandait que l'on organisât pour commencer des conférences qui seraient faites par le proviseur sur la pédagogie. De même Rollin commentait pour les maîtres les règlements de l'Université, et s'efforçait ainsi de former des hommes. « Des hommes, conclut Gréard, c'est toujours là qu'il en faut venir dans les institutions humaines. Lorsqu'il s'agit d'éducation surtout, les meilleurs règlements ne valent que ce que valent ceux qui les appliquent. »

Tout peut n'être pas parfait dans l'institution universitaire, Les hommes ont leurs défaillances, et les règlements leurs lacunes. N'est-ce pas beaucoup déjà qu'un incontestable désir du bien, joint à la volonté de toujours mieux faire? Ce qu'on oubliait trop, dans ces attaques passionnées contre l'éducation publique, c'est que, s'il lui arrive d'échouer, c'est faute de rencontrer toujours dans les forces morales de la famille et de la société le concours qu'il semblait légitime d'en attendre. A côté des parents qui prennent au sérieux leur devoir, combien d'autres « jettent l'enfant à l'éducation publique comme un fardeau dont on se

décharge. On pourvoit à son bien-être et à ses plaisirs, continue énergiquement Gréard ; on s'en remet pour le reste aux maîtres, dont c'est l'affaire, aux années qui doivent accomplir leur œuvre, et l'on attend que l'établissement vous renvoie un homme. » Or l'éducateur peut aider les parents dans leur tâche : il ne cherche et ne parvient jamais à se substituer à eux. Le lycée laisse à la famille toute la part de direction compatible avec la discipline : c'est, remarque Gréard, un partage absolu de l'autorité. Puis, n'est-ce pas dès la première enfance, bien avant le collège, qu'il faut agir sur l'enfant ? « L'intelligence tarde quelquefois à s'ouvrir. Le caractère se fait connaître de bonne heure ; un mot, un geste, un regard le révèle. Ce sont ces premiers mouvements de la nature qu'il est bon de mettre à profit pour imprimer à la volonté naissante une direction. » Il importe peu que l'on se décide pour la sévérité ou la douceur : quoi que l'on prétende, « la nature, dans sa souplesse infinie, échappe aux vues de système, et en brise les cadres trop étroits ». L'essentiel est de se résoudre à diriger l'enfant, à régler sa volonté. « La plus funeste des conduites, dit sévèrement Gréard, est de n'en pas avoir, de s'en remettre à l'humeur du moment, de ne rien prendre au sérieux, défauts ou qualités, d'exalter les unes, de fermer les yeux sur les autres ou de s'en amuser et de dire : le lycée corrigera tout cela. Comme si le lycée n'avait pas assez à faire

avec ce que la meilleure éducation de la famille risque toujours de laisser. »

Aussi voudrait-il attacher par avance la famille à l'œuvre qu'elle aurait commencée. L'entrée de l'enfant au lycée est un événement important dans sa vie intellectuelle et morale. C'est son premier contact avec le monde extérieur, son début dans la vie personnelle et indépendante. Il a des camarades que n'ont pas choisis les parents; il a des maîtres à lui, des opinions qu'il croit à lui. La vivacité d'impressions, l'enthousiasme, naturels à son âge, semblent encore accrus par la vie commune. Il ne peut se défendre de les communiquer, ses confidences sont intarissables. Quelle facilité donnent ces épanchements pour atteindre le fond de son caractère, pour le redresser, pour développer en lui la confiance et le respect. « Quelle faute, au contraire, dit Gréard, si, au lieu de provoquer ses ouvertures, on les repousse, ou, ce qui est plus grave, si on ne les accueille que pour s'associer par le rire ou par un silence coupable à un mauvais sentiment, dont il ne se rend peut-être lui-même qu'imparfaitement compte, si on laisse s'éteindre en lui ce foyer de générosité qui est le trésor de la jeunesse, si on l'aide à dépouiller le maître, quel qu'il soit, du prestige moral inséparable de l'autorité. »

Ce n'est pas que Gréard redoute la familiarité que nos mœurs ont établie entre les parents et les enfants. Elle lui paraît favorable à la tendre vigi-

lance qu'exige le devoir paternel, pourvu cependant qu'elle ne crée pas entre le père et le fils « je ne sais quelle complicité de camaraderie mortelle à l'éducation ». Combien de fois l'œuvre laborieuse et difficile des maîtres n'est-elle pas compromise ou même battue en brèche par les faiblesses coupables des parents, par ce que Gréard appelle « les connivences de la famille, ses petits manèges d'indulgence ». Qui, cependant, est plus intéressé à ce que « les énergies franches » de l'enfant se développent, à ce qu'il prenne « loyalement et virilement possession de son libre arbitre »? La plupart se croient quittes en exigeant des maîtres un dévouement et une vigilance auxquels ils refusent de s'assujettir : Gréard ne craint pas d'insister sur ce qu'a d'étrange et de fâcheux une telle méconnaissance du premier des devoirs paternels : « La vérité, écrit-il avec force, c'est que les parents ont presque toujours une part dans les défauts ou dans les fautes de leurs enfants. On s'abandonne, on compose, on abdique, croyant se faire mieux aimer, et l'on oublie que jamais on ne gagne en affection ce qu'on perd en respect. » C'est retirer aux enfants un sentiment noble entre tous, c'est les priver de la plus efficace des ressources morales que de ne pas les accoutumer au respect dès leurs jeunes années. Gréard exprime ce sentiment en des termes bien faits pour émouvoir les parents désireux d'aimer leurs enfants de la meilleure manière : « Il se produit toujours dans la

vie, dit-il, quelque circonstance où l'on est heureux de trouver une volonté sur laquelle on se repose ». Quel est le père qui ne souhaiterait avoir inspiré à ses fils le respect qui les amènera à se reposer sur lui dans ces heures de défaillance? Le respect, du côté des enfants; la nécessité de la tenue morale, du côté des parents, voilà ce qui marque la limite entre la confiance et l'abandon de soi. Même dans les plus sages existences, il se produit des misères, des instants de découragement, de désarroi moral. Gréard voudrait que le spectacle en fût épargné aux enfants. Eux aussi ont droit au respect le plus délicat, non seulement à celui qui écarte d'eux tout mauvais contact, mais encore à celui qui fait qu'on préserve en eux tous les bons sentiments, enthousiasme, admiration, confiance, et qu'on veille avec un soin jaloux à ne leur laisser de soi que de bonnes impressions. Ne semble-t-il pas qu'il y ait un paternel retour vers ce qu'il avait de plus cher dans ces lignes touchantes : « On leur doit ce qu'on sent en soi de plus élevé, de plus pur. Même en se gardant, qui peut répondre de n'être pas surpris »? A ses yeux, l'effet le plus heureux de l'éducation paternelle, c'est d'améliorer ceux qui en font une œuvre de foi et d'amour. Non qu'il faille mener pour cela une vie factice. Rien ne vaudra au contraire pour l'enfant « le spectacle simple et naturel du travail, de la modération dans les idées et dans les désirs, de la prévoyance, de l'inflexible probité », où il verra tous les jours

« le fonctionnement régulier de la vie ». Ce n'est rien moins que de l'abnégation qu'exige cette continuelle surveillance de soi-même. Il n'est point de parents qui n'aient des intentions droites pour l'éducation de leurs enfants. Cela ne suffit pas à cette « tâche délicate.... » Il y faut « l'observation persévérante, la sagacité active, l'esprit de décision, tout cet ensemble d'efforts réfléchis et soutenus, de qualités fines et graves que nous trouvons si naturel d'exiger des autres ». Ce qu'il faut à tout prix, c'est garder à l'enfant sa fraîcheur d'âme, sa fraîcheur d'esprit. Est-ce le préparer à la vie que de l'y jeter avant l'heure? Les parents ne doivent-ils pas être les gardiens naturels et vigilants de cette tranquillité morale nécessaire au paisible développement de l'âme et du corps de l'enfant? « L'esprit ne se partage pas impunément à l'âge où il se forme, entre les spéculations désintéressées de l'étude et les troublantes préoccupations des problèmes du moment. » « Il faut s'habituer à dormir au bruit de la rue, a dit un fin et judicieux moraliste de notre temps... Laissons la jeunesse, en attendant que son jour soit venu, dormir de son plein sommeil, de ce fortifiant et pur sommeil que traversent seulement les rêves de l'idéal, si nous voulons que, lorsqu'aura sonné pour elle l'heure de l'action, elle se présente le cœur ferme et haut. »

CHAPITRE XVII

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES FILLES

L'enseignement secondaire des jeunes filles allait trouver dans Gréard un de ses plus chauds partisans.

Il n'y avait pas eu jusqu'alors d'enseignement secondaire féminin régulièrement organisé, en dehors de la tentative faite par M. Duruy. Au regard de la loi, l'enseignement secondaire des jeunes filles n'existait pas.

Il faut bien le dire, d'ailleurs, le mot de Fénelon : « Rien n'est plus négligé que l'éducation des filles », semble être demeuré longtemps l'exacte expression de la vérité. Au XVIIe siècle, — les Précieuses et quelques brillantes exceptions, telles que Mme de La Fayette, Mme de Sévigné ou l'abbesse de Fontevrault mises à part, — les femmes de la bourgeoisie vivaient à peu près conformément à l'idéal de Chrysale, et les filles nobles n'emportaient guère de leurs couvents que

des talents superficiels ou des grâces mondaines, sans plus de savoir sérieux. Saint-Cyr est le premier essai d'éducation rationnelle et régulière.

Le XVIII[e] siècle est l'ennemi des couvents. Sous l'influence des philosophes et surtout de J.-J. Rousseau, l'éducation maternelle est prônée et pratiquée; mais combien frivole, malgré la tendance encyclopédique qui s'y manifeste! L'engouement pour les sciences, qui avait envahi la société, gagne en effet les cerveaux féminins : les bibliothèques destinées aux jeunes filles en témoignent. Mais c'est là une apparence de culture, une mode plutôt qu'un système.

Les hommes de la Révolution se bornent pour l'instruction de la femme à des velléités généreuses. Condorcet proclame l'égalité des sexes devant l'éducation. Et allant jusqu'au bout de cette chimère, il voudrait que jeunes gens et jeunes filles fussent élevés en commun. Ces conceptions ambitieuses restèrent lettre morte. Les maisons de la Légion d'honneur, fondées par l'Empereur dans un esprit sévère et quelque peu étroit, durent à l'inspiration libérale de Mme Campan à peine un peu plus d'ouverture. Que de lenteurs encore, avant d'établir même le plus humble degré de savoir, à plus forte raison pour arriver à un développement supérieur des études!

Les bouleversements sociaux et politiques qui s'étaient succédé depuis la Révolution avaient enfin fait naître, au moins dans les hautes classes,

la préoccupation sérieuse d'une réforme dans l'éducation des filles. Les femmes elles-mêmes s'expriment nettement à cet égard. « La destinée d'une femme, dit Mme de Rémusat, dans un sentiment très moderne, est comprise dans ces deux termes : épouse et mère d'un citoyen. » Elle réclame, comme Mme Necker de Saussure, comme plus tard Mme Guizot, une éducation appropriée à la destination de la femme, et qui la puisse préparer à ses nouveaux devoirs.

L'opinion publique força le gouvernement de la Restauration et le gouvernement de Juillet à un essai d'organisation de l'enseignement féminin.

Pour les filles, le règlement du 7 mars 1837 constituait quatre degrés d'enseignement : au-dessus des écoles primaires élémentaires, les écoles primaires supérieures, puis les pensions et enfin les institutions. Aux deux degrés supérieurs d'éducation qui, dans cette hiérarchie, représentaient l'enseignement secondaire libre des jeunes filles, correspondaient des diplômes différents. Les couvents et les cours rivalisèrent de zèle avec les pensionnats et les institutions. Rien n'était plus facile que d'ouvrir un cours; aussi s'en était-il fondé un grand nombre. Tous n'avaient pas la même valeur. Les leçons y étaient données fréquemment par des professeurs masculins. « Sans titres universitaires, pour la plupart, remarque Gréard, ils s'étaient formés d'eux-mêmes à cet enseignement, et ils lui donnaient trop souvent

un tour de préciosité surannée, de grâce banale, dont ne s'accommoderaient guère aujourd'hui nos habitudes de simplicité et de précision scientifique. C'est le moment où l'on publie des « Traités de rhétorique vraiment à la portée des Demoiselles, qui ne sont point destinées à étudier toutes les aspérités de la science du raisonnement ». Mais la sincérité et la chaleur de l'accent faisaient passer sur les prétentions et les défaillances. Il en résultait dans les classes un mouvement d'esprit et un profit réels. »

Quelques-uns de ces cours étaient d'ailleurs dirigés par des hommes et par des femmes qui ont laissé un nom dans l'histoire de l'enseignement féminin : ceux de M. Lourmand et de M. Lévi-Alvarès, entre autres; ceux de Mlle Sauvan, de Mlle Désir, de Mlle Masson, etc.

Mais la loi de 1850, fatale à l'enseignement secondaire des jeunes filles, brisa la hiérarchie établie par le règlement de 1837, et tous les degrés se trouvèrent confondus. Le niveau des études ne tarda pas à s'abaisser même dans les meilleures institutions, et dans ceux des couvents qui s'étaient jusqu'ici piqués d'émulation[1].

Il fallut attendre jusqu'en 1867 le vigoureux essor qu'on avait espéré de la Révolution de 1848

1. Seuls, quelques cours, comme ceux de Mme Boutet de Monvel, ou le cours Réaume, purent, dans une certaine mesure, enrayer le mouvement.

pour l'instruction des femmes. Cette initiative intelligente et libérale est due comme tant d'autres au grand ministre qu'a été M. Duruy. C'est l'Association pour l'enseignement secondaire des jeunes filles, constituée à la Sorbonne, en octobre 1867, qui, par son caractère semi-officiel, par son titre, fut la première consécration publique de cet enseignement. L'impulsion généreuse de M. Duruy avait stimulé les bons vouloirs. A Paris, les maîtres les plus éminents tinrent à honneur de contribuer, par l'enseignement même, à cette œuvre si utile. De tous côtés, des créations de cours s'annonçaient, à Bourges, à Chartres, à Orléans, Reims, Vitry, Versailles, Beauvais, pour l'Académie de Paris, — et dans cinquante autres villes du reste de la France.

Le mouvement avait été « plus général que profond », ainsi que le remarque Gréard,. Sauf à Paris et dans quelques centres importants, il ne survécut guère à nos malheurs de 1870-71. L'Association fondée à la Sorbonne se proposait de faciliter aux jeunes filles « les moyens de s'élever au-dessus des connaissances primaires, par un enseignement analogue à celui de l'enseignement spécial pour les garçons ». Elle avait donc un but bien déterminé. On y étudiait les lettres, les sciences, les arts, non les langues mortes. Mais ces cours ne convenaient qu'à une clientèle restreinte : celle des grandes villes; ils ne pouvaient se développer ni même subsister dans les petits

centres. Créés sous l'impulsion du ministre, autorisés par lui, ils n'en demeuraient pas moins soumis aux fluctuations du zèle de l'initiative privée; il leur manquait la sécurité assurée aux institutions d'État, surtout il leur manquait ce caractère général et régulier qui donne à une œuvre toute sa portée. Tandis que certaines villes avaient organisé tous les cours, d'autres, suivant les besoins de la clientèle, s'étaient bornées à quatre ou cinq, parfois même à trois cours; ailleurs l'enseignement secondaire se réduisait a la préparation aux brevets primaires. Enfin, même dans leur entière organisation, ils ne duraient chaque année qu'un semestre. Ce n'était certes pas la « discipline suivie », l' « enseignement complet », qu'eût souhaités Victor Duruy. C'était tout ce que permettait alors l'état des mœurs et de l'opinion. On le vit bien à la violence des polémiques qui s'engagèrent. Des attaques éloquentes furent dirigées contre la tentative libérale du ministre. Les préjugés en furent ravivés. Nombre d'esprits timides persistaient à craindre que les convictions religieuses et la moralité des filles ne fussent en péril. Dans la bourgeoisie, l'opinion, à la fois intéressée et alarmée, subissait en même temps l'attrait et la crainte de ce complément d'intelligente éducation pour ses filles. Mais, enfin, la question de l'éducation des femmes avait été posée et discutée dans tout le pays; par cette ébauche hardie, les voies étaient ouvertes, sinon aplanies.

On pouvait prévoir désormais le jour où les jeunes filles de la bourgeoisie recevraient une éducation en rapport avec les idées de leur temps.

C'est la pensée qui inspire la proposition de loi déposée par M. Camille Sée le 28 octobre 1878. Il la soutint par des vues généreuses et sages sur l'affranchissement moral de la femme. Il apporta à défendre le projet une ardeur, un enthousiasme qui ne se sont pas démentis depuis. Et si la loi, amendée par M. Paul Bert le 10 décembre 1878, fut enfin votée le 21 décembre 1880; si une autre loi, conséquence de la première, créait le 26 juillet 1881 l'École normale supérieure de Sèvres, pour le recrutement des professeurs, on le doit aux vaillants efforts de ce champion de la première heure. Les lycées de filles sont restés son œuvre.

Il ne l'avait pas emporté sans combat. Tous les adversaires de l'instruction des filles s'étaient réveillés et groupés devant le commun danger. Esprit de réaction et de routine, alarmes religieuses perfidement excitées, irréflexion, mauvaise foi politique, voilà tout ce que le projet de M. Camille Sée avait à mettre en déroute. Les bons arguments ne faisaient pas défaut. Mais ils n'ont de prise que sur les hommes sincères et clairvoyants. C'est à ceux-là qu'il fut possible de démontrer que la famille et la société française n'ont rien à perdre à ce que la femme apporte au foyer domestique une raison

plus ferme, une intelligence plus ornée et, surtout, une conscience éclairée [1].

M. Camille Sée, dans un rapport solidement documenté, exposait la situation de l'enseignement secondaire des jeunes filles dans les principaux pays d'Europe : en Allemagne, en Suède et Norvège, en Suisse, en Angleterre, en Italie, et réclamait pour les jeunes Françaises l'ensemble de connaissances qui partout ailleurs constituaient le fonds commun : religion, morale, langue nationale et langues vivantes, littérature ancienne et littérature moderne, histoire, géographie, arithmétique, éléments de géométrie, sciences physiques et naturelles, économie domestique et droit usuel, dessin, musique, gymnastique. Tels furent en effet les principales données des programmes de nos lycées.

L'essor fut rapide. Des lycées s'ouvrirent en 1882 à Montpellier, à Rouen, à Besançon [2]; des

1. La résistance de l'opinion était telle que, même en 1879, pour décider la Chambre, on n'osa pas prononcer d'abord le mot de « lycée ». M. Camille Sée usa d'un ingénieux détour. Il prit dans la loi de 1850 la définition du lycée, et il la coupa pour en faire les articles III et IV, qui, ainsi séparés, devaient exciter moins de méfiances. M. Ribot et M. Develle interviennent alors, et demandent la réunion des deux articles en un seul. Une fois le vote obtenu, M. C. Sée tient à faire préciser l'esprit de la loi : Quels établissements avez-vous entendu créer? s'écrie-t-il. Et il établit nettement qu'il s'agit non pas d'établissements désignés sous cette vague rubrique : collèges de jeunes filles, mais bien de lycées institués comme ceux des garçons par l'État.

2. Les lycées de Lyon, Le Havre, Amiens, Guéret, Nantes, Nice, Roanne, Charleville, Bourg, Moulins, Saint-Étienne, Paris (Fénelon), Bordeaux, Montauban, ouvrirent en 1882. — Le mou-

collèges à Saumur, à Louhans, à La Fère, à Lille.

A Paris, des pourparlers furent engagés entre la Ville et l'État pour l'acquisition et l'appropriation d'immeubles de la rue Saint-André-des-Arts, dont faisait partie l'ancien hôtel de Rohan. Les travaux furent menés si activement que, dès le 1er octobre 1883, le nouveau lycée ouvrait ses portes sous le nom de lycée Fénelon. D'autres créations suivirent à Paris : le lycée Racine en 1887, le lycée Molière en 1888, le lycée Lamartine en 1893, et le lycée Victor Hugo en 1895. Partout l'élan était le même, et les villes rivalisaient de zèle pour obtenir la création d'un lycée, d'un collège, ou tout au moins d'un cours secondaire. C'était maintenant à l'institution nouvelle de faire tomber les derniers préjugés par les garanties de sérieux, de dignité et de savoir des professeurs, comme par la modération, le tact et la sagesse de leur enseignement. C'est à gagner à l'éducation des filles des adeptes de plus en plus nombreux, et à former un personnel d'élite que Gréard allait employer toutes les ressources de sa raison persuasive, et de son autorité à la fois ferme et bienveillante.

Rien n'avait été négligé pour que les jeunes professeurs fussent à la hauteur de leur tâche. Le Parlement avait fait tout son devoir. L'Université

vement continua les années suivantes avec le même succès. Le nombre des jeunes filles qui reçoivent actuellement l'enseignement secondaire est, au total, de 32,400 dans les lycées, collèges ou cours secondaires.

ne fit pas moins brillamment le sien. On choisit, pour les jeunes filles, les maîtres les plus éminents, les patronages les plus aimés, les plus respectés. Ministres, directeur de l'enseignement secondaire, recteur, témoignèrent à l'institution nouvelle une constante sollicitude. On choisit pour la mettre à la tête de l'école normale de Sèvres une femme de grand mérite, de noble esprit, Mme veuve Jules Favre. M. Legouvé fut nommé directeur des études.

Ce n'est pas ici le lieu de dire quelle fut sur un grand nombre d'élèves de Sèvres, l'influence de Mme Jules Favre. Par la dignité de sa vie, par l'exemple, plus encore que par ses paroles, elle contribua à répandre des habitudes de droiture et de discipline morale qui sont la marque propre de son passage à l'école. Elle n'imposait pas la règle : c'est la règle qui devait s'imposer aux consciences. Mme Jules Favre estimait qu'avant tout il fallait accoutumer des jeunes filles appelées à diriger autrui, à se respecter et à se gouverner elles-mêmes

Gréard était depuis plusieurs années en rapports suivis avec M. Legouvé. Mais c'est l'école de Sèvres qui établit entre eux l'intimité de relations, d'où naquit une charmante amitié.

L'autorité, le respect et la sympathie qui s'attachaient au nom de M. Legouvé, les idées qu'il avait si chaleureusement défendues au Collège de France en faveur de l'éducation des femmes, tout le désignait pour la direction de cette école, dont la

création l'avait rempli de joie. Il raconte, dans un de ses livres, avec une aimable bonhomie, ce qu'il y eut, même pour lui, d'imprévu, de piquant, dans sa nomination à un poste de l'Université, à l'âge où d'ordinaire on ne songe qu'au repos. Lorsqu'il eut accepté après quelques résistances, la fonction de directeur des études à Sèvres, il s'y voua avec l'ardeur généreuse d'une profonde conviction, avec tout l'entrain de l'esprit le plus ingénieux et le plus alerte, avec le charme que sa bonté exquise savait répandre sur toutes choses. Sèvres devint le grand intérêt du soir de sa vie. Il semble qu'il y ait trouvé comme un rajeunissement de cœur et d'esprit.

La modération bien connue de M. Legouvé et le sage libéralisme de Gréard servirent en quelque sorte de caution à la nouvelle école devant l'opinion méfiante, parfois même hostile. C'est le premier service que M. Legouvé rendit à l'école, ce ne fut pas le seul. Il y fit pénétrer, en même temps que ses idées propres, celles de Gréard, dont il était si heureux de reconnaître l'influence, et il inspira à tous et à toutes, autour de lui, la confiance qui l'animait.

Comment résister au plaisir de montrer à l'œuvre ce maître excellent? Hiver comme été il venait à Sèvres, entrait dans les classes à l'improviste, amical et souriant, s'asseyait près du professeur ou de l'élève qui était en chaire et, après avoir écouté la leçon, dans une causerie charmante,

il donnait sur le sujet maint aperçu nouveau, et, sans y mettre de régularité apparente, il reconstruisait un plan solide et net de ce qu'il eût fallu exposer. Il s'imposait de voir lui-même de près les travaux les plus importants, il donnait à traiter des questions de littérature et de morale, et ne rendait les devoirs que chargés d'observations fines, précises, caractéristiques, parfois même de véritables développements. Ou bien encore, il entrait familièrement, non plus dans les salles de conférences, où malgré tout régnait une certaine solennité, mais dans les salles d'études, et il laissait dans les esprits et dans les cœurs le souvenir d'une exquise causerie, semée de traits fins, prompts, aimables, d'anecdotes gaies, et en même temps de sages avis, qui trouvaient aisément passage et accès par un si agréable chemin. Ses lettres à Gréard, d'une vivacité juvénile, sont remplies de remarques sur le caractère, les progrès, le tour d'esprit des jeunes filles dont il a la charge. Ses appréciations sont surprenantes à la fois de justesse et de bienveillance ; le fort et le faible de chacune est indiqué avec une infaillible sûreté de pronostic. L'intéressée même s'y retrouverait, semble-t-il, dans ses défauts d'esprit, à ne s'en pouvoir défendre ni fâcher. Gréard, qui aimait tant à connaître le personnel qu'il employait, et qui s'intéressait avec prédilection à cet enseignement nouveau, était ainsi renseigné au jour le jour par un témoin sûr et bienveillant. En même temps, grâce à la con-

fiance absolue qu'avait en lui M. Legouvé, l'école de Sèvres demeurait sous son action bienfaisante. En dehors de l'affectueuse admiration que lui témoignait M. Legouvé, comment Gréard n'eût-il pas été conquis par ce zèle passionné pour l'éducation, qui faisait à quelque égard de celui qui, par l'âge, était le maître, un disciple. Au retour de ses visites à Sèvres, dès son arrivée rue Saint-Marc, M. Legouvé saisissait la plume et confiait à Gréard toutes vives ses impressions sur la promotion qu'il venait de voir, ses plans pour remédier à telle faiblesse particulière ou générale; il sollicitait un avis qui toujours arrivait, précis, rapide et déférent.

Gréard aimait cette franchise de direction tout enveloppée de bonne grâce. Il était lui-même de l'école de Fénelon, et pensait que, s'il faut, chez les filles comme chez les garçons, s'adresser à la raison, c'est avec elles surtout que la raison doit se faire persuasive. M. Legouvé lui semblait, et il était réellement, un directeur à souhait. En toutes choses, il y a la manière : celle de M. Legouvé était la simplicité, la bonté active. Le difficile était d'habituer à la règle, à la discipline intellectuelle ces jeunes filles à l'intelligence vive, souple, avides de savoir, de comprendre, mais peu accoutumées jusque-là à penser par elles-mêmes et à gouverner logiquement leur esprit. Les unes se découragent vite d'efforts stériles; chez certaines, la vanité entre en jeu et rend plus malaisée toute

direction. D'autres, d'esprit plus sérieux et solide, ne savent point se dépêtrer dans leur travail, faire entrer l'air et la lumière dans leurs idées, y mettre ordre et clarté. Enfin il en est peu d'assez robustes pour résister à un régime commun; pour presque toutes il faut des habiletés particulières. C'est là que M. Legouvé triomphait. D'abord point de contrainte; c'était son principe; cela ne mène à rien de bon. Laissez au contraire s'épanouir en toute liberté les qualités propres de chacune, ce qu'on y peut adjoindre pour rectifier, au besoin, empêcher les qualités de dégénérer en défauts, on le verra ensuite. L'une semble n'avoir en partage que la vivacité primesautière, la grâce facile et légère : Laissez, c'est un don, cela, répète M. Legouvé. Le sérieux une fois venu paraîtra plus aimable. Pour celles qu'une lenteur, un excès de scrupule intellectuel paralysent, M. Legouvé avait d'autres ressources. Il s'attachait à leur donner confiance, à mettre en valeur tout ce qu'il y avait en elles de mérite latent, de dispositions fortes, quitte à les persuader ensuite, — ne fût-ce que par son exemple, — que l'action du professeur s'exerce au moins autant par les grâces liantes que par la rectitude et l'autorité du jugement.

L'enseignement de M. Legouvé était avant tout vivant. Il se souvenait d'avoir été homme de théâtre et, involontairement il donnait à tout ce qu'il contait ou exposait un tour rapide, saisissant. Il est difficile de donner idée de ces leçons où cet

infatigable directeur de plus de quatre-vingts ans tenait sous le charme tout un jeune auditoire, renouvelant l'étude des classiques par d'ingénieux aperçus, inattendus et tout modernes, formant le goût, redressant le jugement, ravivant tous les sujets par la flamme, l'enthousiasme, ou encore par l'abandon, par je ne sais quel tour léger et bien à lui. Mais son action morale surtout était précieuse. Elle avait cela de particulier qu'elle ne s'exerçait par aucune exhortation directe, mais par une sorte de rayonnement continu. Il y avait autour de lui une naturelle atmosphère d'élévation de cœur, de santé morale, de vertus traditionnelles de notre vieille France. Il n'était pas jusqu'à ce foyer de famille, où il aimait à accueillir les plus chères de ses élèves qui, par la dignité et l'union, ne fût pour les futurs professeurs de nos petites filles françaises, l'exemple et l'enseignement le plus salutaires.

Si l'école de Sèvres fut une des plus grandes préoccupations de Gréard, la création des lycées et collèges de son Académie, et en particulier des premiers lycées de Paris, mit en évidence sa parfaite sollicitude. Il en eût voulu faire des maisons modèles à tous égards. Bâtiments, aménagements et installation du mobilier scolaire, règlements intérieurs, tout fut fait par ses soins et sous son contrôle attentif. Mais, surtout, il veilla avec un soin jaloux au recrutement du personnel qui allait

avoir la charge délicate d'assurer le succès des lycées de filles à Paris. L'école de Sèvres n'avait pu fournir encore qu'un petit nombre d'agrégées. Gréard fit appel à quelques anciennes élèves de l'école normale des Batignolles, dont il avait, comme directeur de l'enseignement primaire, apprécié le dévouement et l'intelligence et qu'il avait orientées depuis quelques années vers l'enseignement secondaire. C'est à l'une d'elles qu'il confia la direction du premier lycée ouvert à Paris, le lycée Fénelon.

Le personnel féminin avait la jeunesse, l'ardeur qui conviennent à une œuvre nouvelle. Il manquait d'expérience et de traditions. Gréard redoutait par-dessus tout un début fâcheux qui eût risqué de tout compromettre. Plus que jamais, il tenait à connaître personnellement les jeunes professeurs, pour guider chacune selon sa nature, son caractère, ses dons particuliers. De toutes, il essayait de tirer, pour le bien commun, le parti le meilleur et le plus complet, défauts compris. Car, ceux qui dirigent le savent, combien de défauts ne sont que l'envers de qualités mal orientées ! Il s'entendait à régler ou à stimuler le zèle, à persuader de la nécessité de l'effort, à indiquer avec une ferme bienveillance le point faible dans la méthode, voire dans le caractère du professeur. Comme autrefois dans l'enseignement primaire, il trouvait dans les professeurs féminins des esprits particulièrement souples et dociles, sensibles

aux marques d'intérêt qu'il ne cessait de leur donner. Il les voulait attacher à la fois à la cause de l'enseignement des filles et à la maison où elles le donnaient. Chaque lycée peut et doit avoir sa physionomie propre : le coin de Paris plus pittoresque ou plus élégant, plus paisible ou plus affairé, où il est situé, les monuments qui l'environnent, la population plus ou moins aisée, la condition sociale des élèves qui le fréquentent, autant de raisons diverses de s'intéresser à un établissement, de l'aimer d'une affection en quelque sorte familiale, d'y créer des traditions propres. Il n'a pas tenu à Gréard que, dans chaque lycée, maîtresses et élèves ne formassent comme une grande famille fortement unie. C'était à ses yeux une condition essentielle de l'action morale de l'enseignement. Il n'admettait point qu'il y eût de petites fonctions, de classes sacrifiées. Toutes étaient importantes puisqu'elles concouraient à l'achèvement de l'œuvre difficile qu'est une éducation de jeune fille. Surveillantes, maîtresses de petites classes, maîtresses d' « arts d'agréments », comme l'on dit entre élèves, trouvaient auprès de lui accès, direction, conseils, tout comme les plus brillantes agrégées, fraîchement nanties de leurs diplômes. Il s'efforçait d'inspirer à toutes les mêmes principes, le même esprit, et pour cela, il n'était pas d'avis trop détaillés, d'observations trop minutieuses. Il n'épargnait d'aucune façon sa peine, se répandait en inspections fréquentes, en audiences prolongées autant qu'il était

nécessaire, revenant sans cesse sur l'idée de l'institution, la rappelant à celles qui par un zèle mal entendu ou par négligence étaient tentées de l'oublier ou de la méconnaître. « Pour être instruite, une femme n'est pas nécessairement exposée à devenir une « femme savante ». Si la pédanterie est un ridicule, le savoir bien approprié est une force qui le plus souvent concourt à la vertu, » écrit-il. Il ne s'agissait donc pas de former de petites savantes, mais de futures femmes, de futures mères de famille. Quoi que fassent et disent les féministes, l'éducation des femmes, tout en les préparant à vivre dans la dignité morale, et en les élevant pour elles-mêmes, devra toujours être subordonnée à la fonction familiale et sociale de la femme. Gréard le disait et le redisait après l'avoir écrit. « L'enfant a de moins en moins de temps pour apprendre de plus en plus de choses, dit-il. Si le danger qui en résulte est à prévenir pour les garçons, à plus forte raison y a-t-il lieu d'en préserver les filles qui n'ont ni le même tempérament ni les mêmes devoirs, ni les mêmes besoins. C'est pour elles surtout que l'éducation doit être une œuvre de discrétion et de choix. » Il lui semblait que ce qu'il importe d'assurer aux femmes, c'est plus encore que le savoir lui-même, l'aptitude à comprendre, à ordonner, à enchaîner les idées, le bienfait de la discipline des fortes études au moins autant que leur résultat immédiat. « L'homme, écrit-il, a besoin d'un fonds de savoir solidement

établi, entretenu avec soin, souvent renouvelé, toujours prêt, qu'il applique à ses fonctions, à ses affaires, à toute la conduite de sa vie. Il n'en est pas ainsi au même degré pour la femme. Ce qui lui est le plus utile à elle-même et aux autres, ce qui vaut le mieux en elle, ce n'est pas ce qui lui reste de savoir acquis..., c'est l'esprit même que ce savoir a contribué à former. Le premier souci d'une éducation bien dirigée doit donc être d'assurer à la jeune fille cette haute culture morale qui crée la personne humaine, de lui inculquer ce respect de la vérité et ce goût de la sincérité qui font la probité de l'intelligence et du cœur, de lui constituer enfin, comme la plus précieuse des dots que l'instruction puisse donner, ce qu'on appelle familièrement un bon jugement, capable, dans les conjectures graves ou délicates, de se résoudre vite et bien ».

Si les programmes n'étaient pas encore assez féminins à son gré, il s'en remettait, pour les appliquer avec intelligence, au bon sens des professeurs, et à cet instinct maternel qui, de presque toutes les femmes, fait des éducatrices nées. Pour les filles comme pour les garçons, il demandait un enseignement précis, mais pour elles plus encore que pour leurs frères, il le voulait « sobre et dépouillé », ramené aux larges vues d'ensemble, aux grands principes. Aussi, sans aller dans ce sentiment aussi loin que son ami M. Legouvé, recommandait-il de ne point surcharger les expli-

cations d'auteurs de subtilités philologiques, d'aller droit à ce qui force la réflexion. « Elles n'ont que faire des curiosités », dit-il sagement. De même, c'est le profit moral, au moins autant que le savoir qu'on en retire, qui fait à ses yeux la valeur de l'enseignement historique. Ce ne sont pas les récits de batailles qui importent, ni un vain amas de faits et de dates. « Ce que nous demandons pour elles, écrit Gréard, c'est... un enseignement de résultats et de conclusions, qui mette avec exactitude les sentiments, les idées, les inventions, les découvertes, les grands gains de la civilisation en lumière. » Sur la trame solide des faits essentiels, qu'on leur enseigne donc l'histoire des institutions, des mœurs et des idées, qu'on leur montre le rôle particulier de la France dans le monde, qu'elles se pénètrent de cette vérité évidente que tous et toutes contribuent à l'histoire de leur temps, qu'il dépend de chacun de nous que notre époque soit meilleure ou pire, que la France s'abaisse ou s'élève dans le monde. Chemin faisant, qu'on leur signale le bien qu'ont fait les femmes exceptionnelles ou héroïques. N'est-ce point là une conception à la fois solide et féminine des études historiques?

Pas davantage Gréard ne voulait affaiblir, « ad usum puellarum », les sciences expérimentales. Il les jugeait nécessaires en elles-mêmes pour la rectitude qu'elles donnent à l'esprit, et pour la satisfaction sérieuse que porte en soi le

savoir. N'y aurait-il pas injustice à exclure les femmes du grand courant scientifique qui passionne tous les esprits à notre époque; ne serait-ce point les isoler dans la famille et dans la société? Donc, Gréard voulait pour les jeunes filles un enseignement scientifique solide, qui aidât à développer en elles l'habitude de réfléchir, d'observer, de tirer des conséquences. Il n'était point d'étude, en un mot, qui ne dût contribuer à former le caractère en même temps que l'esprit. Il s'effrayait à bon droit de quelque excès dans les études scientifiques pour les jeunes filles. Certes un contrepoids positif était nécessaire pour apporter la mesure et la règle dans ces natures plutôt imaginatives et sensibles. Encore fallait-il cependant que les professeurs se souvinssent qu'elles n'avaient à préparer ni de futurs ingénieurs, ni de futurs géomètres, physiciens ou chimistes, — mais de bonnes maîtresses de maison, d'intelligentes mères de famille. « Bien du détail de menu savoir et de menus faits doit leur être épargné, dit-il. » Tout ce qui, dans les études scientifiques, peut contribuer à la solidité, à la rectitude de l'esprit, tout ce qui peut permettre à une femme de s'intéresser aux travaux de son mari ou de ses fils, tout ce qui l'aide à suivre le grand mouvement du progrès, voilà des gains réels. Bien plus réels cependant ceux qui doivent l'aider dans sa vocation propre, c'est-à-dire dans le gouvernement éclairé de sa maison, dans la délicate organisation du bien-être de la famille,

dans le soin vigilant de la santé de tous les siens. Aussi eût-il voulu qu'à l'exposé précis des lois générales qui régissent les phénomènes physiques, les maîtresses adjoignissent d'utiles données pratiques, fallût-il pour cela supprimer de savants et curieux détails. La physiologie, l'hygiène, voire quelques sûres indications médicales, sur les soins à donner aux enfants du premier âge, tout cela lui semblait une partie non moins essentielle de l'éducation des femmes que l'économie domestique ou la couture. C'est dans le même esprit de sagesse pratique qu'il louait Fénelon de réclamer pour les femmes des connaissances élémentaires de droit qui leur permissent de surveiller et, au besoin, de défendre leurs intérêts et ceux de leurs enfants.

Dans l'ardeur des premiers essais, rien n'avait paru trop relevé ni trop difficile pour l'éducation des jeunes filles, et il se produisit, comme jadis dans les débuts de Saint-Cyr, quelques excès de zèle. Il fallut peu d'années pour s'apercevoir qu'une réfection des programmes s'imposait si on voulait éviter aux études nouvelles la surcharge encyclopédique de l'enseignement des garçons. La santé des jeunes filles, leur développement intellectuel, les exigences légitimes de la famille, l'obligation de les initier de bonne heure aux soins domestiques, au gouvernement de la maison, même de leur donner jour sur la vie du monde, les études musicales, — tout cela exigeait impérieu-

sement des loisirs que seules pouvaient assurer des coupes sombres dans l'épais fourré des programmes.

Une commission se réunit au ministère en 1889. Les avis les plus différents s'y firent jour. Tous émanaient d'hommes également convaincus et compétents à des titres divers. Sur la réduction du nombre d'heures de classes, tout le monde s'accordait. Mais sur quoi faire porter les retranchements? Lettres, sciences, langues vivantes avaient leurs partisans passionnés, éloquents, désireux de retrancher d'abord sur l'étude voisine. Gréard, avec sa haute et fine raison, conciliait, modérait les opinions extrêmes. Il fut de ceux qui poussèrent aux sacrifices : il en fallut faire d'héroïques. C'était le seul moyen d'alléger, de gagner des heures. Le latin se pouvait défendre, et même par des arguments très féminins. Mais le profit personnel que les jeunes filles retireraient de cette étude, forcément élémentaire, la joie qu'elles auraient plus tard à faciliter les premières études de leurs fils, pouvaient-ils entrer en balance avec ce qui leur serait ainsi enlevé de la direction maternelle? La bataille fut plus chaude sur certains points, par exemple sur l'histoire, où quelques-uns demandaient un enseignement résolument féminin, — à l'exemple des écoles secondaires d'Italie, où, pour chaque période, les femmes illustres étaient proposées en étude, — et pour l'hygiène, que certains prétendaient rayer du pro-

gramme. Dans l'ardeur de la discussion, au grand étonnement du promoteur de la loi qui faisait partie de la commission, il arriva plus d'une fois que, d'une part ou d'autre, on semblât mettre en question le principe même de l'instruction des filles. A cet égard, il ne pouvait plus être question d'adversaires, la loi avait tranché. Mais on apercevait nettement que deux écoles étaient en présence : les programmes devaient-ils être, sous prétexte de solidité, masculins, encyclopédiques, — devaient-ils, au contraire, selon le mot de M. Camille Sée, se « féminiser », — s'efféminer, ripostait le parti adverse.

Gréard estimait que la vérité, ici comme la plupart des cas, se trouve dans une juste mesure. Il était de ceux qui poussaient à l'allègement. Sans doute, M. Camille Sée avait raison : le cours d'hygiène, d'ailleurs imposé par la loi, était nécessaire aux jeunes filles. Mais puisque les exigences de la situation étaient telles, le mieux n'était-il pas d'accepter l'inévitable? Le cours d'hygiène fut donc limité à la troisième année; encore y était-il resserré en douze conférences d'une heure. Il devait en revanche pénétrer tout l'enseignement de la physiologie, qui deviendrait ainsi plus pratique, et d'un intérêt autrement direct pour les jeunes filles. De même Jules Simon ne proposait-il pas autrefois que, le cours de morale disparu des cadres, chaque professeur fît entrer à toute occasion dans tous les enseignements, les leçons et les

exemples de morale qui pourraient se présenter?

Les programmes, d'ailleurs, valent-ils autrement que par la manière dont on les applique? Seuls, le temps et l'expérience les peuvent assagir et régler. Gréard le savait. Aussi enregistrait-il avec le plus grand soin tout ce qui le pouvait renseigner. Comme autrefois dans l'enseignement primaire, il consultait les intéressés, au moyen de conférences faites dans les réunions mensuelles, pour lesquelles les professeurs devaient rédiger de véritables mémoires, transmis au recteur par la voie hiérarchique. Gréard voyait à ces travaux un double avantage : outre les renseignements utiles qu'il y pouvait puiser, il obligeait ainsi les jeunes professeurs à méditer sur leur tâche professionnelle, à se faire une opinion sur les choses de l'enseignement.

On pourrait s'étonner peut-être que Gréard n'ait point fait à la question religieuse la place qui lui revient dans l'éducation. Ce n'est pas qu'il en ait méconnu l'importance. Spiritualiste convaincu, il sentait non seulement la beauté esthétique, pour ainsi dire, du christianisme, mais sa beauté morale, sa haute valeur idéale. Il était de ces éducateurs qui ne négligent aucun moyen d'agir sur l'âme de l'enfant. Alors que l'instruction religieuse était encore inscrite dans les programmes, il fait appel dans ses écrits sur l'enseignement primaire, à l'action moralisatrice de la religion. Mais, bien que son mémoire sur l'instruction des filles n'ait

qu'un caractère demi-officiel, sa correction administrative, le sentiment des convenances, lui interdisaient d'en parler à une date où la neutralité était imposée par la loi. Toutefois sa conviction à cet égard était demeurée aussi ferme. — « Si je n'ai pas parlé de l'instruction religieuse, écrit-il à un ami,... c'est que la loi la met hors de cause. Je plaindrais les mères qui priveraient leurs filles de ce puissant élément d'éducation morale, et de cette source d'exquises jouissances pour la conscience humaine, même alors que la raison n'est plus tout à fait d'accord avec le sentiment. Mon avis est qu'il faut laisser faire successivement le sentiment et la raison, et puis laisser la raison et le sentiment s'entendre comme ils pourront, j'ai le fanatisme, tous les fanatismes en horreur : c'est pour moi un manque d'esprit et de cœur. » Un manque de tact et de mesure en ces matières délicates eût été pour les lycées de jeunes filles une faute irréparable. Gréard s'efforça d'y établir les saines et libérales traditions qui s'y sont maintenues : respect absolu de la pensée d'autrui, et de tout ce qui peut être pour la conscience un idéal et un soutien.

Quel régime convenait-il de donner aux lycées de filles? Dans l'esprit du promoteur de la loi, l'État se devait à lui-même de créer des internats qui missent à la portée de toutes l'enseignement nouveau. Il voulait, par les mères, les sœurs, les

épouses, pénétrer des idées modernes le foyer familial.

Ces visées politiques étaient étrangères à Gréard. C'est en éducateur et en moraliste qu'il jugeait de la question de l'internat. Alors qu'il le repoussait en principe pour les garçons, comment eût-il été disposé à l'admettre pour les filles? Il ne voulait point substituer au couvent religieux le couvent laïque. La vie du foyer, la tutelle de la mère, lui semblaient indispensable pour leur développement physique et moral. C'est de la vie de famille qu'elles doivent vivre. Là seulement, elles puiseront les exemples d'affection et de dévouement qui sont pour les femmes le devoir de tous les jours; là seulement elles seront initiées sans y songer à la pratique des vertus et des traditions familiales. Puis, quelle responsabilité délicate que la surveillance et l'éducation morale et religieuse des filles! Que de soins vigilants pour la santé, le caractère de ces jeunes êtres qu'une simple dureté de ton désole et rebute. Il faut à la fois réfréner l'imagination et la sensibilité, et les conserver comme des dons de nature infiniment précieux, tout assagir par la raison, mais sans inutile raideur. Il n'est que la mère dont on puisse attendre cette vigilance de tous les instants, cette patience et cette fermeté tendre. Il n'est qu'elle qui, par l'exemple, puisse préparer sa fille à ses devoirs de femme et de mère.

M. C. Sée proposait une solution qui, semble-

t-il, pouvait tout concilier : l'internat familial. Il souhaitait qu'au moins à titre d'exemples l'État construisît tout de suite quelques internats modèles, qu'on installât les jeunes filles, par groupes peu nombreux, dans de petites villas, construites à peu de frais dans nos grands domaines nationaux, où elles seraient confiées à la sollicitude maternelle de maîtresses dévouées. C'était supprimer d'un seul coup plusieurs des inconvénients de la vie du lycée. Mais en même temps, c'était accroître singulièrement la responsabilité morale et les charges pécuniaires de l'État. Pour séduisante que fût l'idée, était-elle réalisable? Sans parler de la difficulté de recruter le personnel de semblables lycées, où trouver au Parlement une majorité décidée à voter le budget nécessaire à une telle organisation? La prudence et l'économie l'emportèrent. Malgré les efforts de M. Camille Sée, le ministre, le Parlement et l'Université rejetèrent d'un commun accord le principe de l'internat. La loi permit seulement d'adjoindre aux lycées d'externes des internats municipaux, indépendants du lycée, et qui ne devaient admettre qu'un nombre restreint d'élèves. Depuis, le développement de l'enseignement secondaire des filles a obligé l'État, à Paris même, à autoriser des internats. Gréard cependant demeura convaincu que, s'il est souhaitable que tous les parents puissent faire instruire leurs filles, l'intérêt bien entendu des enfants exige qu'on ne facilite point

aux familles le moyen de se décharger des soucis de l'éducation.

Gréard avait appliqué dans l'éducation des filles le fruit des méditations et de l'expérience de toute sa vie. Si le mystère de l'âme enfantine l'intéressait au plus haut point, il trouvait, comme son maître Fénelon, un attrait particulier dans l'étude du caractère féminin, si souple, si varié, si plein de ressources et d'inattendu. Comme Fénelon aussi, il avait la sûreté de main et la fermeté d'un conducteur d'âmes, la pénétration, la douceur persuasive. Mais sans cesse, il éclairait, contrôlait son expérience par la lecture des moralistes, dont les écrits sont le fond de notre littérature. Nul ne connaissait mieux les ouvrages, trop longtemps dédaignés, des femmes sur l'éducation : les lettres et entretiens de Mme de Maintenon, les traités de Mme de Lambert, de Mme Necker de Saussure, etc. Où trouver de meilleurs juges de la nature féminine? Les femmes apportent à se juger une perspicacité aiguë, qui rend leurs observations singulièrement intéressantes pour le moraliste. Les mères n'étaient-elles pas les plus aptes à trouver un système d'éducation qui préparât leurs filles à une vie utile, heureuse et digne? Gréard s'était pénétré de leurs écrits sans rien perdre de son originalité. D'ailleurs les qualités qui sont sa marque propre : la solidité du jugement, la mesure, le tact, une délicate réserve, ne sont-elles point les plus nécessaires pour la direction et l'éduca-

tion des filles? Il y joignait un sens pratique des plus sûrs. Il les voulait former pour la famille, pour le foyer domestique, tel que l'ont fait nos secousses morales et politiques, c'est-à-dire ouvert aux bruits du dehors, — donc, à la fois épouses et mères dévouées, à l'intelligence éclairée, accessibles aux idées, compagnes, amies et associées de leur mari. « Dans une société démocratique incessamment transformée par le travail, et où l'on ne tient compte à chacun que de sa valeur propre, l'éducation n'a plus de privilèges ; ouverte à tous, filles ou garçons, elle doit être pour tous l'école de la vie, écrit-il.... Chaque jour, sous nos yeux, par le mouvement naturel du progrès des idées sociales, la place de la femme dans la famille et hors de la famille s'élargit et s'élève. Les esprits les plus sages réclament pour elle le développement des droits civils et le libre accès à ceux des emplois professionnels auxquels la prédispose l'aisance naturelle de son intelligence et la dextérité de ses organes. Nul ne fait difficulté de reconnaître que notre constitution politique impose à la femme le devoir de ne rester étrangère à aucune des graves questions qui s'agitent autour d'elle, de ne se désintéresser de rien. Ce qui était utile du temps de Mme Necker et de Mme de Rémusat est devenu indispensable. Ce que les femmes du XVII[e] et du XVIII[e] siècle réclamaient à juste titre pour elles, c'est pour elles et pour nous aujourd'hui que nous devons le donner. » Et il conclut

avec grâce : « Dans une page pleine d'humour, Herbert Spencer figure l'éducation, — celle qu'il s'agit de remplacer, l'éducation décorative et de vaine formule, — sous les traits d'une poupée revêtue d'oripeaux et se mouvant par ressort. Nous aimons à nous imaginer celle qu'il s'agit de créer sous la figure de ces statues antiques que Fénelon représente dans toute la sève de la vie, le port élégant et ferme, la démarche modeste et aisée, le front éclairé par la pensée et le sourire aux lèvres. »

CHAPITRE XVIII

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'action de Gréard sur l'enseignement supérieur est difficile à définir et à préciser.

Durant son rectorat s'accomplirent la grande transformation des Facultés en Universités autonomes, et la reconstruction si longtemps projetée de l'antique Sorbonne. C'est à partir de 1880 que les méthodes scientifiques pénètrent de plus en plus, à la Sorbonne, l'enseignement littéraire, que l'esprit des études y est renouvelé, que la vie y circule de toutes parts, maîtres et élèves travaillant d'un commun accord au progrès de la science. Quelle est, dans cette rénovation, la part qui revient en propre à Gréard?

Il n'est guère d'œuvre de cette importance et de cette durée qui se puisse attribuer à un seul homme. Souvent même, il est impossible de déterminer à qui revient la pensée initiale. Adminis-

trativement, Gréard n'avait pas à intervenir dans la création des Universités. C'était là le domaine propre du ministre et du directeur de l'enseignement supérieur. De même, c'est au ministère, — puis en conseil supérieur des Facultés, — que se décidaient les améliorations matérielles, achats de terrains, constructions, laboratoires, achats de bibliothèques et de collections.

. Mais il est incontestable que, dans cette question primordiale pour l'avenir intellectuel et la prospérité du pays, l'influence de Gréard fut considérable, comme sur toutes les questions universitaires qui furent débattues durant son rectorat. En ce qui concerne l'Université de Paris, d'autres eurent à côté de lui une place importante dans l'organisation du nouvel état de choses. Mais c'est bien à son énergie, à son engageante fermeté, à toutes les ressources de diplomatie et d'éloquence qu'il sut déployer pour convaincre ministres, députés et conseillers municipaux, qu'est dû le si prompt achèvement de la grandiose cité universitaire dont la Sorbonne est le centre.

L'histoire de la formation des Universités a été magistralement retracée par M. Liard, dans son important ouvrage sur *l'Enseignement supérieur en France*. Dans les *Adieux à la Vieille Sorbonne*, Gréard lui-même a recherché, avec une sorte de piété reconnaissante et désintéressée, jusqu'aux moindres traces des efforts faits par les

générations antérieures, pour donner aux divers enseignements la cohésion par le groupement des Facultés, pour faire des Universités un corps vivant et fort. « Rendre hommage au passé pour le bien qu'il a fait à son heure, dit-il, c'est encore le meilleur moyen d'assurer au présent la reconnaissance qu'il travaille à mériter; et puisque nous essayons d'acquitter toutes nos dettes envers la Vieille Sorbonne, pourrions-nous omettre celle-là parce qu'elle date d'hier? »

C'est à la date de 1828 que Gréard fait remonter la véritable renaissance de la Sorbonne. « Dès lors, remarque-t-il, l'intelligence et le goût de l'enseignement supérieur avaient pénétré dans l'esprit public. » Sans doute, c'étaient des leçons oratoires, faites avec une magnifique éloquence, qu'acclamait la jeunesse au cours de Villemain, de Cousin, de Guizot. Gœthe pourtant y voyait « des modèles de recherche pénétrante et de vivante reconstitution », et il se faisait envoyer à Weimar le texte de chaque leçon. L'Europe n'était pas moins attentive à la parole de nos savants, et Thénard avait un jour l'émotion d'apercevoir parmi ses auditeurs, sur les bancs de l'amphithéâtre, le grand Berzélius. Arago et lui avaient sur le haut enseignement des idées toutes modernes. Arago voyait dans « le laboratoire, le savant », et dans « la belle ordonnance des appareils », le professeur. Il n'y avait pour lui d'auditoire qui comptât que les élèves, les étudiants, comme on dirait

aujourd'hui. « Avec l'enseignement supérieur, constate Gréard, la méthode et l'esprit de la science étaient entrés à la Sorbonne. » On les ressaisirait de même dans tous nos établissements de hautes études, qui étaient devenus d'actifs foyers de recherches.

L'idée même des Universités entrait dans les plans de Guizot dès 1836. De 1836 à 1848, elle revient périodiquement à l'ordre du jour, sans que l'on puisse la faire aboutir.

A défaut d'une réforme de fond, Guizot songeait au moins à grouper les étudiants, dans les conditions matérielles et morales les plus favorables, à leur assurer toutes les ressources qui facilitent le travail. C'était, en germe, l'idée d'une sorte d'association générale des étudiants. « Créer les Facultés n'est rien, disait Cousin dans un même sentiment en 1844, devant la Chambre des Pairs. Il s'agit de les faire fortes. Des élèves, des professeurs éminents, de grands écrivains qui les unissent, voilà ce qui constitue l'enseignement supérieur. »

Le grand chimiste J.-B. Dumas ne s'en faisait pas une idée moins élevée, et en lui aussi Gréard montre un précurseur. Propre à développer la science industrielle et les arts techniques, le haut enseignement n'était-il pas l'honneur de la science et du pays? Et, à son tour, il réclamait pour les étudiants des conditions meilleures de travail, de lectures, des instruments, des collections, des laboratoires.

Mais ce que Gréard tient surtout à démontrer, dans son pieux souci de rendre aux générations disparues l'hommage de gratitude qui leur est dû, c'est que le zèle intelligent et le dévouement professionnel des maîtres devança le plus souvent la règle établie dans nos modernes Universités. Il n'y avait pas d'étudiants dans les Facultés de lettres jusqu'en ces derniers temps, ainsi que le remarque M. Lavisse. Il y avait pourtant déjà des maîtres et des disciples qui se faisaient de la science une idée sévère, qui savaient qu'elle a ses laboratoires, qu'elle se prépare dans le silence, loin des tribunes et de la foule, qu'un laborieux apprentissage est nécessaire au philosophe et à l'historien, non moins qu'au chimiste et au physicien.

C'est la troisième République qui allait affranchir et réorganiser l'enseignement supérieur.

Après 1870, la France s'attache avec passion à tout ce qui concerne l'instruction nationale : elle y voit l'élément principal de son relèvement. Il y va de l'avenir intellectuel, économique et social du pays. Que vaudrait l'instruction populaire elle-même, si les sources hautes n'en étaient sans cesse ravivées, enrichies par l'effort des penseurs, des savants? C'est le résultat de leurs recherches qui finit par pénétrer jusqu'aux couches profondes de la nation. Se laisser distancer sur le terrain scientifique, ne pas donner à nos savants les outils nécessaires à leurs travaux : bibliothèques, labo-

ratoires, ne serait-ce pas infliger au pays, une défaite plus irrémédiable que l'autre? La richesse, la prospérité industrielle sont liées de plus en plus au progrès des sciences. La victoire économique pourrait permettre à la France de reprendre son rang dans le monde. Et enfin, une considération d'ordre supérieur primait toutes les autres. C'est que la science pure est par elle-même un but si noble, si désintéressé, que, pour un pays idéaliste comme le nôtre, elle vaudrait tous les sacrifices. Pour cela, il fallait avant tout que la recherche fût libre, que l'on eût le droit de tout enseigner dans les Facultés, les doctrines opposées se contrôlant et se neutralisant par elles-mêmes.

La loi du 12 juillet 1875 consacrait la liberté de l'enseignement supérieur. Elle ne réservait pas même les droits de l'État pour la collation des grades, puisque des jurys mixtes étaient accordés aux élèves des Facultés libres. L'État ne pouvait persister dans cette erreur, et la loi du 18 mars 1880 opérait une reprise sur les imprudentes concessions de 1875. Mais tout en déclarant que la collation des grades n'appartient et ne peut appartenir qu'à l'État, elle maintenait intact le principe de la liberté des études supérieures.

Restait à leur donner la vie, à faire de nos Facultés languissantes et isolées un corps résistant, vigoureux, où circulât une sève généreuse. Dès longtemps, M. A. du Mesnil et M. A. Dumont, son successeur à la direction de l'enseignement

supérieur, avaient fait converger leurs efforts en ce sens. Ils avaient tout fait pour pénétrer les Facultés de l'idée d'où leur rénovation devait sortir : qu'elles étaient des laboratoires de recherches, avant d'être des écoles préparatoires professionnelles. Que la préparation aux examens fût le souci des étudiants ; que le scrupule des maîtres y conformât l'enseignement : rien de plus légitime. Mais à la condition que ces visées pratiques n'arrêtassent point l'essor des travaux originaux, et que chacun sentît qu'il doit à la science et au pays plus que la diffusion de ce qui est connu déjà : un effort pour connaître davantage. Cet effort constitue la noblesse et la dignité supérieure du haut enseignement. Qu'aux études spéciales les maîtres ajoutent la culture générale et la forte éducation scientifique qui, de la masse des étudiants, fera sortir l'élite, et les Facultés s'approcheront de l'idéal des Universités : de véritables maîtres formant de véritables étudiants.

Sans narrer ici l'histoire des Universités, il est nécessaire d'en marquer les grandes étapes et de montrer par les faits combien fut profonde la transformation du haut enseignement, pour faire saisir nettement les difficultés matérielles et morales dont Gréard devra triompher pour mettre en œuvre l'Université de Paris.

Le 25 juillet 1885, un premier pas légal était fait : M. René Goblet, avec son habituel esprit de

résolution, ouvrait hardiment les voies. Par décret, il constituait la personnalité morale des Facultés, qui désormais pouvaient recevoir des legs, donations, et administrer elles-mêmes leurs revenus. C'était un commencement de vie. Ce n'était pas la cohésion des diverses Facultés, l'organisation de la vie commune. M. Goblet y pourvut par un autre décret du 28 décembre 1885, instituant le conseil général des Facultés. Cette fois, un lien réel unissait ce qui avait été jusque-là dispersé. Le conseil était chargé de représenter les Facultés dans tous les actes de la vie extérieure. Mais si chaque Faculté avait son budget propre, le groupement des Facultés n'en avait point. La loi de finances de 1890 le leur donna. Désormais les crédits qui leur étaient alloués se transforment en subventions, et elles gèrent elles-mêmes leurs intérêts par l'entremise de l'assemblée et du conseil des Facultés[1].

Ces actes préparatoires à la constitution des Universités en avaient fait pénétrer l'idée dans l'opinion publique. Il semblait donc qu'il n'y eût qu'à consacrer par une loi un état de choses existant. Le 22 juillet 1890, M. Léon Bourgeois déposait le projet de loi ayant pour objet la constitution des

1. L'assemblée et le conseil reçurent une existence légale par le décret du 28 février 1890. L'assemblée, qui comprend tous les professeurs agrégés, chargés de cours et de conférences, règle toutes les questions d'enseignement. Le conseil, ce sont les Facultés en tant que personne civile, et il gouverne les intérêts matériels, administre les biens, acquiert.

Universités. Il se heurta aux intérêts particuliers, aux oppositions locales. Députés, sénateurs — et non des moindres — s'élevaient à l'envi contre la suppression des Facultés dans leur département. Rejetée en 1892, la loi sur les Universités était enfin votée en 1895 (loi du 10 juillet 1896).

Cette transformation radicale de l'enseignement supérieur n'a pu aboutir que par le sincère et dévoué concours de tous les ministres qui se sont succédé rue de Grenelle et de leurs collaborateurs universitaires. M. Liard a dit en termes éloquents, avec l'autorité qui s'attache à ses hautes fonctions, soit au ministère, soit à la Sorbonne, la grande part qui revient à M. Armand du Mesnil et M. Albert Dumont dans cette œuvre collective. Ils imprimèrent l'élan, et créèrent pour ainsi dire l'esprit des Universités, avant que la loi ne leur eût donné naissance. Dans l'Introduction qu'il écrivit pour la belle Monographie de la nouvelle Sorbonne par M. Nénot, Gréard rend à son tour aux trois initiateurs des Universités la justice qui leur est due : « La réforme de l'enseignement supérieur, dit-il, préparée par Armand du Mesnil, entreprise de haute lutte par Albert Dumont, allait recevoir de M. Louis Liard une puissante impulsion ». C'est en effet à l'énergique initiative de M. Liard, à la ténacité, à la conviction avec laquelle, après chaque arrêt, il reprenait l'œuvre pour la pousser jusqu'à l'étape suivante, à son habileté clairvoyante, pour tirer de chaque victoire tous les

résultats qu'elle pouvait contenir, qu'est due la création des Universités, la renaissance des études supérieures.

*
* *

Gréard s'intéressait à ce mouvement avec le sentiment des grandes choses qui se préparaient. Depuis 1879 — date de son entrée à la Sorbonne, — il se trouvait au cœur de tous les grands débats universitaires. Jules Ferry, qui l'y avait appelé, aimait la hardiesse prudente de son esprit et sa clarté ingénieuse. Il y eut alors, dans le haut personnel de l'Instruction publique, une période d'extraordinaire activité. Jules Ferry semblait avoir communiqué à tous la fièvre patriotique qui l'enflammait. Enseignement primaire, enseignement secondaire des garçons, enseignement secondaire des filles, enseignement supérieur, de toutes parts, des essais hardis étaient tentés, les assises établies ou consolidées, partout se manifestait l'action d'une volonté puissante, l'essor d'une intelligence généreuse, ouverte à toutes les aspirations modernes.

Gréard se donnait à tout, il apportait sur tous les sujets une opinion éclairée et judicieuse. Il faisait le tour des idées et des objections avec une aisance et une lucidité surprenantes, apercevant du même coup d'œil, semblait-il, les difficultés à vaincre et les solutions les plus favorables. La

confiance que lui témoignait Jules Ferry n'avait fait que s'accroître ; en même temps s'était resserrée l'intimité de pensée et d'action entre le recteur et les directeurs de l'enseignement. La mort surprit Albert Dumont au moment où il pouvait entrevoir dans un avenir prochain la réalisation de son grand dessein. Gréard apparut au ministre d'alors comme le continuateur naturel de l'œuvre entreprise. Deux fois, durant les vacances de 1884, il dut revenir de Villers à Paris pour conférer avec M. Jules Ferry. Après bien des hésitations et un réel trouble de conscience, si touché qu'il fût de l'insistance du ministre, Gréard refusa la direction de l'enseignement supérieur.

La question s'était posée pour lui — comme toutes les décisions importantes de sa vie — uniquement au point de vue du devoir à remplir. La situation de vice-recteur de l'Académie de Paris, très importante sans doute, n'avait pas alors toute l'ampleur que Gréard devait lui donner par la suite. Le ministre faisait donc valoir à Gréard les avantages du poste très en vue qu'il lui offrait : c'était le Conseil d'État, en perspective, c'était une sorte de direction générale de l'enseignement, puisque, — le nouveau recteur ayant gardé sur les choses de l'enseignement primaire une autorité morale incontestée, — Jules Ferry, dans un témoignage de confiance absolue, projetait de réunir pour Gréard la direction de l'enseignement secondaire à celle de l'enseignement supérieur. Enfin

et surtout, c'était l'honneur d'une grande œuvre à accomplir. En réalité, cette considération était la seule qui pût agir sur lui. Une lettre qu'il écrit à cette date à son ami Marguerin nous montre son scrupule et son désintéressement. Où pourra-t-il faire le plus de bien, où sera-t-il le plus utile? Ce sont les points sur lesquels il délibère. Son unique souci est de démêler à quelle tâche il se doit. Il a peine à se défendre du malaise moral qui s'empare de lui à la pensée que c'est un poste de combat qu'il refuse. De tels sentiments éclairent singulièrement les motifs dirigeants de toute sa vie. « Je n'ai pas acquiescé tout d'abord, écrit-il le 31 août. Le ministre insiste. J'hésite beaucoup. J'y trouverais de l'intérêt; on en trouve partout où l'on en apporte. » Dans une lettre du 13 septembre, il s'explique plus à fond : « Dimanche dernier, j'ai été mandé télégraphiquement par le ministre.... La consultation a été longue. Le souvenir m'en est très pénible encore. C'est une faiblesse peut-être. Mais je n'aime pas à me refuser. Les raisons invoquées étaient la nécessité de soutenir l'œuvre commencée et la satisfaction de la mener à bien : il n'y avait encore que des ébauches, dont quelques-unes étaient à rectifier; d'autres à refaire complètement; on avait beaucoup germanisé : il fallait un esprit français point aventureux, mais point routinier; il fallait aussi, en raison des affaires engagées, un administrateur qui eût l'autorité de l'âge et celle des services. La besogne faite,

le Conseil d'État m'attendait : j'y apporterais l'expérience d'un homme qui aurait passé par les trois degrés de l'enseignement. Et puis, quel que fût l'avenir, un officier qui aime le drapeau est toujours prêt à faire campagne. Je suis sorti de l'entrevue honteux, mécontent de moi-même : je n'ai pas encore retrouvé mon équilibre. Comment cela se terminera-t-il? »

En même temps que cette proposition, une autre non moins flatteuse lui était faite qui l'eût détourné des voies universitaires pour l'engager dans la politique : le centre gauche lui offrait un siège de sénateur inamovible : « Je suis encore sous le coup de la surprise, écrit-il, et je vois bien des difficultés, bien des objections. *Ne suis-je pas plus utile où je suis?* Je n'ai jamais aspiré ni même pensé à la vie politique.... Je n'y pense pas et n'y veux pas penser. »

Comment Gréard eût-il consenti à quitter la Sorbonne? Il s'était pris d'un singulier attachement pour cette maison glorieuse. Il rêvait d'une régénération grandiose qui ferait de la vieille cité théologique le foyer rayonnant de la science moderne. Il n'eût pas renoncé sans déchirement à l'œuvre entrevue et que déjà il avait entreprise. Puis, à la Sorbonne même, ne trouverait-il pas à exercer une sorte d'action bien personnelle dans les transformations qui se préparaient? A côté de ceux qui organisent et décident, une part — d'autant plus belle qu'elle est ignorée le plus souvent — ne

revient-elle pas à ceux qui, par un dévoué et patient effort, rendent possibles les transformations légales en y préparant les mœurs? Nul ne niera que Gréard fût l'homme de ces situations délicates. « Dans ce domaine, écrit M. Liard, en parlant de l'enseignement supérieur, tout est difficile à manier, la matière et les personnes. » C'étaient de nouvelles habitudes administratives à prendre et à donner. Gréard n'était pas de ceux qui laissent diminuer entre leurs mains la charge qu'ils ont reçue. Il était moins encore de ceux qui exagèrent leurs attributions. Jamais il ne pesa sur les décisions qui concernaient la vie intérieure ou extérieure des Facultés. Avec un tact sûr et savamment gradué, il mit en jeu ce mécanisme nouveau, et au début du moins, difficile à manier : le gouvernement autonome des diverses Facultés préparant les Universités. Mais loin de perdre en autorité, plus que jamais il donna à tous l'impression qu'il était le chef par sa prudente initiative, par sa réserve habile, par le respect des droits et des réputations acquises, et surtout par le zèle dont témoignaient tous ses actes pour le développement et la grandeur de l'Université de Paris. Sans doute, dans le jeune personnel de la Faculté, il se rencontra des hommes de bonne volonté ardente, pour qui ce fut une joie profonde d'exercer une action de maîtres sur de véritables élèves, qui se pénétrèrent de l'esprit général des Universités, au lieu d'infuser à de lointains disciples des

connaissances particulières et, par là, sans portée suffisante. Mais, parmi les anciens maîtres, accoutumés par de traditionnelles habitudes et par leurs succès même à ne considérer l'enseignement des Facultés que sous la forme oratoire, et les élèves sous la forme d'un auditoire anonyme, Gréard avait à faire pénétrer par persuasion l'idée d'une action plus directe du maître, d'une méthode plus scientifique. Avec quelle mesure de tels conseils devaient-ils être glissés, avec quels ménagements, quel respect du talent et de l'autorité de maîtres qui avaient déjà fourni une longue carrière! Pour les nouveaux venus c'était à gagner leur confiance qu'il devait s'appliquer. Volontiers, ils l'eussent considéré un peu comme un représentant de l'état de choses ancien. L'autorité du recteur, président du conseil général des Facultés, n'était-elle pas d'ailleurs la seule entrave au complet exercice de leurs jeunes libertés? Cette autorité, il la faisait légère, mais ferme, pourtant. La loi le considérait à la fois comme le représentant de l'État, et comme le régulateur né des intérêts divers des Facultés, au sein de leur groupement général, — plus tard, au sein des Universités. Il n'était disposé à abandonner aucun des devoirs de contrôle et de direction qui lui étaient impartis. C'était une tradition à créer que celle de l'administration sage et clairvoyante de leurs biens par les Facultés. Partout il exigeait, comme c'était son devoir, et, au besoin, il apportait lui-même, par des

rectifications, l'ordre et la clarté. Point d'intérêt supérieur qui tînt, point d'acquisition en projet pour laquelle on se voulait réserver des fonds. Des budgets nets, francs, lumineux; une administration prudente sans parcimonie, une initiative avisée, en tout ce qui concerne le bien de l'Université, — fût-ce en vue d'un lointain avenir [1], — voilà les traditions que Gréard contribua à établir dans la vie intérieure de l'Université de Paris. Quand il fut bien avéré que le recteur était attaché

1. C'est ainsi que, la nouvelle Sorbonne à peine achevée, Gréard songeait aux futurs agrandissements. « Dans nos premières propositions, dit-il, j'avais demandé qu'au nord les expropriations fussent poussées jusqu'à la rue Soufflot. Il existait sur la rue Cujas des terrains encore inoccupés et de vieilles masures. A les acquérir tout de suite, on pouvait espérer que le sacrifice ne serait pas trop coûteux. L'îlot mesurait plus de 5 000 mètres (exactement 5 096) : c'était une surface toute prête à recevoir la moitié au moins des services de la Faculté des sciences. Nos ambitions n'étaient pas pour déplaire à M. Jules Ferry, qui a mis à les satisfaire tant de dévouement et d'énergie. Malheureusement, sur la rue Soufflot, l'îlot était bordé par d'importants immeubles qui venaient d'être édifiés, et dont le prix eût absorbé une part considérable de nos ressources. Il fallut se restreindre. Mais la Sorbonne nouvelle n'était pas achevée que la Faculté des sciences, dont les enseignements s'étaient accrus pendant le cours même des constructions, se trouvait manifestement à l'étroit : afin de ne pas nous laisser surprendre par les besoins de l'avenir, nous avons dû nous assurer (16 juillet 1900) la concession de trois bastions désaffectés des fortifications de la rive gauche, environ 11 000 mètres carrés (exactement 10 895 m. c.) pour y établir des laboratoires. C'est dans la même pensée de prévoyance nécessaire qu'a été acquis en 1897 (24 juin) le domaine de Sainte-Barbe, 8 500 mètres carrés (exactement 8 571 m. c. 05) dont le voisinage immédiat nous serait particulièrement précieux, si la reconstitution de Sainte-Barbe, aussi loyalement que libéralement aidée par l'État, ne donnait pas les résultats que la Société nouvelle en attend. (Loi du 24 juin 1897.)

avec le plus complet désintéressement à la force, à l'indépendance, au glorieux renom de l'Université, qu'il en était non seulement le chef nominal, mais le chef véritable, c'est-à-dire celui qui, tout en s'effaçant, avait imprimé le mouvement décisif; que, sans lui, la Sorbonne, si magnifiquement appropriée au grand dessein universitaire, n'eût peut-être pas été édifiée de longtemps, ou l'eût été avec moins de savante ingéniosité, surtout quand, par la courtoisie, la mesure, la dignité qui caractérisaient tous ses actes et toutes ses paroles, il eut donné l'impression que l'Université de Paris à ses débuts ne pouvait avoir un chef qui la représentât avec plus de noblesse et de distinction, tous se donnèrent à lui.

Résumant lui-même son action sur l'enseignement supérieur, Gréard était en droit d'écrire : « Il m'a été donné de participer à cette renaissance, de voir s'élever la Sorbonne nouvelle. Étroitement associé à l'étude des plans de l'architecte qui l'a rebâtie et aux conceptions des artistes peintres et sculpteurs qui ont rivalisé de talent pour l'embellir, — à la haute pensée des maîtres qui y ont fondé l'Université moderne et aux ambitions généreuses de la jeunesse éprise de vérité et de lumière, qui en peuple aujourd'hui les laboratoires et les cours, j'ai vécu, pleinement vécu cette vie de renouvellement et de patriotique espérance. »

Dans les grandes cérémonies universitaires,

sous le costume traditionnel, avec son beau visage grave et courtois, aux traits réguliers et fins, son maintien d'une si noble aisance, il apparaissait comme le moderne continuateur d'un passé glorieux et fort, et il semblait faire corps avec l'Université tout entière. C'était si bien le sentiment général qu'il y avait une sorte de fierté dans le respect et l'admiration qui allaient à lui. L'Université se sentait honorée et récompensée en sa personne. Quand, en présence des trois mille auditeurs rassemblés dans le grand amphithéâtre de la nouvelle Sorbonne, le président de la République, M. Félix Faure, lui donna l'accolade, en l'élevant à la dignité de grand'croix de la Légion d'honneur, il y eut une minute d'inoubliable émotion. Le public éclata en applaudissements spontanés et unanimes. C'était une vie exemplaire et un dévouement de tous les instants au bien public qui recevaient leur récompense. N'étaient-ce pas en même temps les solides et modestes vertus qui sont la tradition de l'Université?

CHAPITRE XIX

RECONSTRUCTION DE LA SORBONNE

La reconstruction de la Sorbonne fut son œuvre de prédilection.

Gréard a beaucoup construit. Sur tous les points de Paris on peut dire qu'il a édifié quelque cité enseignante. Le quartier des Écoles : école de Droit, école de Médecine, école de Pharmacie, — fut entièrement rebâti par ses soins, et il en recula les limites presque jusqu'à l'enceinte de la vieille Université d'autrefois. Pour l'achever, il ne fallut pas moins de vingt années et de vingt-six millions [1].

Mais il aima par-dessus tout la Sorbonne ; il en poursuivit la reconstruction avec un attachement

1. La construction des écoles de pharmacie et de médecine était commencée depuis deux ans lorsque Gréard arriva au Rectorat. Il en activa l'exécution. Elles furent achevées en 1881 et en 1893. L'école de Droit fut construite entre 1890 et 1897. Elle a coûté 4 millions, l'école de Pharmacie 4 millions, l'école de Médecine 18 700 000 francs.

passionné. On peut dire qu'il y a mis partout quelque chose de son âme. Toutes les grandes dates inscrites dans la pierre de ce monument, à chaque étape de la construction, portent son nom; ses traits sont retracés dans les tableaux qui en célèbrent les fastes; dans l'esprit du public, son nom encore est associé à celui de l'éminent architecte de la Sorbonne, et c'est justice. On en peut croire l'homme modeste que fut Gréard, quand il parle de ses « dix-neuf années de collaboration intime avec M. Nénot ».

Depuis cinquante années, la reconstruction de la Sorbonne était discutée, projetée. Divers plans avaient été établis. Il y avait eu même, le 4 août 1855, une cérémonie pour la pose de la première pierre. Mais ce début d'exécution n'avait pas eu de lendemain. La maison de Richelieu allait s'effritant chaque jour davantage sous l'action du temps. D'autre part, les nécessités scientifiques la faisaient paraître plus exiguë. Gréard fait un tableau pittoresque et émouvant des masures où campaient nos plus illustres maîtres, utilisant les moindres recoins, les soupentes, tirant parti de l'obscurité comme de la lumière. « C'était encore, c'était plus que jamais la maison des pauvres maîtres », dit Gréard. « Un jour, raconte-t-il, qu'avec un des premiers occupants, le professeur de physique Paul Dessains, je visitais les chambres à demi-mansardées qui lui avaient été dévolues, comme il me montrait les fenêtres mal closes, les portes

disjointes, les carreaux rouges du sol suant l'humidité, les marches des escaliers vermoulus où il était obligé d'interrompre presque à chaque pas ses explications par un vigilant : Prenez garde : « Et cependant, dit-il, en s'arrêtant dans une encoignure sombre, comme nous sommes bien ici ! » Les mansardes et les hangars de la rue Saint-Jacques ont été pour la Faculté des sciences ce que furent pour la Faculté des Lettres les baraquements de la rue Gerson : le berceau de la Renaissance. C'est là qu'a été inventé par M. Jamin le brûleur électrique de la bougie Jablochkoff, là que fut découverte par M. Lippmann la photographie des couleurs. »

La Faculté des Lettres n'était pas moins à l'étroit. Depuis que les professeurs, descendant de leurs chaires magistrales, dirigeaient les travaux des étudiants, les initiaient aux méthodes critiques et à la recherche, des salles d'études étaient nécessaires, de vastes bibliothèques. Enfin c'était tout un nouvel et spacieux aménagement à créer. Les baraquements de la rue Gerson, et ceux qui furent plus tard installés jusque dans la cour de la Sorbonne ne pouvaient être que temporaires. Sous peine de compromettre ou de retarder la réforme de l'enseignement supérieur, Paris devait donner l'exemple. La Sorbonne reconstruite, élargie, devait contenir à la fois les grands amphithéâtres ouverts à la foule et les petites salles réservées au travail des maîtres et des étudiants : les chaires

de démonstrations et les ateliers, laboratoires et bibliothèques.

Gréard le sentit fortement. Il entreprit les plus pressantes démarches pour convaincre ministres et conseillers municipaux, et hâter leur décision. Il avait laissé à l'Hôtel de Ville, où si longtemps on l'avait vu à l'œuvre, des souvenirs et des amitiés durables. Quel que fût le bon vouloir de l'État et de la Ville, les vingt-deux millions que devait coûter la Sorbonne étaient une lourde charge succédant à tant d'autres efforts accomplis depuis dix ans. L'influence de Gréard fut déterminante au conseil municipal. Il n'épargna ni visites ni insistances. Il alla voir séparément les conseillers, réfutant les objections des adversaires avant qu'elles pussent s'exprimer en séance publique, renforçant les arguments de ceux qui étaient gagnés d'avance à sa cause ; il fut persuasif, entraînant. J. Ferry ne s'y trompait pas. Et c'est bien à lui qu'il attribuait l'impulsion décisive quand il envoyait à Gréard le télégramme [1] destiné à authentiquer la date de fondation de la nouvelle Sorbonne avec ces mots : « Offert à M. Gréard, pour ses archives personnelles, en souvenir de son œuvre ».

Gréard a conté l'histoire de la construction de la Sorbonne. Il a dit les miracles d'ingéniosité que

1. M. Jules Ferry, absent, avait été informé par un télégramme de M. Léon Say, président du Sénat, du vote de la Chambre. C'est ce télégramme qu'il envoyait à Gréard.

dut accomplir le savant architecte pour multiplier l'espace; pour satisfaire aux légitimes exigences des maîtres qui tous souhaitaient une appropriation complète aux progrès de la science, un outillage moderne, pour garder au monument sa destination pratique, sans renoncer aux traditions du grand art classique qui seul assure la durée des œuvres. Mais ce que ne dit point Gréard, c'est le concours de tous les instants qu'il apporta à M. Nénot pendant ces dix-neuf années. C'était entre l'architecte et le recteur, également dévoués à l'achèvement, à la beauté et à l'avenir scientifique de la Sorbonne, un continuel échange de vues. Combien de fois des demandes imprévues de tel professeur, de tel savant, obligèrent M. Nénot à modifier ses plans, à trouver un aménagement nouveau. De tout cela, Gréard conférait avec lui, et c'était plaisir de voir avec quelle promptitude et quelle ouverture d'intelligence, avec quelle aisance supérieure, il pénétrait dans ces sujets ardus. Il y trouvait une vive joie d'esprit : la joie de comprendre et de connaître de plus en plus de choses. « L'architecte et ses conseillers, écrit-il, sont devenus tour à tour physiciens, chimistes, botanistes, minéralogistes, physiologistes, géographes, astronomes. Jamais il ne m'a été donné de pénétrer aussi profondément dans les secrets de la science. »

Il lui en coûta moins de peine pour s'initier à la pensée des artistes qui concoururent en nombre

à orner, à embellir la Sorbonne, à lui donner le caractère de beauté, d'achèvement esthétique, qui convenait à la métropole intellectuelle de la France. La nouvelle Sorbonne a été non seulement la préoccupation dominante de Gréard durant vingt années; elle a été, on peut le dire sans crainte de se tromper, la grande joie de sa vie. L'échange de vues et de pensées qu'il eut avec les artistes y contribua pour une grande part. « Quel charme, a-t-il écrit, de recevoir la confidence de leur pensée, d'en provoquer et d'en aider parfois l'éclosion, de les suivre à travers leurs recherches, leurs lectures, leurs esquisses incessamment remaniées. » Il aimait ces entretiens. La mesure et l'élévation du goût étaient naturelles chez lui. Mais il était homme à apprécier l'élément de culture supérieure et raffinée que lui apportait le commerce des premiers artistes de notre temps. Puis, n'était-ce point son rêve tout entier qui achevait de s'exprimer par leur œuvre? L'art savant de M. Nénot avait pourvu à la beauté des lignes, à l'ordonnance sévère du monument, à son appropriation pratique. Le peintre y pouvait partout traduire en belles formes, en nobles symboles, les grands espoirs et les luttes de la pensée, les triomphes de la science, la sérénité du labeur accompli, labeur moral et intellectuel ou labeur physique; il y pouvait retracer les grandes étapes de l'humanité, marquées par ses découvertes successives; enfin, manifester à tous les regards, sous

l'enchantement des lignes et des couleurs, la destinée éducatrice de la Sorbonne.

Il avait gardé de ses visites à l'atelier de Puvis de Chavannes à Neuilly, un souvenir charmé. « C'est là, dit-il, que sur un coin de sa petite table de travail, devant l'ébauche déjà saisissante, nous avons fixé ensemble les premiers linéaments de la description qui fixait sa pensée.... De ce « crayon » que j'ai conservé, ajoute-t-il, Puvis de Chavannes a tiré plus tard une légende développée, propre à servir d'interprétation à son œuvre. Aujourd'hui, dans l'admiration universelle, la belle fresque popularisée n'a plus besoin de ce commentaire. Mais il mérite de rester et il restera, à côté de la fresque elle-même, comme une poétique synthèse de l'Université moderne. »

Ce qui dans la conception de la nouvelle Sorbonne semble surtout revenir en propre à Gréard, c'est le respect du « lien héréditaire » qu'il était si naturel de conserver entre les deux monuments, et qui se marque si heureusement en effet dans l'œuvre de M. Nénot. Que de fois, dans ses méditations laborieuses et solitaires, promenant sur l'ensemble des vieux bâtiments son regard pensif, il avait imaginé, dans cette belle cour de Lemercier, aux nobles proportions, les lentes promenades et les doctes entretiens de quelques-uns des plus célèbres Sorbonistes. Sa vocation d'historien s'était réveillée dans l'intimité de tous les grands

souvenirs qu'évoquaient les murailles vénérables de la Sorbonne. Remontant au delà des âges récents, il cherchait avec une passion filiale les traces des humbles bâtiments de Robert Sorbon, sous les constructions somptueuses du Cardinal. M. Nénot ne peut avoir oublié la joie et l'émotion profonde de Gréard lorsqu'il découvrit avec un sûr instinct archéologique, à la suite de savantes et minutieuses recherches dans les Archives Nationales, le tracé de la Sorbonne du moyen âge, et l'inscription portant la date de la fondation de Richelieu.

C'est par les textes qu'il y avait été amené. Quelques lignes de D. Félibien, décrivant la médaille d'argent jetée dans les fondements de la Sorbonne avec la première pierre, l'avaient mis en éveil. Il contrôla les différents textes qui relataient le fait en patient et scrupuleux érudit, jusqu'à ce qu'enfin il eût la bonne fortune de trouver aux Archives « une coppie » inédite, en latin, sur parchemin, « du procès-verbal de la pierre fondamentale de la grande salle de la Maison de Sorbonne, par Mgr l'archevêque de Rouen, pour Mgr le Cardinal de Richelieu ». Cette copie, datée du 18 mars 1627, mentionnait une plaque de cuivre doré, encastrée dans la pierre, et l'inscription gravée sur la plaque y était citée entièrement. Où était la médaille de 1629, désignée par Félibien; où était la plaque commémorative de 1627?

Pour la médaille, Gréard soumit le cas à M. Arnauné, directeur de la Monnaie, et lui donna toutes les indications qu'il possédait. Le bibliothécaire archiviste, M. Mazerolle, découvrit dans un recueil de chalcographie de 1634 un dessin qui représentait le sujet analysé par Félibien, accompagné de la même légende reproduite en des termes plus emphatiques. A défaut de la médaille elle-même, c'était au moins, pour la date de fondation de la Sorbonne, un commencement de précision.

Gréard devait être plus heureux pour la plaque commémorative. Il a narré les transes et l'émoi de cette journée de découverte : « La démolition touchait à sa fin. Le 30 septembre 1893, il ne restait plus debout, dans l'angle de la maison de Robert, qu'un pan de mur. Le ciel était bas. Une pluie d'automne tombait fine et froide. J'avais passé la matinée sur place, dans la boue, suivant la pioche des travailleurs, sondant avec eux les blocs au fur et à mesure qu'ils étaient découverts, et voyant avec anxiété se réduire peu à peu le champ de nos expériences. Vers trois heures, appelé par une affaire, j'étais rentré dans mon cabinet, désespérant presque du succès, quand l'architecte s'y précipita. Un ouvrier l'accompagnait, portant sur son épaule une enveloppe de plomb. Quelques coups de ciseaux avaient à peine soulevé la lourde chemise qu'un rayon de soleil illuminait le coin d'une plaque en cuivre

doré. Angoisse et joie, j'avais passé par toutes les émotions de l'archéologue. » Cette plaque, Gréard la fit déposer à la Bibliothèque de l'Université, entre le procès-verbal de 1627, qui lui en avait révélé l'existence et celui de 1893 qui en relatait l'heureuse trouvaille.

La lecture de Claude Héméré, qui écrit au XVIIe siècle l'histoire de la Sorbonne, allait être le point de départ de nouvelles recherches. « Tandis que sous nos yeux, écrit Gréard, la pioche poursuivait l'éradication des fondements de la construction du XVIIe siècle, nous cherchions la trace de celle du XIIIe. Quel triomphe, si nous avions retrouvé un souvenir de la maison de Robert! » Il allait trouver mieux : il allait voir, avec quelle émotion! « morceau par morceau, l'enceinte de la chapelle se dérouler sous ses yeux, dans sa longueur et sa largeur normale, 27 mètres sur 10 m. 80. » Puis ce fut le « sol de carrelage en terre cuite » qui apparut, puis encore le passage de la cour de Robert, puis enfin les fondations de la chapelle. Tandis que c'était en partie sur des textes et des conjectures qu'il avait essayé de reconstituer le périmètre de la Sorbonne de saint Louis, cette fois, c'était la vie même de « la pauvre maison — pauperrima domus » — qui lui apparaissait, à une des heures les plus pathétiques, à l'heure où venait d'être rasée à fleur de terre l'humble chapelle que, dans leur pieuse vénération pour Robert, messieurs de Sor-

bonne préféraient à la fastueuse église du Cardinal.

« On n'arrête pas aisément un archéologue de circonstance encouragé par un premier succès et qui raisonne sa confiance », dit Gréard, souriant lui-même de l'ardeur de néophyte qu'il apportait à ces recherches. Le fait est qu'il allait de succès en succès. Les chapelles situées derrière le maître-autel, dans la cour desquelles avait été déposé le corps du Cardinal jusqu'à l'achèvement de l'église nouvelle, furent retrouvées. De même les chapelles latérales construites au début du XVIIe siècle. Enfin, les travaux de construction et de déblaiement permirent à l'architecte de poursuivre les recherches dans la rue de la Sorbonne et Gréard eut la joie de voir se vérifier ce que lui avait révélé l'étude approfondie des textes. « Nous fûmes assez heureux, dit-il, pour découvrir les fondations de la porte et celles du mur : la porte avec ses piliers d'appui, le mur avec son prolongement des deux côtés au-dessus et au-dessous... le plan des substructions de la chapelle de Robert était reconstitué. »

Ce qui l'avait soutenu dans ces recherches, c'était sans doute une ardente curiosité d'historien. Mais surtout, c'était le respect et le profond attachement qu'il portait à ce passé qui allait disparaître. Il était frappé du « renouvellement de l'esprit » de l'antique maison. Il l'était plus encore peut-être de « la persistance de ses destinées ». C'est bien ce sentiment de respect du

passé, mais en même temps d'espoir résolu dans l'avenir que traduit son ami, le maître graveur Chaplain, dans la belle médaille où il représente Gréard, le regard ardemment tendu vers cette nouvelle Sorbonne qui s'élève magnifique sur les ruines de celle de Robert et de Richelieu, et semblant vouloir percer le nuage qui lui dérobe l'avenir. Il aimait d'un égal amour « l'hôtellerie de Robert, le palais de Richelieu, le musée des Arts, et enfin, le *Capitoli immobile saxum*, la métropole de l'enseignement supérieur », qu'est devenue la Sorbonne moderne. Ce n'est pas lui qui eût souscrit au mot orgueilleux de Cousin : « Il n'y a plus aujourd'hui de Sorbonne du moyen âge, plus de Sorbonne de Richelieu; la Sorbonne, c'est nous ». Il croyait qu' « on peut aimer son temps passionnément, et travailler avec ardeur à préparer l'avenir sans méconnaître le passé ». La Sorbonne des vieux âges, celle des humbles débuts, celle des « pauvres maîtres », lui tenait au cœur, non seulement comme un souvenir pieux et respectable, mais comme le berceau de la Sorbonne moderne. Cette filiation lui était chère. Il revendique avec fierté les traditions séculaires d'honneur, de dignité, de désintéressement personnel, de dévoûment aux intérêts de la Maison, dont firent preuve les Sieurs de Sorbonne. Après avoir ranimé la poussière du passé, après avoir pieusement exhumé des vieux registres des Procureurs de Sorbonne, « j'ai compris, écrit Gréard, le sen-

timent de ces humbles serviteurs de jadis, — serviteurs d'une foi, d'une idée, — pour qui la suprême récompense, la seule, le plus souvent, était de dormir obscurément leur dernier sommeil dans la Maison à laquelle ils s'étaient voués, — bercés par les lointains souvenirs du passé et par les rêves de l'avenir ». C'est plus qu'un beau livre d'histoire que les *Adieux à la Vieille Sorbonne*. C'est un témoignage d'admiration émue et de filiale affection. La Sorbonne a eu les défauts de son temps mais ses vertus sont bien à elle. Quelles qu'aient été ses erreurs de jugement, ses passions même, elle tient une grande place dans l'histoire de la pensée et surtout dans l'histoire morale de notre pays.

*
* *

C'est encore le souvenir de l'Université d'autrefois que Gréard faisait revivre, quand il s'efforçait de dégager les abords de la nouvelle Sorbonne, par la création du square de la Sorbonne, en 1900. « Sait-on, écrivait-il non sans satisfaction, que le terrain sur lequel ce square a été établi appartenait jadis à la Sorbonne, à la Société de Sorbonne, pour lui rendre son vrai nom, et que lorsqu'il lui a été indirectement rendu, elle n'a fait, pour partie du moins, que rentrer dans son bien? »

La nouvelle Sorbonne, édifiée avec munificence, était comme écrasée entre les hautes maisons qui l'avoisinaient sur la rue des Écoles et la rue de la

Sorbonne. Le musée de Cluny, plus resserré encore, était dès le milieu du jour privé de lumière. Sa gracieuse architecture masquée aux regards, manquait de perspective, comme la Sorbonne. Quel avantage pour les deux monuments s'ils pouvaient se trouver dégagés en même temps, chacun d'eux embelli, rehaussé par le contraste qu'il tirerait de l'autre !

Cet élargissement qu'avait toujours espéré M. Nénot pour donner à la façade de la Sorbonne sa perspective, allait se produire par la démolition de l'immeuble Delalain, qui occupait tout le terrain compris entre la rue des Écoles, la rue de la Sorbonne, la rue du Sommerard et la rue de Cluny. Les choses n'allèrent point sans difficultés. Au premier bruit de vente, Gréard avait commencé les démarches. Mais bien qu'il eût à plusieurs reprises averti les autorités compétentes, ni l'État ni la ville n'entamaient les pourparlers. Cependant le péril devenait pressant. Les démolitions achevées, une grande maison de rapport allait s'élever. Les plans étaient faits, les matériaux prêts à être apportés sur le chantier. C'était, pour une durée impossible à prévoir, la Sorbonne privée d'air et de lumière. Les autorités une fois convaincues, les négociations entreprises, les obstacles semblaient naître à chaque pas. Ni l'État ni la Ville ne consentaient à faire les frais d'embellissements dont chacun attribuait à l'autre le bénéfice.

La Sorbonne et Cluny sont des établissements

d'État, disait-on à l'Hôtel de Ville ; — c'est la Ville qu'intéressent l'hygiène et la beauté de ce quartier, répondait le ministre. Mais l'opinion s'émut. Le directeur de l'Enseignement supérieur, le directeur des Beaux-Arts, joignirent leurs efforts à ceux du recteur. Le concours de la Société des Monuments du Vieux Paris ne fut pas moins précieux. A la suite d'une visite que lui fit à Villers le ministre de l'Instruction publique, M. Léon Bourgeois, Gréard eut la satisfaction de voir le projet d'entente accepté par M. de Selves, au nom de la Ville, et au nom de l'État, par M. Peytral, ministre des Finances, d'accord avec son collègue de l'Instruction publique. Il fallait encore convaincre le Conseil municipal. La commission des travaux reprenait, contre la participation de la Ville, les arguments anciens, et il était à craindre que l'Assemblée se rangeât à cet avis. Gréard usa de tous les moyens de persuasion. « En attendant que le dossier revint devant le conseil, dit-il, je crus devoir faire individuellement visite à chaque membre, — comme pour une élection académique — afin de parer aux dernières objections. » — Enfin, argument suprême, il produisit en séance des photographies où la Sorbonne et Cluny apparaissaient face à face, dégagés, et acheva ainsi d'enlever les suffrages. Le terrain acquis, la Ville en prenait possession le 1er juillet 1899. Sur cet emplacement s'élevaient autrefois les hôtels habités par le maréchal de Catinat et par sa sœur Mme Pucelle d'Orgemont,

ainsi qu'une modeste maison qui depuis le xv[e] siècle avait pour enseigne *l'Ymage de saint Martin.* Ces biens, qui faisaient partie du cens de la Sorbonne, lui faisaient retour indirectement. N'était-il point juste que, comme Gréard le demandait, le square qui s'y ouvrit le 1[er] avril 1900 portât le nom de square de la Sorbonne?

Les souvenirs du passé éveillaient dans l'âme de Gréard des pensées mélancoliques. Sondant l'avenir, il se demandait ce qu'il adviendrait au cours des siècles de la brillante Sorbonne d'aujourd'hui, sa « chère Sorbonne, le siège des Facultés, le grand générateur, l'âme de l'Université de Paris ». Il a écrit là-dessus une page d'une émotion contenue et d'une poésie pénétrante.

« En 1893, au moment où s'achevaient les travaux de la Faculté des Sciences, et alors que le pic des démolisseurs avait attaqué les bâtiments de la Faculté des Lettres, je voulus, dans une visite suprême, parcourir seul, un soir, le bâtiment de Richelieu. Parmi les souvenirs des discussions subtiles et vaines, des jugements funestes, que ces cours évoquaient dans mon esprit, je retrouvais ce qu'ils avaient vu passer de grand : Richelieu lui-même, Bossuet, Condé, Retz, Arnaud, Turgot, ce qu'ils rappelaient de la vie intellectuelle et morale d'autrefois. Cependant la destruction se précipitait. La salle des fêtes du Concours général, celle qui avait jadis servi de champ clos aux disputes théologiques, restait encore debout. Mais à travers les portes éventrées et béantes, la désolation y avait déjà pénétré : c'était la

solitude de l'abandon et le silence de la mort. Quelques semaines encore et le mot si humain du poète allait une fois de plus se vérifier : *ipsae periere ruinae* : les débris eux-mêmes ne seraient plus! Quelle ironie des choses! Pour faire enlever ces restes de la vieille Sorbonne, il avait fallu, faute d'adjudicataire, traiter à l'amiable, au prix de vingt-cinq mille francs! Vingt-cinq mille francs, voilà ce qui représentait la portion la plus considérable du monument qui avait coûté en son temps des millions de livres, la création que Richelieu considérait comme une des œuvres capitales de son règne, dont il égalait la gloire à celle de la prise de la Rochelle et de la soumission des Protestants ! »

Le sentiment de l'inanité des choses — fût-ce les plus grandes! — se dégageait de ces ruines. Mais l'édifice grandiose qui s'élevait sur les débris du passé et le continuait en le transformant, n'éveillait-il pas invinciblement des pensées de force, de durée, d'utilité de l'effort humain. Dans les âges lointains, sans doute, de cette Sorbonne nouvelle, — à son tour succombant au temps — une autre renaîtrait, selon le mot du poète, « plus belle, brillante de clarté ». C'est le rôle des siècles et des générations, que chacun apporte à l'œuvre commune sa pierre ; que chacun scelle à la chaîne son anneau. Qui refuserait à Gréard, pour la part qu'il a prise à la réédification de la Sorbonne, l'éloge que lui-même accorde pour cette œuvre à notre temps?

« Combien de temps à son tour, dit-il, durera cet édifice si magnifiquement approprié aux intérêts

du haut enseignement moderne? A cette question, une pensée de mélancolie m'envahissait. Mais il s'y mêlait un sentiment de confiance. A quelque moment que doive s'accomplir la destinée de la Sorbonne nouvelle, on ne refusera pas à notre siècle ce témoignage qu'en la réédifiant, il a bien mérité de la science et de la patrie. »

QUATRIÈME PARTIE

L'HOMME ET L'ÉCRIVAIN

CHAPITRE XX

L'HOMME

M. Paul Hervieu, dans son discours à l'Académie [1], cite le portrait suivant, tracé par Marc-Aurèle, et dans lequel Octave Gréard reconnaissait Plutarque :

« ...... La gravité sans prétention ; la sollicitude qui devine les besoins de nos amis ; la patience à supporter les fâcheux et leurs propos irréfléchis ; l'habileté à saisir, à trouver, chemin faisant, et à classer les préceptes nécessaires à la pratique de la vie ; le soin de ne jamais montrer d'emportement ni aucune autre passion excessive ; le talent d'être à la fois le plus impassible et le plus affectueux des hommes ; le plaisir de dire du bien des

1. Réception de M. Gebhart, le 23 février 1905.

gens, mais sans bruit; enfin, une instruction immense sans ostentation ...... »

« Il suffit, ajoute M. Hervieu, d'avoir été en rapport avec M. Gréard, pour reconnaître que son propre portrait aussi passe et repasse dans ces lignes sur la perfection d'une âme. »

Ce sont bien là en effet les traits essentiels de la physionomie de Gréard, comme homme et comme administrateur.

Dès le lendemain de son installation à la Sorbonne, le nouveau Recteur avait voulu connaître directement le personnel des bureaux, et il s'était fait présenter jusqu'aux plus modestes employés. L'Académie de Paris était jusqu'alors une maison paisible. L'on y vivait tranquille, conformément à d'anciennes et douces méthodes de travail, régulier sans doute, mais non exempt de lenteur et de routine. Elle allait devenir en quelques années le grand centre de la vie universitaire. Un souffle d'activité y avait pénétré. Désormais, dans les bureaux, régnait le mouvement de la ruche au labeur. Tout naturellement, sans heurts, sans secousses, en avaient disparu les habitudes vétustes que semblaient encourager la vieillesse des murs et l'air vénérable des choses. D'eux-mêmes, les esprits s'adaptaient joyeusement à la nouvelle atmosphère. La reconstruction de la Sorbonne, qui s'annonçait proche, après des espérances tant de fois déçues, n'ouvrait-elle pas une ère nou-

velle? L'exemple donné par le Recteur entraînait. Qu'on pense à ce qu'étaient ses journées si remplies, si fécondes! Levé dès l'aube, il consacrait à des travaux littéraires les premières heures du jour. Puis, il annotait d'un mot les lettres apportées par le courrier du matin ; lorsqu'il entrait dans son cabinet vers dix heures, il avait déjà réglé un bon nombre d'affaires. Dès lors, il était saisi dans l'engrenage, et jusqu'à l'heure tardive où s'arrêtait sa lourde journée, c'était une succession ininterrompue d'audiences, de commissions, de réunions à présider, d'inspections, de rapports à étudier, à rédiger ou à dicter, pour terminer enfin par la signature du volumineux courrier et les séances des commissions au Ministère. Ce n'était là que le labeur ordinaire auquel s'ajoutait l'imprévu : visites d'étrangers marquants, comités d'expositions, rendez vous avec des artistes ou avec M. Nénot, interventions fréquentes près du Conseil municipal, cérémonies académiques ou autres. Les jours, les mois, les années passèrent ainsi pour Gréard, sans que jamais il songeât à distraire, pour son plaisir ou son repos, quelques heures de cette vie que tout entière il donnait à l'Université. A peine, dans l'après-midi du dimanche, réservait-il de courts instants pour la famille et l'amitié. Encore fallait-il qu'il n'y eût point de ces réunions officielles auxquelles il se fût fait un scrupule de se dérober. A ses yeux, c'était encore une forme du devoir, c'était encore

et toujours « le service ». Dieu sait le nombre des sociétés auxquelles il distribua des prix avec une bonne grâce inlassable. Les petites allocutions qu'il prononçait en ces circonstances étaient charmantes. Courtes, toujours, — : « La brièveté est la politesse des présidents », disait-il un jour, — elles avaient une élégance fine, ingénieuse, spirituelle.

Bien que les audiences fussent une de ses plus absorbantes occupations, il y eût malaisément renoncé. Il accueillait tous ceux qui sollicitaient un entretien, et quelles que fussent sa fatigue, ses préoccupations, il témoignait à ceux qui venaient l'entretenir de leurs affaires intérêt et bonté. Avec les années sa clientèle était devenue un peu envahissante : il n'était pas rare que le chiffre des audiences montât à soixante-dix et quatre-vingts personnes. On lui eût en vain conseillé d'enrayer, de ménager son temps et ses forces. N'était-il pas le chef, et, à ce titre, ne devait-il pas aide et conseil à ceux qui venaient lui parler de leurs modestes intérêts, solliciter un avis, une direction? « Je n'ai eu que des journées chargées depuis l'ouverture de ce qu'on appelle les vacances, » écrit-il le 9 août 1890. « Des oraisons funèbres, puis des audiences et des audiences, et encore des audiences. Demain j'ai une liste de soixante-dix personnes. Je sais bien qu'il est doux d'emporter un mot d'espérance, et que les pauvres gens qui demandent à me voir attendent cette

minute de consolation ou de raffermissement dans leurs ambitions d'avenir. Je fais ce que je puis pour calmer les impatiences, décourager les prétentions mal fondées, réchauffer les bonnes volontés refroidies, donner à tout le monde un peu de force morale et, s'il est possible, de bonheur.... »

Son regard scrutateur semblait pénétrer au plus profond des âmes. Nul ne savait mieux interroger, amener l'interlocuteur à se révéler soi-même. Lire dans les esprits et dans les consciences, déchiffrer l'énigme vivante que récèle tout être humain, il y avait là pour lui un attrait psychologique qui le dédommageait de toute fatigue. Le moraliste qu'il était ne se fût point résigné pourtant à cette satisfaction stérile. De cette rapide analyse jaillissait toujours quelque conseil qu'il glissait au moment propice et sous la forme la plus acceptable. Quoi qu'on lui vînt dire, il écoutait avec une attention qui à elle seule était un encouragement, mais un jugement aussi. Car il se faisait une juste et prompte idée des hommes et des situations. Toute sa bienveillance n'empêchait point que sa finesse restât en éveil, et il n'était guère de ceux qu'on dupe ou qu'on trompe. Les fausses apparences de zèle, les petits détours, les petits moyens, il avait bientôt fait de les percer à jour. Son abord un peu froid, distant, éloignait toute familiarité ; et cependant l'on se sentait près de lui encouragé, en confiance. Bien qu'il se livrât peu, il attirait. Que de peines, que de situations critiques ou délicates

dont il reçut la confidence, et qu'il lui fut donné d'adoucir ! Il tenait à garder entière son autorité, son prestige moral, mais il ne s'attachait pas moins à gagner les cœurs. C'est là encore un trait commun entre lui et le persuasif, l'insinuant Fénelon : il ne dédaignait pas de plaire et de plaire à tous. Sa simplicité, si exempte de hauteur, était un étonnement pour ceux qui ne l'avaient point encore approché.

Dans toutes ses paroles se marquait le respect d'autrui. Sa sévérité même s'accompagnait d'égards. Il y a une sorte de justice raide et impersonnelle, une bonté hautaine et dédaigneuse pour les petits et les humbles. Ce n'était point celle de Gréard : il était humain et généreux. Il n'oubliait pas ce que représentent dans les modestes budgets universitaires les avancements parfois un peu lents à venir, et il trouvait juste qu'on vînt lui en parler, qu'on le considérât comme le défenseur naturel de ses administrés. Sans doute il exigeait d'eux le plus constant effort pour le bien du service. Mais en même temps il leur montrait la nécessité de s'élever au-dessus de la tâche quotidienne pour la remplir noblement, avec intérêt et avec fruit. Il n'en est point parmi ceux qui eurent l'occasion de le voir qui n'en aient reçu la chaude suggestion de faire plus et mieux. La distinction d'esprit, les saines ambitions trouvaient auprès de lui un sûr encouragement. Combien d'hommes de valeur il a aidés à s'orienter, combien il en a guidés, soutenus

dans leur carrière! On savait lui faire un réel plaisir en lui parlant d'un travail personnel intéressant, d'une thèse originale, d'un effort enfin.

Il avait grand air dans le spacieux et riche cabinet de la nouvelle Sorbonne, où semble s'être exercé le goût magnifique et raffiné de quelque savant prieur florentin. Mais la pâleur et la gravité souriante de son fin visage impressionnaient plus encore dans la lumière atténuée de l'austère cabinet qu'il occupa si longtemps dans la vieille Sorbonne, et qu'il n'abandonna qu'à regret. Ce cabinet qui prenait jour sur la cour d'honneur par de hautes fenêtres, avec son simple et banal mobilier de velours vert, n'avait guère de caractéristique que le portrait en pied du Cardinal. Mais il était rempli de grands souvenirs. Gréard écoutait volontiers aux heures de recueillement ces voix du passé.

Tous les jours, il passait au Ministère la plus grande partie de ses après-midi, non seulement pour y défendre les intérêts de l'Académie et de l'Université de Paris, mais pour conférer avec le ministre et les directeurs sur toutes les questions d'ordre général intéressant l'enseignement public. Enfin il n'était guère de Commissions dont il ne fît partie. Il passait de l'une à l'autre avec une souplesse, une liberté d'esprit et de pensée sans égales. Que ce fût par le fait d'une étude récente, ou par l'expérience acquise dans la longue pratique des affaires, sur toutes les questions on le

trouvait prêt, il apportait des vues solides, précises et réalisables; sa compétence et son autorité étaient incontestées. Le plus souvent, il présidait. Tous ceux qui l'ont vu dans l'exercice de ses fonctions admiraient l'art consommé avec lequel il s'en acquittait. Sa voix n'était point forte : fine plutôt, et un peu voilée, bien que nette et d'un timbre agréable. Et cependant il se faisait écouter, et s'imposait à l'attention de tous. Il dirigeait les débats avec tact et courtoisie, s'arrangeant pour que les opinions se pussent faire jour, pour éviter les heurts, tout en gardant à la discussion sa franchise. Lorsqu'il reprenait à son tour la question, il en faisait un résumé lumineux, plein de netteté et de justesse, où apparaissait en pleine valeur le fort et le faible du débat. C'était sa seule manière d'intervenir : son rôle de président l'obligeait à la neutralité. Mais, avec cette action restreinte même, bien souvent il emportait les convictions et les suffrages. Il arrivait que ceux qui n'étaient pas de son avis ne fussent plus aussi fermement du leur après l'avoir entendu. Jamais rien de personnel, d'autoritaire, ni de cassant dans sa manière : un ton conciliant, mesuré, une entière possession de soi-même qui attirait le respect. Ce calme, cette maîtrise supérieure étaient un don précieux dans les assemblées, où, parfois, la conviction entraîne les plus sages à des paroles passionnées qui dénaturent les débats, et poussent à des résolutions extrêmes. M. Legouvé, qui avait

eu occasion de prendre part aux travaux de quelques commissions présidées par Gréard, admirait cette promptitude de repartie, cette intelligence si avisée, si souple à la fois et si ferme. Il lui écrivait au sortir d'une séance où Gréard s'était dépensé sans compter : « Vous m'avez émerveillé hier. Cela doit être bien amusant de soutenir une discussion, quand on discute comme cela. Cette façon d'avoir l'oreille à tout, d'accepter toutes les interruptions et de ne jamais interrompre, de s'arrêter dès que quelqu'un prend la parole et de ne la reprendre que quand tout le monde se tait, d'être toujours calme, de s'installer sans en bouger sur le terrain conquis, de tout obtenir à force de rendre tout simple ce qu'on demande, tout cela était d'un art exquis, d'autant plus exquis qu'il est absolument naturel, qu'on n'y sent ni l'apprêt ni l'effort, que cela a l'air de ne pas plus vous coûter que de respirer. Si cela s'apprenait, j'aurais beaucoup appris hier. »

Les difficultés et les résistances ne l'effrayaient point : « Pour l'administrateur qui a le souci désintéressé et élevé de la chose publique, a-t-il écrit, les difficultés sont le ressort de l'action. Elles l'obligent à se replier, à reconnaître qu'il ne suffit pas d'avoir de bonnes raisons pour soi, qu'il faut avoir raison avec tout le monde, elles l'amènent à chercher le mieux dans le bien, c'est-à-dire le bien qui s'accommode aux circonstances, sans abandonner ni subordonner les principes. »

On aime à emprunter à Gréard ses jugements; c'est lui-même qu'il peint ici sous la figure de Duruy, ou plutôt en un trait qui leur est commun.

Cette fermeté de principes était bien connue. Sa bienveillance et son aménité ne l'eussent point fait céder dès que l'autorité ou un point de discipline étaient en jeu. Il n'y avait alors ni influences ni amitiés qui pussent le faire transiger. Il refusait avec grâce, mais il refusait. « A moi-même, son ministre et son ami, disait M. Goblet, il savait dire non, en ce qui eût été contraire aux règlements. » Il aimait l'indépendance et ne la considérait point comme dangereuse pour le principe d'autorité. Quand se fonda la Société pour l'étude des questions d'Enseignement secondaire, puis la jeune revue de l'Enseignement secondaire, il fut de ceux qui approuvèrent les promoteurs et les encouragèrent. Ce qui était plus néfaste que tout à ses yeux, c'était l'esprit d'inertie et de routine. Ce réveil de l'Université, cet intérêt nouveau qu'elle prenait à des questions vitales pour elle, qui s'étaient jusqu'ici débattues en dehors d'elle, lui semblaient du plus heureux augure : il y voyait l'aurore d'une ère féconde.

Le travail des Commissions auquel il s'adonnait si assidûment n'allait point sans une extrême fatigue. Il préparait à fond toutes les questions soumises à la Section permanente du Conseil supérieur. En outre, la Section du Contentieux qu'il présidait était devenue en ces dernières années

une lourde charge : le nombre des affaires disciplinaires et contentieuses qui ne montait pas autrefois à plus de douze ou quinze par session, atteignit en 1904 le chiffre de 160. Installé au travail plusieurs heures avant la Commission, il ne quittait le Ministère que le dernier. Il lui arriva de prolonger sinon la séance, du moins son travail particulier jusqu'à près de 8 heures.

On s'étonnait parfois de le voir si assidu aux moindres Commissions, et il ne manquait point de gens pour déplorer comme des heures perdues celles qu'il employait à suivre les séances des comités de bibliothèques ou autres. C'était le mal connaître. Il ne songeait même pas à s'en dispenser : c'était un devoir, c'était « le service ». L'autorité, l'action morale sont à ce prix. S'il arrivait à dominer les questions, à les saisir et à les résoudre avec tant de rapidité et de souplesse, c'est que tout le détail lui en était familier.

Son action ne se bornait pas à ces consultations officielles. En dehors des lettres administratives, il recevait de tous côtés une correspondance de plus en plus nombreuse, à laquelle il répondait ou faisait répondre avec une ponctuelle exactitude. C'étaient des Recteurs, des Inspecteurs généraux, des membres actifs de l'Université, des publicistes qui sollicitaient son avis sur quelque point de doctrine pédagogique, sur une question d'enseignement, de discipline, de morale ; parfois, c'étaient des pères de famille qui s'adressaient à lui pour

20

un conseil utile à l'avenir de leurs enfants. Ou encore, on lui soumettait quelque problème philologique, quelque curiosité littéraire. Son Mémoire sur l'orthographe lui valut une quantité de lettres, éloges et critiques : « Pour beaucoup je suis le Recteur consultant, écrit-il plaisamment dans une lettre intime ; mais je commence à être trop consulté ; ma clientèle devient gênante ».

Il aimait à diriger. Dès sa jeunesse, ce don de nature s'était marqué en lui. De l'École, il écrivait à son frère alors âgé de quatorze ans des lettres où, à travers la gaieté affectueuse, s'insinuait le conseil, de vraies lettres de direction. On a pu voir combien Prévost-Paradol appréciait le réconfort moral qu'il trouvait dans l'amitié de Gréard. La gravité de conscience de ce camarade, d'ailleurs si simple, en imposait à sa fougueuse et juvénile ambition. Plus tard, il avait exercé sur ses élèves la même action. Sa parole était d'autant plus efficace qu'il conformait sa vie à ses préceptes. De même à l'Hôtel-de-Ville, quelle que soit l'importance de ses réformes pédagogiques, son rôle d'éducateur nous apparaît plus grand encore. Il s'empare des âmes, dirige les volontés, agit sur les caractères. A tous, il veut inspirer le dévoûment, l'amour du travail et de la règle qui dominent son existence. On souhaiterait retrouver en plus grand nombre les lettres qu'il écrivit alors. Car il ne dédaignait point de s'intéresser de plus près à ceux des maîtres et des maîtresses en qui il avait reconnu de

particulières aptitudes morales et intellectuelles.

Il eut à cette époque, comme il aura plus tard au rectorat, des disciples préférés. De tous, le plus cher, le plus près de sa confiance, celui qui pénétra le plus dans l'intimité de son esprit, ce fut Henry Michel. L'influence de Bersot et celle de Renouvier, les grands amis et les maîtres de sa jeunesse, n'avait rien fait perdre à Michel de son originalité. L'amitié de Gréard laissa à son esprit toute sa liberté d'allure. Il inclinait vers les questions sociales. La solution des problèmes qui remuent si profondément notre société démocratique le préoccupait par-dessus tout. Ses entretiens avec Gréard affermissaient sa confiance dans l'avenir, par la vue du bien que peut faire une noble intelligence qui consacre à la chose publique tout son effort. Tous deux étaient à la fois mélancoliques et optimistes. Attachés au passé dans ce qu'il avait de meilleur et pleins de foi dans le progrès, ils songeaient à ce qu'ont de fugitif nos instants, qui valent surtout par le peu de bien dont chacun de nous marque sa trace. Henry Michel avait vu de trop près la noble existence de Gréard pour ne le point admirer de tout son cœur. L'éducation publique dont son illustre ami s'était fait le serviteur infatigable, n'était-elle pas le principal instrument de progrès social et moral ? L'expérience consommée de Gréard, sa hardiesse prudente et habile éclairaient la bonne volonté ardente de Michel et rendaient son initiative plus efficace en

la modérant. Quand le jeune publiciste défendait dans la presse, avec un bon sens si pénétrant, le bien de l'Université, c'est que Gréard avait fait naître ou affermi sa conviction. Bien des propos de philosophie souriante ou émue, ce qu'il appelait modestement ses « Menus propos », sortirent sans doute de ces conversations où son maître et lui parlaient à cœur ouvert des hommes et des choses. Le beau livre qui occupa les derniers mois de sa vie, sur *la Loi Falloux*, fut plus d'une fois discuté au cours de leurs longues causeries.

La conversation de Gréard était charmante, pleine d'intérêt, et on pourrait dire d'imprévu, si par ce mot on n'entendait communément le trait brillant, l'éclat. Sa manière était ingénieuse, d'une simplicité spirituelle, aisée, d'une douceur qui n'allait point sans une malice voilée. Il parlait comme il écrivait avec justesse, netteté et bonne grâce, et avec une naturelle élégance. Ni pédanterie, ni recherche. Il n'était pas d'homme qui s'écoutât moins et que l'on écoutât plus volontiers. Il ne se livrait guère, a-t-on dit souvent de lui. Il serait plus vrai de dire : Il ne se livrait qu'à bon escient. Mais ceux à qui il avait accordé sa confiance savent quel charme il y pouvait mettre. Son esprit, d'un tour habituellement sérieux, aimait la détente d'un libre commerce. C'était l'âme plutôt qui chez lui était grave. Aussi ses entretiens avaient-ils la plus aimable variété. S'intéressant à tout, il aimait à se renseigner ou

à discuter sur les sujets dont l'éloignaient ses soucis d'administrateur : les voyages, le théâtre moderne, les expositions d'art, les livres nouveaux. Jamais il ne connut cette tristesse morose de certains vieillards devenus des étrangers hostiles aux générations nouvelles, au milieu desquelles ils vivent isolés. Il avait gardé contact avec la jeunesse ; il l'aimait, et s'il tenait à ce que les jeunes gens devinssent raisonnables, encore souhaitait-il qu'ils ne le fussent ni trop, ni trop tôt.

Ceux qui n'ont connu le Vice-Recteur que dans les relations officielles l'imaginent volontiers raidi par une habitude de gravité administrative. Rien de plus contraire à la réalité. A coup sûr, il lui eût été impossible de se départir de la réserve et de la correction qui étaient le propre de son caractère. Mais il prisait l'agrément d'une franche et saine gaité. Lui-même avait des éclairs d'enjouement et, dans les libres propos, il redoutait seulement ce qui se fût écarté du ton de la bonne compagnie. L'ami de jeunesse de Prévost-Paradol pouvait-il avoir le goût farouche ? Les gauloiseries de Mme de Sévigné et même les malices un peu vives des femmes du XVIII[e] siècle ou les diableries spirituelles de Voltaire ne sont pas pour l'effrayer. Mais sa plaisanterie est fine, et le sourire lui est plus familier que le rire. Il a la repartie vive et volontiers taquine. Comme la plupart de ceux qui s'adonnent à une vie sérieuse, un rien suffisait à le récréer, le moindre spectacle de la rue l'amusait.

Qu'il traversât d'un pas rapide le Luxembourg pour se rendre à la Sorbonne, qu'il longeât le boulevard Saint-Germain en allant au Ministère, ou qu'il parcourût quelque vieux quartier de Paris, il prenait au passage sa part des petites joies extérieures. La beauté des arbres, la limpidité du ciel, les rayons dorés ou rougeâtres que le soleil répandait sur les choses, tout cela le ravissait. Un visage d'enfant animé par le jeu, les luttes du foot-ball ou de la paume le distrayaient un moment; les rencontres pittoresques de la rue égayaient un instant son regard. Et il savait tant de choses sur ce Paris qu'il aimait, dont il connaissait même les ruelles ignorées. Il n'était pas jusqu'aux vieux noms de jadis qui ne lui fussent chers. Un balcon de fer forgé entrevu à l'angle d'une de ces maisons déformées, enlaidies par l'usage, lui suffisait pour évoquer des grâces et des mœurs d'autrefois. Un arbre chargé de fleurs, aperçu au printemps, devant une modeste maison, dans une rue pauvre du quartier de l'École militaire, lui suggérait au cours d'une promenade les plus jolies choses sur le charme reposant et provincial de certains quartiers de Paris. Il est vrai que, bien vite, le parisien qu'il était se reprenait, au souvenir de la petite ville de La Bruyère. Il n'était pas jusqu'aux bruyantes joies populaires du 14 juillet ou de la mi-carême qu'il n'essayât de comprendre. Tout ce mouvement, ce plaisir naïf et ardent lui étaient un attrait, une curiosité.

Cet homme qui semblait par-dessus tout pondéré, pour qui il eût fallu inventer le mot de *mesure* s'il n'eût pas existé dans la langue et dans le goût français, avait une sensibilité et une imagination des plus vives. Mais cette imagination se cantonnait pour ainsi dire dans le domaine du sentiment. C'est ainsi que les beaux paysages l'émeuvent surtout d'une impression morale, par le sentiment qu'ils font naître, par le souvenir qu'ils évoquent; ils sont pour lui des prétextes à méditations. Parlant des étendues désolées de la lande bretonne : « Il est bon, dit-il, d'avoir parfois devant les yeux ces grands horizons de tristesse : c'est à certains jours la leçon de la vie. » En voyage, l'aspect des choses le fait songer à tant de regards qui s'y sont posés, et qui sont morts à la lumière; les pierres des monuments, l'éternité des belles œuvres, aux époques où ces œuvres se sont produites dans la joie ou dans la souffrance, à ce qu'elles enferment de vie humaine. L'histoire surgit pour lui à chaque détour du chemin, non seulement sur les terres classiques du souvenir, en Italie, à Rome, Naples, Venise ou Florence, mais jusque dans notre placide Flandre, en Artois; ou sur le sol picard. Assiste-t-il à quelque solennité officielle, comme les fêtes célébrées à Versailles, en 1889, dans la galerie des Glaces, — devant le spectacle de la France renaissante, il est oppressé par les visions de l'année terrible : « Les deux fêtes, écrit-il, ont pleinement réussi, non

sans tristesse pour ceux qui se disaient : à Versailles, dans la galerie des Glaces, que c'est là qu'avait été fait l'empire d'Allemagne ; à Paris, que toute cette foule réunie à l'Exposition ne songeait qu'à ses joies présentes, et oubliait les menaces de l'avenir. Mais il faut qu'il en soit ainsi pour que les nations vivent, il faut que la grande multitude se livre à ses impressions du moment, et que les autres seuls aient le souci de l'avenir. »

Les aspects qu'il préfère, ce sont ceux qui sont pour lui pleins des souvenirs de toute sa vie : les aimables paysages de l'Ile-de-France et des bords riants de la Seine, et la côte normande, où il aime à évoquer ses lointains ancêtres paternels. Il goûte les lignes discrètes, les proportions heureuses de ce qu'il appelle « les paysages à la française ». Les beautés grandioses ne le laissent pas indifférent ; il en admire la majesté sauvage, et même ce qu'elles ont de tourmenté. Mais ce sont là curiosités de voyage. On se plaît alors au saisissement, à l'imprévu, à l'impression d'effroi et d'écrasement qui en résultent. Mais pour la quiétude de la vie, pour le repos du cœur et de l'esprit, pour l'intimité du foyer, quel horizon vaudrait celui des verdoyantes collines que contemplait son regard d'enfant dans la vieille maison familiale de Meulan. A Sèvres où il passe l'été, il ne jouit pas seulement du repos et des verts ombrages : il éprouve par le souvenir un rajeunissement de l'âme.

La Normandie ne lui tenait pas moins au cœur. Après plusieurs vacances passées aux Petites-Dalles, il avait acquis en 1869 une modeste propriété à Villers-sur-Mer. Une habitation simple, suffisamment spacieuse pour que parents, enfants et petits-enfants y pussent tenir à l'aise ; en face, le large de l'océan ; derrière, un petit coin de verdure : la maison du sage. Gréard était de ceux à qui il semble doux de vieillir parmi des êtres et des objets aimés qui ont été témoins de leur vie. Il était très attaché à sa maison de Villers. Il en surveillait lui-même les travaux d'entretien, les réparations. Sa vie n'est d'ailleurs guère moins occupée à la campagne qu'à Paris. Installé dès le matin au travail, il ne le quitte que vers la fin de l'après-midi. Il est vrai que des fenêtres de son cabinet il peut contempler la mer. Et, au sortir de la fiévreuse activité parisienne, il y a dans ce spectacle une force apaisante. Il prolonge jusqu'à la tombée du jour ses promenades solitaires dans la campagne. Il va d'un pied agile par les sentiers couverts qu'il parcourt depuis tant d'années. Il connaît tous les détours du chemin, et jusqu'au moindre ruisseau qu'il peut rencontrer. Aussi n'entend-il point qu'on lui gâte son paysage : « Je viens de faire ici une campagne héroïque », écrit-il avec entrain. « Il s'agissait d'empêcher qu'on ne dérivât sous terre un gentil ruisselet que je fréquente dans mes promenades, et qui n'a jamais fait de mal à personne. J'ai tonné, remué

ciel et terre, comparu devant le conseil municipal qui m'a accordé la grâce de mon pauvre petit filet d'eau. Mais quand je n'y serai plus, que deviendra l'orphelin? Je n'ose y penser. Priez pour lui. » Les grands ormes dont il a vu croître l'ombrage lui sont amis. Ils lui font accueil. Il se sent comme eux reverdir sur la terre normande : « J'ai repris tant bien que mal mes promenades solitaires, écrit-il, renouant mes relations avec mes vieux amis les grands hètres, les pommiers séculaires, les haies vives. Tout ce monde là prend aussi dans l'écorce quelque chose de rugueux, et certains sommets sont bien chenus; mais j'espère qu'ils sont pour moi comme je suis pour eux, et qu'à me voir passer le pied encore leste, ils se disent ce que je leur dis devant leur vert feuillage : l'année nouvelle ne vous a pas trop maltraités ». (Lettre du 23 août 1894.) Villers l'a d'ailleurs adopté; tout le monde le connaît et l'aime dans le pays. Comme ses amis M. Legouvé et M. Jules Simon, il se voit octroyer le titre de « pompier honoraire ». Il conte gaiement la chose : « M. Legouvé était parti de Villers quand j'y suis arrivé.... La seule corporation qui existe dans le pays lui a décerné le titre de membre honoraire, comme à M. Jules Simon, comme à moi-même, comme à tous les membres de l'Académie, en un mot : nous sommes tous pompiers honoraires! » Il aime la conversation des bonnes gens du pays, et, au cours de ses promenades dans la campagne, il s'arrête

volontiers pour écouter quelques propos rustiques. C'est ainsi qu'il avait pris en goût la conversation d'un vieux maçon qu'il se plaisait à faire deviser sur toutes choses. La philosophie naïve du bonhomme, son bon sens mêlé de finesse paysanne, amusaient infiniment Gréard. Après chaque rencontre, il contait gaiement à la table de famille les expressions pittoresques et les trouvailles savoureuses de son ami le maçon.

Cet homme grave fut le plus tendre et le plus aimable des grands-pères. On sait avec quel soin jaloux il dirigea lui-même l'éducation de son petit-fils. Tous les jours, quelles que fussent ses occupations, il trouvait l'heure nécessaire pour le travail de l'enfant. M. Legouvé, qui était homme à comprendre de tels sentiments, lui écrivait : « Toutes mes amitiés à votre petit-fils. Je ne le connais pas, mais je l'aime pour le bonheur qu'il vous donne ». De fait, les succès du jeune homme le remplissaient de joie, et Gréard en éprouvait une fierté que n'avaient pu lui donner tous ses honneurs. Il avait une manière émue et bien paternelle de dire : « Mon polytechnicien », ou encore « mon jeune savant ». Pendant les mois de vacances qui resserraient l'intimité de la famille, il se sentait tout rajeuni par la gaîté et le mouvement de ce petit monde. Il riait de leurs rires, s'amusait de leurs jeux et y prenait part. En ces dernières années, il ne tarissait point quand il entamait le chapitre des gentillesses de son arrière-petite-

fille : ses petites mines, son sourire, ses grands yeux, les malices qu'il lui prêtait, il disait tout cela abondamment, avec une bonhomie ravie. Ce furent ses dernières joies. Il écrivait le 20 août 1903 : « Le grand événement de famille a été que la petite a commencé à marcher. Elle s'était quelque temps essayée, mais l'on avait beau l'encourager : elle ne partait pas. Un matin, tandis qu'elle croyait qu'on ne la regardait pas, j'étais seul avec elle, elle a pris son aplomb et elle a fait quelques pas. C'était chose gagnée. Elle aurait bien bonne envie de parler. Mais nous n'en sommes pas encore là, et si elle distingue les personnes, elle ne peut encore prononcer leurs noms. Voilà des détails de grand-père.... »

Par-dessus tout, Gréard était bon. C'est, à y bien regarder, le trait de caractère dominant en lui, celui qui éclaire tous ses actes et toute sa vie. Tout ce que lui suggèrent son esprit lucide, sa raison, est comme réchauffé par la bonté. Au collège déjà, ses maîtres louaient la bonté de son cœur. « Il a un cœur d'or, » disait-on de lui à l'École ; M. Duruy, plus tard, s'exprime de même, et c'est l'expression que redira volontiers, bien des années après, M. Legouvé. Bon, il l'était par instinct, il l'était aussi par réflexion. Il apportait à faire du bien, à se rendre utile, une délicatesse, une ingéniosité qui étaient tout un art. Il semblait s'excuser parfois d'intervenir, d'avoir prévenu le secret désir de ceux qu'il aimait : il a sur toutes les

choses du cœur la pudeur la plus délicate. Il souffrait réellement de la souffrance d'autrui et les beaux mots de sympathie et de compassion avaient pour lui toute leur force. Aussi humanisait-il les règlements autant qu'il le pouvait. Ceux-là le savent qui l'ont vu travailler généreusement à augmenter les ressources précaires de tel petit fonctionnaire atteint par la maladie ou les infirmités, ou bien multiplier les efforts pour obtenir des secours à quelque malheureuse veuve, subitement écrasée par la mort du chef de famille. On ne s'adressait jamais en vain à lui : non seulement il comprenait, mais il sentait les difficultés des situations. Il avait pitié, et ne trouvait de repos que dans la satisfaction et le soulagement d'autrui. Veut-on un exemple entre mille de cette bonté agissante et tout aimable? M. Legouvé s'intéressait à une jeune fille qu'il souhaitait voir nommer à Paris pour qu'elle y pût préparer en paix l'agrégation. Voici un fragment de la lettre que Gréard lui écrit à ce sujet :.... « Je vais vous dire la suite de l'histoire de Mlle X... Elle avait accepté avec enthousiasme, croyant à un service et à un émolument complets. Mais il ne s'agissait que de six heures de classe et de 1 200 francs d'indemnité. Comment faire pour vivre à Paris dans ces conditions? La mère et la fille accourent de leur village tout éplorées. Elles regrettent de ne pouvoir profiter du présent; elles craignent qu'en refusant le présent, elles ne se fassent mal noter pour l'avenir! L'idée me vient

qu'on pourrait hospitaliser la jeune fille dans une chambre de maîtresse répétitrice devenue libre au lycée X...., et la faire participer gratuitement à la table commune. — Mais alors, nous aurions le vivre et le couvert, plus 1 200 francs? — Eh! oui, peut-être, si cela vous convient et si le ministre le veut. Exclamation de joie. Le ministre a voulu. Et votre protégée a pris possession de sa classe ce matin. » C'est sans doute de quelque généreuse intervention de ce genre que le remerciait M. Legouvé, quand il lui écrivait : « Mon cher ami, j'aurais dû deviner que vous aviez passé par là. C'est bien ce que j'appelle une *idée Gréard*, c'est-à-dire un de ces moyens naturels et ingénieux qui dénouent les questions les plus complexes, sans rien froisser ni trancher. » Il n'est presque aucune des lettres de M. Legouvé qui ne commence ou ne s'achève par une effusion de remerciement, pour cet art d'obliger que Gréard pratique si parfaitement. Être bon! s'y efforcer sans cesse, le devenir à tout prix! Voilà ce qu'il recommandait par-dessus tout à ceux ou celles qu'il dirigeait avec une particulière affection.

*
* *

Le 18 novembre 1886, Gréard avait été élu membre de l'Académie française, en remplacement de M. de Falloux. C'est M. Legouvé qui avait eu l'idée de cette candidature; il s'y attacha, comme

à tout ce qu'il entreprenait, de tout son cœur, et il se montra aussi heureux du succès que fier de son choix. Le discours qu'avait à faire le nouvel académicien n'allait point sans difficultés, la circonstance était délicate : sa fonction officielle, le rang élevé qu'il occupait dans la hiérarchie universitaire, ses convictions surtout, lui imposaient presque, vis-à-vis de l'auteur de la loi de 1850, des paroles qui pouvaient ne se point accorder avec les bienséances académiques.

Mais il n'était pas homme à s'embarrasser dans les difficultés. Sans se départir de sa réserve d'administrateur, sans rien concéder sur les principes, il sut louer M. de Falloux comme il convenait, et dire, au nom de l'Université, les paroles qu'elle attendait. Il parla de l'homme public avec une franchise mêlée de réserve; pour peindre les vertus de l'homme privé, il sut trouver des accents simples, émouvants par leur sincérité. Ce fut un franc succès. Le bon Sarcey exultait : « Le soir même de ta réception, écrivait-il à Gréard, j'ai lu ton discours à mon public de la Salle des Capucines. Et comme j'ai un autre galoubet que le tien, j'ai eu avec ta prose un succès qui t'aurait fait plaisir : Vrai, je t'ai regretté ».

Gréard prit la parole en plusieurs solennités académiques : il eut à louer Émile Augier que remplaçait M. de Freycinet, Victor Duruy à qui succédait M. Jules Lemaître, M. Anatole France qui prenait la place de M. de Lesseps. Il apportait

à ces tâches littéraires une conscience et un goût scrupuleux. Son talent était bien académique par la mesure, par l'élégance, par la pureté classique. Mais sa nature sérieuse et bienveillante répugnait à ce qu'on appelle la malice ou l'ironie académique. On chercherait vainement dans ses discours les petites insinuations d'une courtoisie quelque peu acérée que le public cherche à découvrir dans ces harangues solennelles. Il se résignait à comprendre et à expliquer en toute bonne foi les livres et leur auteur. Gréard considérait comme une heureuse fortune d'avoir à traiter des sujets assez éloignés de ses travaux habituels. Que de plaisirs lui donna M. Jules Lemaître en obligeant cet homme consciencieux à contrôler les impressions de son auteur sur les théâtres et les littératures du Nord, en le jetant au plus vif du mouvement dramatique contemporain, en le promenant au hasard de sa fantaisie, et avec une philosophie si peu dogmatique, parmi les amusants contrastes du Paris moderne! Il se trouva même de sévères critiques pour reprocher à Gréard d'avoir trop compris et goûté le talent de son aimable auteur, d'avoir commis ainsi je ne sais quel péché de délectation. On le lui reprocha bien plus encore au sujet de M. Anatole France. De fait, le charme de ce style limpide, de cette ironie féline et subtile lui faisaient oublier le danger du redoutable nihilisme que recouvre l'éloquence abondante et fleurie de Jérôme Coignard. Il n'avait pu se défendre contre l'entraînement du

talent. M. Legouvé, avec son habituelle franchise, le lui reprochait un peu. Un autre correspondant lui disait de même : « Ma seule crainte..., c'est que le public, le gros public, ait l'impression d'une bienveillance trop marquée ; on attend peut être un peu plus l'auteur de la *Morale de Plutarque* et le très grand et très pénétrant moraliste que vous êtes. Vous vous jouez avec votre sujet, et Sylvestre Bonnard n'apparaît guère qu'à la fin. L'effet est charmant, du reste, et clôt d'une manière tout à fait heureuse un si délicieux discours ! Ce que je vous indique, c'est une impression, un je ne sais quoi de trop indulgent pour ce genre d'esprit très distingué, très souple, très puissant parfois, et toujours très agréable, mais qui inquiète, qui trouble, qui déconcerte notre honnêteté et joue un peu trop avec notre conscience. Je concéderais moins qu'on ne fait aujourd'hui à ces sortes de talents et d'esprits. Je voudrais quoi ? un rien, mais qui ferait voir combien supérieure est une intelligence comme la vôtre, une raison comme la vôtre. »

Mais une telle indulgence n'était-elle pas chez le moraliste averti, — car nul n'était moins dupe des mots et des arrangements de phrases — une preuve de loyauté intellectuelle et de généreuse souplesse d'esprit ?

Gréard eut assez vite une situation importante à l'Académie. Il n'était pas l'académicien qu'on se dispute dans les salons : de bonne heure, ses

lourdes occupations l'avaient obligé à renoncer à la vie du monde. Mais à l'Académie comme partout, il travaillait. Toujours pressé, il lui arrivait de ne pouvoir prendre sa part du plaisir qu'offre à des gens de goût la séance du jeudi. Mais, auparavant, il avait siégé à la Commission du Dictionnaire, et pour rien au monde il n'eût manqué aux séances laborieuses où, après lecture des rapports, se discutaient les prix donnés par les différentes Commissions. Il y était écouté et représentait avec autorité le parti universitaire et libéral. Dans l'incident de la question orthographique, il joua un rôle qui ne fut pas sans le surprendre lui-même. Certes, Gréard n'était rien moins qu'un révolutionnaire. Mais il avait pour les problèmes philologiques un goût décidé que développèrent sans doute les intéressantes discussions de la Commission du Dictionnaire. Au cours des séances, il proposa à la Commission, puis à l'Académie, quelques modestes simplifications orthographiques, et quelques allégements parmi les broussailles de la syntaxe. Ils furent acceptés et, pour en hâter l'usage, Gréard fut chargé par ses confrères d'en obtenir l'introduction dans les programmes scolaires. Dès lors, ce furent dans la presse des argumentations à perte de vue, des critiques, des attaques, des interviews auxquelles il ne pouvait pas toujours se dérober. Et quelque impatience qu'il en eût, pour le public qui résume les choses d'un mot, Gréard fut

l'homme de la réforme orthographique. Voici comment il expliquait lui-même son intervention, et remettait les choses au point dans une lettre adressée à son éminent confrère M. Victorien Sardou : « Dans la Commission, au Conseil supérieur, j'ai combattu pour sauver les formes qui vous sont chères, j'ai défendu l'accord du participe; j'ai détaché une minorité de 17 voix, mais les Barbares l'ont emporté. Et c'est moi qu'on traite de révolutionnaire aveugle et violent! O justice de l'opinion et de la presse! Pour avoir demandé à l'Académie quelques simplifications que je croyais, que je persiste à croire sages et nécessaires, et cherché à écarter un certain nombre de subtilités au milieu desquelles se consume sans profit l'effort des enfants, voilà qu'on me range parmi les iconoclastes! Moi qui aime notre chère langue comme le paysan aime sa terre. Jugez si votre lettre où j'entrevois que vous sentez notre communauté de vues fondamentale a été pour moi un allégement! » Quant à l'orthographe proprement dite, tout au plus s'agissait-il, comme le remarquait M. Legouvé, de deux cents mots, perdus dans les 27 000 mots du dictionnaire, et pour lesquels les changements prescrits mettraient trente ou quarante ans à s'établir. Personne ne s'y était trompé à l'Académie, et tout le monde était heureux d'un débat qui avait donné lieu à de captivantes et piquantes discussions où Renan et Gaston Paris avaient pris parti, et charmé leurs

confrères par la verve originale et l'abondance des arguments.

A l'Académie des Sciences Morales, dont il faisait partie depuis 1875, Gréard avait une influence plus grande. Les séances ici ne sont plus seulement, comme à l'Académie française, d'aimables et intéressantes réunions du premier salon de France, mais des séances remplies par des comptes-rendus et des exposés d'ouvrages. Gréard était le patron des membres de l'Université qui désiraient présenter leurs travaux au jugement de l'Académie. Et il s'acquittait de cette charge avec dévouement et conscience. Certains rapports qu'il présenta sont, par l'étendue du développement, comme par l'importance des idées, des œuvres de critique intéressante. Tel, par exemple, le rapport pour le prix Halphen, en 1876, sur l'ouvrage de M. Compayré : L'Histoire des doctrines de l'Éducation en France. Il y a là une revue des principes de la pédagogie française, présentée avec une ampleur et une sûreté de doctrines magistrale.

Gréard aimait l'Académie. Lui qui ne s'illusionnait guère sur les honneurs, il sentait vivement ce qu'un tel corps représente de force traditionnelle dans notre pays. C'est tout un passé, et tout un avenir de gloire, ou au moins de noblesse intellectuelle, auquel sont associés chacun des membres de la Compagnie. Il s'intéressait aux travaux de ses jeunes confrères. A ses yeux, il y avait dans

le patrimoine commun quelque chose de plus intime : c'était le patrimoine familial de l'Académie, qui lui semblait enrichi par l'apport des belles œuvres nouvelles.

Il était grand liseur, malgré ses multiples occupations. Par goût et par principe, il voulait connaître l'évolution morale et intellectuelle des jeunes générations. N'était-il point de ceux qui les doivent former? Il allait peu au théâtre. Mais il se faisait renseigner par son jeune entourage, et il n'était guère de pièce un peu forte dont il ne prît connaissance. Les Essais de psychologie de M. Paul Bourget, le théâtre de M. Paul Hervieu l'intéressaient : il y cherchait avec sympathie les symptômes moraux des nouvelles générations : « Je l'aime beaucoup, écrit-il de M. Paul Hervieu. C'est un talent un peu rude, mais un vrai talent. Il a la franchise de sa pénétration qui est profonde, et il a le sentiment très vif de notre état d'âme contemporaine. Je le crois destiné à prendre une très grande place dans notre théâtre. Il tente en ce moment une réforme qui ne servira peut-être pas son succès, mais qui sera bien intéressante à suivre. L'*unité d'impression*! C'est la vraie, la seule que nous admettions aujourd'hui, les trois unités n'appartenant plus qu'à l'histoire, mais c'est la plus difficile à faire goûter par un auditoire français de ce temps. Avez-vous vu la *Course du Flambeau*? Si oui, je crains bien que vous n'ayez trouvé cela triste. Je

l'ai lu, et j'en ai beaucoup admiré la logique, la concentration, la force. » L'activité d'esprit de Gréard le porte à toutes lectures : anciens et modernes, contemporains français ou étrangers, articles de revues, il cherche à tout connaître, et il est heureux d'avoir à signaler quelque bonne lecture aux jeunes esprits qu'il dirige : « Avez-vous lu le *Napoléon à Sainte-Hélène* de lord Rosebery? Si vous pouviez vous le procurer, ce sont quelques bonnes heures à passer.... Ces Anglais, quand ils veulent se désintéresser de leurs passions, surtout de leur orgueil, sont des juges supérieurement pénétrants. » La seule chose qu'il ne puisse pardonner à un auteur, c'est le manque d'élévation morale. Le talent d'écrivain, la puissance créatrice, la force d'invention et d'expression de Zola ne peuvent atténuer à ses yeux certaines lacunes du sentiment. Il y a en lui une résistance invincible : « J'achève *la Débâcle*. Il y a bien du talent. Les pages fortes et lumineuses abondent. Les deux premiers chapitres m'ont pénétré, et j'ai retrouvé plus d'une fois cette impression. Je ne sais rien de plus saisissant, de plus navrant que les apparitions de l'Empereur à l'arrière-plan, au fond de la scène. La défense de Bazeilles est pleine de relief, la charge du Calvaire entraînante, vertigineuse. Mais, tout compte fait, le livre est pénible à lire. Ce n'est pas seulement parce qu'il est long et que les redites sont incessantes, ce n'est même pas parce qu'il est le

tableau d'une épouvantable défaite; c'est qu'il n'a rien de généreux, rien qui relève; la guerre a sa grandeur morale; on ne sent ici que les tristesses, les misères, les hontes de la déroute. Le bon sens de Jean ne me suffit pas, et le colonel de Vineuil n'est qu'une ombre. Zola ne grandit même pas l'adversaire, ce qui était une façon de nous grandir nous-mêmes. Succomber devant une force admirablement organisée, c'est encore un honneur. Mais succomber devant *ces petits soldats de plomb*! On dit que l'Allemagne a beaucoup goûté l'ouvrage, et je ne m'en étonne pas : il nous abaisse assez pour cela. J'ai en horreur les vulgarités du chauvinisme. Mais l'âme française n'est pas là; non, elle n'y est à aucun degré. Décidément cette histoire est encore à faire. La meilleure que je connaisse est celle que contiennent au jour le jour les bulletins de victoire de Guillaume. Ils font la part de la résistance. Trop de capitaines Beaudoin et de soldats Lapouille dans l'armée de Zola. »

C'est aux vacances surtout qu'il se donne à la joie de lire. Il prend son plaisir de toutes mains : « Bussy est une ressource et Saint-Simon un trésor », écrit-il. A Tallemant succède le journal des Goncourt. Il est bien varié, bien amusant.... parfois bien gênant ». D'ailleurs, les « fusées paradoxales » plaisent peu à sa nature sincère, « les ironies le démontent ». Si son goût et son activité d'esprit puisent partout un aliment, il trouve

la sérénité de l'âme surtout dans nos grandes œuvres classiques : « C'est le repos dans la lumière », dit-il des écrivans grecs. Mais ce qui par-dessus tout l'émeut, ce sont les agitations, les inquiétudes des pauvres âmes assoiffées de certitude ou de consolation, qui cherchent dans la foi un appui ou un refuge. Les entretiens sur ce sujet le remuaient profondément. Un jour, après une lecture faite entre amis de l'étude de Sainte-Beuve sur Mme de la Fayette, Gréard en écoutant la fin de l'article, si émouvante : « Après de telles séparations, il n'est plus que Dieu, ou la mort », resta visiblement troublé ; et il avouait l'émotion que de telles pensées prolongeaient en lui. Ses préférences vont aux récits de vie intérieure, aux crises morales qui se dénouent dans le secret des âmes. La sévérité janséniste exerce sur lui un puissant attrait. Le Port-Royal de Sainte-Beuve est un de ses livres de choix, un de ceux auxquels il revient le plus volontiers : « Je vois avec plaisir, écrit-il, que vous vous intéressez à Port-Royal pour vous-même, et que vous éprouvez le bienfait de cette admirable sérénité d'âme. Le XVIIe siècle sans Port-Royal ne serait pas le XVIIe siècle. C'est par là qu'il se distingue le plus sensiblement du XVIIIe, je ne dis pas du nôtre, car le nôtre est surtout fait de contrastes, et j'y ai trouvé parfois des courants d'idées et de sentiments qui rappellent la vie morale des Arnaud. »

Mais trop souvent, même aux vacances, les

besognes administratives absorbaient ses loisirs, et se jetaient à la traverse de ses lectures et de ses travaux personnels. C'est un regret qu'il exprime fréquemment dans ses lettres : « Tout cela, dit-il, ne laisse pas l'esprit ni la plume aussi libres qu'on le voudrait ». Il envie son ami Levasseur qui appartient tout entier à son fructueux labeur, à ses recherches, à ses ouvrages : « Heureux homme, écrit-il, il jouit de son travail qui avance, pas assez vite à son gré, mais qui avance, et je l'envie ».... — Il se désole surtout à la pensée qu'un de ses plus chers projets littéraires, — un livre si longtemps médité sur Sainte Beuve, — ne puisse prendre corps. Mais que faire avec des heures, ou plutôt des parcelles d'heures, disputées, émiettées : « Je suis un peu rentré dans le courant, écrit-il, mais je le traîne plutôt qu'il ne me porte. Les travaux d'érudition comportent les intervalles, les suspensions, les longueurs de temps. La critique veut décidément plus de suite, une impression plus continue et plus fraîche, un concours de réflexion et d'élan que seul peut donner le loisir prolongé, une pensée bien à soi, limpide, que ne trouble pas à tout instant le flot bourbeux des affaires. On ne fait pas moins ce qu'il faut : on ne le fait pas avec cette abondance de cœur, qui est la joie du travail et sa meilleure récompense. »

Ce fut là, en réalité, le vrai sacrifice que Gréard fit à l'Université et au devoir. M. Legouvé,

dont l'amitié était si attentive, regrettait parfois que Gréard ne mît pas dans sa vie plus de plaisir, plus d'agrément : « Ce serait un homme parfait, disait-il plaisamment, s'il consentait à s'amuser ». Cet « amusement », ce plaisir vif, ce goût de renouveau que son ami Legouvé souhaitait pour lui, il le trouvait dans le travail. Épris comme il était de recueillement, de vie intérieure, il suivait sa voie en s'écartant de la vie mondaine. Il n'avait pour cela aucun sacrifice à faire. Mais il lui fallait un effort de renoncement pour s'arracher à une œuvre qui le captivait.

CHAPITRE XXI

L'ÉCRIVAIN

Gréard fut récompensé de son abnégation d'une manière inattendue et orignale : il revint aux bonnes lettres par le chemin qui avait semblé l'en éloigner.

Dès ses premiers écrits, il avait pris rang parmi nos moralistes; dès lors aussi s'était marqué le caractère pratique de son œuvre. Le goût des choses morales, de la vie intérieure, une naturelle gravité de sentiment, cette sorte d'influence douce et sérieuse qu'il exerçait invinciblement autour de lui dans les rapports d'amitié ou de camaraderie, tout cela ne le désignait-il pas comme un moraliste de race, un de ces observateurs réfléchis pour qui, dans la vie du passé ou dans celle de leur temps, tout est matière à pénétrer l'âme humaine. Notre littérature offre en ce genre d'infinies variétés. Aux analystes de l'âme, nous devons des joies, des émotions profondes, des réflexions

amères ou fécondes, du rire léger ou une rêverie délicate suivant que c'est un Racine ou un Molière, un Pascal, un La Rochefoucauld ou un La Bruyère, un Bourdalone, un La Fontaine ou un Montaigne, et plus près de nous un Amiel ou un Joubert, qui nous éclairent, nous dirigent à travers les obscurs dédales de la conscience, et nous forcent à voir en nous-mêmes en regardant ce qui se passe dans autrui.

L'originalité de Gréard, ce qui lui donne une physionomie particulière à la fois parmi les moralistes et parmi les éducateurs, c'est que ses qualités les meilleures comme homme, comme penseur, comme écrivain, étaient précisément celles qui pouvaient le mieux servir sa profession. Sa clairvoyance, sa sûreté de diagnostic, sa connaissance des hommes et des motifs qui les déterminent, quels dons heureux pour un des maîtres de l'éducation publique ! L'éducateur bénéficiait constamment de la finesse de vues, de l'aiguë pénétration du moraliste. Le moraliste trouvait dans la pratique des affaires un champ d'expériences sans cesse renouvelé, et, dans le commerce des hommes, des raisons de leur devenir chaque jour plus indulgent, à mesure qu'il les connaissait davantage.

Cette application de la science morale à l'éducation donne à l'œuvre littéraire de Gréard son unité. En même temps, elle rend son action d'éducateur singulièrement attachante. On l'a remarqué : c'est par l'âme bien plus que par

l'esprit qu'un homme se distingue véritablement des autres. Chacun de nous éprouve en lui-même combien les sentiments nous sont plus personnels que les idées. Il suffit de lire les écrits pédagogiques de Gréard pour se convaincre que son œuvre éducatrice vient du cœur autant que de la raison, et qu'elle tient étroitement à sa conviction de moraliste. Plus qu'en aucune autre sorte de production littéraire ou active, c'est l'homme ici qui se manifeste dans la vérité de sa nature morale. Ainsi s'explique sa conception de l'éducation publique. Ni les préoccupations du sociologue, du politique ou de l'économiste ne dominent en lui; et, plus encore qu'au bien de l'Etat, à ses institutions ou à sa richesse, il songe au bien de l'enfant, à ce qui le fera meilleur, à ce qui développera en lui l'être humain. S'il est et s'il demeure un classique, c'est parce qu'il est avant tout un moraliste. Entre toutes les études qui concourent à la formation de l'enfant, il lui serait impossible de ne pas se décider pour les études morales, pour les humanités. D'abord, le développement de l'être : raison et cœur, idées et sentiments; puis, le savoir utile, qui, lui-même, devra concourir encore à la culture des facultés morales. A ses yeux, instruire le jeune homme, c'est bien, l'élever, c'est mieux. La fin première et dernière de l'instruction, ce doit être encore et toujours l'éducation.

Une vocation aussi décidée devait naturellement se manifester dans toute l'œuvre littéraire de

Gréard et influer sur le choix de ses travaux. Aucun des sujets sur lesquels il arrêta sa pensée ne s'écartait réellement de cette lignée d'esprits observateurs, attentifs par-dessus tout aux phénomènes moraux, et parmi lesquels il devait prendre rang à son tour. Saint-Evremond le charme par la sûreté de son jugement, par la finesse déliée de son esprit, par le regard aigu et profond avec lequel il scrute les actes et les motifs des hommes. Mais ce détachement du mondain désabusé, de l'homme de goût qui borne son effort à un dilettantisme délicat et hautain ne pouvait tout à fait attacher Gréard. Il était autrement attiré par la sévérité clairvoyante et salutaire de saint Jérôme, appliquée aux consciences féminines qu'il dirigeait dans la voie morale et dans la voie chrétienne. Tout près encore de la crise intérieure dont il n'était pas sorti sans déchirement, s'il avait renoncé à la pratique religieuse, il lui en était resté une aptitude à comprendre la puissance de la doctrine sur les âmes, une curiosité sympathique à l'égard des émouvants problèmes que la foi peut susciter dans la conscience, et une sorte de nostalgie pour les croyances que la philosophie avait ruinées en lui. Aussi le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, qui répondait à ses habituelles et intimes pensées devint-il, dès que l'ouvrage parut, une de ses lectures préférées, un thème de méditations morales plus encore que littéraires. Il ne put se défendre de s'essayer à la critique sur ce

sujet qui lui tenait au cœur. Sainte-Beuve, touché de l'accent sincère du jeune professeur, lui écrivait en remerciement un billet, où, à travers l'amabilité du maître célèbre pour un auteur à ses débuts, perce un accent plus personnel, et qui se trouva être plus justifié que Sainte-Beuve ne le pensait assurément lui-même.

L'étude sur saint Jérôme n'a pu être retrouvée; on ne peut que le regretter. On possède les articles sur *Port-Royal.* Ils sont intéressants par la délicatesse morale, par le sérieux de l'âme, par la tendance élevée dont ils témoignent.

La *Morale de Plutarque* a une autre portée. Gréard avait pensé d'abord à écrire sa thèse sur Rollin. Le beau livre qu'il a laissé sur Plutarque ne peut nous empêcher de regretter qu'il n'ait point en effet retracé cette sérieuse et douce physionomie d'un de ses grands prédécesseurs. Dans la circonstance, Plutarque lui offrait un champ plus vaste. Bien que Gréard se fût confiné dans les *Traités de Morale*, il avait à envisager en historien et en philosophe l'État antique, la Cité, le Temple. Chemin faisant, il traverse tous les grands carrefours de la Grèce finissante. Et l'image qu'il fait revivre de l'honnête Plutarque, se vouant tout entier, comme archonte et comme pontife, à maintenir dans le cœur de ses concitoyens les vertus et les traditions nationales, prend, dans cette

agonie du paganisme, une sorte de pathétique grandeur.

Il y avait, semble-t-il bien, entre l'auteur et son sujet des rapports qui devaient l'y attacher intimement. Gréard s'est évidemment complu dans le commerce de Plutarque. Si le livre, par sa destination, — il s'agissait d'une thèse de doctorat, — a conservé dans la forme, dans les divisions, une régularité scolastique, l'accent en est absolument personnel. « Le but que je me propose, est-il dit dans l'introduction, est de recueillir les traits épars de cette sagesse qui a nourri tant d'éminents ou de charmants esprits, d'en rechercher l'origine et le caractère, d'en expliquer l'action. » A cette sagesse, Gréard donne un autre nom qui éclaire mieux encore sa pensée, et qui le montre plus proche du délicat atticisme dont il semble avoir fait une des règles de sa vie : il l'appelle la mesure, l'harmonie. « L'esprit de mesure était devenu, dans le simple et profond langage des Grecs, la marque de l'honnêteté, où plutôt l'honnêteté même ; le nom qu'ils appliquaient à l'homme de mesure, leur servait à caractériser l'homme de bien. Plutarque est un des représentants les plus autorisés de cette sagesse, hors de laquelle il n'y a, pour les sociétés comme pour les individus, ni vraie dignité, ni force durable. » La sagesse de Plutarque n'a rien d'héroïque, dira-t-on ; ses traités sont « un manuel de lieux communs, un bréviaire de petites vertus ». C'est là précisément ce qui séduit Gréard.

Il ose prendre, contre les délicats, la défense de ces lieux communs que Bossuet appelait « des vérités de pratique ». « Il n'y a de juste en morale que ce qui a mérité de devenir commun, » dit-il. Il exalte les vertus moyennes. Leur pratique quotidienne est autrement difficile à réaliser dans l'habitude de tous les instants que l'action d'éclat isolée qui rayonne sur toute une existence. « Ce n'est rien, en apparence, que cette vertu de détails, écrit Gréard; en réalité, c'est tout, c'est la vie même. Ne rabaissons donc pas « ces prêcheurs de communes ». Ils sont les maîtres de la vie. » Ce dont il loue le plus son auteur, c'est de ne pas exiger du jeune homme « une sagesse irréalisable », c'est de l'amener à la possession de soi-même, à la tranquillité de l'âme, de « lui inspirer le goût de la perfection », de « lui faire toucher du doigt les progrès qu'il a accomplis », d'exciter dans son âme, « à chaque amélioration constatée, le désir d'une amélioration nouvelle ». Gréard goûte surtout le traité dans lequel Plutarque établit la perfectibilité humaine. N'est-ce point parce qu'il y retrouvait ses propres vues? D'ailleurs une âme d'éducateur moraliste s'appuie nécessairement sur la foi profonde dans notre nature. Dans le même esprit, Gréard inscrivait quelques années plus tard en tête de son livre sur l'éducation des femmes ce mot aimable et grave de Mme de Sévigné : « Je dis toujours que, si je pouvais vivre seulement deux cents ans, je devien-

drais la plus admirable personne du monde ». L'effort personnel lui semblait « le premier degré de la sagesse ».

Cette morale, excellente en ce qui concerne l'individu, manque cependant du principe généreux que déjà l'antiquité avait connu, et que le Christianisme allait faire pénétrer dans les cœurs : sentiment non plus seulement de compassion, mais de charité, de fraternité universelle. « Ces larmes de compassion dont la source était fermée au stoïcien, dit Gréard, c'est la rosée céleste dont le Christianisme devait rafraîchir les âmes souffrantes. Tandis que le sage ne se refuse point à partager tout ce qu'il possède, tout, excepté lui-même, le chrétien donne tout avec effusion, et surtout lui-même. » Là est l'insuffisance de la doctrine de Plutarque. Tandis que Sénèque ou Marc Aurèle semblent marcher à cet égard dans les voies évangéliques, Plutarque s'en tient à la morale personnelle. Relativement aux plus grands de ses contemporains, il est, dit Gréard, « de plusieurs siècles en arrière ». Il ignore l'amour du prochain, le renoncement. Gréard fait cet exposé critique des vues de Plutarque avec une abondance de cœur qui montre combien de tels sujets tenaient au fond le plus intime de son âme. Aussi lui échappe-t-il par endroits de véritables confidences sur lui-même, sur ses sentiments. Tous ceux qui l'ont connu et aimé ne le reconnaîtront-ils pas à des traits comme ceux-ci, par exemple : « Toutes les

âmes sauraient-elles se résigner à placer la vertu dans l'esprit de conduite, le bonheur dans le contentement de soi? Heureusement, a-t-on pu dire avec autant de profondeur que de justesse, il y a autre chose en ce monde que le bonheur? » N'est-ce point son âme scrupuleuse, insatisfaite, autant que son cœur délicat, qui se révèlent dans ces lignes : « Est-il si rare de rencontrer des natures délicates qui, moins sensibles à la jouissance de ce qu'elles possèdent, qu'à la privation de ce qui leur manque, tourmentées du besoin d'une certaine perfection, et impuissantes à la réaliser, se consument en luttes secrètes et en douloureux efforts ». Ne peut-on voir, dans cette inquiétude de l'âme, l'explication de cette confidence que faisait un jour cet homme en apparence comblé de tous les bonheurs : « Je n'ai jamais été vraiment heureux ». Qui mesurera l'étendue de nos désirs? Qui pourrait satisfaire l'idéal de ces cœurs inquiets pour qui le bonheur même est gâté par l'idée de ce qu'il renferme d'incomplet, de passager, de ces âmes d'élite, qui, en s'efforçant au bien, souffrent de ne pouvoir qu'aspirer au mieux. Tout cela, d'ailleurs, s'associait dans cette nature si variée, si riche, avec la sérénité, l'équilibre moral que mettait en lui la parfaite raison. Mais il avait peine à concevoir qu'il y eût des cœurs pleinement contents. Comment oublier tout ce qui eût pu être, tout ce qui a été? Comment oublier, surtout, les malheurs qui nous ont frappés, les peines qui nous mena-

cent? C'est dans la *Morale de Plutarque* encore que Gréard laisse échapper ce mot si pénétrant : « Il est des peines dont l'âme humaine, par un de ses plus nobles instincts, tient à ne pas perdre le sentiment : la sympathie est l'unique soulagement qu'elles puissent supporter ». Ne sent-on pas ici un cœur sensible et délicat? L'idée est esquissée plutôt qu'exprimée, avec une sorte de pudeur d'âme que nous avons eu déjà occasion de remarquer, et qui est en même temps la marque de ce goût parfaitement mesuré que Martha désignait par un mot heureux : « la délicatesse dans l'art ».

Sur le fond religieux de l'âme de Gréard, la *Morale de Plutarque* nous offre encore plus d'une confidence précieuse. L'attachement du moraliste ancien pour le paganisme de l'Hellade tenait à la fois à son patriotisme et à un besoin élevé de son cœur. Le culte des dieux, leurs mystères poétiques, étaient une des plus intimes traditions du peuple grec. Celle-là ébranlée, le vieil édifice hellénique n'était-il pas bien menacé? Plutarque, peut-être plus atteint lui-même qu'il ne l'eût souhaité par les controverses des philosophes, s'efforçait de maintenir les formes et les habitudes religieuses dans l'âme de ses concitoyens. Il donnait à tous l'exemple d'un pieux respect pour les croyances qui, si longtemps, avaient exprimé, pour ainsi dire, l'âme de la Grèce, qui étaient faites de sa vie héroïque, de

son histoire presque autant que des imaginations ingénieuses de ce peuple charmant. S'il acquiesçait dans son cœur « à l'unité et à la grandeur du Dieu de Platon », il se refusait cependant à courir le risque de ruiner le polythéisme; il cherchait à le fortifier par l'idée d'un principe supérieur. Toute la sympathie de Gréard, tout son respect sont acquis aux pieux et ardents efforts du pontife de Chéronée. Mais il maintient les superstitions! dira-t-on avec dédain. « Il y a, répond Gréard, une sorte de superstition aimable et douce, qui n'est qu'un tendre acquiescement de l'âme aux pratiques de la foi; et un peu de passion, un peu d'exaltation même ne messied pas au sentiment religieux dirigé par l'amour de Dieu; le mysticisme n'est pas un danger vulgaire. » Il suit avec émotion la noble lutte patriotique que soutient Plutarque contre les idées nouvelles des uns, contre l'indifférence et le scepticisme des autres. Les pages dans lesquelles Gréard en fait revivre les diverses phases sont empreintes d'une beauté grave et pénétrante : « Quand, pour se soutenir, dit-il, une religion en est réduite à faire appel au patriotisme de l'homme, quand elle n'a plus à lui montrer dans l'observation des usages du culte qu'un aimable moyen de tranquillité, tout effort pour l'étayer est impuissant, sa base est ruineuse. L'exaltation la plus généreuse de l'orgueil national, les pompes du cérémonial le plus doux, les arguments du sens pratique le plus ingé-

nieux, ne sauraient suffire pour reconstituer dans les âmes les antiques croyances. C'est en vain que Plutarque se drapant dans son costume de grand-prêtre et ceignant de fleurs ses cheveux blancs entonnait dans le temple du dieu de Delphes, en présence du peuple assemblé, un hymne de reconnaissance et de foi. Tout autour de lui, les échos répétaient comme jadis le rivage de Palodès : « Le grand Pan est mort ». Et la lumière nouvelle s'était levée de l'Orient. »

Gréard étudie dans Plutarque non seulement « l'interprète de la morale universelle », mais « le représentant de la morale de son temps ». Il esquisse une histoire de la philosophie grecque après Socrate, et il définit brièvement, avec clarté et exactitude, platonisme et aristotélisme ; il cède, pour son plaisir et pour le nôtre, à son penchant historique. Selon la méthode critique de Sainte-Beuve, de Taine, il explique son personnage par la race, par le milieu et par la famille. Aussi retrace-t-il une sorte de tableau de la vie antique. Parfois, ce sont les grandes lignes de l'histoire qu'il fait apparaître à nos yeux, comme, par exemple, dans le résumé concis et énergique de l'établissement de l'empire, aboutissant à la paix romaine. Il y a dans ces passages des mots d'historien, de ces mots saisissants qui font penser : « Les Barbares, dit-il, brisèrent le moule du monde antique ; le Christianisme seul en changea l'âme ».

Mais il s'attache surtout aux traits intimes, qui conviennent aux limites de son sujet : l'administration de la cité, les croyances, les mœurs. D'une plume alerte et malicieuse il décrit la vie béotique, ou bien il nous introduit au cœur de la petite ville de Chéronée, parmi les passions, les intérêts mesquins qui s'y agitent. Le tableau est animé, pittoresque. La justesse des traits, le tour sobre et coloré de la narration rappellent la manière de Paul-Louis Courier, avec plus de simplicité et de naturel.

Cette thèse, très documentée, constituait une œuvre solide et brillante, et faisait autant d'honneur à l'érudition du jeune professeur qu'à son talent d'écrivain. A l'heure où elle parut, l'usage commençait seulement à naître de présenter au Doctorat des travaux de véritable recherche, des œuvres étendues et de savoir original, qui élucident quelque fait ou rétablissent un point d'histoire[1]. La part de Gréard dans cet apport commun fut de déterminer avec exactitude les faits qui concernent Plutarque : « Le biographe de l'antiquité n'a pas eu de biographe », disait-il au début de son livre. Gréard fut ce biographe, et l'honneur qui lui revient, c'est d'avoir narré avec vérité cette vie, digne de figurer parmi celles des hommes illustres dont Plutarque lui-même nous a conté l'histoire.

1. Voir sur ce point l'intéressant article publié par M. Mézières le 15 février 1906.

En 1870, Gréard publiait une édition française des *Lettres d'Héloïse et Abélard*, avec une pénétrante étude sur le caractère et les sentiments des deux personnages. Les travaux de M. de Rémusat avaient ramené l'attention sur ces Lettres. Gréard, en bon humaniste, prit les textes et, intéressé, se mit à en faire une traduction serrée et élégante. Mais, à côté de l'attrait tout littéraire qui l'avait d'abord, semble-t-il, entraîné vers l'histoire douloureuse d'Héloïse et Abélard, il n'est pas malaisé d'apercevoir comment le moraliste, le psychologue fut saisi d'une ardente et sympathique curiosité, à mesure que se révéla à lui toute la noblesse de l'héroïne.

Héloïse lui apparaît comme un être de raison et de passion; il admire la beauté de son amour et l'héroïsme de son immolation. Les invraisemblances choquantes que lui prêtent Pope et Bussy-Rabutin, leurs « contre-sens révoltants », irritent Gréard comme une faute de goût : « Les lettres d'Héloïse, est-il besoin de le dire? n'ont ni ces mignardises, ni ces hardiesses d'impudeur..., écrit-il. Une nuance de moins dans le goût, et nous voilà dans la platitude ». Il la défend également contre ceux qui l'abaissent à des pensées libertines, et contre ceux qui la montrent reniant son amour dans un long repentir. Subjuguée par un sentiment absolu, elle demeure fidèle aux souvenirs brûlants de sa tendresse; sa faute est anoblie, purifiée par le sacrifice. Mais cette abnégation

qu'est-ce autre chose encore que l'amour? Ce n'est ni la foi religieuse, ni le remords qui la précipitent dans la mort du cloître : c'est l'ordre d'Abélard. « Au moment de prendre le voile, la seule pensée qui l'eût pénétrée de douleur,... c'est qu'Abélard eût pu suspecter l'élan spontané de son immolation... et, ajoute Gréard, n'avait-elle pas accepté la plus cruelle de toutes les morts, l'oubli? »

Le don qu'elle a fait d'elle-même a été si absolu qu'elle ne saurait se reprendre. C'est, dans toute sa force, la passion souveraine : exaltation du cœur et de l'esprit, enivrement des sens; la passion, qui balaie d'un souffle de tempête tout ce qui l'arrête, la passion qui détruit, qui ravage, mais aussi qui réchauffe d'une flamme immortelle tous ceux qu'elle a touchés de son aile. Non seulement ce grand amour a poétisé à jamais le souvenir d'Héloïse dans l'imagination des hommes; mais il avait accompli ce miracle de ranimer, d'attendrir d'une pieuse tendresse le cœur d'Abélard. Une telle générosité, un si complet oubli de soi, sans espoir, sans retours, une si entière soumission finissent par toucher cette âme superbe. Il admire, il respecte Héloïse, non plus seulement pour son savoir réputé, pour sa grande intelligence, mais pour son cœur héroïque. Aussi, à sa cruauté, à sa froideur, succède un vigilant intérêt pour elle et pour ses filles. Il entre « dans la voie d'une direction spirituelle ». Habilement,

Héloïse l'y engage, l'y maintient, lui demande conseil sur tous les points, heureuse de l'associer à ses prières, à sa solitude, de faire de lui le témoin, l'arbitre de sa vie. « Mais qui ne sent, dit Gréard, que, dans ce commerce de direction souveraine et de subordination absolue, Héloïse et Abélard trouvaient tous deux autre chose qu'une pure satisfaction de savoir, d'intelligence et de raison? ».

Gréard analyse le caractère et les sentiments des deux personnages avec une sûreté de diagnostic, une délicatesse de touche qui rappelle les meilleures pages de Sainte-Beuve. Il ne s'attarde pas à la touchante aventure d'amour; il va droit aux âmes : on en peut juger par ce passage où il montre l'enthousiasme ardent et l'éclosion de l'amour dans l'âme d'Héloïse : « Que l'on se représente, à l'extrémité d'une de ces ruelles que la foi du moyen âge avait entassées au pied des tours Notre-Dame, une humble demeure, enfoncée d'un côté et comme perdue dans l'ombre de la cathédrale, ouverte de l'autre aux libres et vivants espaces du quai de la Grève et du port St-Landry : c'est là que, dans le silence d'une studieuse retraite, sous une tutelle plus affectueuse qu'éclairée, vivait cette jeune fille de seize ans, l'esprit replié sur lui-même, le cœur ardent. A quelques pas, autour des églises et des cloîtres qui formaient comme le rempart de Notre-Dame, était l'École où Abélard régnait. Plus d'une fois, les méditations et les

rêves de la jeune fille avaient été traversés par les clameurs de la troupe des clercs amenant le maître à une nouvelle victoire, ou le reconduisant à sa demeure, tout émus de son irrésistible dialectique. Plus d'une fois aussi peut-être, elle l'avait vu passer le front rayonnant, la démarche haute, parmi les milliers d'auditeurs que lui envoyaient « la Bretagne, l'Angleterre, les pays des Suèves et des Teutons, Rome même », et que ne suffisaient plus à loger les hôtelleries de la Cité. Et un jour, ce fut à elle qu'au sortir de ses triomphes, ce maître souverain de l'éloquence et de la philosophie vint rapporter l'éclat d'une gloire qui faisait pâlir celle des empereurs et des rois. Tout ce qu'il y avait dans son esprit, dans son cœur, dans son imagination, d'énergie naissante s'épanouit aussitôt et se fixa. Mais bientôt, gloire, génie, talents, tout s'effaça devant un charme unique : « Dieu m'est témoin, disait-elle : en toi, je n'ai jamais cherché, jamais aimé que toi ».

Gréard explique avec la même vérité le caractère d'Abélard, singulier mélange d'amour et d'égoïsme, de sensualité et de froideur, de tendresse et d'orgueil. Mais, visiblement, il s'attache surtout à l'étude de l'âme douloureuse et passionnée d'Héloïse. La genèse, le développement, les arrêts, les tranformations et les irrésistibles retours du sentiment dans ce cœur tourmenté, Gréard nous les montre avec une finesse subtile,

une force ardente et comme volontairement contenue. Il y a dans ces pages un accent tout à fait inattendu et intéressant, qui ne se retrouve à ce degré dans aucune des autres œuvres de l'écrivain.

Gréard réunit en 1886, dans les quatre volumes intitulés *Instruction et éducation*, les principaux mémoires administratifs qu'il avait rédigés depuis 1870 sur toutes les grandes questions de pédagogie et d'enseignement. Indépendamment des observations morales et des judicieux préceptes qu'ils renferment, ces livres nous intéressent par tout ce qu'ils révèlent sur leur auteur. « C'est le mémorial de tes actes », lui écrivait Taine. « Il doit être très doux, ajoute-t-il, d'avoir tant fait par-dessus ou par-dessous tous les partis, dans un domaine où l'on a été maître, et où l'on n'a rien fait qui ne soit incontestablement utile. » On ne peut guère, en effet, retracer la vie et l'œuvre pédagogique de Gréard sans analyser chemin faisant[1] ces quatre volumes qui sont le plus sincère témoignage de ce qu'il a accompli, le plus sûr garant de sa pensée.

La matière de ces livres, ce sont les faits essen-

1. Voir les chapitres sur l'enseignement primaire, sur l'enseignement secondaire et sur l'enseignement supérieur, où si souvent nous avons laissé parler Gréard lui-même par d'abondantes citations, empruntées à ses livres.

tiels de sa vie administrative, les idées et les sentiments qui les ont inspirés. C'est là, pour ainsi dire, de la littérature d'action. Lus ainsi d'ensemble, expliqués par la vie de leur auteur, ces livres excellents retrouvent tout leur intérêt d'œuvres vivantes. A côté des chiffres nécessaires, et qui n'ont d'ailleurs rien de bien rébarbatif, que de pages pénétrantes, d'une psychologie fine, émue, parfois souriante. La variété des sujets écarte la monotonie. Gréard suit l'enfant, à quelque condition sociale qu'il appartienne, dans toutes les phases de son développement intellectuel et moral : de la salle d'asile aux cours d'adultes et aux écoles d'apprentissage; des premières années du lycée jusqu'à l'admission de l'étudiant dans les Facultés. Que de judicieux conseils, quelles directions sûres et élevées y peuvent puiser les pères et mères de famille, si directement intéressés à la solution la meilleure, en ce qui concerne l'avenir intellectuel, moral ou matériel de leurs enfants! Leur perspicacité a si souvent besoin d'être secondée, éclairée, leur tendresse d'être raffermie. Tous ceux qui, à un titre quelconque, — de l'homme d'État au modeste instituteur, — ont la charge de former l'esprit public, retrouveront là les saines et libérales doctrines qui ont fait la force et l'honneur de l'Université. La forme de ces écrits, exactement conforme à la pensée et au sujet, assure leur durée. Gréard n'avait visé qu'au fait, à l'idée utile; et il avait,

selon le mot du duc de Broglie, « créé un genre ». Nul vain ornement, nulle surcharge : la simplicité, la clarté qui conviennent aux affaires, un style tout uni, sobre, mesuré, le style d'un administrateur qui était en même temps un maître écrivain.

Les études intitulées : *L'éducation des femmes par les femmes* sont une œuvre intéressante et aimable. Elles se rattachent par la conscience de l'exécution, par la finesse de l'analyse, par la vie et la ressemblance morale du portrait, au genre si brillamment créé par Sainte-Beuve, mais elles ont ce caractère propre d'avoir été composées d'abord dans une intention utile. C'est en vue des jeunes lycéennes que Gréard commença à les écrire. Il voulait leur faire comprendre et goûter les ouvrages sérieux écrits par les femmes et pour les femmes sur la meilleure manière d'élever les filles. C'est comme introduction aux Lettres et Entretiens de Mme de Maintenon, au Traité de Fénelon, à l'Essai sur l'éducation des femmes, que furent composés les attachants et curieux portraits de Mme de Maintenon, de Fénelon, de Mme de Rémusat. Il ne resta plus qu'à les réunir avec quelques autres pour former un groupe original de femmes éducatrices. Suivant leurs idées, Gréard les range parmi les disciples de Fénelon ou parmi ceux de Rousseau. Mais, visiblement, l'auteur de l'exquis Traité de l'éducation des filles l'emporte

dans sa sympathie sur celui d'*Émile*. « Quel grand style, écrivait-il autrefois, mais que d'idées fausses! » Et, nous l'avons vu, il avouait qu'il relisait « péniblement » l'*Émile*. Les principes d'éducation de l'auteur d'*Émile* ne pouvaient être ceux de Gréard. Prendre le sentiment pour guide, et pour seul guide, est-il une chimère plus dangereuse, plus capable de conduire les femmes à toutes les erreurs et à toutes les fautes? Ne viser dans leur éducation qu'à l'agrément, au plaisir qu'en retirera plus tard le mari dans la dépendance duquel elles sont appelées à vivre, était-ce là un principe que pût accepter un esprit généreux ou simplement équitable? Aussi, Gréard se réjouit-il de voir les ferventes disciples et admiratrices de Rousseau échapper sur ces deux points essentiels à son influence[1] : « L'idée qu'à la fin de sa carrière Mme d'Épinay se faisait, dit-il, le portrait qu'elle traçait de la femme, maîtresse d'elle-même, éclairée et instruite pour son bien comme pour celui de tout le monde, est sur ce point — quelque admiration qu'elle eût autrefois professée pour le génie de Rousseau — la critique la plus décisive de sa doctrine. » Chez Mme Necker, Gréard recherche de même « ce qui, dans les principes de Rousseau, froissait les idées des femmes dont il avait d'abord séduit la confiance ». — Cette fois encore, c'est, constate-t-il,

1. Voir Lettre à Marguerin.

« l'abus du sentiment et l'esprit de chimère ». A l'inverse des idées de son maître sur la « prépondérance de la passion », cette amie enthousiaste de Rousseau définissait le bonheur « l'intérêt dans le calme ». L'ordre et la mesure étaient son idéal. Il n'est plus question avec elle de la ruse, dont Rousseau faisait un des plus sûrs moyens de l'action féminine : l'éducation des femmes, comme celle des hommes, doit développer avant tout les qualités de droiture, de fermeté, de sagesse. Gréard constate avec satisfaction qu'à son tour Mme Roland résiste à « la subtile et vivace influence des idées de Jean-Jacques ». Nulle cependant ne semblait plus faite pour s'y abandonner. Étudiant le caractère et la vie de Mme Roland : « A rassembler ces traits, écrit Gréard, qui ne croirait que l'âme de Rousseau eût passé tout entière dans la sienne? » Et voici qu'au contraire elle se fait, de ce qu'elle appelle « l'application des talents des femmes », une idée grave et élevée. Elles lui paraissent « destinées à faire le bonheur », non le plaisir, de l'homme. Aussi leur éducation visera-t-elle à la solidité, non moins qu'aux charmes ; à régler, plutôt qu'à développer, la sensibilité ; à éclairer et à soutenir l'âme contre les entraînements de la passion. Demeurée une fidèle admiratrice de Rousseau, elle est, sur ces divers points, en opposition formelle avec ses doctrines. Elle veut élever sa fille « dans l'habitude du travail et l'exercice de la raison »; et voici qu'au lieu du

sentiment, la volonté et la réflexion deviennent ses guides.

Quel que soit l'attrait sérieux des idées de Mme d'Epinay, de Mme Necker, de Mme Roland, et quelque profit qu'en en puisse tirer, Gréard est autrement à l'aise avec Fénelon et ses disciples. Ici, plus de dangereuses utopies, plus de chimères à écarter. Ce n'est pas après avoir rejeté de séduisantes erreurs que Mme de Maintenon, Mme de Lambert, ou Mme de Sévigné prennent pour seul guide la raison : c'est la raison qu'elles ont choisie d'abord. Elles veulent, comme Fénelon, arracher les femmes à un état d'insignifiance et d'oisiveté redoutable pour les mœurs publiques autant que pour le bonheur particulier. Etre la dignité et la grâce du foyer, n'est-ce point un rôle qui a sa beauté, et conforme à celui que la nature et le bon sens assignent aux femmes? Est-ce trop de l'effort des années de jeunesse pour diriger dans cette voie les vertus, le savoir et les agréments féminins? C'est la formule que, après Fénelon, Gréard contribuera à faire triompher dans l'éducation des filles, en l'adaptant à nos transformations sociales. Il signale, à la rencontre, les contradictions légères qui parfois échappent à Fénelon, au courant de la plume. Mais combien lui plaît cette « heureuse et juste mesure de convenance et de charme, de grâce et de solidité »! La sagacité psychologique, un bon sens supérieur, l'amour de la jeunesse, la raison pratique, un je ne sais

quoi de souriant, d'engageant, même dans l'austérité du conseil, voilà quelques-uns des traits que Gréard reconnaît à Fénelon, où il est aisé de le reconnaître lui même. Est-ce de l'un ou de l'autre qu'il écrit : « La pratique des choses humaines l'a habitué à faire en tout la part de l'humanité et il la fait »? Cet autre trait s'applique-t-il plus à Fénelon qu'à Gréard lui-même : « Pour mesure du savoir qu'il voulait assurer aux femmes, il prend la mesure des devoirs qu'elles ont à remplir »? Il a plaisir à suivre Fénelon dans toutes ses prescriptions d'éducateur, dans le détail de ses méthodes d'instruction. Il doit lui sembler par moments qu'il ne fait que suivre le mouvement de sa propre pensée. Comme Fénelon, Gréard ne prépare-t-il pas les jeunes filles « à la vie active; à partager avec l'homme les devoirs de la famille », et n'est-ce point sur les mêmes principes qu'il fait reposer leur éducation : « action de la mère, appropriation aux conditions de la vie, application du possible dans l'idéal, respect de la nature, confiance dans l'efficacité de l'éducation »?

Ces principes furent mis en œuvre à Saint-Cyr. L'étude que fait Gréard de cette « première maison laïque » d'enseignement secondaire pour les jeunes filles est pleine de pittoresque et de relief. Il nous fait pénétrer dans tout le détail de la vie intérieure : les études des demoiselles, leurs jeux, les entretiens où Mme de Maintenon exerce leur esprit, leurs travaux manuels, leurs uniformes, les

rubans bleus, rouges ou jaunes qui en égaient la sévérité, tout cela nous devient familier comme à lui-même. On a parfois reproché à Gréard, non sans injustice, l'intérêt sympathique avec lequel il étudie l'œuvre pédagogique de Mme de Maintenon. Il semblait que, pour l'éducation des jeunes filles, on pût redouter du patronage ou simplement du commerce de Françoise d'Aubigné je ne sais quelle influence néfaste. C'était méconnaître une œuvre excellente par bien des côtés ; et Gréard répond par avance à cette critique, quand il résume ainsi l'action de la fondatrice de Saint-Cyr : « Tout ce qu'elle avait d'expérience et de raison, de sentiments élevés et délicats, de résolution et de tendresse, de souvenirs du passé et de pensées d'avenir, elle le recueillit au profit de Saint-Cyr et l'y appliqua ». Que pourrait-on reprendre aux idées et aux sentiments qu'elle inculquait aux demoiselles et aux maîtresses chargées de les élever? Piété, raison, simplicité, droiture, tel est le fond moral que les dames devaient développer chez leurs élèves; bonté, entier dévouement, voilà ce que dans la pratique de tous les instants elles devaient s'imposer à elles-mêmes. Elle prescrivait « la règle du sacrifice », selon le mot de Gréard. Elle recommandait aux maîtresses « de réchauffer les enfants dans leurs frissons, de les essuyer dans leurs sueurs, de s'enfermer avec elles dans leurs maladies contagieuses », et elle leur rappelait que « le mot d'élever s'étend à tous les soins des

mères ». N'est-ce point là le premier et le dernier mot de l'éducation des filles, et ce sincère amour de l'enfance ne suffit-il pas à expliquer l'admiration que Gréard éprouvait pour Mme de Maintenon, éducatrice en dépit des réserves qu'il exprime sur certaines parties de son œuvre : « On peut discuter ses vues, conclut-il : on ne peut méconnaître son autorité en matière d'éducation ; elle est de la race de Boileau : en mal parler porte malheur. »

En Mme de Lambert, Gréard nous montre un écrivain moraliste, bien plus que l'auteur d'un système pédagogique. Elle se plaisait à proposer aux controverses des habitués de son salon les questions de morale et d'éducation intéressant les femmes. Il semble que le fond des pensées subtiles, brillantes et ingénieuses qui faisaient l'objet de ces propos mondains et sérieux, ait passé dans ses *Avis à sa fille*. C'est un traité des bienséances sociales en même temps que de la vie morale. Mais comment le lui reprocher : « Quand le savoir-vivre, écrit Gréard, repose sur ce fond de probité, et qu'il atteint ce degré de délicatesse, reconnaissons qu'il n'est pas loin de mériter d'être classé au nombre des vertus. » Il n'approuve pas moins la sagacité avec laquelle Mme de Lambert indique les dangers des meilleurs dons féminins : imagination, goût, sensibilité : qualités séduisantes, mais dangereuses « si l'éducation n'en règle et n'en élève l'emploi. » Surtout il prise la fermeté de

conscience et de résolution de Mme de Lambert : se connaître, se perfectionner, voilà le résumé de sa morale; n'est-ce point celle que Gréard recherchait et aimait dans Plutarque, celle que toute sa vie il a pratiquée lui-même?

Ce livre est placé, pour ainsi dire, sous l'égide de Mme de Sévigné. Et si simples, si agréables que soient ces exposés de vues morales, l'ouvrage dépouille ainsi tout appareil pédantesque, pour rester dans la vie et le droit sens. Puis quel exemple que celui de Mme de Sévigné! Elle n'a écrit aucun traité, rédigé aucun précepte. Elle a gardé toujours la vivacité, la grâce, le sourire; elle a vécu d'une existence brillante. Mais elle n'a cessé de se donner à elle-même l'éducation la meilleure, de travailler « à son esprit, à son âme, à son cœur », de profiter pour elle et pour sa fille des trésors de réflexion qu'elle puise dans ses lectures. Elle veut faire de sa petite-fille une petite personnne aimable et sensée. Que Mme de Grignan ne se refuse pas la joie de l'élever elle-même : « Hélas! quand on n'a que sa pauvre vie en ce monde, pourquoi se priver de ces petits plaisirs-là! » Pourquoi s'étonner des défauts de l'enfant : « Vous attendiez-vous à ce qu'elle fût un prodige prodigieux, un prodige comme il n'y en a pas?.. Eh bien, tant mieux si elle n'est pas parfaite, vous vous divertirez à la repétrir. » Parfois, le conseil prend, à travers la gaîté habituelle du tour, un accent sévère : « Quand je

pense comme elle s'est corrigée en peu de temps pour vous plaire,... cela vous rend coupable de tout ce qu'elle ne fera pas ». Point de théorie : c'est l'éducation morale prise sur le vif, saisie à chaque trait dans son action et dans ses résultats. Surtout c'est, jusqu'à la fin, — jusqu'à la vieillesse, jusqu'à la mort — l'exemple de cet effort personnel que Gréard considérait comme la première règle morale, celle qui, au besoin, dispenserait de toutes les autres.

L'intérêt littéraire de ces aimables portraits n'est pas moindre que leur intérêt moral. Gréard ne s'en tient pas aux aspects sévères du sujet. Il éclaire de toutes les manières son personnage, et nous le fait juger du dedans et du dehors pour ainsi dire. Origines, parentés, famille, milieu social, tout cela ne concourt-il pas à former en nous l'être moral? Il n'est indifférent à aucun trait : tout concourt à la vérité du tableau. L'enfance malheureuse de la petite Françoise d'Aubigné, les grâces touchantes de la jeune fille, projettent l'émotion et le sourire sur l'histoire de la future Mme de Maintenon. Avec quelle finesse de nuances sont décrites ses relations avec Mme de Montespan, ses débuts à la Cour, sous les regards malveillants et respectueux de cette foule attentive à pénétrer les secrets des grands! Quelle psychologie délicate dans l'analyse de ses sentiments pour la maison de Saint-Cyr et pour les enfants auxquels elle vouait sa vie : « Chose

étrange, on en est parfois à se demander ce qu'elle était pour les enfants.... Elle possédait au plus haut degré l'esprit de l'éducation : en avait-elle l'âme? »

Et, de quelle touche nette, précise, il caractérise tel ou tel des personnages qu'il rencontre : Mme de Brinon, « une grande dame qui n'avait jamais voulu cesser de l'être, d'humeur hautaine, d'esprit entreprenant, aimant l'éclat, le bruit, les fêtes... »; Mme de Montalembert, « une singulière, toujours en quête de perfection idéale et de voies extraordinaires, illuminée et superstitieuse »; Mme de la Maisonfort, « cœur ardent, esprit sans équilibre »; Mme de Glapion, « la perle de Saint-Cyr, dont les défauts auraient été des vertus chez les autres ».

Il peint de même à ravir le milieu familial et bourgeois où fut élevée Manon Philippon, la future Mme Roland. Certaines pages, émues ou ironiques, évoquent les estampes de la fin du XVIIIe siècle par leur simplicité et leur bonhomie. Le portrait de la grand'tante Besnard, et surtout celui de sa sœur, Angélique Rotisset, semblent détachés d'une scène de Greuze : « La bonne Angélique, asthmatique et dévote, pure comme un ange, simple comme une enfant, servant et habillant son aînée avec révérence, parlant peu, mais observant, le menton avancé, les lunettes sur le nez, le tricot à la main, l'oreille au guet et disant tranquillement, pour rétablir l'accord, qu'il n'y a ni à se réjouir

ni à se fâcher, et que la petite est bien assez raisonnable pour n'avoir pas besoin de tant de cérémonie. » La grâce piquante de la jeune fille, son imagination ardente, son avidité de savoir et de lecture, « la plénitude de vie qu'elle portait partout avec elle, auprès de sa mère, chez ses grands-parents, au couvent, aux affaires, en prison », cette sorte d'héroïsme latent qui devait éclater sous la poussée terrible des événements, tout cela Gréard nous le rend sensible par la justesse et la précision heureuse des traits qui s'ajoutent, et donnent la vie. La gracieuse image qu'il évoque de Mme d'Epinay, si touchante même dans ses erreurs et ses faiblesses, offre le même agrément : vie brillante, sentimentale, frivole, du monde de la finance; conversations spirituelles, propos étincelants, enthousiastes, caustiques, de Galiani, de Rousseau, de Diderot, de Duclos et de Grimm; scènes élégantes ou champêtres, voilà ce que Gréard fait revivre à l'entour de son héroïne.

En de telles études, le talent littéraire et la curiosité psychologique peuvent se donner carrière. Gréard s'y complut. Que de finesses à démêler, que de nuances à saisir dans le caractère de Mme de Maintenon, que de manèges et d'habiletés à pénétrer dans la première partie de sa vie! Mme de Rémusat lui parut plus attachante encore par l'énigme que présentent les complexités et les contradictions de sa nature. Son intelligence vive, cultivée, prompte à l'admiration, un peu

débordante parfois, n'annonce-t-elle pas un esprit élevé, généreux? Certes. Et cependant, fut-elle toujours désintéressée, reconnaissante? Demeura-t-elle fidèle à ses enthousiasmes? N'entra-t-il dans son détachement final vis-à-vis de l'Empereur — son bienfaiteur — que la clairvoyance qui lui vint des faits? En dépit de son charme, de l'honnêteté de sa vie, de sa tendresse maternelle, — si sincère, si ingénieuse et si pleine d'élan qu'elle fait penser à Mme de Sévigné, — en dépit de son réel attachement pour son mari, ne se demande-t-on pas si, au plus secret d'elle-même, elle ne cachait point le regret de quelque rêve, rêve ambitieux ou rêve sentimental[1]? Voilà bien des questions pour le moraliste. Gréard s'y joue avec finesse et sagacité Il n'ignore rien des insinuations perfides qu'a pu lancer la malice ou l'envie : un mot, un sourire, une nuance le montrent averti. Sans s'attarder, il porte la lumière sur le

1. Les femmes appréciaient ces écrits délicats; elles en goûtaient l'inspiration élevée. Voici l'approbation qu'envoyait à Gréard une femme de grand mérite et de grand cœur : « Je me suis souvent étonnée des jugements portés sur la femme par des esprits éminents, et je me suis demandé pourquoi ils les connaissaient si peu. Je me suis même demandé si un homme peut connaître « une femme », peut porter un jugement équitable sur « la femme »? Quand est-il assez désintéressé pour juger sainement? Les rapports entre l'homme et la femme sont le plus souvent des rapports de galanterie. L'homme en veut à la femme des faiblesses où elle l'entraîne. De son côté, la femme est pliée, dès l'enfance, à considérer l'homme comme un danger : elle est sur la défensive; des deux côtés il y a méfiance. C'est dans sa fille seulement que le père entrevoit son idéal, et c'est dans son fils que la mère tente de le réaliser. Je crois qu'il y a

côté grave et profond du personnage, revient par l'âme, le sentiment, à l'unité de son étude.

Le livre sur *Edmond Scherer*, publié en 1889, est peut-être, entre tous les écrits de Gréard, celui qui montre le mieux la vigueur de son talent, la qualité de son esprit et de son âme. Il ne songeait d'abord, c'est lui qui nous le dit, qu'à un article sur l'œuvre littéraire du critique. Pour le bien comprendre, il voulut « connaître l'homme tout entier, dans ses origines morales, dans ses idées et ses sentiments, dans l'application de son « intellectualité » à la théologie, à la philosophie, aux lettres, à la politique, à l'action ». Il découvrit un homme sincère, un esprit profondément pénétré de l'amour de la vérité, capable de la rechercher avec passion et de lui tout sacrifier.

Problème moral, problème religieux, formation d'une des plus nobles intelligences de ce temps, il y avait dans la vie de Scherer tout ce qui peut exciter l'intérêt d'un homme en qui s'était marqué de bonne heure le goût de la vie morale, et la sympathie pour ceux qui ont beaucoup vécu de l'âme. Dans toute l'œuvre de Gréard, on a pu voir combien est vivace le sentiment religieux, com-

tout un fond d'elle-même dont la femme vraiment femme garde le secret. Ceux qui ont bien vécu, qui ont conservé le respect de la femme peuvent seuls entrevoir ces replis de l'âme féminine. Il leur faut encore une haute conception de la vie morale, une grande délicatesse de sentiment, une claire vue sur la famille. Et voilà ce que j'ai trouvé dans ces pages excellentes entre toutes. »

bien persiste en lui le respect de l'idéal chrétien. Ce n'est point par dilettantisme ou par curiosité profane qu'il a étudié les Livres saints et les Pères de l'Église. Cela est visible à certains accents : saint Paul, saint Jérôme, saint Augustin lui furent un temps des guides, des soutiens. Sa jeunesse pieuse et réfléchie, les entretiens où Prévost et Taine opposaient sans pitié aux aspirations de son cœur la froide lumière de leurs raisonnements, la secrète souffrance causée par le détachement progressif qui s'était fait en lui à l'égard de la croyance, avaient laissé dans son âme des traces profondes. « Il cherchait incessamment comme une image de son âme dans l'âme de ceux qu'avaient préoccupés ou que préoccupaient les mêmes problèmes, » dit-il en parlant de Scherer. Ainsi faisait Gréard lui-même. Une des marques les plus sérieuses qu'il pût donner de son affection, de sa confiance ou de son estime, c'était de laisser entrevoir sur ces questions le secret de ses sentiments. D'ordinaire, son âme réservée se refermait avec soin. Mais pour peu qu'il sentît une pensée élevée, nourrie, il aimait, il recherchait même les entretiens de philosophie religieuse qui forcent à regarder au dedans de soi et très loin de soi. Un des maîtres les plus aimés de l'Université, M. Alfred Croiset, a gardé le souvenir de plusieurs conversations qu'ils eurent ensemble en ces dernières années, — au sortir d'un lointain Comité qui se réunissait chaque

mois. Ces entretiens, disait-il un jour, lui donnèrent l'impression d'une noblesse d'âme rare. Gréard ne voyait pas sans tristesse l'affaiblissement du sentiment religieux : la conscience humaine n'aura jamais trop de points d'appui, jamais trop d'espoirs consolateurs. Le moraliste qui veillait toujours en lui s'interrogeait souvent avec anxiété sur ce que nous réserve l'avenir. Se reportant aux époques de ferme croyance, il regrettait parfois que l'Église n'eût point trouvé en elle un rajeunissement qui lui rendît sa force. Le retour aux libertés gallicanes, à l'indépendance nationale, l'eût sauvée peut-être. Il ne concevait guère qu'elle-même ne souhaitât point dénouer le lien qui l'attachait à l'État : les gouvernements ont-ils jamais vu dans le Concordat autre chose qu'un moyen d'action politique? Libre vis-à-vis de Rome, affranchie du joug de l'État, l'Église de France se fût renouvelée, adaptée à la société moderne; le vieil arbre eût replongé des racines puissantes au cœur du pays, et projeté de toutes parts des rameaux vigoureux.

Telles étaient les idées que Gréard exprimait parfois[1] quand il se sentait en confiance. C'était le fond de ses sentiments. Ce ne sont point là des préoccupations vulgaires. A un tel esprit, le drame intérieur qui se déroula dans la conscience

1. Notamment dans plusieurs conversations avec M. Saisset-Schneider, le distingué conseiller d'État, que nous sommes heureux de remercier de son obligeante communication.

de Scherer dut apparaître singulièrement pathétique et poignant : « Je ne sais rien de plus attachant, écrit-il, que cette lutte prolongée, tenace, mêlée de joies et de douleurs, d'un esprit sincère aux prises avec lui-même, — rien de plus émouvant que cette succession de drames intérieurs dont le tableau évoque l'idée d'un Pascal moderne, d'un Pascal à rebours, qui met à s'arracher du cœur la foi de sa jeunesse autant de conscience et de passion froide que l'autre mettait d'ardeur fiévreuse et de raisonnement désespéré à la retenir au fond de son âme et à l'y enraciner. » Le doute avait surpris Scherer en pleine activité chrétienne. Il s'était voué à la prédication évangélique et à l'enseignement de la théologie. Sa sincérité entière, sa passion de l'absolu ne lui permirent pas de transiger avec lui-même le jour où la science et la foi se heurtèrent dans son esprit. Impitoyablement, si désolé que fût son cœur, il s'acharna à la poursuite de la vérité. « En vain alléguait-on le bonheur de croire, la beauté de la foi, les vertus des fidèles : la vertu, la beauté, la félicité ne sont pas la vérité. Il n'y a de bien que dans la vérité. Comme autrefois il entendait une voix qui lui criait : « Marche! Marche! » Et il marchait droit devant lui, inflexiblement, dût-il, au bout, ne trouver rien. » Gréard poursuit le récit du naufrage de la foi dans l'âme de Scherer, avec une émotion ardente et contenue, un accent de gravité qui imprime à l'ouvrage une beauté

sévère. Les expressions saisissantes, les fortes images abondent; elles ont une sorte d'âpre poésie, qui va parfois au grandiose : « Plus il avançait (vers la vérité), plus il reconnaissait que l'Église, la société, la civilisation tout entière, reposaient encore sur des croyances qui n'étaient plus les siennes; et alors il se sentait isolé, isolé comme un débris que la mer, en se retirant, aurait laissé sur le rivage ». L'activité intellectuelle de Scherer n'importe à Gréard qu'autant qu'elle reflète le cœur et la sensibilité de l'écrivain; c'est là qu'il trouve la raison de son développement scientifique, « le lien du développement de sa vie ». Il ne perd pas de vue cette vérité humaine : que l'homme intime et profond, celui dont l'intelligence, parfois même à son insu, reflète les changements, c'est l'homme sensible, l'homme moral. Une évolution intellectuelle reste à ses yeux ce qu'elle est dans la vérité profonde, le résultat d'une évolution de la sensibilité.

On conçoit qu'une œuvre ainsi exécutée, avec cette conscience et cet intérêt passionné, ait atteint la ressemblance intime : « En travaillant à le comprendre pour moi-même, écrit Gréard, j'ai pu le révéler à d'autres, même, me dit-on, à quelques-uns de ceux qui l'ont le plus approché et le mieux aimé. » Ce fut au point qu'on s'y trompa, et que l'on crut à une intimité de relations qui n'avait jamais existé entre Gréard et son modèle. Il avait fidèlement exprimé le caractère

moral de Scherer ; il avait vraiment écrit l' « histoire d'une âme ».

A la même époque, Gréard avait accepté d'écrire pour la collection des grands écrivains un volume sur Arnaud. Il en fut longtemps occupé : le sujet avait de quoi le séduire. Après en avoir pendant des mois nourri sa pensée, il y renonça lorsque lui fut confié, à la mort de Taine, le volume sur Sainte-Beuve. Ici encore Gréard retrouvait l'orientation habituelle de son esprit : dans la complexité du talent et du caractère de l'écrivain, il entendait découvrir l'homme et ses sentiments religieux. Il s'en tint même à ces questions d'ordre purement moral. Mais il les voulait étudier à loisir et à fond, dût-il garder pour lui seul le fruit de son travail : « Il y a en telle matière, écrit-il, des choses qu'on n'aime à dire qu'à soi-même ». Mais s'il ne songe point à la publicité, son sujet le possède. Dans une correspondance familière, il y revient sans cesse. A dix reprises, il énonce les points d'interrogations qu'il se pose, ce que dès l'abord il comprend dans le personnage, ce qui lui semble obscur. C'est presque le plan, ou plutôt, ce sont les plans successifs de son ouvrage qu'il expose, au fur à mesure de ses préoccupations : « Comment est né dans Sainte-Beuve le sentiment religieux ; comment il s'est éteint ?.. Le travail de son esprit dans un sens ou dans l'autre ? Sa sincérité ? Jusqu'où allait cette sincérité et ce qui lui manquait ?

Comment Sainte-Beuve, qui comprenait si finement les choses de la croyance, même quand la foi l'eut définitivement quitté — si tant est qu'elle l'ait jamais possédé, — se montre-t-il souvent si peu délicat dans les sentiments qui avoisinent la foi, j'entends, la délicatesse dans l'amitié, dans l'amour; que sa poésie soit si matérialisée, si brutale parfois; que son esthétique littéraire ait si peu d'envolée; que son goût, sûr et large en général, semble en certains moments comme desséché, sans l'émotion, qui fait le charme?... D'où vient que, alors qu'on est le plus entraîné par le talent de l'analyste, on reste en défiance à l'égard de l'homme?... Il m'a ravi en tant de pages qui n'ont pas d'égales dans notre littérature, que je voudrais toujours l'aimer, et, il n'y a pas à dire, j'y sens de la résistance. C'est surtout quand je ne suis pas en présence du texte, que certains souvenirs ont le goût de cendres. — A la réflexion, je sens ses misères morales comme je ne crois pas les avoir encore aussi vivement senties... Il a de l'âme; mais je lui voudrais une âme moins littéraire ». Il revient à son idée dominante du sentiment religieux, ou comme il dit, de la conscience religieuse. Pour mieux pénétrer son modèle, pour en faire le tour, selon le mot de Sainte-Beuve lui-même, il le compare à cet égard à tous les grands contemporains : à Renan, à Taine, et, plus près, à M. Bourget, à M. Faguet, à M. A. France ou à M. Jules Lemaître. « C'est sa façon de sentir que je voudrais déter-

miner.... L'ambition est délicate, mais puisque je n'écris que pour moi! » On voit quelle était sa méthode de travail. A sa pénétration naturelle, il ajoutait tout ce que l'effort peut donner de clairvoyance. Il se poussait lui-même plus avant dans l'observation, exagérant même parfois sa pensée, comme il eût fait pour un interlocuteur dont il eût voulu exciter la contradiction. Il trouva dans cette préparation d'un livre qu'il ne devait jamais écrire les sortes de joies et la saine hygiène morale que recommandait Mme d'Agoult : Sainte-Beuve fut pour lui un de ces longs travaux qui s'ajoutant à l'activité journalière, conduisent l'homme jusqu'à la fin.

Quoi qu'entreprît Gréard, il s'y donnait. Il n'existait point pour lui de travaux insignifiants. Le respect de soi, l'intérêt qu'il prenait aux choses, mettait à tous ses écrits un caractère achevé. Le portrait de son maître M. Jacquinet[1], celui de son cher camarade Sarcey, placé en tête du recueil de lettres publié par M. A. Brisson, lui fournirent l'occasion de revenir à cette École normale, où le reportaient ses souvenirs d'amitié, les enthousiasmes et les aspirations de sa jeunesse. Non seulement M. Jacquinet et Sarcey y sont peints fidèlement dans les traits précis de leur visage, dans leur allure et leur physionomie morale, mais

1. Voir l'*Annuaire* de l'École normale de janvier 1904.

l'École y revit, l'École d'il y a cinquante ans, dans l'intimité laborieuse qui unissait maîtres et élèves, dans la simplicité et la gaîté familière de ses mœurs cordiales, dans le bouillonnement des passions politiques et religieuses qui envahirent durant quelques années cette paisible maison.

L'étude sur Michelet, qui appartient à la même époque, témoigne d'une pensée nourrie aux sources hautes de la pédagogie, c'est-à-dire un vaillant optimisme, éclairé par l'expérience, la foi qui soutient, qui féconde les œuvres, l'intelligence des devoirs et des intérêts du peuple, et pardessus tout la bonté. Gréard met en lumière non seulement ce qui, dans la vie et dans les idées de Michelet, explique l'intérêt passionné qu'il porte à l'éducation du peuple. Mais surtout il dégage le principe fécond de l'œuvre du grand écrivain [1]. A travers ces pages « haletantes et fulgurantes », ou « rudes, tortues, noueuses »; à travers « ces élans mal réglés, ces efforts compliqués », où parfois la pensée se déforme et s'obscurcit, il y a une générosité d'inspiration qui est la vertu puissante du livre : « La tradition nationale était l'aliment essentiel qu'il voulait donner à la jeunesse d'un bout à l'autre de son éducation, le seul dont il entendait que l'enfant fût nourri à l'école : « Ce que l'enfant doit apprendre d'abord,

1. Voir *Nos fils*, Michelet, avec une étude d'O. Gréard. Calmann-Lévy, 1902.

c'est la Patrie, sa mère ». Que l'école forme des hommes, « des hommes de leur temps et de leur pays, des hommes prêts à aimer la France moderne, et prêts à la servir ».

Gréard avait écrit en 1897 un très intéressant essai sur Meissonier, qui montre une face nouvelle de son talent, la variété de ses aptitudes, la souplesse de son esprit. On croit savoir que Meissonier lui-même aurait exprimé le désir que ses souvenirs fussent présentés au public par Gréard, avec le consciencieux intérêt qu'il mettait aux choses. Le grand peintre avait eu occasion de le connaître dans des relations officielles, et de leurs conversations naquit entre eux une sorte de sympathie intellectuelle. Gréard écrivit la vie de Meissonier à la manière anglaise, abondante, large et familière, coupant le récit d'anecdotes intimes, de citations extraites de la correspondance ou des entretiens de Meissonier, expliquant l'œuvre par l'homme, de même qu'il retrouvait l'homme dans son œuvre. Le portrait bien campé, solide, est ressemblant ; la pâte en est onctueuse, grasse, il est pris en pleine vie. La vieille maison de la rue des Blancs-Manteaux, la cour où apparaît à une fenêtre du troisième étage le pâle et doux visage de Mme Meissonier surveillant le départ de l'enfant pour la pension ou guettant son retour; après la mort prématurée de sa mère, le séjour de l'enfant à

Lyon chez les Blériot; puis, son retour à Paris près de son père, beau cavalier, élégant, danseur accompli à la mode de Vestris, mais surtout industriel pratique, qui s'effrayait pour le jeune homme de la bohème, inséparable à ses yeux de la vie d'artiste; les débuts pénibles de Meisonier, contraint par la volonté paternelle à débiter des drogues « pour commencer », au comptoir de la rue des Lombards; la vocation du jeune peintre plus forte que tout, triomphant enfin de la résistance de M. Meissonier, qui accorde à son fils une pension de cinquante centimes par jour, « plus le dîner du mercredi », tout cela forme une suite de tableaux intimes, dont la simplicité pittoresque évoque l'existence bourgeoise, pendant les trente premières années du XIXe siècle. Les années d'atelier, puis les tâtonnements de Meissonier, jusqu'à ce qu'enfin une critique heureuse de Chenavard l'éclaire sur lui-même et dirige sa vocation, sont narrés avec la même simplicité familière. C'est au maître lui-même que Gréard demande l'explication de ses œuvres. Et sur ce point les entretiens abondent en confidences précieuses.

Après avoir suivi dans toutes ses phases le développement du talent de l'artiste, Gréard en montre l'épanouissement dans cette extraordinaire et brillante virtuosité, à laquelle Meissonier allia jusqu'au bout la conscience scrupuleuse de l'exécution et le respect de son art. Dans ces pages simples, vivantes, la bonhomie et le charme fami-

lier du récit font apparaître un Meissonier humanisé, dépouillé de cette apparente hauteur qui, parfois, éloignait même ceux qui l'admiraient le plus sincèrement. Sa bonté si vraie, l'élévation de ses pensées et de ses sentiments, son âme vibrante, enthousiaste, son intelligence ouverte revivent dans l'étude de Gréard, et nous laissent une idée singulièrement attachante de ce grand artiste dont l'œuvre a été plus connue que le caractère.

Le livre sur *Prévost-Paradol*, et celui que Gréard a intitulé *Nos adieux à la Vieille Sorbonne*, sont ceux où il a mis le plus d'émotion personnelle.

Au cours du récit, nous avons dû faire à Gréard de nombreux emprunts, soit pour retracer les années où sa vie intellectuelle et morale fut si étroitement liée à celle de Prévost-Paradol, soit pour le montrer dans son activité administrative, et dans son zèle pour la construction de la grandiose cité universitaire qu'est la Nouvelle Sorbonne. Mais il y a dans ces ouvrages autre chose que les faits qu'ils contiennent, quel qu'en soit l'intérêt. Il y a l'accent, la tendresse profonde, une sorte de piété émue où transparaît l'âme de l'auteur.

La destinée de Prévost-Paradol est vraiment de celles où se marque cette sorte de fatalité qui déroute les calculs humains. Favorisé des dons les plus heureux : beauté, élégance, fierté et distinction des traits et de l'allure; intelligence prompte, brillante et sûre; esprit charmant, léger,

ironique, éloquent, aisance supérieure; célèbre dès sa jeunesse; — il semblait qu'il n'eût qu'à les attendre pour que lui vinssent les suprêmes sourires de la fortune. Son cœur ardent, ambitieux et avide de tout ce qui fait la joie, la gloire ou le bonheur des hommes, l'amena à brusquer le sort. Il voulut trop et trop tôt. L'écroulement de ses espoirs lui fut cruel. Il n'avait pas amassé en lui les vertus des jours d'épreuve. Il ne sut ni se résigner à la mauvaise fortune, ni offrir au sort contraire un front résolu. Et cette existence si brillamment commencée s'acheva en une douloureuse et tragique aventure.

Sous la plume fraternelle de Gréard, son ami revit pour nous plus parfait peut-être qu'il ne fut dans la réalité, plus généreux, plus noble, plus désintéressé, plus fidèle. Comment s'en étonner? Les années et le regret ayant fait leur œuvre, c'est à travers le prisme enchanteur de l'amitié et des souvenirs de jeunesse que Gréard revoit la vie de Paradol. Et d'une main pieuse, il écarte tout ce qui eût pu projeter une ombre sur la belle et pure figure qu'il retrouve dans son cœur. Tel Gréard l'avait aimé à vingt ans, tel il nous le peint quarante années plus tard. N'est-ce pas pour Prévost-Paradol un dernier bonheur que d'avoir mérité une si fidèle amitié?

Les *Adieux à la vieille Sorbonne* furent écrits en 1893, au moment où la pioche des démolisseurs

s'attaquait à la maison de Richelieu. Nous avons eu déjà occasion de dire quelle affection et quel respect attachait Gréard aux grands souvenirs de l'antique Sorbonne. Le livre qu'il lui consacre est à la fois une œuvre de solide érudition et un filial hommage.

« Il s'agit d'un tableau, non d'une histoire », dit-il modestement en annonçant son dessein de montrer, après la Sorbonne de Robert, celle de Richelieu, puis le *Musée des Arts* sous l'Empire, et enfin, la Sorbonne d'hier, « celle des générations qui nous ont immédiatement précédés, et qui ont travaillé vaillamment, elles aussi, au relèvement de l'enseignement supérieur et de la science ». « Ce sont, écrit-il, les institutions, les études, les mœurs, successivement abritées par ces murs que bientôt nous ne verrons plus, dont il m'a semblé qu'il ne serait pas sans intérêt de faire revivre un instant l'image. »

L'entreprise était ardue. Ni Claude Héméré, ni Ladvocat, tous deux bibliothécaires de Sorbonne, l'un au XVIIe, l'autre au XVIIIe siècle, n'avaient fait œuvre d'historiens. Jusqu'au XVIIe siècle, la maison n'avait point de règles écrites, elle vivait sur des coutumes et des traditions. La règle se faisait par les délibérations de la maison. A partir de 1740, on exécuta enfin une résolution maintes fois arrêtée, celle d'extraire des procès-verbaux où elles étaient enfouies, les délibérations et de les rassembler en une sorte de code. C'est la *Disci*

plina Sorbonæ domus, dont il existe un exemplaire à la Bibliothèque nationale, et un autre à l'Arsenal. Mais Gréard, contrôlant ce recueil, y découvrit force inexactitudes et force erreurs de transcriptions. Et il alla droit aux procès-verbaux, pour retrouver dans le texte exact des délibérations « l'expression sûre et complète de la vie de la maison ».

C'est donc l'âme de ces vieux parchemins qu'il eut à réveiller, pour dégager de la sécheresse des procès-verbaux le sens réel, vivant, pour retrouver l'esprit et les sentiments qui avaient dicté ces actes. Comme Sainte-Beuve autrefois avait, de la sèche concision des documents sur Port-Royal, ressuscité toute la vie morale des religieuses et repeuplé le cloître détruit, de même Gréard retrouve, dans ce « livre de raison » de l'ancienne Sorbonne, la vie intérieure ardente, les séculaires traditions d'honneur et de solidarité de messieurs de Sorbonne.

Gréard évoqua en Robert de Sorbon une bien sympathique figure de moraliste pratique. Peu de doctrines, beaucoup de piété, plus encore de charité. « Saint Louis, écrit-il, qui n'estimait rien tant que la prudhomie de maître Robert, goûtait plus encore peut-être son humanité. C'est lui qui, lorsque le Roi était empêché, recevait les pauvres, leur lavait les pieds, leur distribuait des aumônes et leur donnait le baiser de paix. » C'est de cet esprit que s'inspira la fondation de l'Hostellerie

des pauvres maîtres. « Restaurer, en la sécularisant, la science théologique, du même coup offrir à ceux qui la cultivaient ou qui la recherchaient les moyens de s'y adonner honorablement, tel est le double objet que Robert se proposa. » Très avisé, il songe aux intérêts de sa communauté, mais il ne visep oint aux grosses dotations. Il lui suffit d'assurer la vie des maîtres et des étudiants : « La pauvre maison de Sorbonne, voilà le titre dont s'enorgueillit Robert. Faite pour les pauvres, elle doit rester pauvre ». Organisation générale, administration domestique et menu détail de la vie de chaque jour procèdent du même principe, et jusqu'à la fin, l'esprit de dignité, de « solidarité à la fois humble et fière », dont Robert avait pénétré les premiers associés, demeura intact dans la maison de Sorbonne. C'est au point que les bienfaits du cardinal ne devaient point être accueillis sans trouble par les Sieurs de Sorbonne. « Des plans si vastes, si riches n'allaient-ils point contre la pensée de leur premier fondateur? » Richelieu dut se défendre à cet égard et déclarer « très haut qu'il ne voulait rien changer à « la coutume » de Robert ». La société, fortement constituée, honorée, fière du prestige que lui confèrent l'autorité et le savoir de ses membres, l'éclat des séances solennelles d'examen, et l'importance des jugements de censure prononcés en Sorbonne, était volontiers indépendante, voire querelleuse. Elle défend avec

opiniâtreté ce qu'elle croit être son droit, ses privilèges; elle tient tête à l'Université, ne cède pas même toujours au roi. Gréard s'étonne avec raison que, « d'une Société faite pour l'étude et vivant de l'étude », il ne soit point sorti quelque maître écrivain, comme en avait suscité Port-Royal, qui en résumât l'esprit et les doctrines. « L'impression, dit-il, qui se dégage de la lecture suivie des procès-verbaux de la communauté, c'est qu'elle a vécu pendant six siècles tout entière à sa tâche quotidienne, à son propos d'éducation théologique, prêchant d'exemple. L'exemple d'une force morale organisée, tel est en effet le seul legs de la maison de Sorbonne, legs insuffisant, mais dont le caractère ne laisse pas d'avoir une certaine grandeur. »

De tant de documents étudiés avec scrupule, aucune aridité ne subsiste. C'est bien l'érudition la plus dépouillée, la plus aimable. « J'aurais voulu effacer toute trace de cette enquête scrupuleuse », disait-il en commençant. Il y a réussi. Du respectable fatras des registres des Prieurs, il a tiré la vie. Quel tableau précis et coloré de l'existence misérable des étudiants en théologie et de leurs maîtres, au temps de Philippe-Auguste et d'Abélard! Le régime intérieur des hôtes et des associés de Sorbonne, les prescriptions de ménage de Robert, nous font pénétrer dans l'intimité familière de la maison. Et la description des disputes, sermons et solennités d'examens, Rober-

tine ou Sorbonique! Tout le formalisme convaincu du temps y revit dans l'apparat, la pompe un peu naïve déployée pour ces exercices, mais en même temps le sérieux, la gravité qui donnaient aux esprits leur vigueur, aux traditions leur force. La Révolution elle-même traita, sinon la maison, du moins les hôtes avec respect. Aucun d'eux ne fut inquiété. Mais alors commença pour la Sorbonne une étrange fortune. Des projets variés d'utilisation et de réfection furent mis au jour. La maison de Richelieu courait de grands risques, entre le délabrement qui s'accentuait, et les prétentions des architectes, dont certaines n'allaient à rien moins qu'à raser d'abord l'église. Elle dut aux artistes son salut. Les logements des *Socii* redevinrent des lieux d'étude, moins austères sans doute, mais où se retrouvait un sentiment de dignité que n'eussent point renié les premiers hôtes : « C'était plus qu'un avantage, dit Gréard, c'était un honneur d'y recevoir l'hospitalité. On se faisait gloire de signer : de la Sorbonne, ou de la ci-devant Sorbonne ».

Dans cette nomenclature des richesses morales et intellectuelles de la vieille Sorbonne, Gréard n'aurait garde d'oublier l'incomparable éclat que projettent sur elle l'enseignement qu'y donnèrent Victor Cousin, Guizot et Villemain. Cette dernière partie achève l'impression et clôt la série des grands souvenirs qui nous mènent à l'époque moderne. Combien est glorieuse la destinée de cette

maison qui, recueillant d'âge en âge le legs du passé, transforme ses idées jusqu'à former un libre esprit comme Morellet, un réformateur comme Turgot, tout en maintenant fidèlement les règles tracées au XIIIe siècle par son fondateur ; vivifiée enfin par le souffle puissant de l'enseignement supérieur, qui lui-même sans renoncer à l'éloquence, sa gloire, va s'enrichir d'une sève toujours plus généreuse et plus féconde, puisée aux sources mêmes du savoir, fruit d'exactes et laborieuses recherches.

« Tous les monuments, écrit Gréard, ont, pour être goûtés, leur heure propice. Je n'ai jamais mieux compris, quant à moi, le charme austère de la vieille Sorbonne, que le soir, après que l'activité du jour a cessé, alors qu'au loin les bruits de la ville commencent à s'éteindre et qu'avec le calme de la nuit qui s'annonce, la paix de cette solitude peuplée de tant de souvenirs enveloppe la pensée, la repose et l'élève. »

*
* *

Les dernières années de Gréard eurent la beauté mélancolique des soirs d'automne.

Aux premiers jours d'avril, il rentrait avec sa famille, après un voyage sur les bords de la Méditerranée. Le lendemain même, Mme Gréard était gravement atteinte. Ce fut en vain que pendant dix jours, les soins les plus vigilants la disputèrent à la mort. Elle expira le 16 avril, laissant

son mari accablé par cette brusque apparition du malheur. Jamais jusqu'ici il n'avait trouvé pesant le joug du devoir; l'accomplissement lui en était si naturel. Soudainement, il sentit le poids et la sujétion des affaires; et, après s'être tant donné aux autres, il connut le désir de s'appartenir enfin, ou plutôt d'appartenir à sa douleur. Il prit sa retraite. Le 8 octobre 1902, il quittait officiellement la Sorbonne.

Ce lui fut d'abord un redoublement de peine. Il semblait qu'il se détachât ainsi successivement avant la fin de tout ce qu'il avait aimé. Mais il était trop accoutumé à se dominer, à se régler, pour ne se point ressaisir. Sur son beau visage, creusé, pâli et affiné encore par la souffrance, dans ses yeux qui, voilés de tristesse, ne savaient plus sourire, et semblaient regarder au loin par delà les choses, réapparut la volonté, l'énergie de vivre et d'agir. Les lettres consolatrices lui furent clémentes et douces. Le travail, dont il avait si longtemps goûté la joie, le sauva. C'est alors qu'il écrivit le *Michelet* (1902), les pages familières sur Sarcey, la biographie de M. Jacquinet et surtout le portrait de Mme de Rémusat (1903) où la pensée est si sûre, l'observation si profonde, le style si alerte. Jamais il n'avait été plus en possession de son talent. « Les grands horizons se rétrécissent », disait-il souvent avec mélancolie, mais il continuait de faire sa tâche et de creuser son sillon. Il voulait que sa journée fût pleine et fructueuse

jusqu'à la dernière heure. Déjà il pensait à ses futurs travaux : Mme de Genlis, Mme Guizot, Mme Necker de Saussure. Il s'apprêtait à retracer dans ses grands lignes l'action de Jules Ferry. Enfin, il aspirait à la joie de ramasser sa pensée sur les points essentiels de la nature et du talent de Sainte-Beuve.

Les douces affections de la famille, la jeunesse de ses petits-enfants qui s'épanouissait à l'entour de lui, quelques amitiés éprouvées, c'étaient là des sources de consolations dont il sentait vivement le prix. Le respect et la reconnaissance de l'Université s'y ajoutaient. A voir le nombre de ceux qui venaient comme autrefois lui demander aide et conseil, on ne se fût point douté qu'il eût résigné ses fonctions. D'ailleurs il continuait d'être mêlé aux affaires. Nommé à nouveau membre du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, membre de la commission du Vieux Paris, il s'y dépensait utilement. A la commission administrative de l'Institut, il avait aplani avec une élégante aisance d'ennuyeuses difficultés budgétaires. Choisi comme conservateur de la bibliothèque Victor Cousin, il n'admettait point que ce pût être pour lui une sinécure. Son premier soin fut de se mettre au courant de la situation ; et il porta dans ce petit domaine son habituel souci d'ordre et de bonne administration. Surtout il se donnait avec zèle et dévoùment à tout ce qui le rattachait à l'Université, heureux de continuer à la servir. Il ne sentait pas

la fatigue des longues séances de commissions au ministère. Et il ne fallait point qu'on l'engageât à abandonner, par exemple, la présidence de la section du contentieux, qui ne lui donnait qu'un aride et lourd travail, dépourvu d'attrait.

Gréard, on le voit, fut fidèle à lui-même jusqu'au jour suprême. Il ne se départit point de cette loi du perfectionnement et de l'effort qu'il avait tant recommandée et qu'il s'était toujours imposée. Comme à toutes les âmes élevées, la douleur lui avait été salutaire : elle l'avait ennobli, épuré, incliné encore à plus de bonté, à plus de sereine indulgence. Toute sa vie il s'était complu dans les belles pensées et les œuvres fécondes; toute sa vie il avait dirigé son regard loin des voies étroites de l'intérêt particulier, vers les larges espaces ouverts à la jeunesse. Cela imprimait à son visage cette beauté particulière, si émouvante, qui vient de l'âme. Selon le mot expressif de M. Paul Hervieu, « la beauté morale y transparaissait ». M. Hervieu dans cette belle page a vraiment atteint la ressemblance profonde. « Le visage si fin de M. Gréard, dit-il, semblait avoir été taillé dans le grain le plus pur de la pierre de Paros. On y retrouvait, n'est-ce pas? les lignes sereines d'un chef-d'œuvre antique. Cependant cette figure aux prunelles profondes, cette face grave et comme immobile, portait une douce clarté, un rayonnement d'indulgence. On imagine que la grâce lumineuse, et signalétique, de M. Gréard lui fut conférée par

l'occupation assidue de culture qui le tournait vers la jeunesse. Il reflétait ainsi la fraîche fleur des esprits en éclosion, fleur perpétuellement renouvelée, qu'il eut toujours présente aux yeux. Et son cœur respira, jusqu'à la fin, l'air vivifiant, la brise matinale qui vient de l'avenir. »

La mort ne surprit point Gréard. Elle le trouva debout et agissant. Le 25 avril 1904, il avait présidé la séance du Conseil supérieur de l'instruction publique avec son autorité et son aisance coutumières. Il levait à midi la séance qui devait reprendre à trois heures. Quelques instants plus tard, ce grand serviteur de l'État tombait, foudroyé. Il voulut être enterré avec la dignité simple qui avait présidé à tous les actes de sa vie. Point d'honneurs officiels, point de discours. Mais le respect et la douleur de l'Université lui firent cortège. Une foule émue et recueillie le suivit à sa dernière demeure.

Sa mort, comme sa vie entière, avait été conforme au noble et sévère idéal qu'il se faisait, dès sa jeunesse, de l'administration publique quand il écrivait dans la *Morale de Plutarque* : « Il n'y a point de plus glorieux linceul que l'administration des affaires publiques pour un homme qui, dévoué au bien de ses concitoyens, leur donne, jusqu'à son dernier soupir, le double exemple d'obéir et de commander. Sa mort met à sa vie le sceau de l'honneur ».

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

LA JEUNESSE

DEUXIÈME PARTIE

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

TROISIÈME PARTIE

LE RECTEUR
(1879-1902)

25

QUATRIÈME PARTIE

L'HOMME ET L'ÉCRIVAIN

7-07. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 6-07.

370.92
G786
B772
Bourgain
Gréard, un moraliste éducateur

